

IN LIBRO VERITAS

Hugo Grotius

*Traité de la Vérité de
la Religion
Chrétienne*



– Collection Esotérisme / Spiritualité –

Retrouvez cette oeuvre et beaucoup d'autres sur
<http://www.inlibroveritas.net>

Table des matières

<u>Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne</u>	1
<u>AVERTISSEMENT SUR CETTE ÉDITION</u>	2
<u>DISCOURS DU TRADUCTEUR</u>	4
<u>AVIS A CEUX QUI COMBATTENT LA RELIGION</u> <u>CHRÉTIENNE</u>	21
<u>LIVRE PREMIER</u>	26
<u>I</u>	27
<u>II</u>	29
<u>III</u>	32
<u>IV</u>	34
<u>V</u>	35
<u>VI</u>	36
<u>VII</u>	37
<u>VIII</u>	44
<u>IX</u>	45
<u>X</u>	46
<u>XI</u>	47
<u>XII</u>	48
<u>XIII</u>	49
<u>XIV</u>	50
<u>XV</u>	52
<u>XVI</u>	54
<u>XVII</u>	81
<u>XVIII</u>	84
<u>XIX</u>	85
<u>XX</u>	87
<u>XXI</u>	88
<u>XXII</u>	89
<u>XXIII</u>	91
<u>XXIV</u>	93
<u>XXV</u>	94
<u>LIVRE SECOND</u>	95

Table des matières

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne

<u>DESSEIN DE CE II. LIVRE. Savoir de prouver que la Rel. Chr.</u>	
<u>est véritable. Que Jesus a été.....</u>	96
<u>II.....</u>	97
<u>III.....</u>	99
<u>IV.....</u>	100
<u>V.....</u>	101
<u>VI.....</u>	104
<u>VII.....</u>	108
<u>VIII.....</u>	110
<u>IX.....</u>	111
<u>X.....</u>	115
<u>XI.....</u>	118
<u>XIII.....</u>	124
<u>XIV.....</u>	127
<u>XV.....</u>	130
<u>XVI.....</u>	131
<u>XVII.....</u>	132
<u>XVIII.....</u>	134
<u>XIX.....</u>	143
<u>LIVRE TROISIEME.....</u>	145
<u>I.....</u>	146
<u>II.....</u>	147
<u>III.....</u>	148
<u>IV.....</u>	149
<u>V.....</u>	150
<u>VI.....</u>	151
<u>VII.....</u>	153
<u>VIII.....</u>	154
<u>IX.....</u>	156
<u>X.....</u>	157
<u>XI.....</u>	158

Table des matières

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne

<u>XII</u>	161
<u>XIII</u>	162
<u>XIV</u>	164
<u>XV</u>	166
<u>XVI</u>	168
<u>XVII</u>	171
<u>LIVRE QUATRIÈME</u>	182
<u>I</u>	183
<u>II</u>	184
<u>III</u>	186
<u>IV</u>	188
<u>V</u>	189
<u>VI</u>	190
<u>VII</u>	191
<u>VIII</u>	193
<u>IX</u>	195
<u>X</u>	200
<u>XI</u>	201
<u>XII</u>	203
<u>LIVRE CINQUIÈME</u>	207
<u>II</u>	208
<u>III</u>	209
<u>IV</u>	211
<u>V</u>	212
<u>VI</u>	213
<u>VII</u>	215
<u>VIII</u>	216
<u>IX</u>	217
<u>X</u>	220
<u>XI</u>	225
<u>XII</u>	228

Table des matières

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne

<u>XIII</u>	231
<u>XIV</u>	233
<u>XVI</u>	237
<u>XVII</u>	239
<u>XVIII</u>	241
<u>XIX</u>	243
<u>XX</u>	245
<u>XXI</u>	248
<u>XXII</u>	251
<u>XXIII</u>	254
<u>LIVRE SIXIÈME</u>	256
<u>I</u>	257
<u>II</u>	259
<u>III</u>	260
<u>IV</u>	261
<u>V</u>	263
<u>VI</u>	264
<u>VII</u>	265
<u>VIII</u>	266
<u>IX</u>	268
<u>X</u>	269
<u>XI</u>	270
<u>XII</u>	271
<u>XIII</u>	272
<u>§ I</u>	276
<u>§ II</u>	280
<u>§ III</u>	283
<u>§ IV</u>	285
<u>§ V</u>	289
<u>§ VI</u>	291
<u>§ VII</u>	294

Table des matières

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne

<u>§. VIII.</u>	296
<u>§. IX.</u>	299
<u>§. X.</u>	301
<u>§. XI.</u>	304
<u>§. XII.</u>	306
<u>§. XIII.</u>	308
<u>LIVRE Contre l'indifférence des Religions</u>	311
<u>§. I.</u>	312
<u>§. II.</u>	314
<u>§. III.</u>	316
<u>§. IV.</u>	320
<u>§. V.</u>	323

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne

Auteur : Hugo Grotius

Catégorie : Esotérisme / Spiritualité

Licence : Domaine public

AVERTISSEMENT SUR CETTE ÉDITION

Les Exemplaires de cette Traduction Française du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, du célèbre GROTIUS, sont devenus si rares, qu'on se flate de faire plaisir au Public, en lui en donnant une nouvelle Édition. On ne dira rien ici sur l'excellence de l'Ouvrage ; le mérite en est assez connu, et il y a long tems que divers Savans en ont fait l'éloge : Le seul nom de l'Auteur seroit même suffisant pour le recommander, et pour le faire rechercher avec empressement. Mais on se croit obligé d'avertir, que cette Édition a plusieurs avantages considérables, qui la doivent faire préférer à la précédente. En voici les principaux.

1. Comme l'on sait que plusieurs Personnes de bon goût ont désapprouvé la liberté que le Traducteur s'étoit donnée, d'insérer quelques Additions de sa façon dans le Texte même de GROTIUS ; on a jugé à propos, pour ôter ce juste sujet de plainte, de placer ces Additions au bas des pages d'où elles ont été tirées : et pour les faire distinguer des Notes, on a mis à la fin de chaque Addition ces mots abrégés, ADD. DU TRAD.

2. Dans l'autre Édition, on avoit mis toutes ensemble les Notes de GROTIUS après les corps de l'Ouvrage ; ce qui étoit fort incommode pour les Lecteurs, qui n'aiment pas d'interrompre leur lecture, pour aller chercher à la fin d'un Livre les éclaircissemens dont ils peuvent avoir besoin : au lieu que dans celle-ci, on a placé ces Notes, de même que celles du Traducteur, sous l'endroit du Texte auquel elles se rapportent, chacune dans son rang ; de sorte qu'on peut voir d'un coup d'oeil, et sans se détourner, ce qu'il y a à remarquer sur chaque page.

3. On a encore ajouté quelques Notes historiques d'un autre Traducteur, qui a publié sa Traduction à Paris en 1724 ; et on les a toutes distinguées en deux manieres différentes :

car d'un coté, celles de GROTIUS sont marquées par des chiffres, celles du Traducteur de cette Edition par des Astérisques, et celles du Traducteur de Paris par des lettres : d'autre côté, on n'a rien mis à la fin de celles du

premier, au lieu qu'on a mis le mot TRAD. à la fin de celles du second, et les mots TRAD. DE PAR. à la fin de celles du troisième ; ainsi on ne sauroit prendre les unes pour les autres. Il est bon d'observer ici, en passant, qu'on n'a emprunté du Traducteur de Paris que ses Notes historiques, et qu'on a laissé à l'écart celles d'une autre espèce, n'ayant pas trouvé à propos d'en charger cette Édition. On doit remarquer aussi, que notre Traducteur n'a pris des Notes et des Citations de GROTIUS, que celles qui lui ont paru curieuses et de quelque importance, et qu'il en a omis quantité d'autres qu'il a cru inutiles ou indifférentes pour les Lecteurs ; comme, par exemple, les Citations du Talmud, des Livres des Rabbins, de l'Alcoran etc. À l'égard des Notes qu'il a pris la peine de traduire, il a tâché de leur donner plus de force et de clarté qu'elles n'en ont dans l'Original, tantôt en les abregeant, tantôt en les paraphrasant un peu, tantôt en y faisant quelques remarques etc. et c'est de quoi on doit lui tenir compte.

4. Enfin on a enrichi cette nouvelle Édition de deux Dissertations de l'illustre Monsieur LE CLERC ; qu'il avoit ajoutées aux dernières Éditions de l'Original, et qu'on a traduites en faveur de ceux qui n'entendent pas le Latin. Ces deux Pièces ont un si grand rapport avec la matière qui fait le sujet de ce Traité, qu'on peut dire qu'elles en sont autant de dépendances, et une espèce de suite assez naturelle. Monsieur LE CLERC est d'ailleurs si connu dans la République des Lettres, par tant de beaux et savans Ouvrages, que le nommer simplement, c'est faire son Éloge ; et c'est aussi pour cette raison qu'on n'entreprendra pas de s'étendre ici sur ses louanges, d'autant plus qu'on se sent fort incapable de le louer dignement. On se contentera donc de dire, qu'on ne doute pas que tout le monde ne lise avec plaisir les deux Dissertations dont il s'agit, lorsqu'on saura que ce Savant du premier ordre en est l'auteur.

En voilà assez pour faire juger que cette dernière Édition l'emporte de beaucoup, à plusieurs égards, sur la précédente. Ainsi l'on se flate qu'elle sera d'autant plus favorablement reçue du Public, et que le Libraire n'aura pas sujet de se repentir de l'avoir publiée.

DISCOURS DU TRADUCTEUR.

Où l'on fait voir la nécessité qu'il y a d'étudier les fondemens de la Religion : où l'on tâche de diminuer le scandale de la voir combatue par les Libertins tant de moeurs que de créance : et où l'on rend compte de la conduite qu'on a tenue dans cette Traduction.

Il n'est rien de si commun ni de si blâmable tout ensemble, que le peu d'aplication des Chrétiens à examiner les véritables fondemens de leur Religion ; et que cette espèce de bonne foi mal-entendue avec laquelle ils continuent de croire des véritez, qu'ils ont embrassées avant que de savoir pourquoi ils les embrassoient. Si l'on y prend garde, on verra que l'un des derniers principes sur quoi repose leur persuasion, est à peu près le même que celui qui sert d'apui à toutes les fausses Religions, et qui est la source de la plûpart des erreurs, même de simple spéculation. Voici ce principe, Mes Ancêtres ont été dans cette créance : Or ils étaient trop habiles pour se tromper, et trop sincères pour se vouloir tromper les uns les autres successivement : Donc j'ai raison de recevoir cette créance et d'y persévérer. Ce raisonnement fait pitié, je l'avoue, lors qu'il est développé : et tel qui en sent la prétendue force, tant qu'il demeure dans les replis du coeur, et dans le rang des idées confuses, n'a garde de le reconnoître, lors qu'on le tire de là pour le mettre en son jour. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a rien de si ordinaire ; qu'on le rencontre en toutes sortes d'hommes, et sur toutes sortes de sujets, et qu'il est particulièrement assez commun en matière de Religion.

Remarquons cependant, à l'honneur de ceux qui font profession du Christianisme le plus épuré, que quoi qu'ils ne soient pas exempts de cette foiblesse, lors qu'ils s'agit de la vérité de la Religion Chrétienne en général, ils prennent un soin extrême de l'éviter par rapport au Christianisme Réformé. Rien n'est plus édifiant que de voir parmi eux les enfans croître en la connoissance de leur Religion, à mesure qu'ils croissent en âge, et parvenir avec le tems à une certaine maturité, qui les rend capables de soutenir leur créance contre les Docteurs du Parti contraire.

Mais il faut reconnoître de bonne foi qu'ils ne font en cela que la moitié de leur tâche, et qu'en s'accoutumant à supposer la divinité des Livres dont ils se servent si bien contre les Communions ennemies de celle où ils sont nez, ils s'accoutument aussi à négliger de connoître les preuves de cette divinité. La raison de cette négligence est claire. Si la Providence eût permis qu'il y eût des Sociétez de Libertins et d'Athées, distinctes des Sociétez Chrétiennes, il est certain que l'opposition auroit produit à cet égard son éfet ordinaire. Le besoin où chaque Chrétien auroit été de trouver des armes, tant pour ataquier que pour se défendre, lui en eût bien tôt fait chercher. Mais dans l'état où sont les choses, la timidité qu'inspirent des sentimens qui choquent la créance universelle, et appuyée même du bras séculier, oblige les ennemis de nos Véritez à se cacher sous le voile de la profession du Christianisme. Si quelquefois ils se produisent, ils le font ou avec si peu de ménagement, et une si grande éfronterie, qu'il ne paroissent pas même vouloir faire des Sectateurs ; ou d'une manière si circonspecte et si mistérieuse, que le commun des Chrétiens ne les comprend pas, ou n'opose à leur témérité, dés qu'ils viennent à l'apercevoir, que l'horreur et le mépris.

S'il a plu à Dieu de ne nous pas mettre tout à fait dans cette triste nécessité de nous atacher à l'étude des principes du Christianisme, il en naît d'ailleurs une si pressante de la nature même de la Religion, de la conduite de Dieu dans la Révélation, et des inconvéniens dont l'ignorance de ces principes pourroit être suivie, qu'il est étrange qu'on ne sente pas cette nécessité, ou qu'on la sente si inutilement.

La Religion étant la chose du monde la plus conforme à la droite Raison, il est juste aussi de la croire sur des principes raisonnables. De plus, c'est très-mal répondre aux soins que la Sagesse divine a pris d'y répandre tant de lumière, de ménager avec tant d'art les degrez de la Révélation, que les premiers conduisent aux derniers, et les prouvent invinciblement : de déployer si à propos la force du pouvoir divin pour en autoriser les premiers Ministres ; de fournir, en un mot, tout ce qui pouvoit affermir la créance que c'est Dieu même qui parle : C'est, dis-je, très-mal répondre à ces soins si dignes de Dieu que de ne faire que peu ou point d'attention à ces illustres caractères de sa Parole, de n'en pas pénétrer le but, et de ne pas travailler à les munir contre les exceptions de l'Impiété.

En vérité, l'on a de la peine à comprendre que l'esprit de l'homme, toujours inquiet, jusques dans les moindres choses, toujours curieux pour les grandes, toujours en défiance contre les nouveautez, surtout si elles lui imposent quelque joug, demeure néanmoins dans une si grande indolence à l'égard des vérités de la Religion. Cet esprit qui, lors qu'il agit avec quelque raison, ne se soumet jamais à une autorité gênante, et ne se laisse jamais éfrayer par de grandes menaces ni flatter d'espérances un peu extraordinaires, sans en avoir quelque motif : Cet esprit ne se demandera-t-il pas enfin à lui-même, mais qui m'a soumis aux Loix de cette Religion que je professe ? N'aurois-je point cru un peu trop légèrement ceux de qui je la tiens ? Quelle certitude ai-je que ses menaces ne sont pas vaines ? Qui me sera garand de l'accomplissement de ses promesses ?

Il le fait sans doute, dira-t'on, et il s'est bien tôt répondu, que sa soumission, ses craintes, et ses espérances sont fondées sur l'autorité de Dieu qui lui en révèle les objets. J'avoue que cette raison est bonne, mais ce n'est pas proprement une dernière raison. Qu'on presse ce Chrétien, et qu'on lui demande les preuves en vertu desquelles il se persuade que Dieu est l'auteur de cette Révélation, on verra qu'il les ignore, ou qu'il ne les connoit que très-imparfaitement.

Distinguons pourtant ici deux sortes de preuves. Les unes consistent, dans des raisonnemens qui vont à établir la certitude des principaux Faits que l'Écriture contient ; dans l'harmonie des deux parties de la Révélation : dans le juste et précis accomplissement des Oracles qu'elle renferme ; dans la qualité des premiers témoins des événemens miraculeux qui y sont rapportez. Les autres se tirent de diverses réflexions, sur la simplicité du stile, jointe à une majesté qui n'a rien d'humain ; sur la sublimité des Dogmes ; sur l'excellence de la Morale, et sur le rapport de toutes les parties de la Révélation à tous les besoins de la conscience. Les unes et les autres peuvent être un sujet de raisonnement, et devenir, étant bien éclaircies, des motifs de conviction par rapport aux Incrédules mêmes. Cependant il est certain que les dernières ont ces deux caractères particuliers, I. Qu'elles sont encore plus l'objet du sentiment que celui de la réflexion et du discours, et que toute divine qu'est leur force, il est bien difficile de la faire passer dans les coeurs qui n'ont point encore été ébranlez par les premières,

2. Que ce sont elles, pourtant qui font le véritable fidèle, et qui le distinguent le mieux de ceux qui n'ont qu'une foi stérile, froide, et purement historique.

Cela posé, j'avoue que dans ceux qui sont véritablement persuadez de la Religion, cette persuasion ne naît pas seulement de ce préjugé dont j'ai parlé dès l'entrée, et qu'elle vient aussi de cette dernière sorte de preuves, que j'appelle preuves de sentiment. Mais, après tout, cela ne suffit pas. Outre qu'elles ne sont pas assez sûres, lors qu'on ne veut que les sentir, et qu'on ne tâche pas à les approfondir par le secours de la réflexion, on demeure toujours par là dans une ignorance assez honteuse des preuves de la première espèce, et l'on néglige d'acquiescer des connoissances utiles, capables de fortifier la foi, et d'affermir même les preuves de sentiment. De plus, où en seroit-on avec celles-ci, au cas que Dieu présentât quelque occasion de défendre la Religion, ou de combattre l'Incrédulité ? On rougiroit assurément d'en être réduit à dire, Quoi qu'il en soit, je sens qu'il faut que cela soit ainsi. Je ne puis pas bien vous développer pourquoi ma Religion me semble vraie. Mais j'en suis si pleinement convaincu, que je suis prêt à répandre mon sang plutôt que d'y renoncer. Cela ne ressembleroit-il pas assez à ce je ne sais quoi dont on a tant parlé, et par lequel un bel Esprit de ce tems a très-sérieusement prétendu définir la grace ?

Ce n'est pas là le seul mauvais effet de cette demi-science des principes de la Religion. On pourroit soutenir, sans donner dans le Paradoxe, qu'elle est capable de répandre sur la pratique même, d'assez mauvaises influences : ou que du moins, une connoissance entière des preuves ne peut qu'y en répandre de très-heureuses. Que de Chrétien à Chrétien on entasse controverses sur controverses, quel sera l'effet de toutes ces peines ? Ordinairement plus de fermeté dans la Communion particulière où l'on est né, mais souvent plus d'animosité contre ceux qu'on regarde comme errans, et plus de présomption de sa propre capacité. Pour la sanctification, il ne paroît pas que cela contribue fort à l'avancer. Mais que par une méditation sérieuse on entre dans l'étude de la vérité de l'Écriture, et des raisons qui la prouvent, quel sera le fruit de ce travail ?

Une persuasion plus vive et plus forte que c'est Dieu qui y parle : que par conséquent rien n'est plus certain que les promesses et les menaces qui y sont faites, rien plus auguste et plus inviolable que les Loix qui y sont prescrites. Et n'est-ce pas là le premier et le plus universel Principe de la Morale, et celui dont l'afoiblissement est le plus propre à ralentir l'Homme, et à le jeter dans la négligence et dans le relâchement ?

Enfin, la foi du commun des Fidèles, qui roule sur un certain sentiment, raisonnable à la vérité, mais un peu confus, est de tems en tems sujette à des ébranlemens qui naissent, ou de la trop grande sublimité et de la spiritualité de son objet ; ou de l'inconstance naturelle à l'ame, qui a beaucoup de peine à se tenir sur un certain point fixe ; ou de quelque persécution, qui ne porteroit peut-être pas le Chrétien à embrasser les opinions de ses Persécuteurs, mais qui faisant prévaloir le sentiment vif et distinct des peines ou des récompenses sur le sentiment confus de la vérité du Christianisme, pourroit bien le porter à ne plus rien croire du tout. Il faut avouer qu'en ces trois cas-là, le sentiment peut souffrir de grandes défaillances, et que le moyen le plus sûr de le réveiller, c'est d'appeler à son secours ces autres preuves de réflexion et de raisonnement. Ce sont elles qui ont établi la Religion Judaïque. C'est par elles que le Christianisme s'est produit pour la première fois dans Jérusalem, et s'est répandu de là dans tout l'Univers. C'est donc à elles à le défendre dans le coeur des Fidèles, lors qu'il y est combattu ou par leur foiblesse, ou par leur inconstance, ou par la malice des hommes.

Il n'est pas difficile de voir où tendent ces réflexions, C'est d'un côté, à exciter puissamment les Chrétiens à une étude si nécessaire et si négligée, et à leur faire naître l'envie d'être aussi raisonnables dans la chose du monde la plus importante, qu'ils le sont dans les plus indifférentes et les plus communes. Mais d'autre côté, elles nous mènent à rendre justice à ceux qui nous ayant prévenu dans cette étude, nous ont bien voulu faire part de leurs lumières ; à les écouter favorablement, et à profiter de leurs travaux.

Et que l'on ne craigne pas de s'engager par là dans une trop longue étude. Jamais sujet aussi digne d'être traité n'exerça moins l'esprit des Savans. Le dénombrement des Livres qui ont été faits sur cette matière, ne seroit pas fort difficile à faire ; et à peine notre Langue, si fertile en productions

d'esprit et de science, en fournit—elle cinq ou six. Cette stérilité peut venir de deux principes tout opposez ; ou d'une crainte scrupuleuse de donner prise à l'Incrédulité, en montrant à nud les fondemens de la Religion ; ou, ce qui arrive plus souvent, d'une si grande confiance sur l'évidence de ses preuves, que l'on ait cru que l'industrie n'y pouvoit rien ajouter : sentimens presque également faux et excessifs.

Quoi qu'il en soit, l'Eglise semble n'avoir pris cette matiere à coeur, que quand ses Ennemis l'y ont forcée. Lors que le Christianisme, parfaitement établi sur les ruines de la Religion Payenne, n'eut plus d'ennemis à combatre, on vit tout d'un coup cesser ces disputes, ces Apologies, et tels autres Écrits que l'Eglise naissante et persécutée avoit mis en usage avec tant de succès. Délivrée de ces Ennemis, il lui en naquit d'autres de son propre sein. La corruption des moeurs, l'obscurcissement des Véritez, l'introduction des erreurs lui furent, et lui ont toujours été depuis cela, une matiere de combats et de triomphes. Trop heureuse, au milieu de ces désordres, si elle se fût souvenue de n'employer contre ses Enfans révoltez, que les mêmes armes dont elle s'étoit servie jusques là contre ses Ennemis ; et si, par une funeste imitation de la fureur des Payens, elle n'eût pas joint aux voyes de raisonnement et de discussion, ces mêmes voyes de fait qu'elle avoit si hautement désaprouvées, et dont elle avoit si bien fait voir l'injustice !

Il ne faut pas douter que dans ce progrès de corruption et d'erreurs, la malice du coeur n'en ait souvent précipité plusieurs dans le Libertinage et dans l'Athéisme. Mais on peut dire que c'étoit plutôt un libertinage de moeurs que de créance, ou du moins d'une créance qui cherchât des raisons pour s'apuyer. Il y avoit sans doute beaucoup de ces Insensez, qui disent en leur coeur, Il n'y a point de Dieu : mais il ne paroît pas qu'il y en eût beaucoup qui le dissent dans leur esprit. La dépravation ordinaire du coeur ne va pas là. Pour franchir ce pas, il faut un degré de malice qui n'appartient pas à tous les siècles, il faut un certain tour et une certaine mesure d'esprit assez extraordinaires. Lors qu'il s'agit d'ataquer des Véritez ou obscures, ou peu importantes, et ausquelles personne ne prend intérêt, il n'est besoin pour y réussir, que d'un degré fort médiocre d'esprit et de hardiesse. Mais il faut beaucoup de l'un et de l'autre, pour entreprendre de ruiner dans son coeur, et dans celui des autres hommes, des sentimens et des notions, que

la Nature, que la Conscience, que le consentement des Peuples, qu'une Religion enfin aussi ancienne que le Monde, établissent unanimement ; ou pour tâcher de détruire une Religion, qui, outre ces apuis généraux, en a d'autres qui lui sont particuliers, et qui sont si fermes que ni la fureur ni l'artifice, n'ont fait après mille efforts, que les rendre encore plus inébranlables.

De si étranges excès sembloient donc être réservés à nôtre siècle : siècle dont on ne sauroit dire ni trop de bien ni trop de mal. En éfet il n'est pas facile de déterminer s'il a fait plus de progrès dans les choses qui perfectionnent l'esprit, que dans celles qui le corrompent. Toutes les Sciences et tous les Arts semblent avoir pris une nouvelle face. La seule Religion Chrétienne y a perdu. Ses divisions intérieures, et les atakes secrettes de plusieurs Esprits, beaux et heureux à l'égard d'autres objets, mais gâtez et perdus par rapport à la Religion, ont bien balancé les conquêtes qu'elle a pu faire, soit dans l'Orient ; soit dans l'Occident. Il étoit donc juste qu'à mesure que les Ennemis paroissent, il parût aussi des Défendeurs, et que l'on n'abandonnât pas les foibles à ce sentiment confus, si peu capable de tenir contre l'artifice d'un Sophisme manié par des mains adroites. Il étoit même de la charité qu'on travaillât à ramener ces esprits égarez, et à leur rendre aimable une Religion qu'ils ne combattent, que parce qu'ils ne la connoissent pas.

C'a été l'une des vues de l'Illustre GROTIUS, dont le nom exciteroit la plus parfaite admiration qu'on puisse concevoir pour un homme, s'il ne réveilloit pas en même tems le souvenir de ses dernières foiblesses.

Je ne m'étendrai pas sur le mérite de son Ouvrage. Ce seroit avoir mauvaise opinion du goût du Siécle, que de croire que 50 ou 60 ans eussent encore laissé quelque chose à ajoûter à sa réputation. Elle est si bien établie, que l'on peut hardiment dire du bien de ce Livre sans craindre d'exposer son jugement, et qu'on ne peut en parler foiblement sans se faire tort à soi-même.

Il me sufira de remarquer, qu'à peine une si belle matière pouvoit-elle tomber en de meilleures mains. Rien n'est plus satisfaisant à un coeur plein d'amour pour nôtre sainte Religion, que de la voir défendre par un homme en qui toutes les Sciences humaines se trouvent réunies dans le plus haut degré. On a beau faire, on ne se défera jamais entièrement du préjugé que

forment, pour ou contre de certains sentimens, l'habileté et le mérite de ceux qui les soutiennent ou qui les combattent. Il est vrai que la Religion Chrétienne est en un sens la Religion des simples, des humbles, des enfans, et des pauvres en esprit. Mais il n'est pas moins vrai, que c'est aussi la Religion des prudens, des sages, et des parfaits. Il n'y auroit donc rien de plus capable d'ébranler la Foi, que de voir que dans ce double ordre de Savans et de Simples, où l'on peut ranger tous les hommes, le Christianisme n'eût en partage que ces derniers, et fût ou négligé ou rejeté par les autres. Ainsi c'est par une conduite infiniment sage, que la Providence attire dans le parti de la Religion ces deux sortes de personnes indifféremment ; et que pendant que ces bienheureux Simples lui rendent témoignage par la sainteté de leur vie, et quelquefois par leur sang, cette même Providence suscite de tems en tems des personnes éclairées, des scribes bien appris, qui tirant du trésor de leur coeur des choses anciennes et nouvelles la défendent par la voye de la méthode et du raisonnement. Il semble qu'en Grotius, la Philosophie et l'érudition fassent hommage à nos Véritez, qu'elles les vangent de l'insolence et du mépris où l'abus de ces Sciences—là les expose quelquefois, et qu'elles servent même à établir le Christianisme.

L'érudition sur tout est une des parties les plus nécessaires à un Apologiste de la Religion Chrétienne. S'il ne falloit que la prouver positivement, le seul bon sens fourniroit pour cela des secours suffisans. Mais il faut outre cela répondre aux objections, qui sont les seules preuves des plus dangereux mêmes de nos Adversaires. Il faut abatre les fausses Religions, et faire de leurs ruïnes un trophée à la véritable. Or comment y réussir que par la connoissance de plusieurs Langues, par la lecture des Auteurs des autres Religions, par une Critique tant sacrée que profane, et par une vaste Littérature ?

Ce n'est pas qu'entre les preuves positives mêmes de la Religion, ce siècle n'en ait produit une, dont Grotius a presque donné l'ouverture, et qui a reçu sa dernière perfection par les recherches utiles et laborieuses de M. Bochart et de M. Huet. Je parle de ces conformitez entre les Auteurs sacrez et les Auteurs profanes, et entre la Religion des uns et la Religion des autres : conformitez qui vont à l'avantage du Judaïsme ancien et du Christianisme, puis qu'elles tendent à faire regarder nos Livres sacrez

comme un Original, dont les autres n'ont été que des copies ; et par conséquent, comme ayant le privilège de l'Antiquité, qui étant bien entendue, fait un argument très-solide.

Qui ne sera surpris de voir qu'après tant de preuves de toutes les espèces, qui chacune en particulier ont beaucoup de solidité, mais qui réunies avec art, comme elles le sont dans ce Traité, forment une démonstration invincible, la Religion Chrétienne rencontre encore de l'opposition en ceux qui étant nez dans son sein, sont assez téméraires pour oser la rejeter ? Qu'il me soit permis de m'arrêter un peu à en découvrir les raisons.

Ces Ennemis domestiques sont de deux sortes, les Mondains et les Philosophes. Les uns l'attaquent par une suite du dérèglement de leur coeur, et les autres par le dérèglement de leur esprit.

L'opposition des premiers ne doit pas nous étonner. Leur conduite publioit déjà si hautement le mépris qu'ils font de la Religion, que la hardiesse qu'ils ont de le découvrir par leurs discours, n'a rien qui doive nous surprendre. De plus, il faut, si je puis m'exprimer ainsi, un sixième sens, un coeur libre et dégagé de préjugés charnels, pour être frappé de nos Vérités ; et ils ne l'ont pas. Fascinez des avantages de la vie, pénétrez de ses douceurs criminelles, incommodez d'ailleurs du souvenir d'une Divinité, à qui ils sentent qu'ils feroient nécessairement odieux, quelle merveille qu'ils ne comprennent rien à tout ce que la Religion nous enseigne d'une autre sorte de vie, et d'une autre espèce de douceurs, et qu'ils se tiennent en garde contre la créance d'un Dieu, qui ne pourrait être qu'irrité de leurs désordres ! Quelle merveille qu'ils prennent les devans, et que, pour me servir de l'expression d'un homme de ce caractère, ils tuent leur conscience, de peur que leur conscience ne les tue ! Une opposition à nos Vérités, qui naît de ces honteuses sources, leur fait aussi peu de tort, que la profession de les croire, jointe à de pareils dérèglemens, leur feroit peu d'honneur. Je suis plus indigne de voir un Fourbe conserver des égards pour la Religion au milieu de ses plus grands excès, que je ne le suis de voir cette union, toute triste qu'elle est, entre les sentimens et la pratique, en ceux dont nous parlons à cette heure.

Si leur opposition ne nous surprend point, nous ne devons pas non plus nous étonner que leur opiniâtreté soit à l'épreuve des argumens les plus propres à les convaincre de la vérité de la Religion. Il y en a deux principales

raisons, l'une de la part de Dieu, l'autre de la part de la disposition de leur coeur. Ils ont étouffé toutes les lumières qui pouvoient les tirer de leur déplorable état, à son tour Dieu les abandonne à leurs ténèbres. Ils lui ont dit librement et de sens froid, Retire toi de nous, nous ne voulons point de la science de tes voyes : Dieu ne trouve pas à propos de se rapprocher d'eux, et il les laisse dans cette funeste indépendance. Il n'est rien de plus juste. Si sa bonté fait quelquefois des exceptions à cette conduite ordinaire de sa Justice, elles sont rares ; quoi qu'elles le soient beaucoup moins que celles dont il use en faveur de la seconde sorte d'Ennemis, dont nous parlerons tout à l'heure.

La disposition du coeur fait le second obstacle au retour de ces malheureux dans le bon chemin. Je l'ai touchée dans le premier des 2. articles précédens, et je n'y reviendrai pas.

Je viens à la seconde espèce d'Ennemis de la Religion. Il n'est pas aussi de se délivrer de l'embaras où jette la conduite de ces gens-là. Dans le fond, soit par tempérament, soit par point d'honneur, soit par je ne sai quelle idée de vertu Payenne ; toujourns est-il certain qu'il y en a parmi eux qui sont assez exemts des plus honteux excès du libertinage, et dont les occupations vont moins à satisfaire des passions criminelles, qu'à cultiver et à polir leur esprit. D'où peut donc venir leur éloignement pour la Religion ? Pourquoi n'ouvrent-ils pas les yeux à l'évidence, et à la solidité des preuves du Christianisme ? Pourquoi ne les ouvrent-ils pas du moins aux risques éfroyables de parti qu'ils ont embrassé ? Que devient cette prudence qu'on voit régner dans toute leur conduite, qui leur fait manier si adroitement les affaires les plus difficiles, et qui les guide si bien dans les diférens embaras de la vie ?

L'Écriture ; qui a prévu ce scandale, n'a pas manqué de le lever, et de prévenir ses éfets dans les esprits foibles. Elle le fait par les dispositions qu'elle demande à ceux qu'elle veut instruire, c'est l'humilité, c'est la conviction de leur ignorance. Elle le fait par un aveu sincère que les véritez qu'elle enseigne, ne sont pas pour les sages et pour les entendus. Elle va plus loin. Elle déclare formellement qu'elle a pour but de choquer leur Sagesse Philosophique et terrestre, et de l'abolir ; pour y en substituer une autre toute diférente.

Apliquons à nôtre tems ces déclarations de l'Écriture, qui nous ouvrent les

deux grandes sources de l'Incrédulité.

Il est aisé de voir qu'il y a deux obstacles principaux à la conversion des Esprits forts, 1. leur orgueil, 2. le goût qu'ils ont pris aux idées métaphysiques et de simple spéculation.

Par l'orgueil je n'entens pas proprement cette fierté ridicule et choquante, qui est si odieuse à toutes sortes de gens ; ni même cette enflure de coeur par laquelle nous grossissons nous-mêmes à nos yeux tout ce que nous avons de mérite vrai ou faux ; ni cette secrète avidité de louanges et d'aprobations, comme d'autant de témoins que nous ne nous trompons point dans le jugement avantageux que nous faisons de nous-mêmes. J'entens une espèce d'orgueil raffiné et spirituel, qui rend l'esprit indocile et intraitable, arrêté dans ses vûes, plein d'amour pour ses découvertes, mais sur tout, incapable d'admettre ce qu'il ne comprend pas jusqu'à la dernière précision. Il n'y a presque rien, dans la Nature qui ne mette cette sorte d'orgueil à la gêne, et qui ne donne aux Esprits les plus roides et les plus indomtables, des leçons d'humilité. Mais malheureusement cette docilité forcée où les réduit l'obscurité des Véritez naturelles, ne les dispose guère à quelque humiliation à l'égard des Véritez révélées. On les voit malgré cela apporter à leur lecture tout le faste et toute la présomption, que pourroit leur donner la connoissance des secrets les plus impénétrables de la Nature. Par là nos Véritez deviennent leur grande pierre d'achopement. Car enfin ce ne sont pas proprement les Miracles, ni la beauté de la Morale, considérée spéculativement, qui les rebutent et qui les choquent. Ils ne sont pour la plûpart, ni si ignorans que de ne pas savoir que la Puissance qui a formé l'Univers, et qui en a établi les Loix, est assez forte et assez libre pour les pouvoir violer, ni si corrompus que de ne pas sentir la perfection et la pureté de nos Régles sacrées. On peut croire que jusques-là ils prendroient patience. Mais dès que la Révélation prend pié là-dessus pour captiver leur Raison à des choses qui la surpassent, ils reculent et aiment mieux se défier de ce qu'ils avoient pu recevoir, que de se charger l'esprit de choses embarrassantes, obscures, et dont on leur déclare qu'ils ne doivent pas espérer une parfaite intelligence. Alors sans doute retournant sur leurs pas, ils cherchent après coup des raisons de douter de la solidité des preuves, dont ils n'avoient pas été choquez, tant qu'elles laissoient à leur esprit toute sa liberté et toute son élévation.

Ne pourrions–nous pas remarquer ici, sans trop nous écarter, que c'est–là aussi l'esprit régnant de celle d'entre toutes les Sectes du Christianisme, qui mérite le moins de porter ce nom ? Un homme de qualité assez connu par ses Emplois disoit librement, que s'il avoit à embrasser le Christianisme (admirable expression pour un homme né Chrétien) il se rangeroit de ce parti. On a sans doute beaucoup d'obligation à ceux de cette Secte de la peine qu'ils se sont donnée pour aplanir la Religion Chrétienne, et pour en faire une Religion toute unie, toute naturelle, et accessible à toute sorte d'esprits. Après cela n'ont–ils pas de quoi nous insulter sur ces obstacles insurmontables, que nos Dogmes, pleins de mystères et d'obscurité, mettent à la conversion des Incrédules ? Mais plutôt, ne pouvons–nous pas leur dire ici, que leur conduite si semblable à celle de ces nouveaux Apôtres, qui dérobent à la vue des Idolâtres l'Image choquante de Jésus–Christ crucifié, pour ne leur présenter que celle de Jésus–Christ glorieux, ne ressemble guère à cette généreuse liberté de S. Paul ; qui pour établir la Sagesse Chrétienne, ne l'accomode pas à la Sagesse du siècle, mais détruit de plein pié celle–ci par la première.

Je pose pour féconde raison de l'obstination des Philosophes Déistes ou Athées, et de leur peu de sensibilité tant pour la Religion que pour ses preuves, un certain esprit nourri d'abstractions et de spéculations ; qui n'en trouvant d'un côté dans la Théologie Scholastique que de sèches et de dégoûtantes, et n'en trouvant point du tout dans la Religion prise dans sa véritable nature, tiennent cette espèce de Vérités pratiques extrêmement au dessous d'eux, et tâchent de se dédommager dans les idées de la Métaphysique, de la perte volontaire qu'ils font de celles de la Religion. Ils s'y font d'autant plus aisément, qu'ils ne prennent pas le change à tous égards, qu'ils rencontrent vérité pour vérité, qu'ils y gagnent même en un sens ; puis que pour des connoissances qui les confondroient presque avec le reste des hommes, ils en trouvent d'autres qui leur donnent un beau rang dans le monde savant, et dont l'aquisition les remplit de cette joye, qui accompagne toujours la Vérité lors qu'elle paroît après s'être fait quelque tems chercher. Après tout, comment ne se borneroient–ils pas là, et ne se contenteroient–ils pas de ces choses si propres à les flater ?

Comment au milieu des heureux efforts de leur esprit, et des acclamations de tous les Savans, sentiroient-ils le besoin que l'Homme a de la Religion ; puis qu'entre ceux-mêmes qui font une profession sincère de la Religion Chrétienne, il s'en trouve, qui lors qu'ils ont aquis, dans l'étude de ses Véritez, quelques lumières un peu distinguées, ont tant de peine à en tirer de nouveaux motifs de sainteté, et s'en tiennent si aisément à ces secrets applaudissemens qui sont tous sur le compte de l'Homme, et où Dieu n'a point de part. Tant il est vrai que les choses les plus excellentes, et les plus propres à nous rendre heureux, perdent toute leur efficacité, dès qu'une fois l'esprit s'en est emparé au préjudice du coeur.

Je reviens à ce que j'ai posé d'abord : c'est que la Religion n'ayant aucuns charmes pour des Esprits acoutumez à une autre sorte de nourriture, ils se laissent aller peu à peu à la mépriser. S'il arrive donc qu'une nouvelle lumière vienne fraper leurs yeux à l'avantage de la Religion, ils aiment mieux y répandre des ténèbres, que de s'y laisser conduire ; puis qu'aussi bien elle ne les conduiroit qu'à des choses désolantes pour eux, en les obligeant à perdre la haute idée qu'ils avoient de leur Science, et en leur faisant voir dans quel abîme ils se sont précipitez, si la Religion est véritable, et quelle est l'horreur des mépris outrageans qu'ils ont eu jusques-là pour elle.

Mais, dira-t-on toujours, d'où leur vient cette régularité de vie et cette belle Morale qu'ils savent si bien débiter et dont on aperçoit quelques traits dans leur conduite : et pourquoi ne les dispose-t-elle pas à embrasser la Religion, dont le grand but est de corriger l'Homme et de lui inspirer la vertu ?

Je répons premièrement, que cette Morale, toute brillante qu'elle est, n'est par rapport à la véritable Morale, que ce que les premières lueurs de l'Aurore sont à l'égard de l'éclat du Soleil en plein midi : elle est si aisée et si douce, cette Morale, que les Idolâtres mêmes, pour qui ceux dont nous parlons doivent avoir un souverain mépris, l'ont poussée tout aussi loin qu'eux. Aimer Dieu de tout son coeur, se sentir porter pour ses intérêts et pour ceux du Prochain par une véritable sensibilité ; s'humilier du fond de l'ame, même auprès des hommes ; avoir pour soi un mépris sincère : voilà les grands Préceptes du Christianisme. Et c'est ce qui ne se trouvera jamais, ni dans les Athées, puis qu'ils s'en moquent, ni dans les Déistes, puis qu'ils

se contentent de certaines Régles commodes, qui laissent l'amour propre dans son entier.

Je dis en second lieu, que quand même ce qu'ils ont de bon pourroit les disposer à recevoir la Religion, ce qui leur manque à cet égard est encore plus capable de les en éloigner. Qui sait si par de certains retours ordinaires à l'Homme, qui n'est jamais dans un parfait repos sur ses principes, mais ordinaires sur tout à ceux en qui la conscience n'est pas entièrement morte, ils n'entrent pas quelquefois en défiance de leurs sentimens et de leur témérité ? Qui sait si alors ils ne repassent pas avec exactitude ces Vérités ; qu'ils avoient rejetées, et leurs preuves qu'ils n'avoient pû goûter ? Qui sait si dans cette revue ils ne pourroient pas bien passer à la Religion ses obscuritez, ses Mystères, ses Miracles, la beauté même et l'austérité de sa Morale, considérée en général comme preuve, si elle n'exigeoit pas d'eux des devoirs contre lesquels ils se sont fortifiéz le coeur par un long endurcissement, et dont ils se sont rendu la pratique comme impossible ? Qui sait enfin, si alors désespérant de pouvoir y fléchir leur coeur, et apaiser par de véritables regrets la Divinité outragée, ce désespoir ne les replonge pas plus avant que jamais, dans leurs premiers égaremens ?

Toutes ces considérations ne seront peut-être pas inutiles, pour diminuer le scandale que pourroit donner aux véritables Chrétiens l'opiniâtreté de tant d'Esprits éclairés, qui marquent si peu de soumission et si peu d'amour pour une Religion, que mille preuves convaincantes devroient leur faire recevoir.

Avant que de finir, je dois me justifier sur deux Points. 1. Sur ce que ce Livre aiant déjà paru en François, il semble que je me sois donné une peine assez inutile. 2. Sur la conduite un peu libre que j'ai tenue dans cette Traduction.

A l'égard du 1. j'avouerai franchement que j'avois déjà commencé ma Traduction, avant que de savoir qu'il y en eût une. Je l'appris quelque tems après ; et j'appris aussi que cette Traduction étoit assez bonne, quoi qu'elle n'aprouchât pas de celles des Giri et des Ablancourt. Sur cela je fis réflexion que peut-être le Traducteur s'étoit un peu asservi à l'Original ; que peut-être voulant en conserver le suc et la force, il en avoit un peu conservé la dureté ; que depuis ce tems-là, nôtre Langue avoit assez considérablement changé, soit pour la pureté des termes et des expressions,

soit à l'égard de la clarté du stile, pour donner aux esprits médiocres d'à présent quelque avantage à cet égard sur les meilleurs de ce tems-là ; qu'enfin la facilité d'avoir une Traduction passablement bonne donneroit à la mienne quelque avantage sur l'autre, qui est extrêmement rare.

Pour ce qui est des libertez que je me suis données, elles regardent ou le stile, ou les choses mêmes.

Le stile de Grotius, comme on le sait, est serré et concis. Ce caractère, qui trouve de grands modèles dans la Langue dont cet Auteur s'est servi, et qui semble avoir cet avantage, de retrancher toutes les superfluitez fastueuses du Langage des Orateurs, pour présenter à l'esprit plus de choses que de mots : ce caractère, dis-je, n'a pu jusqu'ici gagner le dessus en nôtre Langue. Si d'un côté elle ne donne pas dans les prolixitez et les détours du Langage oratoire, elle se fait d'ailleurs un scrupule d'abandonner cette clarté et cette douceur, qui l'ont jusqu'ici distinguée des autres Langues. Et pour le dire ici par une espèce de digression, ce caractère n'est-il pas infiniment plus raisonnable que l'autre ? A quoi bon ce ménagement mystérieux par lequel on ne se montre qu'à demi, lors qu'on peut sans honte se montrer tout entier ? A quoi bon cette épargne de termes et d'expressions, lors que ceux à qui vous parlez ne vous peuvent entendre qu'en suppléant à peu près ce que vous avez supprimé ? A quoi bon enfin cette sécheresse et cette dureté dans des matières qui occupent assez l'esprit par elles-mêmes, sans emprunter le secours du stile obscur et serré, pour mériter quelque application ?

Encore une fois, je ne prétens pas blâmer absolument les manières de Grotius. Il a ses modèles, qui font encore aujourd'hui les délices des Savans. Outre cela il est certain qu'il est bien difficile de vaincre son naturel, et de sortir de son caractère. Si ce naturel n'a pu le porter à la dernière clarté ni dans cet Ouvrage ni dans plusieurs autres, il vaut mieux qu'il s'en soit éloigné par ce stile un peu sec mais savant, que de donner, en s'en rapprochant, dans cette superfluité si rebutante pour ceux qui ne se payent pas de mots. Il est beaucoup plus agréable à un esprit bien fait, d'ajouter que de retrancher, de suivre son Auteur en lecteur attentif et attaché, que de le suivre en Censeur dégoûté par l'abondance incommode de ses expressions. Il est plus agréable de trouver plus qu'on n'atendoit, que de ne trouver presque rien.

C'est dans le dessein de garder le milieu entre ces deux extrémités vicieuses, que je me suis permis de tems en tems de certaines libertés. Ici j'ai développé une pensée ou une preuve que l'Auteur avoit plutôt indiquée que traitée : là j'ai changé son ordre, lors que j'ai cru pouvoir y en substituer un plus clair et plus facile. En un mot, j'ai tâché à me rendre maître de mon Auteur quand je l'ai cru nécessaire pour le plier à nos manières. Mes premières vues ont été de découvrir les pensées et de les exprimer. Mes secondes vûes ont été de les exprimer, comme il l'a fait lui-même. Mais lors que je n'ai pu obéir à cette seconde loi sans tomber dans l'obscurité ou dans la langueur, je m'en suis départi : me tenant néanmoins attaché inviolablement à la 1. de ces deux Loix, qui est de représenter fidèlement les pensées de l'Auteur.

Pour ce qui est des libertés qui regardent les choses mêmes, elles consistent en quelques Additions et quelques Remarques.

Je ne pretens pas exclure Mr. du Plessis Mornai du nombre de ceux qui ont réussi sur la matière.

Je ne dirai là-dessus qu'un mot en général. Il n'est point d'Ouvrage parfait à tous égards, et où une revue exacte faite par d'autres yeux que ceux de l'Auteur, ne puisse découvrir quelque endroit à fortifier, et quelque autre à redresser. Cela arrive sur tout dans les matières qui n'ont pas encore reçu leur dernière perfection. Telle étoit du tems de Grotius celle qu'il traite en ce Livre. C'est presque lui qui a ouvert la carrière ; d'autres y ont heureusement couru sur ses pas. Et je ne sai si l'on ne peut pas dire que M. Abbadie l'a fournie parfaitement, et qu'il s'est rendu pour le moins aussi original que Grotius l'étoit en son tems. Il ne faut donc à présent qu'une capacité médiocre pour apercevoir dans ceux qui ont précédé, certaines choses qui pouvoient être plus éclaircies et mieux prouvées, et d'autres qui ne sont pas dans toute l'exactitude où elles auroient été, si elles fussent nées plus tard.

En particulier, l'on voit en quelques endroits du premier Livre de ce Traité, une certaine teinture de vieille Philosophie qui n'est plus à la mode, depuis que l'on a appris à mieux raisonner, à ne se pas contenter de mots, et à ne rien admettre que de clair et de certain.

Mais ces endroits sont rares, et ils ne préjudicient aucunement au fond du Système de cet Auteur, ni à la force de ses raisons.

Peut-être cependant aurois-je mieux fait de donner l'Auteur tel qu'il est, et de me tenir dans une religieuse retenue. On écoute volontiers ceux qui par leurs longs services ont acquis le droit de parler en maîtres. On souffre qu'ils se mesurent à ceux du premier rang. C'est là le privilège des vétérans dans la République des Lettres. Le partage des nouveaux venus est d'écouter, et de se taire. Et quoi qu'en matière de raisonnement, le bon sens ne reconnoisse ni âge ni sexe, et qu'étant Citoyen né dans cette heureuse République dont nous parlions, il doive jouir de tous ses privilèges : il y a néanmoins en cela, comme en beaucoup d'autres rencontres, de certaines bien-séances qu'on ne peut se dispenser de suivre sans quelque nécessité. Si l'on trouve que j'en aye passé les bornes, je suis tout prêt à rentrer dans le devoir en éfaçant et Additions et Remarques.

Il ne sera pas inutile d'avertir ici le Lecteur, que quoique nôtre Langue n'ait point encore d'orthographe fixe, on on s'est déterminé à retrancher toutes les lettres superflues, afin de mettre ce Livre en état d'être lu commodément de toutes sortes de personnes. Si cette manière d'écrire ne plait pas à tout le monde, du moins elle a cet avantage par dessus les autres, qu'elle est et la plus débarassée et la plus uniforme.

AVIS A CEUX QUI COMBATTENT LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Puis que c'est pour vous que l'on écrit, il est juste que ce soit à vous qu'on s'adresse. Si l'on n'avoit pour but que de défendre la Religion contre vos doutes et contre vos dificultez, peut-être n'emploieroit-on à les repousser, que le même moyen dont un certain homme repoussa les objections contre la possibilité du mouvement. On iroit toujours son train ; on n'exposeroit point ces atakes à la vue des faibles qu'elles scandalisent : Content de n'en pas sentir les coups, on ne songeroit pas à passer en révision les titres sous lesquels la Religion s'est établie dans le monde. Aussi, ne voit-on pas que ces atakes nous fassent beaucoup de mal. Vos succès ne grossissent vôtre parti que des rebuts du nôtre. Ceux qui nous quittent pour vous suivre, vous suivoient déjà du coeur. Certaines semences de révolte qui y étoient cachées, sans qu'ils s'en aperçussent, les avoient déjà perdus. Si vos soins y ajoûtent quelque chose, ce n'est qu'un peu plus de sécurité et beaucoup plus de hardiesse.

Ce n'est donc pas seulement par un intérêt de parti, mais aussi par le dessein de vous tirer d'un état, dont on appréhende pour vous les funestes suites, que l'on tâche de communiquer avec vous, et de vous faire voir la vérité et l'excellence de nôtre Religion. Nous tenons encore à vous par quelque endroit, ne fût-ce que par la qualité d'hommes et de membres d'une même Société. Nous ne pouvons voir sans douleur ce que nous regardons en vous comme le plus déplorable de tous les égaremens, et comme un mal très-dificile à guérir, Les lumières de l'esprit, et je ne sai quelle droiture de coeur, qui devoient être le premier degré de la Religion, deviennent en vous des machines pour la détruire, ou du moins un rempart derrière lequel vous vous tenez en sureté. Ce sont là vos Autels, que vous dressez contre nos Autels : Ce sont là les livrées de vôtre profession.

Nous perdrons donc courage, si la charité ne nous ranimoit. C'est elle qui fait en nous ce que l'horreur de la singularité fait en vous. Vous n'aimez pas à être seuls : nous n'aimons pas à vous voir périr. Lequel de ces deux

engagemens au dessein de nous attirer les uns les autres, vous paroît le plus raisonnable ? Quelque secret plaisir que vous donne ce degré d'esprit, qui vous élève au dessus de ce que vous appelez superstition et opinions populaires, vous vous faites une peine de n'avoir pas la multitude pour vous. Vous ménagez adroitement le peu de liberté que vous avez, et vous tâchez d'étendre ses bornes, en étendant celles de votre Parti. Pardonnez nous, si nous ne donnons point d'autre motif à l'empressement que vous faites paroître pour répandre vos sentimens, que la crainte de vous voir trop seuls : nous ne pouvons y en donner d'autres. La charité et la compassion, raisons ou prétextes ordinaires des Convertisseurs, ne nous paroissent pas être le mobile qui vous remue, et qui vous porte à nous vouloir détromper.

Mais ne fouillons pas dans les secrets de votre coeur, j'y consens ; égalons-nous pour la bonté des intentions. Il est sûr néanmoins qu'à l'égard de l'état ou nous sommes et vous et nous, et d'où nous tâchons de nous retirer les uns les autres, le mal que vous croyez que nous voulons vous faire, est bien moindre que celui que nous appréhendons de votre part. Laissant dans l'indécision la certitude des supplices éternels, n'est-il pas vrai que la crainte vive et certaine que nous en avons, est beaucoup plus sûre que la crainte, ou si vous voulez, le soupçon que vous devez avoir, que ce l'on en dit pourroit bien être véritable ? L'une nous porte à faire nos efforts pour les éviter ; elle diminue à mesure que ces efforts redoublent, et nous fait dire enfin :

Je craignois, mais je ne crains plus, et je sai que je ne dois plus craindre. L'autre vous porte à faire de nouveaux efforts pour en éloigner la pensée, ou pour les croire chimériques ; mais elle ne diminue jamais assez pour vous faire dire avec une parfaite confiance ; Je craignois, mais je ne crains plus, et je sai que je n'ai plus rien à craindre.

Mais à quoi bon, direz-vous, cet éfroi où vous voulez nous jeter ? Sont-ce là les armes de votre Religion ? Est-ce ainsi que la vérité se persuade ?

Il nous est rude, n'en doutez pas, de vous présenter des motifs de frayeur, pendant que nous en avons d'autres qui ne respirent que douceur, que joye, et que tranquillité. Il nous est rude d'être obligez de vous ébranler par la

crainte, pendant que nous croyons avoir de quoi vous ébranler par le poids et par la force des raisons. Ne prenez pas cela comme des menaces de personnes poussées à bout, et à qui les raisons manquent : prenez-le au contraire, comme un avis plein de tendresse, que nous suggèrent votre persévérance dans une voye qui nous fait peur, et le peu de succès de nos autres armes. Si nous voulons vous éfrayer, c'est parce que nous tremblons les premiers pour vous. Nous souhaiterions avec ardeur de porter ces craintes jusques dans vos consciences, et de vous communiquer un peu de nôtre repos par les mêmes voyes, par lesquelles nous l'avons aquis.

Mon dessein n'est pas de disputer ici : c'est de vous parler en frère touché de vôtre état. Au nom de Dieu, faites y avec moi quelques réflexions : vous sur tout qui n'êtes ni Athées, ni Chrétiens.

N'oserois-je pas vous prier de rentrer encore un peu en vous-mêmes, et d'éprouver si vous ne vous acommoderiez pas de la Religion Chrétienne ? Détournez un moment les yeux de dessus ce que vous regardez comme son foible, ou regardez-le avec un peu moins de prévention, et un peu plus d'équité. Supposez un peu, par une espèce de concession, que la Divinité ait voulu se révéler par une autre voye que par celle de ses Ouvrages ; n'auroit-elle pas bien pu trouver à propos de laisser la plus considérable partie des hommes dans l'ignorance du salut puis qu'elle ne peut rien devoir à l'homme, encore moins à l'Idolatre ? N'auroit-elle pas même pu mettre dans cette Révélation plusieurs choses capables de faire de la peine à l'esprit, aussi bien qu'elle en a pu mettre dans la Nature ? Voyez si cela ne pourrait pas un peu diminuer la surprise, que vous causent les obscuritez de l'Écriture. Voyez si en ce cas la Divinité n'eût pas pû user de quelque retenue, pour ainsi dire, et de quelque ménagement dans la dispensation de ses lumières ; se cacher pendant long tems sous des voiles, qui ne laissoient qu'entrevoir ses desseins, se rapprocher en suite de nous par des voyes extraordinaires ; employer à cela des gens qui n'avoient presque rien qui les distinguât, que leur grossièreté et leur simplicité. Voyez si elle n'auroit pas pu permettre ce grand nombre de sentimens oposez, parmi ceux qui font profession de s'en tenir à sa parole. Voyez si elle n'auroit pas pu se passer de parler avec cette dernière évidence, qui réunit tous les esprits, et qui bannit tout doute et tout diférent.

Pour vous engager un peu à suposer que Dieu pouvait bien ajouter à la

Nature une Révélation expresse, et à la Loi du coeur une Loi écrite, considérez s'il a pu se contenter de toutes les différentes manières, dont les hommes le servent ; s'il a pu lui être indifférent de se voir comme multiplié dans toutes les Divinités des Payens, et si les idées grossières et ridicules qu'ils ont eues de lui, ont pu lui être supportables. Que jugeriez-vous d'un tas d'Ignorens, qui, suposant en gros qu'ils vous doivent beaucoup de vénération et d'estime, n'auroient de vous que des pensées basses et directement contraires à celles qui doivent imprimer du respect ? Si Dieu n'a pu qu'être choqué de ces extravagances, n'auroit-il pas plus agréé le Culte Judaïque, qui sous un extérieur charnel renfermoit les idées les plus magnifiques que l'on puisse avoir de lui, les plus capables, par conséquent, d'exciter dans l'homme, l'amour, le respect, la confiance, et l'adoration ? Ne trouveroit-il pas encore dans le Culte que les Chrétiens lui rendent, quelque chose de plus digne de lui : et ainsi, y auroit-il trop de témérité dans la supposition que nous exigeons de vous ? Mais je vais plus loin. Si nous pensons mieux de lui, que toutes les autres Religions, seroit-ce le hazard qui nous auroit fait naître ces pensées ? D'où nous viendroit ce raffinement de Culte et de sentimens, si peu connu dans les autres Religions ? Dieu ne s'en seroit-il pas un peu mêlé, et n'y auroit-il pas, dès là, quelque vraisemblance dans l'histoire que nous faisons de la manière dont il l'a fait ? Ne pourriez-vous pas remarquer que, dans le tems où l'Idolatrie étoit montée à son comble, et que tout alloit à déifier sans façon la Grandeur et l'Autorité, quelque deshonorée qu'elle fût par le dérèglement des moeurs, c'est nôtre Religion seule qui a arrêté ces excès, fait remonter Dieu sur le Trône, et remis l'homme dans le rang qu'il doit tenir ? Ne pourriez-vous pas enfin reconnoître, que ces hautes idées que vous croyez avoir de Dieu indépendamment de la Religion, sont dans le fond des fruits de la Religion même, puis que les lumières des plus habiles de ceux qui n'ont eu autrefois que la Nature pour guide, n'étoient presque rien au prix de celles que vous avez, et qu'étant nez plusieurs siècles après la Religion, vous avez été élevez par ses mains à ces grands sentimens, et à ces belles connoissances.

Si ces réflexions pouvaient un peu diminuer la mauvaise opinion que vous avez du Christianisme, je vous exhorterois ensuite de tout mon coeur,

d'éprouver, si entrant dans nos sentimens, et vous soumettant, comme par provision, à ce que l'Écriture nous prescrit, et pour la Foi et pour la Vertu, vous ne pourriez pas venir jusqu'au point de sentir ce que tant de personnes, des lumières de qui vous convenez, se vantent de sentir ; si vous ne pourriez pas trouver que nôtre joug est doux, et que nôtre fardeau est léger ; si la complaisance que vous auriez eue de mettre à part pour quelque tems les difficultez de l'Écriture, de plier sous ses vérités et de vous assujettir à ses Loix, ne seroit pas ensuite suffisamment récompensée par une véritable tranquillité, et si enfin vous ne viendriez pas à faire par goût et par discernement ce que vous auriez commencé par une espèce d'honnêteté et de condescendance.

Je n'ai pas dessein de vous surprendre par des interrogations captieuses. Je vous ferois en cela moins de tort qu'à nous. C'est mon coeur qui parle et qui parle au vôtre. Après tout, qu'est-ce que vous auriez à craindre ? Vous avez toujours la voye du retour, si le chemin où je vous veux engager n'a rien qui puisse vous plaire. Dieu veuille que vous y entriez, et que vous y persévériez : Dieu veuille ajoûter aux preuves de nôtre sainte Religion, dont l'évidence n'a pu encore vous fraper, ce secours puissant, qui plie les coeurs les plus inflexibles, qui fait rompre les plus durs, mais qui les rompt pour en faire des coeurs nouveaux, capables de nouvelles inclinations, et de nouveaux goûts, et faire par là succéder le plus grand de tous les biens, au plus terrible de tous les malheurs.

AMEN.

LIVRE PREMIER.

Occasion de cet Ouvrage.

I.

Vous souhaitez, Monsieur [Jérôme Bignon Avocat Général.], de savoir quel est le précis des livres que j'ai faits en Flamand, pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne. Vôtre curiosité ne me surprend point. Une personne qui, comme vous, joint à une lecture fort vaste un discernement parfaitement juste, ne peut ignorer, que la subtilité du Philosophe Raimond de Sébonde [Raimond de Sebond étoit Espagnol, sa Théologie naturelle fut composée en Latin, et le célèbre Montagne l'a traduite en François. TRADUCTEUR DE PARIS.], l'agréable variété des Dialogues de Vivès [Louis Vivès, Espagnol, Professeur de Belles Lettres à Louvain et à Bruges, un des plus habiles Critiques du seizième siècle, cinq Livres de la Vérite de la Religion Chrétienne, en Latin. TRAD. DE PAR.], l'érudition et l'éloquence de Mr du Plessis–Mornai [Philippe de Mornay, Sieur du Plessis Marly, de la Vérité de la Religion Chrétienne, contre les Athées, Épicuriens, etc. à Paris in–oct, 1582, en François, à Genève 1590. à Leyde 1651. On le trouve aussi en Latin et en Italien. TRAD. DE PAR.], ont en quelque sorte épuisé cette matière, et ne nous ont laissé que le soin de copier ou de traduire ces Auteurs.

Cependant, quelque jugement que d'autres puissent faire d'un nouvel ouvrage sur ce sujet, j'espère que vous serez assez équitable pour ne désapprouver pas qu'après avoir lu non seulement ces ouvrages dont je viens de parler, mais aussi ce que les Juifs ont écrit pour l'ancienne Religion Judaïque, et ce que les Chrétiens ont fait pour la défense du Christianisme, je ne me sois pas contenté de ce qu'ont dit tous ces Auteurs : mais qu'ajoûtant mes lumières aux leurs, j'aye donné à mon esprit la liberté dont j'étois moi–même privé [L'Auteur étoit en prison quand il fit cet Ouvrage en vers Flamands ; car ce fut à Paris qu'il le traduisit en Latin. TRAD. DE PAR.], lors que je fis cet Ouvrage.

Je savois qu'on ne doit employer pour défendre la Vérité, d'autres armes que la Vérité même ; que je ne pouvois apeller Vérité que ce qui m'avoit paru l'être ; et qu'en vain j'entreprendrois de persuader les autres par des

raisons qui ne m'auroient pas convaincu.

Je choisis donc dans les Auteurs anciens et modernes les preuves qui m'avoient le plus frappé, je laissai celles qui me paroissoient les plus foibles, et en particulier je ne voulus tirer aucun avantage de certains livres dont les uns sont évidemment supposez, et dont les autres m'étoient suspects. Ayant fait ce choix, je donnai à mes preuves l'ordre le plus naturel qu'il me fut possible, je les énonçai d'une manière proportionnée à la portée du peuple, et je les mis en vers, afin qu'elles fussent plus aisées à apprendre et à retenir. Mon dessein étoit de travailler pour l'utilité de tous ceux de mon païs ; mais j'avois sur-tout en vûe ceux qui vont sur mer, à qui je voulois procurer par là les moyens de bien employer le loisir qu'une longue navigation leur donne, et dont la plupart tâchent à dissiper l'ennui par des occupations peu raisonnables.

Je commence cet ouvrage par les éloges des habitans de nos Provinces, auxquels aucun autre peuple ne peut sans doute disputer la gloire d'exceller dans l'art de la navigation. Je leur fais regarder cet avantage comme un éfet de la bonté de Dieu. Je les exhorte sérieusement à l'employer comme un moyen pour étendre le Christianisme, aussi bien que pour s'enrichir. Je leur fais remarquer que leurs longs voyages leur en fournissent l'occasion ; qu'ils trouvent des Payens dans la Chine et dans la Guinée, des Mahométans dans la Turquie, dans la Perse et dans la Barbarie ; que pour les Juifs, les plus déclarez ennemis du Christianisme, il y a peu de lieux sur la terre où ils ne soient répandus ; qu'enfin, parmi les Chrétiens mêmes, il se trouve des Impies, qui dans l'ocasion versent adroitement dans l'esprit des Simples le venin de leurs sentimens, que la crainte leur fait ordinairement cacher ; que c'est contre ces atakes que je voulois leur fournir des armes, dont les plus éclairéz pourroient se servir pour combatre vigoureusement l'erreur, et les autres, pour s'en garantir.

Après cela j'entre en matière ; et afin de faire voir que la Religion n'est pas une chose vaine et imaginaire, j'en établis d'abord le fondement, renfermé dans cette proposition, qu'Il y a un Dieu. C'est ainsi que je le prouve.

Qu'il y a un Dieu.

II.

Le sentiment et l'aveu de tout le monde mettent hors de doute qu'il y a des choses qui ont commencé d'être. Or ces choses ne se sont point produites elles-mêmes ; car produire c'est agir. Or pour agir il faut exister. Par conséquent si elles se sont produites elles-mêmes, elles ont existé avant que d'être, ce qui est contradictoire. Il s'ensuit donc qu'elles ont tiré l'être de quelqu'autre principe. Pour fortifier cette preuve, j'ajoute, qu'elle ne porte pas seulement sur les choses que nous voyons ou que nous avons vûes, mais aussi sur leurs causes, et sur les causes de ces causes ; jusqu'à ce qu'enfin l'on remonte à un premier Principe, c'est à dire, à un Être qui n'ait jamais commencé, et qui existe nécessairement et par lui-même. Et c'est précisément ce Principe que nous apellons Dieu, et dont nous essayerons tantôt de découvrir la nature.

Ma seconde preuve est tirée du consentement manifeste de toutes les Nations du monde à croire une Divinité ; au moins de celles en qui un naturel sauvage et farouche n'a point éteint les lumières de la Raison, et les idées du bien et du mal. Je dis donc que les choses qui ne viennent que d'un établissement purement humain, ont deux caractères qui ne se trouvent point dans ce consentement unanime. Le premier, c'est d'être différentes selon les païs [On pourroit dire que la Religion est différente selon les inclinations des peuples, mais ce n'est qu'à l'égard de telle ou telle Divinité particulière, ou de la manière de servir les Dieux ; et non par raport à cette opinion générale, qu'il y a un Dieu, quel qu'il soit ; et c'est de cela qu'il s'agit ici. TRAD.] et selon les inclinations des peuples : le second, d'être sujettes à changer. Or comme l'a remarqué Aristote même, lequel on auroit tort de soupçonner de crédulité sur ce sujet, la créance d'une Divinité est généralement répandue par tout. D'ailleurs, comme l'a aussi reconnu ce Philosophe, le tems qui change toutes les choses de pure institution, n'a jamais pu altérer celle-ci. D'où vient donc cette créance, sinon d'une cause qui agit naturellement sur l'esprit de tous les hommes du monde ? Or cette cause ne peut être que l'une de ces deux-ci : une

révélation expresse, émanée de Dieu, ou une tradition, qui de main en main ait passé des premiers hommes jusques à nous. La première décide la question en notre faveur ; puis qu'il n'y peut avoir de révélation divine, qu'il n'y ait un Dieu. Si l'on dit que c'est une tradition, qu'on nous apporte quelque raison, qui puisse nous faire croire que ces premiers hommes ont eu dessein, dans une affaire de cette importance, d'en imposer à toute leur postérité [Ou que l'on prouve qu'ils se sont eux-mêmes trompez ; faute de quoi j'ai droit de conclurre, qu'ils ont été légitimement persuadez de cette vérité qu'ils ont transmise à leurs descendans. ADD. DU TRAD.]. Ajoutez à cela, que soit que nous jettions les yeux sur toutes les parties de l'ancien Monde, soit que nous regardions toutes celles du nouveau, nous ne verrons aucuns Peuples, (je ne parle pas de ceux qui n'ont presque de l'homme que la figure) nous ne verrons, dis-je, aucuns Peuples qui ne reconnoissent une Divinité, quoi qu'à dire vrai, la connoissance qu'ils en ont soit distincte ou confuse, à proportion de leur politesse et de leurs lumières. Or peut-on se persuader que ceux d'entre ces Peuples qui ont eu des lumières, ayent pu être trompez ou que ceux en qui l'on remarque de la stupidité, ayent pu entreprendre de se tromper les uns les autres ?

Que l'on n'objecte point ici ce peu d'hommes, qui dans un grand nombre de siècles ont cru, ou fait profession de croire, qu'il n'y a point de Dieu. Leur petit nombre, et l'opposition générale qu'ils ont rencontrée, lors qu'ils ont voulu introduire leurs sentimens, font voir que ces sentimens n'étoient pas le fruit du bon usage que ces gens faisoient de leur Raison ; mais un éfet, ou de l'amour de la nouveauté, passion dont la bizarrerie a quelquefois été jusques à faire soutenir que la neige est noire : ou d'un esprit corrompu, qui de même qu'un goût dépravé, juge des choses, non selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais selon ce qu'elles lui paroissent. En éfet, tant les Livres historiques que ceux d'un autre genre, nous aprennent que les hommes ont conservé l'idée d'une Divinité, à proportion de la droiture de leur coeur. Il paroît donc que cet éloignement pour une opinion si ancienne et si universelle, est une suite de la dépravation de l'esprit et qu'elle n'a guère pu se trouver qu'en ceux, à qui il importe souverainement qu'il n'y ait point de Dieu, c'est à dire, point de Juge de leurs déréglemens.

Il est si vrai que ce qui peut jeter les hommes dans cette erreur, n'est pas le dessein d'entrer dans des opinions un peu moins humiliantes pour la

Raison, que pour peu qu'on y fasse reflexion, on voit que le sentiment d'une suite de générations sans commencement, ou d'un concours fortuit d'atomes, ou quelque autre sentiment que ce soit, est sujet à d'aussi grandes difficultez, pour ne pas dire à de plus grandes, et ne fait pas moins de peine à l'esprit que la créance d'une Divinité. Par exemple, ce que quelques-uns disent, que parce que leurs sens ne découvrent pas Dieu, ils ne peuvent croire qu'il y en ait un, peut-il arrêter un esprit qui fasse quelque usage de sa Raison ? Voyent-ils leur ame, qui de quelque nature qu'elle soit, corporelle ou spirituelle, est très certainement en eux, et y produit des pensées, des jugemens, et des volontés [Si l'invisibilité n'est pas une raison pour faire rejeter ce principe de connoissance et de volonte, parce qu'on a d'ailleurs de trop fortes preuves de sa réalité, pourquoi formeroit elle un doute plus raisonnable contre l'existence d'un Dieu ? ADD. DU TRAD.] ? L'objection qu'on tire de l'incompréhensibilité de l'Être suprême, n'a pas plus de force que la précédente pour prouver qu'il n'y a point de Dieu. On sait qu'il est de la nature des choses inférieures, de ne pouvoir bien comprendre celles qui sont d'un ordre plus élevé et plus éminent. [Cela paroîtra foible à ceux qui sont persuadez que la Bête est une pure machine : mais qu'au lieu de Bête on mette ici un Cafre, par exemple, ou un Hottentot, et cela fera le même éfet. TRAD. Peut-être le raisonnement seroit meilleur, si on le poursuivoit ainsi : Or cette propriété individuelle ne pouvant être en Dieu que quelque perfection (comme il paroîtra par la suite) l'un de ces Dieux auroit une perfection que les autres n'auroient pas : par conséquent ces autres ne seroient pas Dieu. TRAD.] Les bêtes ne comprennent point ce que c'est que l'Homme : beaucoup moins peuvent-elles pénétrer ses actions, et découvrir de quelle manière il établit et gouverne les États, mesure le cours des Astres, et fait voyager sur la Mer. Certes la vûe même de ces beaux avantages de l'homme sur la bête, devrait bien lui faire conclurre, que celui de qui il les a reçus est pour le moins autant au dessus de lui, qu'il est lui-même au dessus des bêtes, et devrait bien diminuer la peine qu'il a à reconnaître quelque chose de plus excellent que lui, sous prétexte qu'il n'en connoit pas la nature. Qu'il n'y a qu'un Dieu.

III.

Nous avons prouvé qu'il y a un Dieu : venons à ses attributs. Le premier qui se présente, c'est l'Unité. Elle se recueille 1. de ce que nous avons déjà établi, c'est que Dieu est un Être, qui existe nécessairement et par soi-même. Or une chose est dite être nécessairement et par elle-même, non entant qu'on la considère dans une idée générale, et dans l'indétermination à être ou à n'être pas, mais entant qu'elle existe actuellement. Cela posé, je dis que si l'on établit qu'il y a plusieurs Dieux, l'on ne trouvera rien en chacun d'eux qui le fasse exister nécessairement ; rien même qui oblige à en admettre deux plutôt que trois, ou dix plutôt que cinq. 2. La multiplicité des Êtres particuliers de même espèce, vient de la fécondité de leurs principes, qui, selon qu'elle est plus ou moins grande, les rend capables de plus ou de moins de productions : or Dieu n'a ni principe ni cause. 3. Il y a dans plusieurs Êtres singuliers certaines propriétés qui les distinguent les uns des autres : or dans une nature nécessaire, comme est celle de Dieu, rien n'oblige à reconnoître ces sortes de propriétés. 4. S'il y avoit plusieurs Dieux, il y auroit plusieurs agens libres, qui par conséquent pourroient vouloir des choses directement opposées : [Quelques-uns répondent à cette objection, que ces Dieux ne pourroient pas vouloir des choses opposées, parce qu'ils seroient sages, et non bizarres ni capricieux. Mais c'est ne rien dire. J'avoue, si l'on veut, qu'ils en seroient plus sages, s'ils s'accordoient assez pour ne vouloir que les mêmes choses. Mais aussi, ils ne seroient pas infiniment libres s'ils ne pouvoient en vouloir de contraires, et par conséquent, ils ne seroient pas Dieu. Le même.] or l'un, comme Dieu, c'est-à-dire, comme Tout-puissant, devoit pouvoir empêcher l'autre d'exécuter ses desseins. Mais si cela étoit, celui duquel il arrêteroît l'action, ne seroit pas Dieu, puis qu'être Dieu, et rencontrer de l'obstacle dans l'exécution de ses projets, sont deux choses incompatibles. [Cette réflexion étoit couchée en forme de preuve, entre la troisième et quatrième raison ; et on l'a mise à la fin de l'article, parce qu'elle ne paroît pas assez considérable pour être mise entre de solides

preuves. Le même.] Ajoutons à tout cela une reflexion, qui, quoiqu'elle ne soit pas absolument concluante, forme pourtant un préjugé assez fort en faveur de l'Unité de Dieu. C'est que, de quelque côté que nous jettions les yeux, nous ne découvrons rien qui nous fasse même soupçonner qu'il y ait plus d'un Dieu. L'Univers fait un seul Monde ; dans ce Monde il n'y a qu'un Soleil : dans chaque homme il n'y a qu'un principe dominant, qui est l'Esprit.

Que toutes les perfections sont en Dieu

IV.

Poursuivons, et tâchons de découvrir les autres attributs de Dieu. Tout ce qu'on entend par le mot de perfection est nécessairement en Dieu, et je le prouve ainsi. Toutes les perfections qui sont dans le Monde ont eu un commencement, ou n'en ont pas eu. Celles qui n'ont point eu de commencement, ne peuvent être que celles de Dieu. Celles qui ont commencé d'être, suposent manifestement un principe qui les ait produites. Et comme de toutes les choses qui sont, aucune ne s'est produite elle-même, il s'ensuit que les perfections qu'on découvre dans les effets sont tellement dans leurs causes, qu'elles les rendent capables d'en produire de pareilles : par conséquent tout ce qu'il y a de perfection au monde, a dû se trouver dans la cause première. J'ajoute, que si elles y ont été, elles n'ont jamais pu cesser d'y être, puisqu'on ne peut pas dire que cette cause ait pu en suite en être dépouillée. Je le prouve : ou ce changement viendrait d'ailleurs, ou il viendrait de la cause première elle-même. Le premier ne se peut : un Être éternel, ne dépendant d'aucun autre, aucun autre ne peut agir sur lui. Le second n'est pas plus possible, puis que chaque chose tend d'elle-même autant qu'elle peut à se perfectionner, bien loin de travailler à se rendre moins parfaite.

Qu'elles y sont dans un degré infini.

V.

Ce premier principe étant posé, il faut en établir un autre, c'est que Toute perfection se doit trouver en Dieu dans un degré infini : en voici la preuve. Ce qui borne l'attribut d'un Être, est, ou que la cause qui a produit cet Être ne lui a communiqué cet attribut, que jusqu'à un certain degré : ou que cet Être même ne le pouvoit recevoir, que dans une certaine mesure. Or ni l'un ni l'autre ne se peut dire de Dieu, par cette seule raison, qu'étant par soi-même et nécessairement, il n'a jamais pu rien recevoir d'ailleurs. Que Dieu est éternel, tout-puissant, tout bon, et qu'il fait toutes choses.

VI.

Voyons, à présent quelles doivent être ces perfections de l'Être suprême. Il est certain que ce qui vit, est plus parfait que ce qui ne vit pas ; que ce qui peut agir, l'est plus que ce qui en est incapable ; que ce qui est doué d'intelligence, est plus excellent que ce qui ne l'est pas ; qu'enfin ce qui a de la bonté, surpasse en perfection ce qui n'en a point. Donc tous ces attributs de vivant, de puissant, d'intelligent, de bon, sont en Dieu. Or par le second principe que nous avons posé, il ne peut y avoir rien en Dieu qui ne soit infini : donc ces attributs y sont dans un degré infini : donc sa vie ne doit être bornée d'aucun tems, c'est à dire, d'aucun commencement ni d'aucune fin : voilà l'Éternité. Son pouvoir est illimité : voilà la Toute-puissance. Je dis le même de la Science et de la Bonté, qui, comme les deux autres attributs, ne se peuvent trouver en Dieu, que par cela même ils ne soient infinis.

Que Dieu est éternel, tout-puissant tout-bon, et qu'il fait toutes choses.

VII.

De ce que nous venons d'établir, il résulte que tout ce qui subsiste, tire son origine de Dieu. Car puis que nous avons conclu de ce qu'une chose existe nécessairement, qu'elle est par cela même unique, et exclut tout autre Être de même nature : il est évident que toutes les choses qui sont hors de Dieu ne sont point nécessairement et par elles-mêmes, et qu'elles ont dû être produites par une cause différente d'elles. Or cette cause ne peut être que celle qui n'a point eu de commencement, puis que, comme nous l'avons vu dès l'entrée, tout ce qui est, doit avoir été produit ou immédiatement, ou médiatement, c'est-à-dire, dans ses causes, par un premier Principe. Et ce premier Principe est ce que nous apellons Dieu.

[Que tous les Stoïciens n'ayent aperçu. Cicéron Offic. liv. I. et de la nature des Dieux liv. 2.] Preuve, tirée de la considération de toutes les parties du Monde, et de leurs difereus usages.

Quand le raisonnement ne nous conduiroit pas à cette dernière vérité, la vûe seule des choses créées nous l'apprendroit sufisamment. En éfet il est impossible de considérer avec attention la structure admirable du corps humain, l'arrangement de ses parties tant extérieures qu'intérieures, la destination des plus petites à de certains usages, le peu de part que les péres et les méres ont à cet arrangement et à cette destination ; en un mot, l'artifice exquis que l'on découvre dans cet excellent ouvrage, et qui fait l'admiration de ceux qui s'occupent avec le plus de succès à en étudier les merveilles : l'on ne peut, dis-je, considérer tout cela sans conclurre, que l'Auteur de cet ouvrage est un Être souverainement sage et intelligent. Si dans une chose aussi évidente on ne se contente pas de ses propres lumières, on n'a qu'à lire Galien dans les endroits où il traite de l'usage de la main, et de celui de l'oeil.

Les corps des animaux brutes ne nous fournissent pas une preuve moins solide de cette vérité. La forme et la situation de leurs parties marquent visiblement une certaine intention et de certaines fins, dont une puissance aveugle, telle qu'est celle de la matière, est absolument incapable. Je dis la

même chose des plantes et des herbes, et je le dis après les Philosophes les plus éclairez. La situation des eaux [La situation des eaux etc. Strabon liv. 17. après avoir distingué les ouvrages de la nature, c'est-à-dire, de la matière, et ceux de la Providence, ajoûte ces mots. «Mais comme naturellement les eaux devoient environner et couvrir toute la terre, et que d'ailleurs l'homme n'est pas un animal aquatique, mais en partie terrestre et en partie aérien, et capable de jouir de la lumière, d'un côté la Providence a fait sur la surface de la terre plusieurs enfoncemens pour recevoir l'eau ou une partie de l'eau, et pour en être cachée : et de l'autre, plusieurs éminences par lesquelles la Terre s'élevant au dessus de l'eau, la couvre et n'en laisse paroître qu'autant qu'il en faut, pour l'usage de l'homme et des animaux, et pour nourrir les plantes.] a fait fort à propos naître à Strabon la même pensée. [La nature de l'eau ne demande pas qu'elle soit placée entre l'air et la Terre. Il suffit de remarquer, que la distribution qui en a été faite par toute la terre marque une sagesse et une bonté qui ne peut convenir à la matière. TRAD.] Selon leur nature et la qualité de la matière qui les compose, elles devoient être placées entre la Terre et l'Air. Si donc la Terre, au lieu d'en être couverte, en est seulement arrosée en diférens endroits, n'est-ce pas afin qu'elle puisse servir de demeure à l'homme, et produire les choses qui lui sont nécessaires ? Or qui peut se proposer une certaine fin dans ses actions, sinon un Être sage et intelligent ?

[On a tiré cet Article de son lieu, pour mettre tout d'une suite les réflexions de l'Auteur sur les fins particulières. TRAD.]

Pour dire encore un mot des bêtes, quelques-unes, comme les fourmis et les abeilles, font des choses si bien réglées et si bien conduites qu'à peine peut-on se défendre d'y reconnoître de la raison et de la sagesse. On en voit d'autres qui avant que d'avoir éprouvé ce qui leur peut nuire, ou ce qui leur est bon, s'éloignent de l'un et recherchent l'autre. Y auroit-il donc, éfectivement en celles-là, quelque intelligence qui dirigeât leurs actions, et dans celles-ci, quelque discernement qui réglât leur choix ? Non sans doute ; puis qu'on les voit astreintes à agir toujours de la même manière, et que leur capacité est tellement bornée à un certain ordre de choses, qu'elle n'a point de lieu dans d'autres un peu diférentes, quoi qu'aussi peu difficiles. Il faut donc que ces actions partent d'une cause extérieure, intelligente, qui agisse sur ces bêtes, et qui en régle les mouvemens : et cette cause n'est

autre chose que Dieu.

Au reste, on voit dans les parties de l'Univers, non seulement une direction à de certaines fins particulières, mais aussi une destination à des fins générales, et qui tendent à la conservation réciproque de ces parties. L'eau, par exemple, qui de sa nature tend en bas, se meut quelquefois en haut. Pourquoi cela, si ce n'est [Cette crainte du vuide n'est aparemment, dans le sens de l'Auteur, qu'une précaution de la Providence, qui pour mieux lier les parties du Monde ; en a exclus le vuide. Et cette réflexion, ainsi expliquée, suppose que le vuide est possible. *TRAD.*] de peur que le vuide venant à séparer les parties de l'Univers, n'en détruise la liaison, qui ne peut subsister, à moins qu'elle ne soit universelle ? Or ni cette fin qui va, pour ainsi dire, au profit du Monde entier, ni la force que telle ou telle partie a d'y concourir, ne peuvent être que la production d'un Esprit qui préside sur toutes les parties du Monde.

De plus le cours des Astres, et en particulier celui du Soleil et de la Lune, est si propre à rendre la terre fertile, et à conserver les animaux dans une bonne disposition, que l'imagination même, quelques efforts qu'elle fît, ne pourroit rien concevoir de plus efficace pour ces usages-là. La simplicité des Loix naturelles exigeoit, ce semble, que les Astres se müssent sur l'Équateur [L'Équateur est un des quatre grands cercles qui divise la Sphère en deux parties égales, dont l'une est septentrionale, et l'autre méridionale. *TRAD. DE PAR.*]. Pourquoi donc ont ils reçu une impression qui les fait mouvoir sur un cercle oblique ? C'est sans doute, afin qu'ils répandissent leurs bonnes influences sur un plus grand nombre d'endroits. Le Ciel est donc en quelque façon pour la Terre, et la Terre est pour tous les animaux en général. Mais ne nous arrêtons pas là. Pour qui sont les brutes ? Pour l'Homme, sans doute, qui par la prééminence de son esprit s'est assujetti les plus indomtables. Quand nous recueillerons de tout cela, que le Monde entier a été fait pour l'Homme, nous ne dirons rien que tous les Stoïciens n'ayent aperçû. [Que tous les Stoïciens n'ayent aperçû. Cicéron *Offic. liv. I. et de la nature des Dieux liv. 2.*] Or comme cet ordre qui assujettit à l'Homme toutes les parties du Monde, et entr'autres les Astres, n'est ni l'effet de la puissance de l'Homme, laquelle ne s'élève guère au-dessus de l'air qu'il respire, ni de la soumission volontaire de ces Êtres célestes : il faut nécessairement reconnoître une Intelligence supérieure, dont les ordres

secrets obligent ces Êtres sur qui l'Homme a si peu de pouvoir, à servir continuellement à ses besoins : et cette Intelligence n'est autre que celle du Créateur même des Astres, et de l'Univers entier.

[Enfin tous ces mouvemens etc. Si l'on suppose que la Terre tourne, la même réflexion aura lieu, quoi que sous différents termes.]

Enfin tous ces mouvemens, excentriques, [Petit cercle qui a pour centre un point pris sur la circonférence d'un autre cercle plus grand, sur lequel ce petit se met ??? sur et ?????? cercle. TRAD. DE PAR.] épicycliques, [La simplicité du Système que l'on a substitué à celui de Ptolémée, est encore bien plus propre à nous faire connoître la sagesse d'un Dieu Créateur que tous ces mouvemens embarrassés, que l'on n'a inventés que sur la supposition fautive de la solidité des Cieux. TRAD.] et autres, qu'on remarque dans les Astres ; leurs situations différentes ; la diversité de leurs cours, qui les approche ou les éloigne plus ou moins de certains endroits ; la variété presque infinie qui se voit dans la surface de la Terre, et dans la figure des Mers, sont des traces si sensibles d'une Cause également libre et sage, qu'il faudroit être stupide, pour n'y reconnoître que l'impression brute et aveugle d'un principe matériel. [Cette rondeur du Monde est une suite de ce même faux principe, que les Cieux sont d'une matière solide. TRAD.] La figure du Monde entier, qui est d'une rondeur parfaite, et l'arrangement admirable de ses parties, toutes enfermées dans la vaste enceinte des Cieux, font aussi voir clairement que ce n'est pas le hasard, mais une Intelligence sans bornes, qui a pu composer ce grand Tout et en assembler les parties. Les coups du hasard ne sont pas d'ordinaire d'une si grande justesse. L'on ne verra jamais des matériaux jetés à l'aventure, s'unir avec assez d'art et de régularité pour composer un Palais. L'on ne verra jamais naître un Poème de l'amas fortuit de plusieurs caractères. C'est du moins ce qui ne parut pas possible à celui qui ayant vu des figures géométriques tracées sur le bord de la Mer, dit qu'il apercevoit les traces d'un homme. Que les hommes ne sont pas de toute éternité ; et qu'ils sont tous issus d'un seul homme.

Il faut aussi prouver que les hommes n'ont pas été de toute éternité, et qu'ils doivent leur origine et à un certain tems et à une certaine tige qui leur est commune à tous. Cela se recueille, premièrement [Du progrès des Arts,

etc. Tertullien prouve ce progrès des Arts, et cette multiplication du genre humain par le témoignage de l'Histoire, dans son liv. de l'ame, sect. 36. Nous trouvons, dit-il, dans les histoires les plus anciennes que le genre humain s'est multiplié peu-à-peu etc. Et plus bas, le monde entier même se perfectionne tous les jours et pour la politesse des moeurs, et pour l'invention de plusieurs choses nécessaires. Ces deux raisons, savoir cette multiplication et ce progrès, ont fait rejeter à ceux qui savent l'Histoire, et aux Épicuriens mêmes, l'opinion d'Aristote, lequel a cru que les hommes ont été de toute éternité. A l'égard des Épicuriens, en voici un témoignage que Lucrèce nous fournit. «Si la Terre et les Cieux n'avoient point eu de commencement, seroit-il possible que les Poètes n'eussent rien chanté de plus ancien que la guerre de Troye et la ruïne de cette Ville ; que la mémoire de tant de grandes actions, que tant de siècles doivent avoir vûes, fût périe, et qu'il n'en fût resté aucun monument qui les rendît immortelles ? Je crois donc que l'Univers est nouveau, et que la Nature ne subsiste que depuis peu de siècles. De là vient que nous voyons encore quelques Arts se polir, et quelques autres nouvellement nez croître de jour en jour. Tantôt l'on a ajoûté aux navires quantité de pièces et d'instrumens qui les rendent plus parfaits, tantôt les joueurs d'instrumens ont inventé des sons mélodieux etc. Virgile. Ecl. 6. Siléne commença à chanter comment tous les élemens, et le monde entier dans sa naissance, avaient été composez de ces principes (c'est-à-dire des atomes.) Géorg. liv. I.

«Jupiter mit fin à l'heureuse abondance qui régnoit avant son tems, afin que la nécessité obligêât l'homme à inventer divers Arts, à chercher le blé dans les sillons, et à tirer des veines des cailloux le feu qui y est caché. Alors les fleuves commencèrent à sentir le poids des arbres creusez et travaillez en forme de navires. Alors le Pilote étudia le rang des Etoiles, apella les unes Pleïades, les autres Hyades, quelques autres Ourse. Alors on trouva l'invention de prendre les animaux au lacet et à la glu, et d'entourer les bois avec des chiens. Alors on commença à jeter des filets dans les rivières et dans la mer même. Alors on profita de la dureté du fer, et au lieu qu'auparavant on fendoit le bois avec des coins, on commença à le couper avec des scies. Enfin plusieurs autres Arts commencèrent à paroître». Horace Sat. 3. du liv I. Après avoir représenté les premiers hommes dans leur naissance, comme assez semblables à des bêtes, fait voir

par quels progrès ils vinrent à un état plus policé et mieux réglé. Sénèque dans un endroit cité par Lactance assure que la Philosophie n'est pas encore vieille de mille ans. Tacite Ann. 3. dit «que les hommes de la première Antiquité ne savoient ce que c'étoit de loix et d'Empires, et que les loix ne furent introduites, et les Empires ne se formèrent, qu'après que l'ambition et la violence eurent succédé à la modération et à l'honnêteté.» Ce qui a obligé Aristote à croire et à soutenir l'éternité du genre humain et par conséquent du Monde, a été l'absurdité de l'opinion de Platon, qui disoit, à la vérité, que le Monde avoit eu un commencement, mais qui prétendoit qu'il avoit été engendré, et non pas créé. L'un et l'autre de ces deux Philosophes ont eu raison et ne l'ont pas eu à divers égards. Platon avoit raison de nier l'éternité du Monde, mais il se trompoit en disant qu'il avoit été formé par voye de génération. Aristote raisonneit juste, lors qu'il rejettoit cette génération ; mais il raisonneit mal, lors qu'il concluoit de l'absurdité de cette doctrine, qu'il falloit donc que le Monde fût sans commencement. Que l'on prenne ce que l'un et l'autre ont eu de bon, et l'on tombera dans l'opinion des Juifs et des Chrétiens. Il semble néanmoins qu'Aristote n'ait pas été tout à fait content de son hypothèse. Il en parle fort souvent d'une manière à faire voir qu'il étoit fort irrésolu là-dessus. Dans la préface du second livre qu'il a fait des Cieux, il dit qu'il n'a pas de démonstration de ce qu'il avance sur ce sujet, mais une simple persuasion. Dans le premier livre de ses Topiques chapitre 9. il met la question de l'éternité du Monde au rang de celles sur lesquelles on peut disputer de part et d'autre avec probabilité. Et dans le 3. liv. de la génération des animaux, il suppose qu'ils ont pu avoir un commencement, et là-dessus il tâche à découvrir de quelle manière ils ont pu avoir été engendrez.] du progrès des Arts qui se sont perfectionnez nez peu-à-peu, et de ce que plusieurs Païs auparavant déserts et incultes, ont commencé d'être habitez par des Peuples, qui pour la plûpart, et sur tout ceux des Iles, ont conservé dans la ressemblance de leur Langue avec celle des Païs voisins, une preuve évidente qu'ils en étoient venus. Cela se voit en second lieu par quelques maximes et quelques pratiques, qui naissent moins d'un instinct naturel, ou d'un raisonnement clair et sensible à tous les hommes, que d'une tradition qui s'est répandue dans tous les tems, et dans tous les lieux, sans aucune interruption, que celle qu'a pu y apporter la malice des hommes, ou les

désastres publics. Tels furent autrefois les sacrifices. Telles ont été, et sont encore aujourd'hui, la délicatesse de la pudeur pour les choses qui la peuvent blesser, les cérémonies nuptiales, et l'horreur pour les incestes. Réponse à l'objection, que si Dieu étoit la cause de tout, il seroit l'auteur du mal.

VIII.

Mais ne semble-t-il pas que, s'il y avoit un Dieu auteur de toutes choses, et infiniment bon, on ne verroit pas dans le monde tant de misères et tant de désordres ? Je répons qu'il y a de deux sortes de maux, le mal moral, c'est-à-dire, le crime, et le mal physique, c'est-à-dire, la misère. A l'égard du premier, il est sûr qu'on ne peut l'attribuer à Dieu sans blesser sa sainteté. Nous avons dit qu'il est l'auteur de toutes choses, mais ce n'est que de celles qui subsistent réellement : et rien n'empêche que les choses qui subsistent réellement, n'en produisent d'autres qui ne sont que de purs accidens et de pures manières d'être, tel qu'est ce qu'il y a de criminel dans les méchantes actions : de sorte qu'il n'est pas besoin de remonter jusqu'à Dieu pour en trouver la source. Lors qu'il créa l'Homme et les Intelligences qui sont au-dessus de l'homme, il leur donna une liberté qui les rendait capables du bien et du mal. Mais quoique cette liberté se puisse déterminer au mal, elle n'est pas cependant mauvaise en elle-même. Pour ce qui est du mal physique qui est proprement ce que nous apellons douleur, il n'y a aucun inconvénient à dire qu'il vient de Dieu ; puis qu'il s'en sert ou à corriger l'Homme, ou à le punir. Et bien loin que cette espèce de mal répugne à sa bonté, on peut dire qu'il l'employe souvent par un principe d'amour pour les hommes ; de la même manière que les Médecins prescrivent aux malades des remèdes désagréables au goût, mais nécessaires pour leur guérison.

Réfutation de l'opinion de deux premiers principes

IX.

Il faut réfuter en passant l'opinion de ceux qui établissent deux premiers Principes, l'un bon, et l'autre mauvais.

I. Deux Principes si oposez ne peuvent que causer du désordre, et même une destruction entière, bien loin de pouvoir produire quelque chose d'aussi bien construit, et d'aussi sagement réglé, qu'est le Monde. II. De ce qu'il y a un Être bon par soi-même, il ne s'ensuit pas qu'il y en ait un absolument et nécessairement mauvais. La malice est un défaut qui suppose une chose qui existe déjà : or l'existence est par soi-même quelque chose de bon [De plus il ne faut pas concevoir le mal comme une chose naturelle, mais comme la dépravation de l'état naturel des choses. Or, comme nous l'avons prouvé, un Être qui est nécessairement et par soi-même, est parfaitement immuable : et quand il ne le seroit pas, il est toujours évident qu'un premier Être devenu mauvais, ne le seroit pas nécessairement, puis qu'il ne le seroit pas de toute éternité. ADD. DU TRAD.].

Que Dieu gouverne toutes choses. x. Preuve.

X.

S'il est vrai, comme nous l'avons établi, que Dieu a créé le Monde, il n'est pas moins constant, qu'il le gouverne par sa Providence. Sa bonté l'y oblige : sa science infinie et sa toute-puissance lui en donnent les moyens : l'une lui fait connoître tout ce qui se fait et tout ce qui se doit faire : l'autre le rend capable d'exécuter ce qu'il juge à propos pour conduire et pour régler l'Univers. Avec un degré de sagesse et de bonté infiniment plus petit, les hommes étendent leurs soins sur leurs enfans, et avec quelque chose qui n'est en soi-même ni bonté ni sagesse, mais qui en représenté assez bien les démarches, les bêtes mêmes savent élever et conserver leurs petits. Il faut rapeller ici ce que nous avons dit de certains mouvemens peu naturels, que l'on remarque dans le Monde, mais qui servent bien mieux à sa conservation que d'autres plus naturels, et plus simples. Que Dieu gouverne toutes les choses sublunaires.

XI.

La Terre et toutes les choses sublunaires étant l'ouvrage du Créateur, aussi bien que le Ciel, et tous les corps célestes, cette même raison fait voir combien est mal fondée l'opinion de ceux, qui reconnoissant une Providence, la renferment dans l'étendue des Cieux. Il ne seroit pas même difficile de prouver, que la Terre est plus particulièrement que le Ciel, l'objet des soins de la Providence. Le cours des Astres est si conforme aux besoins de l'Homme, qu'on peut dire qu'ils ont été créés pour lui. Or lequel est le plus digne des soins de Dieu, ou la Fin, ou les moyens qui sont destinés à cette fin ?

Que Dieu gouverne les natures particulières.

Il n'y a pas plus de raison à prétendre, que Dieu ne conduit que les natures universelles, et ne touche point aux Êtres Singuliers. Est-ce qu'il ne les connoît pas ? C'est ce que quelques-uns disent, mais si cela est, comment se connoît-il lui-même ? De plus, nous avons prouvé que la science de Dieu est nécessairement infinie : elle s'étend donc à tous les Êtres particuliers. Or si Dieu les connoit tous, pourquoi ne les gouverneroit-il pas tous ? Cela paroît encore par ces fins tant particulières, que générales, que nous avons découvertes dans chaque partie du Monde. Sans toutes ces considérations, une seule raison suffit. C'est que les natures universelles ne subsistent que dans les Êtres particuliers. Si donc Dieu abandonne les Êtres particuliers, il faut aussi qu'il abandonne le genre ; s'il conserve et gouverne le genre, il faut de nécessité qu'il conserve et gouverne les Êtres particuliers.

Preuve de la Providence, par la conservation des États

XII.

La durée des États et des Empires est une preuve si forte de la Providence Divine, que tous les Philosophes et tous les Historiens en ont très-bien senti le poids. En général, par tout où cet ordre, qui soumet un État à une autorité supérieure, a été reçu, il y subsiste toujours. En particulier, on voit que certaines formes de Gouvernement se maintiennent en quelque País pendant une longue suite de siècles. Combien de temps n'a pas duré, par exemple, le Gouvernement monarchique des Assyriens, des Egyptiens et des François. Le Gouvernement Aristocratique des Vénitiens compte déjà plus de douze cents ans. Il est vrai que la Politique a beaucoup contribué à cette longue durée. Cependant, si l'on prend garde combien il y a toujours eu d'esprits déréglez et turbulens ; à combien de traverses un État est sujet de la part de ses Voisins, et quelle, est l'inconstance de toutes les choses du Monde : on verra qu'il est impossible qu'une certaine manière de Gouvernement subsiste : si long tems, sans une direction toute particulière de la Providence. Cette direction est encore plus sensible dans la manière dont Dieu change la forme des Empires et les ôte à de certains Peuples pour les donner à d'autres. Ceux par qui il opère ces grandes Révolutions, Cyrus, par exemple, Alexandre, César, Cingi parmi les Tartares, et Namcaa dans la Chine, ont tous eu une enchaîure de succès, que toute la prudence humaine n'auroit jamais pu leur procurer ; ils ont tous éprouvé un bonheur dont la grandeur surpassoit leurs désirs, et dont la durée constante était fort éloignée du cours ordinaire des choses du monde, dans lesquelles on ne voit que mélange et qu'inégalité. La ressemblance qu'ont entr'eux ces événemens mémorables, et leur concours à une même fin, c'est-à-dire, à l'établissement d'un Empire sur les ruines d'un autre, ne peuvent partir d'une cause fortuite et aveugle. On peut faire plusieurs fois de suite un coup de dé heureux : mais si on le fait jusqu'à cent fois, il n'y a personne qui ne l'attribue d'abord à quelque adresse cachée.

Preuve par les miracles.

XIII.

Entre toutes les preuves qui nous convainquent d'une Providence, il n'en est point de incontestable que les miracles et les prédictions dont les Historiens font mention. Il est vrai qu'on en débite beaucoup sans fondement. Mais doit-on rejeter pour cela tout ce qu'on a là-dessus de bien atesté par des témoins oculaires, dont le jugement et la bonne foi sont au-dessus du soupçon ? Ce sont des choses impossibles, dira-t-on ; mais si Dieu peut tout et sait tout, pourquoi ne feroit-il pas ce qu'il veut, et ne pourroit-il pas révéler ce qu'il sait ? Si l'on ajoûte que ces actions miraculeuses violent les loix de la Nature ; je demanderai pourquoi Dieu, étant l'auteur de ces loix, il n'en seroit pas le maître ; et s'il s'y est tellement lié, qu'il ne puisse jamais se dispenser de les suivre ? Si l'on dit que ces choses extraordinaires peuvent avoir été produites par des Esprits inférieurs à Dieu, j'y consens : mais j'en conclus qu'à plus forte raison Dieu les pouvoit produire lui-même : outre que, comme dans un Royaume bien réglé il ne se fait rien d'extraordinaire que sous le bon plaisir de celui qui le gouverne, il faut nécessairement que ces Esprits, à qui on veut faire honneur de ces grandes choses, ne les ayant faites que par l'ordre ou par la permission de leur Maître.

En particulier par les miracles de Moyse et de Josué, que l'on prouve I. par la durée de la Religion Judaïque.

XIV.

Que l'on chicane tant qu'on voudra sur la certitude des histoires qui nous parlent d'événemens surnaturels et miraculeux ; l'Histoire de la Religion Judaïque, et des merveilles qui lui servent de fondement, est au-dessus de toute exception. Cette Religion [Cette Religion... subsiste encore aujourd'hui. Joséphe dans son premier livre contre Appion nous a conservé un passage d'Hécatée, où cet Auteur parlant des Juifs qui étoient avant Alexandre, dit, «qu'ils étoient si atachez à leurs loix et à leurs coutumes, que ni le mépris outrageant que leurs Voisins faisoient d'eux, ni les mauvais traitemens des Rois de Perse et de leurs Satrapes, ni même les derniers suplices, ne les pouvoient obliger à y renoncer. Un autre passage du même Hécatée porte que du temps d'Alexandre, des Soldats Juifs refusèrent constamment d'aider à rebâtir le temple de Bélus. Joséphe dans la Réponse à Appion, liv. 2. conclut de cette fermeté des Juifs à conserver leurs loix au milieu de leurs malheurs et de leurs dispersions et malgré les menaces et les caresses des Rois étrangers, qu'il falloit bien qu'ils eussent été fermement persuadez de tout tems que Dieu en étoit l'Auteur.], quoique privée depuis long tems de tous apuis humains ; quoi qu'en bute à la raillerie et aux mépris de toutes les Nations, a subsisté jusqu'à présent dans tous les endroits du du Monde où elle s'est répandue. Toutes les autres Religions, si vous en exceptez la Chrétienne, qui n'est autre que la Religion Judaïque amenée à sa perfection, sont tombées du même coup qui a renversé les Empires, dont la puissance leur servoit d'apui. C'est ce qui est arrivé à toutes les diférentes branches de l'ancien Paganisme. Et si le Mahométisme se maintient encore, ce n'est qu'à la faveur de l'Autorité souveraine. Si l'on recherche la cause de cette impression profonde et inefaçable, que la Religion Judaïque a faite dans le coeur de ceux qui la professent, on n'en trouvera pas d'autre qu'une Tradition certaine et constante, qui leur a appris de génération en génération les miracles que leurs premiers pères virent faire à Moïse et à Josué à leur sortie d'Égypte, et à leur entrée dans le País de Canaan. Sans cela, il n'est pas concevable

qu'un Peuple qui a toujours eu un grand fonds d'obstination, et un extrême penchant à la désobéissance, eût voulu se charger d'une loi qui l'acabloit par une multitude rebutante de Cérémonies et de Rites. Sur-tout [La Circoncision étoit quelque chose de si douloureux, et qui leur... etc. Philon.], la Circoncision est quelque chose de si douloureux, et qui leur atiroit de si cruelles railleries de la part des Étrangers, qu'il n'est pas croyable qu'entre tant de cérémonies que l'esprit peut inventer, des hommes sages eussent pris celle-ci pour en faire le symbole de leur Religion, s'ils n'avoient été convaincus que c'étoit Dieu qui leur en ordonnoit la pratique.

Par la sincérité de Moyse et par l'antiquité de ses Livres

XV.

Les Écrits de Moïse, qui nous ont conservé la mémoire de tant de miracles, ont des caractères de vérité extrêmement vifs et sensibles. Tous les Juifs qui ont été depuis ce grand Homme jusqu'à nous, ont toujours cru très-sincèrement, que Dieu le leur avoit envoyé pour les conduire et pour établir leur Religion [Mais comment eût-il obtenu créance dans l'esprit des premiers Israélites, si Dieu n'eût véritablement signalé sa Mission par tous ces prodiges qu'il a laissez par écrit ? Certes il n'étoit pas possible qu'il jouât tout un grand Peuple. Mais quand il l'eût pu, il ne l'auroit pas fait. On le voit très-éloigné de tout ce qui peut porter un homme à la fourbe et à l'imposture. ADD. DU TRAD.]. On ne lui voit ni passion pour la gloire, ni desir d'établir sa Maison. S'il fait des fautes, il veut bien les publier ; s'il jouit de l'autorité suprême, c'est parce qu'il étoit seul capable de la manier. Mais d'ailleurs il ne travaille point à l'afermir dans sa famille, qu'il s'est contenté de confondre dans la foule des Lévites. Il laisse à d'autres l'honneur du Sacerdoce dont il auroit pu s'emparer. On ne remarque dans ses discours, ni cet artifice, ni ces manières flateuses et insinuanes, qui sont les couleurs ordinaires du mensonge ; mais une simplicité inimitable, et une proportion merveilleuse avec les choses dont il parle. Joignez à cela qu'aucun autre livre ne peut disputer aux siens l'avantage de l'antiquité. Les Grecs mêmes, de qui les autres Peuples ont tiré ce qu'ils ont d'érudition, avouent qu'ils ont reçu d'ailleurs [L'invention de l'Écriture, Hérodote dans sa Terpsichore dit que «les Ioniens ayant appris des «Phéniciens l'usage des lettres, l'avoient retenu, quoi qu'avec quelques changemens ; que c'est à cause de cela que les lettres Grèques sont nommées Phéniciennes.»

En éfet Timon et Plutarque les apellent ainsi. Ce dernier dit aussi qu'Alpha signifie un boeuf dans la langue Phénicienne, ce qui est vrai. Eupolème dans son livre des Rois de Judée, dit «que Moïse a été le premier de tous les Sages, et que ce fut lui qui enseigna aux Juifs l'invention des lettres, laquelle passa ensuite de ce peuple aux Phéniciens» ; et il est vrai que le plus ancien Hébreu étoit le même ou presque le même que le Phénicien. Il

prononçoit, dit Lucien, certains mots inconnus tels que seroient des mots Hébreux ou Phéniciens. Chérilus dans les Vers qu'il a fait des Solymes [Rochart Liv. I. des Colonies des Phéniciens, Ch. 6. fait voir que Joseph s'est trompé ; et que ces Solymes dont Chérilus parle ne sont pas un peuple de Judée ; mais de l'Asie Mineure dans le voisinage de la Lycie.] dont il posoit la demeure auprès d'un lac, qui est à ce que je crois le lac Asphaltite ou la mer morte, dit qu'ils parloient Phénicien. Cela se recueille aussi de cette scène de Plaute qui est en langue Punique. Non seulement la langue des anciens Israélites étoit la même que celle des Phéniciens, mais ils se servoient aussi des mêmes lettres, comme l'ont prouvé Joseph Sealiger, et Gérard Vossius.] l'invention de l'écriture. Et il est certain que le nom de leurs lettres, leur rang, et la figure qu'elles eurent dans les commencemens ; ne sont autres que le nom, le rang, et la figure des lettres Syriaques et Hébraïques. [Les lois mêmes les plus anciennes des Athéniens etc. Telle est la loi touchant le voleur de nuit, et celle qui ordonnoit qu'un homme venant à mourir sans enfans, son plus proche parent épouserait sa veuve. Sopater, Térence, et Donat, font voir que c'étoit là une loi des Athéniens. Ces Peuples avoient aussi pris de la fête des Tabernacles la coutume de porter des rameaux dans une de leurs solemnitez. A l'imitation du souverain Sacrificateur des Juifs, leur Pontife étoit obligé par les loix d'épouser une fille vierge et citoyenne. Enfin la loi qui ordonnoit parmi eux que lorsque deux ou plusieurs soeurs viendroient à mourir sans enfans ou sans frères, les parens du côté du père seroient héritiers, venoit aussi des Hébreux.] Les loix mêmes les plus anciennes des Athéniens, sur lesquelles celles des Romains furent ensuite formées, viennent manifestement des loix de Moïse.

Par les témoignages des Auteurs étrangers.

XVI.

Outre cela, on trouve dans les Écrits de plusieurs Auteurs Païens, beaucoup de choses conformes à celles que Moïse nous apprend, et qui ne pouvant être regardées que comme les restes d'une Tradition très-ancienne et très-universelle, sont fort propres à confirmer ce que cet Auteur a écrit. Ce qu'il nous dit de l'origine du Monde se trouve en substance, quoi qu'un peu déguisé, [Dans les plus vieilles histoires des Phéniciens que Sanchoniaton avoit compilées et que Philon de Biblos a traduites. Voici un fragment de cet ancien Auteur qu'Eusebe a garanti de l'oubli en le citant dans sa Préparation Évangélique liv. 1. ch. 10. «La Théologie des Phéniciens établit pour premier principe du Monde un air ténébreux et spiritueux ou un souffle, un vent d'un air ténébreux et un Chaos envelopé d'obscurité : Que ces deux principes occupoient un espace infini, et que pendant un fort long tems, il ne furent séparés par aucune borne : mais qu'enfin l'Esprit étant devenu amoureux de ces principes qui lui appartenoient, il s'étoit mêlé avec eux : Que cette conjonction avoit été appelée desir ou amour : Que ce fut de là que naquirent toutes choses : Que pour l'Esprit il étoit sans commencement, et n'avoit été produit par aucune cause : Que la première chose qui provint de son union avec ces principes, fut Mot, par où quelques-uns entendent du limon, d'autres une putréfaction qui naît d'un mélange d'eau avec quelque autre substance : Que ce Mot avoit été la semence de toutes les Créatures, et la matière dont elles ont été formées... Que les Astres étoient dans ce limon comme dans un oeuf, et que ce limon qui renfermoit le Soleil, la Lune, les Étoiles, et [Après avoir nommé le Soleil, la Lune et les Étoiles qu'entend-il par les grans Astres ? Peut-être les Étoiles de la première grandeur.] les grans Astres, fut ensuite illuminé. Tout le Monde voit le rapport qu'a cette doctrine avec celle de Moïse. Dans l'une et dans l'autre on voit, I. une matière informe et ténébreuse que Moïse appelle ????? Tehom, abîme ??? et ??? Tohou et Bohou, terre sans forme et vuide ; eaux et que Sanchoniaton nomme Chaos, avant qu'elle ait reçu du mouvement, et Mot, après qu'elle en eut reçu. On y voit, II.

l'Esprit, auteur du mouvement, et qui tire de cette matière tous les Êtres qui devoient composer l'Univers. III. On y voit même son action représentée par une même image, qui est celle d'une colombe qui couve un oeuf : car c'est là la force du mot ????? Merachépheth, que nous avons traduit, se mouvoir, comme l'a remarqué le Rabbin Salomon Jarchi. Or Sanchoniaton dit que les Astres étoient dans le limon comme dans un oeuf. C'est à cela que se raportent les passages suivans. Macrobe Saturnal. liv. 7. ch. 16. dit qu'un oeuf est un bel emblême du Monde. Les Vers Orphiques enseignent que le principe de la génération de toutes choses a été un oeuf, et dans Arnobe les Dieux Syriens, qui ne sont autre chose que les Astres, sont dits être nez d'oeufs. IV. Enfin on voit dans l'Auteur Phénicien aussi bien que dans Moyse, que la lumière a précédé le Soleil. Dans la suite de ce fragment, il est parlé de ???? Bâan et de ?????? Kolpia. Le premier est le ???, Bohou que nous avons traduit, vuide ; le second, par lequel Sanchoniaton entend le vent, est visiblement ????? Kol pi jah, la voix de la bouche de Dieu. Zenon qui étoit de Cittium, ville de Cypre et Colonie des Phéniciens, disoit, au raport du Scholiaste d'Apollonius, «que ce Chaos dont a parlé Hésiode, étoit de l'eau ; et que cette eau venant à s'abaisser, il s'étoit produit une espèce de limon lequel s'épaississant devint ce que nous apellons la terre». Numénus, allégué par Porphyre, cite expressément Moyse, dans ces paroles, le Prophète a dit que l'Esprit de Dieu ??????????, étoit porté sur les eaux. La séparation de la terre et des eaux se trouve aussi dans Phérécydes, qui l'avoit appris des Syriens, et dans Anaximander, qui dit que la Mer est un reste de l'humidité originelle de l'Univers. Linus et Anaxagore ont enseigné qu'au commencement tout étoit mêlé et confus, mais que l'Esprit a tout arrangé. Ce qu'ils tiroient des Phéniciens, qui dès la première Antiquité ont eu commerce avec les Grecs. Linus même étoit Phénicien d'origine. Orphée, qui a puisé des mêmes sources, dit dans un passage cité par Athénagore, que le limon a été fait d'eau. Outre cela, il a parlé du Chaos comme d'un grand oeuf, qui venant à se crever, s'est partagé en deux parties qui sont le ciel et la terre. On trouve aussi dans un passage de cet ancien Auteur, cité par Timothée le Chronologue, et les premières ténèbres, et la première illumination de l'Univers.] dans les plus vieilles histoires des Phéniciens, que [Sanchoniaton de Betyte est le plus ancien et le plus fameux des Historiens Phéniciens. Suidas assure qu'il a

vécu quelque tems après la guerre de Troye : et s'il est vrai que son ouvrage ait été adressé à Abibal Roi de Phénicie, père d'Hiram, allié de Salomon, il faut qu'il ait vécu du tems de David. M. de Saint Jore (Richard Simon) Bibliot. Crit. t. I. dit qu'il paroît que l'histoire attribuée à Sanchoniaton a été supposée, vers le tems de Porphyre, en faveur du Paganisme. Voyez ce qu'il dit p. 131. et suiv. TRAD. DE PAR.] Sanchoniaton avoit compilées, et [Philon de Biblos, qui avoit traduit son ouvrage de Phénicien en Hébreu, étoit un Grammairien qui vivoit, dit-on, sous l'Empereur Adrien ; nous n'avons plus l'original ni la traduction. Voyez-en des fragmens dans Euseb. Prep. Ev. Le même.] Philon de Biblos a traduites. [On en voyoit quelques traces parmi les Indiens, au rapport de Mégasthènes. Voici le passage, tiré du liv. 15. de Strabon. «Les indiens ont en beaucoup de choses les mêmes opinions que les Grecs. Ils croient, par ex. que le Monde a eu un commencement, et qu'il doit finir un jour : que Dieu qui en est l'auteur, et qui le gouverne, se trouve dans toutes ses parties : que toutes choses ont chacune en particulier des principes différens ; mais que le principe général dont tout le Monde a été formé, c'est l'eau.» On voit aussi dans Clément Alexandrin, liv. I. des Stromates un passage de Mégasthènes, qui témoigne que les Brachmanes, Philosophes Indiens, ont cru ce que les plus anciennes traditions enseignent touchant la Nature.] On en voyoit aussi quelques traces parmi les Indiens, au rapport de Mégasthènes et de Strabon ; [Et parmi les Égyptiens. Laërce dans sa préface ; «Ils tiennent (ce sont les Égyptiens) que le Monde dans sa naissance a été [Voici comme Diodore de Sicile explique leur opinion. «Ils disent que lors que l'Univers commença d'exister, le Ciel et la Terre n'avoient qu'une même face, et étoient mêlez l'un avec l'autre : Qu'ensuite l'air ayant reçu un mouvement perpétuel, ce qu'il y avoit de parties de feu s'élevèrent au-dessus des autres, pour composer les Astres : et les parties bourbeuses et épaisses s'affaissèrent et s'amassèrent dans un même lieu, avec les parties humides : Que les unes et les autres ayant aussi reçu un mouvement continuel, les plus humides s'étoient séparées des plus grossières et des plus solides ; celles-là pour composer la Mer, et celles-ci, la Terre : Que la Terre qui étoit d'abord fort molle, s'épaissit peu à peu par la chaleur du Soleil :

Que sa surface ayant commencé à fermenter par cette chaleur, il s'y étoit formé de petites élevures qui contenoient une certaine pourriture, environnée d'une espèce de membrane ou de peau fort déliée ; ce qui arrive encore aujourd'hui dans des lieux humides et marécageux, lors que le Soleil vient à les échauffer tout d'un coup. Que cette petite pourriture étant devenue un Fétus, ou une ébauche d'animal, tous ces Fétus tiraient leur nourriture d'un brouillard qui de nuit se répandoit autour d'eux, et que de jour la chaleur du Soleil leur donnoit une juste consistance : Qu'ayant aquis toutes leurs parties dans une forme convenable, et le Soleil ayant brulé et dissipé ces peaux où ils étoient enfermez, toutes les espèces d'animaux vinrent enfin à paroître : Que ceux qui avoient eu en partage plus de degrez de chaleur, s'élevèrent dans l'air, les plus terrestres demeurèrent sur la Terre, et les plus humides eurent l'eau pour leur demeure : Que la Terre se durcissant tous les jours de plus en plus par la chaleur et par les vents, étoit devenue incapable de produire les animaux de la manière qui vient d'être décrite ; et qu'à cette voye de génération succéda celle que nous voyons aujourd'hui... Qu'il ne faut pas être surpris de cette force que la Terre a eu de produire les animaux : Qu'on en voit un exemple dans la Thébaïde [province d'Égypte], où dans le tems que le Nil est le plus débordé, le Soleil échauffant tout d'un coup la terre qui a été humectée et détremmée par ce débordement, il s'engendre sur sa surface une pourriture, de laquelle naît une multitude incroyable de rats et de souris : Qu'à plus forte raison cela a pu arriver dans le commencement, puis qu'alors la Terre, qui étoit plus molle, et l'air qui avoit une autre température, étoient dans une disposition plus prochaine à produire des animaux». Macrobe, Saturnal. liv. VII. rapporte en abrégé cet article de la Théol. Égyptienne touchant la génération des animaux. Tout cela, si vous y joignez l'Esprit, ressemble assez à la doctrine de Moïse, et à la Tradition des Phéniciens. La plupart des Philosophes Grecs ne regardant qu'à la matière, n'ont point parlé de la cause qui lui a donné le mouvement et la forme. Aristote, qui a senti ce défaut l'a prétendu éviter en disant qu'il falloit, outre la matière, concevoir une cause qui ait agi sur elle, et que cette cause est la Nature. Mais Thalès, Anaxagore, et Platon ont mieux rencontré lors qu'ils ont dit que cette cause est ???, c'est-à-dire une Intelligence, un Esprit.] une masse confuse : que les Éléments ont été tirez de cette masse par voye de séparation : que les

animaux en ont été formez... que le Monde périra, de même qu'il a commencé d'être.»] et parmi les Égyptiens, selon le témoignage de Laërce et de Diodore de Sicile. Entre les Grecs, [Linus étoit un Poète Grec qui vivoit avant Homere, selon quelques-uns : on le fait inventeur des rithmes et des airs ; il ne nous reste rien de lui. TRAD. DE PAR.] Linus, [Hésiode et beaucoup d'autres. Ces autres sont l'Auteur de certains Hymnes, et du Poème des Argonautes, que l'on a cru être Orphée ; Épicharme, le plus ancien des Poètes Comiques, et Aristophane, dans la Comédie qui a pour titre, les oiseaux, et dont Lucien et Suidas nous ont conservé le passage qui fait à ce sujet. Dans tous ces Auteurs on voit un Chaos, matière informe, et principe de toutes choses : une cause qui agit sur ce Chaos, qu'ils appellent Amour, et qui séparant toutes les différentes parties du Chaos, a produit le Ciel, la Terre, la Mer, les Hommes etc. Sur quoi il faut remarquer I. qu'Hésiode étant né proche de Thèbes, ville qui a été bâtie par Cadmus Phénicien, il en a pu tirer ce qu'il dit là-dessus, et qui est si conforme à ce que nous venons de voir de la tradition des Phéniciens. II. Que les Phéniciens ayant eu de tout tems commerce avec les Ioniens, qui ont été les premiers habitans de l'Attique, ont pu leur porter la connoissance de leurs dogmes, aussi bien que leurs marchandises.] Hésiode [Hesiodo autre Poète, né a Ascre en Beocie, que quelques-uns mettent avant Homere, et d'autres plus probablement un siècle après ou environ. Les ouvrages qui nous restent de lui sont simples pour le stile, mais grands pour les pensées morales. Sa Theogonie ou Génération des Dieux est la Théologie des Païens. Son ouvrage intitulé les Oeuvres et les Jours, est plein de belles pensées. TRAD. DE PAR.], et beaucoup d'autres, ont parlé du Chaos, que quelques-uns ont représenté comme un grand oeuf [Aparemment à cause de la métaphore que Moyse employe pour représenter l'action de l'esprit de Dieu, et qu'il tire de l'action d'une poule qui fait éclore ses oeufs en les couvant. ADD. DU TRAD.]. Ils n'ont pas ignoré non plus, ni la création des animaux, ni celle de l'Homme ; ils ont su qu'il a été formé à l'image de Dieu, et qu'il reçut de son Créateur l'empire sur les animaux. [Ovide... l'énonce dans ses Métamorphoses etc. Le passage est très-beau, Grotius l'a raporté tout entier. Comme il est un peu long, je n'en donnerai qu'un abrégé. Ovide, après avoir décrit le Chaos d'une manière fort ingénieuse, représente le partage que Dieu fait de toutes ses parties confuses et mêlées.

Il dit qu'il en tira les Éléments, à chacun desquels il marqua sa place : Qu'il arrondit la Terre, l'environna de Mers, et qu'il la coupa de rivières, et de lacs : Qu'il étendit les campagnes, abaissa les valons, éleva les montagnes, et orna les bois de feuillage. Il parle ensuite des cinq Zones et célestes et terrestres, des brouillards, des nues, des orages, dont il dit que Dieu établit le siège dans les airs, ou il assigna de même à chacun des vents leur quartier. Plus haut il nous fait voir l'Æther, ou l'air pur, et dégagé de parties terrestres ; et plus haut encore le Ciel et les Astres, qu'il représente, aussi bien que les Dieux, comme les habitans du Ciel. Il parle en général des différentes espèces d'animaux, et de leurs demeures. «Il leur manquoit un Maître, ajoûte-t-il ; l'Homme naquit pour posséder ce beau rang. Japétus mêlant avec de l'eau le limon tout nouvellement séparé de l'Æther, le forma à l'image des Dieux maîtres et directeurs de tout l'Univers. Et au lieu que les autres animaux sont panchez vers la terre, il donna à l'Homme une tête droite, élevée, et capable de porter les yeux vers le Ciel.» Eurysus Pythagoricien dit «que celui qui a formé l'Homme étant souverainement bon et bien faisant, a bien voulu se prendre lui-même pour patron de cet ouvrage.» Horace, Virgile, et Juvénal ont représenté nôtre ame comme descendue du Ciel, et faisant même partie des Êtres célestes. Cicéron, et Hipparchus cité par Pline liv. II. ont donné à l'ame une espèce de parentage avec les Étoiles.] Ovide, qui avoit pris tout cela des Grecs, l'énonce dans ses Métamorphoses d'une manière fort aprochante des expressions de Moïse. [Épicharme etc. La Raison des hommes, dit ce Poète, est née de la Raison de Dieu. Amélius Platonicien cité par Eusébe Prépar. lib. XI. «Cette Raison par qui subsistent toutes les choses qui ont été faites, est assurément cette Parole dont un certain Auteur Barbare dit, qu'elle étoit avec Dieu quand il créoit le Monde, et même avant qu'il le créât : que tout a été fait par elle : et que tout Être vivant et animé, vit et subsiste par elle.» Cet Auteur Barbare est S. Jean, qui vivoit un peu avant ce Philosophe. Chalcidius, dans son commentaire sur le Timée de Platon, parlant de Moïse : «Il est clair, dit-il, qu'il jugeoit bien que la Sagesse divine avoit présidé à la creation du Ciel et de la Terre, et qu'en un mot elle est le premier Principe de tout l'Univers.»

Zénon et ses Sectateurs ont aussi le même dogme. Tertull. contre les Gent.] Épicharme [Épicharme de Sicile, Poète comique et Philosophe, que

quelques-uns font inventeur de la Comédie : il avoit écrit sur la Nature et sur la Medecine, ces ouvrages sont perdus. TRAD. DE PAR.] et les Platoniciens ont dit, que toutes choses avoient été faites par la parole de Dieu. C'est ce qu'on voit aussi dans l'ancien Auteur des [Les vers Orphiques. «J'en prens à témoin cette première parole que le Père de l'Univers prononça lors que par ses ordres il fonda le Monde entier.» Et ailleurs, «Tourne tous tes regards, et dirige tous les mouvemens de ton coeur vers la Raison divine. Jette les yeux sur le Créateur du Monde. Lui seul est éternel, lui seul a créé toutes choses ; lui seul présent à toutes les parties de la vaste machine du Monde, les agite et les remue. Aucun homme ne le voit, et il voit seul tous les hommes». Ces deux passages se trouvent dans Justin Martyr, liv. de la Monarchie, dans Clément Alexandrin, Stromat. liv. v. et dans Eusébe, Prépar. Evang. liv. XIII.] Vers auxquels on a donné le nom d'Orphiques [???????. ??? ??????.] non qu'ils fussent d'Orphée, mais parce qu'ils en contenoient les leçons et la doctrine. La lumière du Soleil, [Selon Empédocle. «Ce Philosophe disoit que la première chose qui fut séparée du Chaos, fut l'Æther : Qu'ensuite le Feu en fut tiré, et enfin la Terre : Que la Terre étant venue à se resserrer par l'impétuosité même du mouvement de ses parties, l'Eau en étoit sortie, comme par bouillons : Que l'Air s'étoit dégagé de dedans l'eau à-peu-près comme les exhalaisons sortent de la terre : Que pour ce qui est de l'Æther, et du Feu, le premier avoit produit le Ciel, et le second, le soleil.» Plut. liv. 2. ch. 6.

Il disoit aussi qu'il y avoit deux Soleils, l'un, original, et l'autre qui a été formé sur le premier, et c'est celui que nous voyons.] selon Empédocle [Empedocle d'Agrigente, disciple de Pythagore et de Parménide, avoit écrit sur la Physique, et une Relation de l'expédition de Xerxès. TRAD. DE. PAR.], ne vient pas originairement de lui : il n'en est que le dépositaire, ou, comme a parlé un des Docteurs de l'ancienne Eglise, le réceptacle et le véhicule. [Aratus, c'est ce Poëte Grec dont Cicéron encore jeune, avoit traduit les Phenomenes. TRAD. DE. PAR.] Aratus et Catulle [Catulle Poëte Latin, de Vérone, mort à Rome à l'âge de 30. ans, 44. ans avant J.C. Le même] ont placé au-dessus des Astres le séjour de la Divinité, [Homere le meilleur des Poëtes Grecs, et le desespoir de tous ceux qui voudraient l'imiter, vivoit, à ce que l'on croit, plus de 900. ans avant J. C. Il y en a qui

le font contemporain de Salomon. Le même.] Homère y a conçu une lumière éternelle. Thalés [C'est le premier de ceux qu'on nomma les sept Sages de la Grèce. Il naquit vers l'an 115. de Rome, et mourut vers l'an 209. âgé de 92. ans ; étant jeune sa mere, dit-on, le pressa de se marier : il répondit, il n'est pas encore tems ; sollicité de nouveau dans un âge avancé, il dit, il n'est plus temps. Le même.], instruit dans la discipline des Phéniciens, de qui il étoit descendu, a enseigné que Dieu est le plus ancien de tous les Êtres comme n'ayant été produit par aucun autre, que le Monde n'est si Beau que parce qu'il est l'ouvrage de Dieu, et que les ténèbres ont précédé la lumière. Ce dernier point, qui se trouve aussi [Dans les vers Orphiques etc. Je chanterai la Nuit, Mere des Dieux et des hommes.] dans les vers Orphiques, et dans Hésiode, nous apprend pourquoi [Plusieurs Nations qui retenoient etc. Nicolas de Damas le dit des [Anciens peuples d'Afrique.] Numides : Tacite, des Anciens Allemans : César, des Gaulois : et Pline, des [Prêtres et Philosophes des Gaules.] Druides, en particulier : Aulu-Gelle des Athéniens. Les Bohémiens et les Polonois ont encore aujourd'hui cette coutume.] plusieurs Nations, qui retenoient inviolablement les vieilles coutumes, mesuroient plutôt le tems par les nuits que par les jours. Anaxagore a reconnu que toutes les parties du Monde ont été arrangées par une Intelligence suprême. [Aratus dit que les Etoiles etc. «Commençons par Jupiter, et ne nous lassons jamais de parler de lui. Toutes les parties du Monde ressentent les éfets de sa présence. Nous jouissons même de lui, et c'est de lui que nous tirons nôtre origine. C'est aussi lui qui a ataché les Astres au Ciel dans l'ordre où nous les y voyons, afin qu'ils nous montrassent en quelle saison chaque chose se doit faire, et que tout naquît selon de certaines loix.» Ces mots, et c'est de lui que nous tirons nôtre origine, ont été citez pat St. Paul Act. XVII. 28. Chalcidius, dans son Comment. sur le Timée de Platon. «L'opinion des Hébreux s'acorde avec ce que je viens de dire. Ils enseignent que Dieu qui a arrangé et orné l'Univers, a donné charge au Soleil de dominer sur le jour, et à la Lune, d'avoir soin de la nuit : qu'il a établi les Etoiles pour déterminer les tems, pour marquer les années, et pour faire connoître d'avance la fertilité ou la stérilité de la terre.»] Aratus dit que les Etoiles ont été créées de Dieu. [Virgile parle d'un Esprit etc. Georgiques liv. IV. «Quelques-uns faisant réflexion sur cette adresse et sur cette prudence qui

paroissent par tant de marques dans les mouches à miel, ont dit qu'il y avoit en elles une portion de l'Intelligence divine :

qu'en éfet, Dieu est comme répandu dans toutes les parties de la Terre et de la Mer, aussi bien que dans les Cieux ; et que c'est de lui que l'homme et tous les animaux puisent en naissant cet Esprit subtil et délié qui les anime.»] Virgile marchant sur les traces des Philosophes Grecs, parle d'un Esprit universel répandu dans tout l'Univers, et qui est le Principe de la vie et du mouvement [Hésiode. Il commanda à Vulcain, dit ce Poëte, de mêler de l'eau avec de la terre, et de donner à ce composé une voix humaine. Euripide. «Souffrez que les morts rentrent dans le sein de la Terre. Chaque chose retourne à la source dont elle est sortie. L'Esprit retourne au Ciel, et le corps rentre dans la Terre. Ce dernier ne nous est pas donné en possession perpétuelle : il ne nous est que prêté. Et si, peu après, la Terre le reprend, elle ne reprend que ce qui lui appartient, puis que c'est elle qui l'a nourri.» Tout cela a un raport évident avec Gen. III. 9. et Eccles. XII. 7.]. Hésiode, Homère, [Et Callimaque. Il appelle l'Homme, la boue de Prométhée. Démocrite, Épicure, Juvénal, et Martial, ont aussi parlé de cette boue dont l'homme a été formé.] et Callimaque, ont assuré que l'Homme avoit été formé de boue. [Maxime de Tyr. etc. Dissertat. I. Au milieu de tant d'opinions différentes, qui se combattent les unes les autres, on en voit une constante et universelle ; que Dieu est et le Roi et le Père de toutes choses ; qu'il y a plusieurs Dieux, qui sont fils du Dieu souverain, et qui ont part à la conduite de l'Univers. Le Grec, le Barbare ; ceux qui habitent près de la mer, et ceux qui en sont éloignés, le Sage et l'Idiot, parlent tous là-dessus le même langage. Antisthène, Sophocle, et Varron, reconnoissent aussi un seul Dieu souverain.] Maxime de Tyr avance que toutes les Nations s'accordent à reconnoître un seul Dieu auteur et maître du Monde. On peut dire aussi qu'elles ne se sont pas moins rencontrées, à reconnoître dans un septième jour quelque chose de plus que dans les autres : ce qui est un monument très-sensible de la création du Monde en six jours. Pour les Hébreux, cela est clair. A l'égard des Grecs, et des Latins, [Nous l'apprenons de Josèphe, de Philon etc. Jos. Rép. à Appion, liv. II. dit qu'il n'y a aucune ville, soit Gréque soit Barbare, où ne soit parvenue la coutume de célébrer le septième jour, de même que le font les Juifs.

Philon. Le septième jour est un jour de fête, non pour une seule ville, ou pour un seul païs, mais pour tous les peuples du monde. Clément Alexandrin cite là-dessus Hésiode, Homère, et Callimaque.] nous l'apprenons de Joseph, de Philon, de Tibulle, de Clément Alexandrin, et de Lucien. Selon le rapport de Philostrate de [Dion Cassius. Il témoigne «que la coutume de compter le tems par une révolution, de sept jours est venue des Egyptiens, et que d'eux elle s'est répandue parmi tous les autres Peuples.»] Dion Cassius, et de Justin Martyr, les Indiens et les Celtes, anciens Peuples de l'Allemagne, de la Bretagne et de la Gaule, ont divisé le tems en semaines : ce qui prouve qu'ils conservoient la mémoire du repos qui suivit la Création. Et cela paroît aussi par les noms que ces peuples donnoient aux jours de la semaine.

Les Egyptiens tenoient que la vie des premiers hommes avoit été d'une grande simplicité, [Et que l'usage des vêtements etc. Diodore de Sic. rapportant l'opinion des Egyptiens sur cela, dit [Ce témoignage joint à celui qui suit forme une description assez bizarre des premiers hommes, l'un les représente menant une vie fort misérable, et l'autre, fort sainte. Ainsi il pourroit sembler qu'ils ne sont pas au but de l'Auteur. Ils y sont pourtant, aujourd'hui ; que le lait, le vin et le miel couloient de source de même que l'eau : mais que cette délicieuse abondance ayant rendu les hommes fiers et insolens, Dieu qui ne le put souffrir leur ôta tous ces biens, et établit un autre genre de vie, pénible et laborieux.»] «que les premiers hommes menaient une vie fort incommode et fort dure, parce qu'on n'avoit encore inventé aucune des choses utiles à la vie : qu'ils n'avoient ni habits, ni maisons, ni feu et que leur manger étoit très-grossier. Dicéarque, Philosophe Péripatéticien, cité par Varron et par Porphyre, dit «que les premiers hommes étant bien plus près des Dieux que nous étoient d'un très-bon naturel», et vivoient dans l'innocence ; et que de là est venu le nom d'âge d'or, qu'on a donné aux premiers siècles.] et que l'usage des vêtements leur étoit inconnu. L'âge d'or si vanté par les Poètes, et que Strabon témoigne [Avoir été connu des Indiens. Strabon, liv. xv. fait dire à Calanus l'Indien, «qu'autrefois la farine étoit aussi commune que la poussière l'est autant le premier, pour ce qui est de la simplicité de la vie de nos premiers Pères, l'autre, pour l'innocence de leurs moeurs. Le 3. passage qui est directement contraire au 1. peut néanmoins avoir lieu ici, en ce qu'il

représente assez bien cette vie toute simple, et toute naturelle de l'homme avant qu'il tombât dans la révolte.] avoir été connu des Indiens, n'est autre chose que cet heureux tems qui a précédé la chute du premier homme. [Le Rabin Maimonides étoit très savant, quelques Juifs l'appellent la lumière d'Israel, à cause de sa science ; il étoit né à Cordoue en Espagne l'an de J.C. 1135. et mourut âgé de plus de 70 ans. TRAD. DE PAR.] Maimonides remarque que [L'Histoire d'Adam, d'Eve, du Serpent, etc. Chalcidius sur le Timée de Platon : selon Moÿse Dieu défendit aux premiers hommes de manger de certains fruits, qui leur pouvoient donner la Connoissance du bien et du mal. Et ailleurs ; «C'est à cela que se raporte ce que les Hébreux dirent ; que Dieu avoit donné à l'Homme une ame raisonnable par une inspiration céleste, et aux bêtes, une ame destituée de raison, se contentant de commander à la Terre de les produire de son sein ; que de ce nombre fut ce serpent, qui par ses suggestions engagea dans le crime ces prémices de tous les hommes.»

Dans les plus anciennes cérémonies des Grecs on crioit Eva, et en même tems on monroit un serpent.] l'histoire d'Adam, d'Eve, de l'Arbre, et du Serpent, faisoit de son tems un des articles de la Tradition des Indiens Idolâtres, des habitans du Pegu, et des Calaminsames. Ferdinand de Mendès, et quelques autres de ce siècle, raportent que le nom d'Adam n'est pas inconnu aux Brachmanes : et que les Siamois comptent aujourd'hui [Six mille ans depuis la création. Selon le raport de Simplicius, Callisthène envoya à Aristote des Observations Astronomiques qu'il avoit recueillies à Babylone, et qui remontoient jusqu'à 1903 ans, ce qui est à-peu-près le tems qui pouvoit s'être écoulé depuis le Deluge jusqu'à Callisthène.] six mille ans, depuis la création du Monde. La longue vie des Patriarches se trouve dans l'histoire que [Berose est le premier Écrivain de l'histoire des Chaldéens ; il fleurissoit sous Ptolémée Philadelphe, Roi d'Égypte. Nous n'avons plus son Histoire, car celle d'Annius de Viterbe est supposée. Joseph, dans ses l. contre Appion, nous a conservé des Fragmens considérables du véritable Berose. TRAD. DE PAR.] Bérose [Bérose, Manéthon, Hiron, Hestiaëus, Hécatée, Hellanicus. Joséphe Antiq. Jud. liv. I. ch. 4. cite tous ces Auteurs dont on avoit encore de son tems les livres. Servins sur Virgile, dit que les Arcadiens vivoient jusqu'à 300 ans.] a faite de la Chaldée, dans celle d'Égypte par Manéthon [Manéthon, Grand Prêtre

d'Égypte, Secrétaire ou Bibliothécaire des Archives sacrées de l'Égypte, sous Ptolem. Philad. Joseph contre Appion, Eusebe dans sa Chron. Jules Africain, ont conservé plusieurs Fragments de l'Hist. d'Égypte de Manethon. TRAD. DE PAR.], dans celle des Phéniciens composée par Hiram [Il étoit Égyptien et Gouverneur de Syrie sous Antigonos ou sous Antiochus. Le même Plin.], et enfin dans l'Histoire Grecque d'Hestæus, d'Hécatee, d'Hellanicus, et dans les Poësies d'Hesiodé.

Ce qui peut rendre cette vérité moins incroyable, c'est que des Auteurs de plusieurs païs, entre autres [Pausanias étoit de Cesarée en Cappadoce, il vivoit sous l'Empereur Antonin le Philosophe, et fleurissoit vers l'an de J.C. 139. Sa description de la Grèce est un bon ouvrage. TRAD. DE PAR.] Pausanias [Pausanias... des corps d'une grandeur au dessus de l'ordinaire. Dans ses Laconiques il dit qu'on monroit dans le Temple d'Esculape, auprès de la ville d'Asopus, des os d'homme d'une grandeur extraordinaire. Et dans le I. liv. de ses Eliaques, qu'on avoit tiré de la mer un os qui avoit été ensuite gardé à [Ville du Péloponnèse.] Pise, et que l'on croyoit être de Pélops. Philostrate Au commencement de ses Héroïques il dit que dans [Presqu'île de Macédoine.] la Palléne, les inondations et les tremblemens de terre découvroient beaucoup de corps de taille démesurée. Dans le liv. VII. ch. 16., «Dans l'Île de Créte un tremblement de terre ayant rompu une montagne, on y trouva un corps qui étoit sur ses piez, et que les uns disoient être celui d'Orion, et que les autres, d'Eétion. L'Histoire nous apprend que le corps d'Oreste ayant été déterré par le commandement de l'Oracle, on trouva qu'il étoit grand de sept coudées. Il y a plus de mille ans qu'Homère s'est plains que les hommes de son tems n'étoient plus si grans que leurs Ancêtres.» Solin dit «que pendant la guerre de Crete, après une inondation extraordinairement grande, les eaux s'étant retirées, on avoit trouvé sur la terre un corps de 33. coudées, qui fut vu de Mérellus et de son Lieutenant Flaccus. Joséphe, Antiq. Jud. liv. V, ch. 2. «On voyoit encore alors des Géans, dont la grandeur énorme et la figure extraordinaire ofroit un spectacle capable d'éfrayer, et étonnoit ceux mêmes qui ne les connoissoient que par le récit des autres. Aujourd'hui même on montre encore de leurs os qui surpassent toute créance.» Gabinius dans la description de la Mauritanie disoit que Sertorius avoit trouvé les os d'Anteus, qui étant rejoints faisoient un corps de 69 coudées. Phlégon,

Histoire des choses merveilleuses ch. 9. parle d'une tête qu'on déterra à Ida, et qui étoit trois fois plus grosse qu'une tête ordinaire. Il raporte aussi qu'on avoit trouvé en Dalmatie beaucoup de corps qui d'une main à l'autre avoient plus de seize aunes ; et dans [Aujourd'hui détroit de Caffa ou de Kerel, dans la petite Tartarie.] le Bosphore Cimmérien, un squelette de 24 coudées de hauteur.] Philostrate [Philostrate étoit un Courtisan de l'Empereur Sévère, et de l'Impératrice Julie son épouse. Ce fut à la prière de cette Princesse et pour lui plaire, qu'il composa la fabuleuse histoire d'Apollonius de Tyane. Il fleurissoit vers l'an 204. de J. C. TRAD. DE PAR.] et Pline rapportent qu'en quelques sépulcres on a trouvé des corps [Je ne vois pas quel rapport la taille démesurée des Géans peut avoir avec la longue vie des premiers hommes. TRAD.] d'une grandeur beaucoup au dessus de l'ordinaire. [Catulle..... qu'avant que la corruption. C'est dans l'Epithalame de Pélée et de Thétis. «Mais après que la Terre eut été fouillée par les crimes des hommes, et que leur coeur transporté par la passion eut renoncé à la justice, les frères trempèrent leurs mains dans le sang de leurs frères..... et une fureur criminelle ayant rompu les bornes qui séparoient la justice d'avec l'injustice, obligea les Dieux à se retirer d'avec les hommes, et à les abandonner à eux mêmes.»] Catulle, et avant lui plusieurs Auteurs Grecs, disent qu'avant que la corruption du genre humain fût montée à l'excès, Dieu [Et les Intelligences par qui etc. Voyez Plutarque dans son Traité d'Isis, et Maxime de Tyr, Dissertat. I. et XVI. Le nom d'Ange se trouve en ce sens non seulement dans la Bible des LXX ; mais aussi dans Labéon, Aristide, Porphyre, Jamblique et Chalcidius, Auteurs Payens, et dans Hostanes, qui est plus ancien que tous ceux-là. Héraclite, selon le témoignage de Chalcidius, assure que les puissances divines donnent des avis et des instructions aux hommes qui en sont dignes.] et les Intelligences par lesquelles il exécute ses ordres, n'ayant pas encore rompu tout commerce avec les hommes, communiquoient quelquefois avec eux par des aparitions. La vie brutale des Géans rapportée par Moïse se lit aussi [Dans presque tous les Auteurs Grecs etc. Homère Iliad. X. Hésiode, Platon, Ovide, Métamorph. 1. X. Lucain, liv. IV. Sénèque, 30. Quest. Natur.] dans presque tous les Auteurs Grecs, et dans quelques Auteurs Latins.

Pour ce qui est du Déluge, il est remarquable que de toutes les Histoires,

sans en excepter celles des Peuples du nouveau Monde, aucune ne remonte plus haut. [C'est ce qui a obligé Varron etc. Censorin ; Varron divisoit le tems en trois grans espaces, savoir, le tems Inconnu, le tems Fabuleux, et le tems Historique. Le premier, depuis le commencement du Monde jusqu'au [Les anciennes histoires ont parlé de deux Déluges. Celui qui arriva dans l'Attique du tems d'Ogygès, environ 532 ans après le Deluge de Noé. L'autre qui arriva dans la Thessalie sous le Regne de Deucalion 248 ans après celui d'Ogygès et du tems de Moïse.] premier Déluge : le second, depuis le premier Déluge jusqu'à la première Olympiade : le troisième, depuis la première Olympiade, jusqu'à nous. Les Rabbins appellent le premier de ces trois périodes, le tems vuide.] C'est ce qui a obligé Varron [Varron, le plus savant des Romains, étoit Poète et Philosophe : il avoit composé 24. livres de la langue Latine qu'il dédia à Cicéron.

Il mourut 26. ans avant J. C. TRAD. DE PAR.] de nommer le temps qui l'a précédé, un tems inconnu. La licence des Poètes a fort obscurci la mémoire de ce grand événement. Mais les Écrivains de la première Antiquité, comme [Bérose Chaldéen, 1. I. [Je suis dans ce passage et dans tous ceux qui seront citez de Joséphe, la Traduction de M. Arnaud d'Andilly, excepté 2 ou 3 endroits où il me semble qu'il s'est trompé : je les marquerai.] «Bérose rapporte conformément aux plus anciennes histoires et à ce que Moïse en a dit, la destruction du genre humain par le Déluge, à la réserve de Noé Auteur de nôtre race, qui par le moyen de l'Arche se sauva sur le sommet des montagnes d'Arménie.» Antiq. Jud. liv. I. ch. 3. il rapporte ces paroles de Bérose ; «On dit que l'on voit encore des restes de l'Arche sur la montagne des Cordiées en Arménie, que quelques uns rapportent de ce lieu des morceaux du bitume dont elle étoit enduite, et s'en servent comme d'un préservatif.»] Joséphe Rép. à Appion Bérose Chaldéen, et [Abydène d'Assyrie. Voici le passage, cité par Eusebe, Prépar. liv. IX. et par Cyrille contre Julien, liv. II. «Entre ceux qui leur succédèrent fut Sisithrus. Saturne lui ayant prédit que le I du mois de Désius, il y auroit une pluye extrêmement grande et forte, et donné ordre de cacher à Héliopolis [Dans Proloméé Sippare est une ville de Mesopotamie. Selon le texte d'Abydène, ce doit être un Peuple.] ville de Sippares, tout ce qu'il pourroit ramasser d'écrits, il obéit à ce commandement, s'embarqua pour l'Arménie, et

incontinent après il vit l'effet de cette prédiction. Le troisième jour la tempête ayant cessé, il lâcha des oiseaux ; pour voir s'ils pourroient découvrir quelque endroit de la Terre qui ne fût pas couvert d'eau. Mais ces oiseaux ne trouvant par tout qu'une vaste mer, et ne voyant pas où se reposer, retournèrent à Sisithrus. Il en laissa encore sortir d'autres, mais avec aussi peu de succès, si ce n'est qu'ils revinrent les ailes pleines de boue. A peine en eut-il lâché d'autres pour la troisième fois, que les Dieux le retirèrent du Monde. Le vaisseau aborda en Arménie ; et les habitans du païs se servirent du bois dont il étoit bâti comme d'un préservatif». Alexandre Poyhistor cité par Cyrille dit «qu'après la mort d'Otyarre, son fils Xisuthrus lui succéda et regna 18 ans ; que de son tems il y eut un grand déluge, dont ce Roi s'étoit sauvé en obéissant à l'ordre que Saturne lui donna de faire une Arche, et d'y entrer avec des animaux de toute espèce.» Il faut remarquer ici que le nom de Sisithrus, aussi bien que celui d'Ogygès et de Deucalion, signifie en d'autres langues ce que le mot de Noé signifie en Hebreu, c'est à dire ; repos. Eusébe nous apprend qu'Alexandre Poyhistor, qui écrivoit en Grec, appelle Isaac, ?????, gelôs c'est à dire ris, ce qui est le sens du mot Isaac. Les Histoires sont pleines d'exemples de ces sortes de changemens. A l'égard du monde de Saturne, il est donné à Dieu dans ces passages, ou parce que les Assyriens nommoient le Dieu souverain, du nom de la plus haute des 7. Planètes, ou parce que le mot Syriaque ??? El, signifiant et Dieu et Saturne, les Grecs n'ont pris que la dernière de ces deux significations. Jusques-là tout se raporte assez bien à l'Histoire sainte. Mais il faut de plus savoir, que dans la Tradition des Egyptiens, ce Déluge de Deucalion a été universel. Diodore liv. I. et que Pline liv. III. ch. 14. dit que l'Italie même n'en avoit pas été exemte.] Abydène d'Assyrie, l'ont rapporté d'une manière très-conforme à ce qu'en dit Moïse ; jusques-là qu'Abydène, [Et Plutarque même etc. Voici ses paroles. On dit que Deucalion lâcha hors de l'Arche un pigeon, qui, tant qu'il revint lui fit connoître par là que la tempête duroit encore, et lors qu'il ne revint plus, lui fit juger qu'elle étoit passée.] et Plutarque même parlent du pigeon qui fut lâché hors de l'Arche. [Lucien dit que dans une ville etc. C'est dans la Déesse de Syrie. [Je donne ce passage selon la Traduction de Mr. d'Ablancourt ; elle est fort libre, et fort belle.] «La plus commune opinion, dit-il, est que Deucalion est le fondateur du Temple de cette ville.

Car les Grecs disent que les premiers Hommes étant cruels et insolens, sans foi, sans hospitalité, sans humanité, périrent tous par le Déluge ; la Terre ayant poussé hors de son sein quantité d'eaux qui grossirent les fleuves, et firent déborder la mer à l'aide des pluies, de sorte que tout fut inondé. Il ne demeura que Deucalion, qui s'étoit sauvé dans une Arche avec sa famille, et une couple de bêtes de chaque espèce qui le suivirent volontairement, tant sauvages que domestiques, sans s'entremanger, ni lui faire mal. Il vogua ainsi jusqu'à ce que les eaux fussent retirées. Il fut le père d'une seconde race d'hommes, qui remplit la place de celle que le Déluge avoit détruite etc.»] Lucien dit que dans une ville de Syrie, nommée Hiérapolis, on conservoit une vieille tradition, qui portoit, qu'autrefois un Déluge universel ayant couvert la Terre, un petit nombre de personnes illustres par leur piété, et quelques animaux de toute espèce, avoient été conservez par le moyen d'une grande Arche. La même histoire se lit aussi [Dans Molon. Le passage est dans Eusébe Préparat. liv. IX. ch. 19. «Immédiatement après le Deluge, cet Homme qui s'étoit sauvé en Arménie avec sa famille, en fut chassé par les habitans du lieu. De là il vint en cette partie de la Syrie qui est fort montagneuse, et qui alors n'étoit pas habitée.»] dans Molon, [Dans Nicolas de Damas. Voici ses paroles, qui se trouvent dans Joséphe liv. XCVI. «Il y a en Arménie, dans la province de Myniade une haute montagne nommée Baris, où l'on dit que plusieurs se sauvèrent durant le Déluge. On dit aussi qu'une Arche, dont les restes se sont conservez pendant plusieurs années, et dans laquelle un Homme s'étoit enfermé, s'arrêta sur le sommet de cette montagne. Il y a de l'aparence que cet Homme est celui dont parle Moïse Législateur des Juifs». Jérôme d'Égypte, et Mnaséas, citez par Joséphe, ont aussi parlé du Déluge et de l'Arche.] dans Nicolas de Damas, et dans Apollodore [Apollodore étoit Grammairien d'Athenes, il vivoit sous le regne de Ptoloméé Evergetes. Nous avons l'abrégé de sa Bibliothèque, ou histoire fabuleuse des Grecs, en 3. liv. TRAD. DE PAR.] ; et ces deux derniers font particulièrement mention de l'Arche. Plusieurs Auteurs Espagnols [Joseph d'Acosta et Ant. Herrera.] assurent que dans quelques endroits de l'Amérique, comme dans les païs de Cuba, de Méchoachan, et de Nicaragua, la mémoire du Déluge, et des animaux conservez, et celle du corbeau et de la colombe, subsiste encore aujourd'hui ; et que les habitans

de la Castille d'Or font aussi l'histoire d'un grand Déluge. Il semble même que les Payens n'ayent pas ignoré en quels endroits de la terre les hommes demeuroient avant ce tems là ; puis que Pline dit que la Ville de Joppe a été bâtie avant le Déluge. [On a montré etc. C'est ce que témoignent Théophile d'Antioche liv. III. St. Épiphane contre les Nazaréens, St. Chrysostome dans son Sermon sur la charité parfaite, Isidore liv. XIV. des origines ch. 8. le Géographe de Nubie, et l'Itinéraire de Benjamin.] On a montré de tout tems, et on montre encore à present [Sur les montagnes Gordiées.

Les Interprètes Chaldaïques ont rendu l'Ararath de Moïse par Cardu ; Joséphe par Cordiées ; Q. Curce les appelle Cordées ; Strabon, Pline, et Ptolomée, Gordiées.] sur les montagnes Gordiées en Arménie, l'endroit où s'arrêta l'Arche.

Pour achever de parcourir l'histoire de Moïse, [Japétus est le Japhet etc. La lettre ? se prononçoit tantôt comme un ?, p, tantôt comme un ?, ph.] Japétus, père des Européens, Jon, ou comme on l'écrivoit autrefois, Javon, le père des Grecs, et [Hammon qui peupla le premier l'Afrique est le cham etc. On est une terminaison que les Grecs ont ajoûté au mot de Cham. Ils rendent aussi la lettre ? ch. par un simple h ; quelquefois même ils l'omettent. St. Jérôme dit que les Egyptiens appeloient encore de son tems l'Égypte Cham.] Hammon qui peupla le premier l'Afrique, sont visiblement le Japhet, le Javan, et le Cham de la Genèse. [Bochart l'a fait d'une manière à laquelle on ne peut rien ajoûter ; mais son livre n'avoit pas encore paru lors que Grotius fit celui-ci. TRAD.] Joséphe [Joséphe a découvert dans les noms etc. Selon lui, de Gomer est la Galatie, où Pline met une ville nommée Comara. De Magog, sont les Scythes, qui ont bâti dans la Sytie la ville de Scythopolis, et de plus une autre ville que Pline liv. V ch. 25. appelle Magog, d'autres Hiéropolis et Bambyce. Il est visible que de Medai sont venus les Médes, de Javan les anciens Grecs, qui s'appelloient Ioniens ou Iaoniens comme on le lit dans les anciens Auteurs. De Chabal sont venus les Ibériens peuples d'Asie dans le voisinage desquels Ptolomée met la ville de Thabilaca. De Mésec, vint la ville de Mazaca, dont parlent Strabon liv. XII. et Pline liv. VI. ch. 3. Et de plus les Mosches. De Thiras vient le nom et le peuple de Thrace. L'Auteur ajoute à cela plus de 50 noms, sur lesquels il fait les mêmes remarques. Ceux qui sont curieux de

ces recherches ont déjà lu cet article. C'est pourquoi je ne le traduirai pas, d'autant plus qu'il est chargé d'une critique qui a meilleure grâce en Latin qu'en François.] et beaucoup d'autres ont découvert dans les noms de quantité de Peuples et de Païs, des traces de ceux qui se trouvent dans ce même livre. [L'entreprise téméraire des Géans etc. Homère Iliad. 1. XI. Virgile Géorg. 1. I. Lucain, Pharsale 1. VII. Ovide Métamorph. liv. I. ont dit que les Géans ont tâché de se rendre maîtres du Ciel. Cette fable est fondée sur la vérité. Le rapport de cet attentat des Géans contre le Ciel est fondé sur le langage courant de toutes les Nations, selon lequel, tout ce qui est d'une hauteur extraordinaire, telle que celle de cette tour, est dit aller, s'élever jusqu'au Ciel. Joséphe cite ce passage d'une certaine Sibylle. «Tous les Hommes n'ayant alors qu'une même langue ils batirent une tour si haute, qu'il sembloit qu'elle dût s'élever jusques dans le Ciel. Mais les Dieux excitèrent contre elle une si violente tempête qu'elle en fut renversée, et firent que ceux qui la bâtissoient parlèrent en un moment diverses langues ; ce qui fut cause qu'on donna le nom de Babylone à la ville, qui a été depuis bâtie en ce même lieu.» Eusébe Prépar. liv. IX. ch. 4. cite un passage d'Abydène qui porte la même chose. Bérosee nous apprend aussi que les Grecs se sont trompez, lors qu'ils ont dit que c'étoit Sémiramis qui avoit bâti Babylone.] L'entreprise téméraire des Géans et leurs guerres contre les Dieux, si fameuses chez les Poëtes, n'est qu'un déguisement de l'histoire de la tour de Babel [Diodore de Sicile, Historien Grec, vivoit sous Jules Cesar et Auguste 60 ans avant J.C. TRAD. DE PAR.].

[Diodore de Sicile, etc. Liv. XIX. après avoir décrit le Lac Asphaltite, ou la mer morte ; «parce que les lieux d'alentour, dit-il, sont pleins d'un feu caché, et jettent une odeur fort mauvaise, ceux qui habitent près de là sont fort sujets à des maladies et ne vivent pas long tems.»] Diodore de Sicile, [Strabon liv. XVI, après avoir parlé de ce même Lac, ajoûte «Pour prouver qu'il y a dans ces endroits des feux qui minent la terre, ils montrent auprès de Moasas des pierres âpres, raboteuses, et brûlées. Ils font remarquer que la terre est en plusieurs lieux coupée de cavernes, et toute cendreuse ; que les pierres y distillent la poix ; qu'il y a quelques rivières qui bouillent, et qui rendent une odeur puante. Cela prouve assez bien la vérité d'une certaine tradition que ces Peuples ont. Ils disent qu'autrefois il y avoit dans

cette contrée treize villes ; que Sodome dont on voit encore aujourd'hui l'enceinte, grande de soixante stades, en étoit la Capitale. Mais que le feu et les eaux bitumineuses qui sortirent de terre par un grand tremblement, firent paroître ce Lac que nous nommons Asphaltite, embrasèrent les pierres, engloutirent une partie de ces treize villes, et rendirent les autres désertes en contraignant les habitans de fuir.»] Strabon, [Tacite Hist, liv. V. «Près de là il y a une vaste campagne qui, à ce qu'on dit, étoit autrefois fort fertile, et où il y avoit des villes grandes et bien peuplées, mais qui furent embrasées par la foudre. On ajoûte qu'il y reste encore quelques marques de cet embrasement, en ce que le terre paroît toute brûlée, et qu'elle a perdu la force de produire des fruits : car tout ce qui y naît est d'une couleur noire, n'a aucune substance capable de nourrir, et se réduit en cendre.»] Tacite [Tacite Historien Romain, fleurissoit sous l'Empereur Trajan, vers l'an 100. de J.C. TRAD. DE PAR.], Pline [C'est Pline l'ancien, ou le Naturaliste :il vivoit sous les Empereurs Vespasien et Tite 70 ou 75 ans après J.C. TRAD. DE PAR.] et Solin, font mention de l'embrasement de Sodome. [Hérodote. C'est dans l'Euterpe. «Les Colches, les Egyptiens, et les Éthiopiens sont les premiers qui ont pratiqué la circoncision. Les Phéniciens et les Syriens de la Palestine avouent qu'ils l'ont reçue des Egyptiens. Les Syriens qui demeurent auprès du fleuve de Thermodon, et de Parthenius, et les Macrons leurs voisins disent qu'ils l'ont reçue des Colches. Pour ce qui est des Éthiopiens je ne puis dire avec certitude s'ils l'ont reçue des Egyptiens, ou si ce sont eux qui la leur ont aprise.» Je remarque sur ce passage I. qu'il n'y avoit dans la Palestine que les Juifs qui fussent circoncis : c'est ce que témoigne [Josephe 3 ou 4 lignes plus haut attribue à Hérodote d'avoir dit que les Éthiopiens ont appris des Egyptiens à se faire circoncire. Mais comme dans le passage qui vient d'être rapporté, Hérodote dit qu'il ne sait lequel de ces deux peuples l'a appris de l'autre, il faut ou que dans quelque autre endroit il ait parlé aussi affirmativement que Josephe dit qu'il a fait, ou que celui-ci se soit trompé.] Joséphe Antiquit. Liv. VIII. Chap. 4. II. que bien loin que ceux ci avouent qu'ils l'ont «reçue des Egyptiens», ils disent au contraire que ce fut Joseph qui la porta en Égypte. III. que ceux qu'Hérodote appelle Phéniciens, sont les Iduméens, lesquels les Grecs ont cru faussement être descendus des Phéniciens. IV que ceux d'entre les Éthiopiens qui se circoncisoient étoient issus

d'Abraham et de Chettura. V. que les Colches et leurs voisins qui pratiquoient cette cérémonie étoient des dix Tribus que Salmanasar avoit emmenées captives, et dont quelques personnes vinrent jusqu'en Thrace.] Hérodote [Hérodote est le plus ancien Historien Grec, dont les ouvrages soient venus jusqu'à nous, il vivoit 440 ans avant J.C. TRAD. DE PAR.], [Diodore. Liv I.

Une preuve que les Colches sont descendus des Egyptiens, c'est qu'ils se circoncisent de même que ceux-ci. Cela ne prouve pas davantage que les Egyptiens sont ou les auteurs de la Circoncision ; ou les pères de ce Peuple que cela le prouve des Juifs.] Diodore, [Strabon. Liv. XVI. Quelques-uns d'entre les [Peuples d'Éthiopie.] Troglodites sont circoncis de même que les Egyptiens.] Strabon, Philon [Philon étoit Juif, mais né à Alexandrie. L'an 40. de J.C. les juifs le députèrent à l'Empereur Caligula, pour lui demander justice des insultes des Païens ; mais Caligula ne le voulut point écouter. Le même.], et avec eux, [Des nations entières issues d'Abraham. Théodore cité par Eusébe parlant d'Abraham dit que celui qui l'avoit tiré de son païs lui commanda de se circoncire lui et toute sa maison, et qu'il obéit.] des Nations entières issues d'Abraham, les Hébreux, [Les Iduméens. Ils sont ainsi appelez d'Edom le Père de ce peuple, et qui est le même qu'Esäü. Je dirai en passant que la postérité d'Edom s'étant multipliée et répandue jusques vers la Mer qui sépare l'Égypte de l'Arabie, donnèrent leur nom à cette Mer, et que les Grecs sachant qu'Edom signifie roux ou rouge, la nommèrent, Mer Erythrée, c'est-à-dire, rouge. Ammonius, Justin Martyr, et Épiphane, témoignent que ces Peuples se circoncisoient.] les Iduméens, [Et les Ismaélites. De tout tems ils ont circoncis leurs enfans, mais au même âge qu'Ismaël avoit été circoncis, c'est-à-dire à l'âge de treize ans, comme le témoignent Joséphe et Origéne. Épiphane entend par ces Ismaélites, les Sarrazins, et il a raison ; car les Sarrazins ont toujours suivi cette coutume religieuse ; et c'est de ceux-ci que les Turcs l'ont tirée. Alexandre Polyhistor, cité par Joséphe et par Eusébe, parle ainsi des enfans de Chettura. «Le Prophète Cleodéme surnommé Malchas dit dans son Histoire des Juifs, aussi bien que Moïse, Législateur de ce Peuple, qu'Abraham eut de Chettura, entr'autres enfans, Afer, Assur, et Afra ; qu'Assur donna le nom à l'Assyrie, Afra et Afer, à la Ville d'Afra et à l'Afrique. On voit par là d'où les Éthiopiens, Peuples d'Afrique, ont pris la

circconcision. Ils la retiennent encore aujourd'hui, quoi que Chrétiens, mais c'est simplement par respect pour une coutume si ancienne, et non par principe de Religion.] et les Ismaélites, confirment ce que Moïse nous apprend de la circoncision. L'histoire qu'il fait d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et de Joseph, se trouvoit autrefois, non seulement dans ce que Philon avoit traduit de Sanchoniaton, mais aussi dans les ouvrages [De Bérose. En l'âge dixième après le déluge il y avoit parmi les Chaldéens un Homme fort juste et fort intelligent dans la science de l'Astrologie. Il est évident par le tems qui est marqué là que c'est d'Abraham qu'il y est parlé. Ce passage est dans Joséphe Antiquit. Liv. 1.] de Bérose, [Hécatee. Il avoit écrit l'histoire d'Abraham, mais ce livre qui étoit encore du tems de Joséphe, ne se trouve plus.] d'Hécatee, [Nicolas de Damas. C'étoit un Homme fort illustre et par lui-même et par l'honneur qu'il avoit d'être aimé d'Auguste et d'Hérode. Voici ce qu'il dit d'Abraham. «Abraham sortit avec une grande troupe du païs des Chaldéens qui est au dessus de Babylone, régna en Damas, en partit quelque tems après avec tout son peuple, et s'établit dans la Terre de Canaan qui se nomme maintenant Judée, où sa postérité se multiplia d'une manière incroyable, ainsi que je le dirai plus particulièrement dans un autre lieu. Le nom d'Abraham est encore aujourd'hui fort célèbre et en grande vénération dans le Païs de Damas. On y voit un bourg qui porte son nom, et où l'on dit qu'il demeuroit.»] de Nicolas de Damas, d'Artapan, d'Eupolème, de Démétrius, et dans [Les vers Orphiques. «Personne n'a connu le Maître et le Roi de tous les hommes, que ce seul Chaldéen, qui a si bien su le cours du Soleil et le mouvement des Cieux.»] les Vers Orphiques. On en voit encore aujourd'hui une partie, [Dans l'Abrégé que Justin etc. Liv XXXVI. Ch. 2. «Les Juifs sont originaires de Damas, la plus célèbre Ville de Syrie. Après Damascus, Azélus, et Adores, ils eurent pour Rois Abraham et Israël.» Le titre de Roi que Nicolas de Damas et Justin donnent à ces Patriarches, vient de ce qu'ils avoient sur leurs familles une autorité royale. De là vient qu'ils sont apellez Oints. Ps. CVI. 15.] dans l'abrégé que Justin a fait des livres de Trogue Pompée. [Presque tous ces Auteurs etc. Justin Liv. XXXVI. «Moïse ayant été fait le Chef de cette Nation que les Egyptiens avoient banni, déroba de nuit tout ce qu'ils avoient de plus sacré. Ceux-ci étant venus les armes à la main pour reprendre ce qu'on leur avoit emporté, furent contraints par de grans orages

de s'en retourner. Moïse étant rentré dans son ancienne patrie s'empara du mont Sina.»] Presque tous ces Auteurs ont aussi parlé de Moïse et de ses actions. Les Vers Orphiques disent expressément qu'il fut tiré des eaux, et qu'il reçut de Dieu deux tables. On voit dans Eusébe un Fragment [De Polémon. «Sous le règne d'Apis fils de Phoronée ; une partie de l'armée des Egyptiens sortit d'Égypte, et s'alla habituer dans cette partie de la Syrie qu'on appelle Palestine. Ce passage se fit dans la Chronique d'Eusébe.

Polémon vivoit, à ce qu'on croit, dans le tems d'Antiochus Epiphanès ou l'Illustre.] de Polémon, qui raporte en peu de mots la sortie des Israélites hors de l'Égypte ; et ce même événement se trouve dans [Manéthon, Lysimaque et Chérémon.

Ce que ces Auteurs ont écrit là-dessus est rempli de fables, et il ne s'en faut pas étonner, puis que les Egyptiens ont toujours été ennemis jurez des Juifs. Ce que l'on peut recueillir de plus raisonnable de ce qu'il nous reste d'eux, c'est que les Hébreux, issus des Chaldéens, étant maîtres d'une partie de l'Égypte, y avoient fait le métier de Berger : mais que les Egyptiens les ayant traités en esclaves et acablés de travail, ils sortirent de ce Païs accompagné de quelques Egyptiens et sous la conduite de Moïse : qu'ayant passé les déserts de l'Arabie, ils étoient enfin arrivés dans la Palestine, et s'étoient fait une Religion toute différente de celle des Egyptiens.] Manéthon, dans Lysimaque, et dans Chérémon, Auteurs Egyptiens citez par Joséphe.

Faisons ; en passant, une réflexion sur tout cela. C'est qu'il ne tombera jamais dans l'esprit d'un homme sensé, que Moïse, étant environné [D'Egyptiens ennemis des Israélites. 1. parce que ceux-ci les avoient quitez malgré eux. 2. parce qu'ils avoient renoncé à leurs cérémonies sacrées.] d'Egyptiens, [D'Iduméens. A cause de la haine que les deux Chefs de ces Nations s'étoient portée l'un à l'autre, et qui vivoit encore dans leurs descendans : de là vient que les Iduméens refusèrent le passage aux Israélites, Nomb. XX. 14.] d'Iduméens, [D'Arabes. C'étoient ceux qui étoient issus d'Ismaël.] d'Arabes, et [De Phéniciens. Ce sont les Cananéens etc. avec qui les Hébreux ont eu une guerre éternelle.] de Phéniciens, tous ennemis des Israélites, eût jamais osé écrire sur la naissance du Monde et sur tout ce qui s'étoit passé jusques à son tems, des choses qu'on eût pu réfuter par d'autres livres plus anciens, ou qui eussent choqué la créance

reçue et universelle ; ni qu'il eût été assez hardi, pour avancer des Faits comme arrivez de son tems, si ces Faits eussent pû être démentis par des Nations entières.

A ces Auteurs déjà allêguez, qui ont fait mention de Moyse, il faut joindre [Diodore de Sicile. Moyse a dit qu'il avoit reçu ses loix du Dieu que les Juifs apellent Jao. Ce Jao n'est autre que Jéhova. Philon Juif nous apprend que les Tyriens rendoient ce nom par celui de Jevo. Clement Alexandrin dit que d'autres Peuples l'exprimoient par celui de Jaou, et l'on voit dans Théodoret que les Samaritains l'écrivoient ainsi, Jabai. Cette diversité vient de ce que les Orientaux exprimoient les mêmes mots, les uns avec de certaines voyelles, les autres avec d'autres : et c'est de là que vient cette grande diversité que l'on voit dans les noms propres du vieux Testament. Philon a fort bien remarqué que ce mot de Jehovah, marquoit l'existence de Dieu. L'exhortation aux Grecs attribuée à Justin Martyr, nomme encore beaucoup d'autres Auteurs Payens qui ont parlé de Moyse.] Diodore de Sicile, [Strabon. Dans son liv. XVI. Il donne cet abrégé de la doctrine de Moyse, dans lequel le vrai est mêlé avec le faux. «Il enseignoit que les Egyptiens avoient tort de représenter la divinité par des Images d'animaux : que les Grecs et les Africains n'avoient pas plus de raison de lui attribuer une forme humaine : que Dieu n'est autre chose que ce que nous apellons le Ciel, le Monde et la Nature. Peut-on donc, disoit-il, le représenter par les Images des choses que nous voyons autour de nous ? Ne vaut il pas mieux le servir sans le peindre, se contenter de lui bâtir un Temple, et dans ce Temple un Sanctuaire magnifique, et l'adorer là sans y faire intervenir aucune figure ? Il ajoûte que c'est là le sentiment de tous les gens de bien : que Moyse institua des cérémonies qui n'engageoient pas à trop de dépenses et où rien ne ressenoit un emportement de fureur religieuse. Il parle ensuite de la circoncision, des viandes défendues, etc. et après avoir montré que naturellement l'homme aime la société, il dit que les loix divines sont les plus propres à établir cette société.] Strabon, [Pline, liv. XXX. ch. I. Il y a encore une autre Secte de Magiciens. C'est celle que Moyse a fondée.] Pline, [Tacite. Hist. 1. V. Là Moyse est nommé l'un des bannis, c'est-à-dire, l'un des Israélites qui furent chassez par les Egyptiens. Ce qui est oposé aux fables des Egyptiens qui le font passer pour un de leurs propres Sacrificateurs.] Tacite, et [Longin, dans son Traité

du Sublime. «Moyse Homme d'un esprit peu commun a conçu et exprimé la puissance de Dieu d'une maniere fort sublime au commencement de son livre, où il s'exprime ainsi ; Dieu dit, et que dit-il ? Que la lumière soit, et elle fut ; que la Terre soit, et elle fut. Chalcidius apelle Moyse un Homme sage, et reconnoît qu'il passoit pour un Homme inspiré.] Longin [Longin fut Maître du Philosophe Porphyre, ce grand ennemi des Chrétiens : Zenobie, Reine des Palmyriens, peuples de l'Arabie déserte, le mit pour son Conseiller. Ce fut lui qui s'opposa à ce que la Reine se rendît aux Romains : il lui en coûta la vie. L'Empereur Aurélien aiant défait l'armée de Zenobie, fit servir cette Reine à son triomphe, et fit tuer Longin. Cela arriva vers le milieu du troisième siècle de l'Eglise. TRAD. DE PAR.] dans son Traité du Sublime. On voit non seulement dans les Auteurs du Talmud, mais aussi dans Pline et dans Apulée [Apulée, Philosophe Platonicien, fleurissoit au milieu du 2. siècle. Le même.], [Le nom de ces deux Magiciens. Numénus dans Eusébe, «Jannés et Jambrés, Prêtres Egyptiens, passoiient pour grands Magiciens dans le tems que les Juifs furent chassés d'Égypte. Ils furent choisis pour résister à Musée Homme très-puissant auprès de Dieu par ses prières, et furent seuls capables de détourner de dessus les Egyptiens les maux que Musée atiroit sur cette Nation.» Là, Moyse est apellé Musée, pour donner à ce nom un air de nom Grec.] le nom de ces deux Magiciens qui résistèrent à Moyse. [Plusieurs Auteurs ont parlé de la Loi. Strabon, Tacite, Théophraste, Hécatée. La défense de se joindre avec les étrangers se trouve dans Justin, et dans Tacite ; celle de manger du porc se lit dans Tacite, Juvénal, et Plutarque. Ce dernier parle aussi des Lévités et de la fête des Tabernacles. Pythagore en a même tiré beaucoup de choses ; par exemple, la défense de manger de la chair de bêtes mortes d'elles-mêmes ; de représenter Dieu par des Images corporelles ; de gêner les arbres fruitiers etc. Porphyre reconnoissoit aussi que Platon avoit emprunté beaucoup de choses des Juifs, comme le remarque Théodoret.] Plusieurs Auteurs ont parlé de la Loi, et en particulier, des Ordonnances cérémonielles, que ce Législateur a établies : et Pythagore même, au raport d'Hermippus, en a tiré beaucoup de choses lesquelles il a adoptées. Enfin [Strabon liv. XVI. Les successeurs de Moyse gardèrent pendant quelque tems ses loix et furent justes et pieux. Un peu plus bas il dit, que ceux qui crurent à Moyse étoient justes et

craignans Dieu.] Strabon et [Justin liv. XXXVI. Ch. 2. Il est incroyable combien la piété et la justice de ces Rois et de ces Sacrificateurs firent fleurir cette nation. Aristote parlant d'un Juif qu'il avoit connu, dit qu'il étoit très-sage et et très-savant. Jos. Rép. à App. liv. 1. Tacite dit que les Juifs adorent l'Être souverain, éternel, et immuable.] Justin rendent à la piété et à la justice des premiers Juifs, de magnifiques témoignages.

C'est assez d'avoir trouvé dans les Auteurs étrangers des choses conformes avec ce que les livres de Moïse enseignent. Je ne m'arrêterai pas à chercher de pareilles conformitez, entre ces Auteurs, et ce que Josué et ses successeurs ont fait et laissé par écrit. Je crois avoir assez solidement établi ce que je prétendois, qui est, que l'autorité des livres de Moïse étant appuyée sur des fondemens si fermes que l'impudence même les doit respecter, les miracles que ces livres nous rapportent ne peuvent plus être révoqués en doute. Pour les autres, que l'Histoire des siècles suivans contient, comme [Ceux d'Elie etc. Eusébe Préparation liv. XX. Ch. 3. dit qu'Eupolème a fait un livre touchant les Prophéties d'Elie, et Ch. 19. il rapporte un passage de cet Auteur sur celles de Jérémie.] ceux d'Elie, d'Elisée etc. ils doivent être d'autant moins suspects, que le Peuple Juif étant alors beaucoup plus connu, et l'opposition de sa Religion avec celle de ses voisins, le rendant l'objet de leur haine et de leur contradiction, ils n'eussent pas manqué de se récrier d'abord sur ses fourberies et sur ses impostures, si les miracles dont ce Peuple se vançoit, n'eussent pas été véritables [Il est aisé de tromper des gens qui n'ont aucun intérêt à se défendre de l'illusion, sur tout si l'on a la prudence de ne pas choquer grossièrement la déposition des sens et de l'expérience, et qu'on n'entreprenne pas de leur persuader qu'ils ont vu, ce qu'effectivement ils n'ont su ni pu voir. ADD. DU TRAD.].

Je n'alleguerai que deux exemples des témoignages que les Payens ont rendu aux miracles de l'Écriture. L'histoire du séjour que Jonas fit dans le ventre d'un grand poisson. [Se trouve dans Lycophron. Ce Poète représente Hercule tout vif dans le ventre d'un poisson qu'il appelle le cruel chien de Triton, ayant la tête tout en sueur, et remuant le foye de ce poisson dans son vaste corps, comme dans une chaudière, et sur un foyer sans feu. Sur quoi le Commentateur Tzetzés dit, Il parle ainsi parce qu'il fut trois jours dans le ventre d'une Baleine, ou d'un grand poisson. Æneas [Le texte du

Traité portoit Hazoüs au lieu de Gazæus.] Gazæus, Hercule fut sauvé d'un naufrage par le moyen d'un monstre marin qui l'engloutit.] se trouve dans Lycophron et dans Enéas de Gaza. Il est vrai qu'ils attribuent cela à Hercule. Mais Tacite et plusieurs autres ont remarqué, que c'étoit assez la coutume des Anciens de faire honneur à ce Héros, de tout ce qu'ils savoient de grand et de merveilleux. La force de la vérité a fait avouer à l'Empereur Julien, ennemi juré des Juifs aussi bien que des Chrétiens, [Que ce peuple avoit eu des Hommes divinement inspirez, et que les sacrifices etc. Ce double aveu de Julien se trouve dans S. Cyrille ; le premier liv. III. le second, 1. X. «Vous ne voulez pas sacrifier, dit Julien aux Chrétiens. C'est, sans doute, parce que le feu ne descend plus du ciel pour consumer les victimes, comme du temps de Moïse : mais ne voyez-vous pas que cela n'est arrivé que deux fois, l'une sous Moïse, l'autre, du tems d'Elie le Thisbite ? Ménandre dans l'Histoire des Phéniciens parloit de cette grande sécheresse qui arriva pendant qu'Elie fleurissoit, et la raportoit au tems d'Ithobal, Roi de Tyr.] que ce Peuple avoit eu des Hommes divinement inspirez, et que les sacrifices de Moïse et d'Elie avoient été consumez par un feu descendu du ciel.

Deut. XIII. 5.

Je finirai toutes ces considérations par deux remarques ; l'une, sur les Prophètes ; l'autre, sur l'Oracle du Pectoral que portoit le souverain Pontife. Le soin que le Législateur des Juifs avoit pris d'empêcher, qu'il n'y eût des gens assez téméraires pour s'arroger faussement le titre et la charge de Prophète, et les peines qu'il avoit décernées contre cet attentat, font bien voir qu'il y avoit quelque chose de réel, de grand, et d'extraordinaire, dans ceux que ce Peuple regardoit comme de véritables Prophètes. S'il eût été facile de passer pour tel, il seroit étrange qu'entre tant de Rois dont cette charge eût extrêmement rehaussé la dignité, et tant de personnes habiles à la science de qui elle eût donné un fort grand lustre, il n'y en eût eu aucun qui s'en fût mis en possession. C'est pourtant ce qu'aucun Roi après David, ce que les Savans d'entre ce Peuple sans excepter même [Esdras etc. Les Historiens Juifs marquent son tems par ces paroles : Ici finissent les Prophètes et commencent les sages. Cette cessation de Prophètes paroît encore I. Macchab IX. 27. Il y eut une grande affliction en Israël, telle qu'il n'y en avoit pas eu de semblable depuis qu'il n'y paroissoit plus de

Prophètes parmi ce peuple.] Esdras, ce que personne enfin depuis lui jusques à Jésus–Christ, n'a jamais osé entreprendre. [A l'égard de l'Oracle etc. Les LXX. Interprètes ont traduit le mot d'URIM, choses claires et évidentes ; et celui de THUMMIM, vérité. Les Egyptiens ont en cela copié les Juifs, mais en enfans. Diodore de Sicile liv. I Leur souverain Juge avoit la Vérité pendue à son cou. Et ailleurs. «Une petite image faite de pierres précieuses, et nommée Vérité, pendoit à son cou par une chaîne, et il commençoit les fonctions de sa charge après s'être ataché cette image au cou. Voici en passant ce que la Gemara de Babylone ch. 1. dit qu'il y avoit dans le premier Temple, et qui manquoit au second : L'Arche, avec le Propitiatoire, et les Chérubins ; le feu tombé du Ciel ; la Schekina, ou, l'habitation de Dieu dans le Temple ; le Saint Esprit ; Urim et Thummim.

4. Preuve de la Providence, savoir, les prédictions.

XVII.

J'ai joint les prédictions aux miracles, comme des preuves qui ne sont pas moins concluantes en faveur d'une Providence. Les Écrits des Juifs en contiennent un très-grand nombre, dont la plûpart sont extrêmement claires et formelles. Je n'en toucherai que quelques-unes.

Ch. III 32. 39. VII. 5. VIII. 3. 20. X. 20. XI. 1.] A l'égard de l'Oracle de l'Urim et du Thummim, qui se rendoit par une lumière extraordinaire des pierres du Pectoral, le moyen de s'imaginer que l'on pût faire illusion à tout un grand Peuple, sur un Fait si public et si souvent réitéré ? Si donc les Juifs ont constamment cru sur la déposition de ceux de leurs Ancêtres qui en ont du être les témoins, que cet Oracle avoit duré jusqu'à la ruine du premier Temple ; cette persuasion ne peut être que très-légitime, puis qu'elle roule sur une déposition si certaine, et si peu sujette à l'erreur.

Josué prédit en forme d'imprécation, que celui qui rétablirait Jéricho, se verroit privé d'enfans, Jos. VI. 26 : l'accomplissement se trouve I Rois VI. 34. Un Prophète déclare, plus de trois cens ans avant que la chose arrivât, qu'un Roi nommé Josias détruirait le Temple de Béthel. [Esaïe... prophétise ce que Cyrus, etc. Voyez l'accomplissement au ch. XXXIX. et LII. Eupolème a fait mention de cette prophétie et de son accomplissement, Eus. liv. IX. ch. 39.] Esaïe dans le chap. XXXVII et XXXVIII. de ses Révélations, prophétise tout ce que Cyrus devoit faire de plus mémorable, et marque jusqu'à son nom. On voit dans Jérémie la prédiction de la prise de Jérusalem par les Chaldéens.

Daniel décrit la Révolution qui devoit transporter aux Médes et aux Perses l'Empire des Assyriens ; celle qui devoit assujettir cette féconde Monarchie [Dan. II. 32. 39. VII. 5. 6. 7. 8. 21. X. 20. XI. 34] à Alexandre Roi de Macédoine ; les principaux Successeurs de ce Prince, qui sont les Lagides [Dan. II. 33. 40. VII. 7. 19. 23. 24. X. 5—20.] et les Séleucides ; les maux que la Nation Juive auroit à souffrir de la part de ces Rois, et sur tout d'Antiochus [Des douze Antiochus Rois de Syrie, le plus célèbre et celui qui a le plus signalé ses exploits, est le quatrième surnommé Epiphanès ou

l'illustre. TRAD. DE PAR.] l'illustre : et il décrit tout cela avec tant de clarté, [Que Porphyre. etc. Voyez St. Jérôme sur Daniel.] que Porphyre, ayant conféré ces Oracles avec les histoires Greques qui étoient encore de son tems, n'a pu se tirer de ce pas qu'en disant, que ce qu'on attribuoit à Daniel n'étoit pas de lui, et n'avoit été écrit qu'après l'événement. Avec une pareille défaite on pourroit, si l'on en avoit besoin, nier que les Ouvrages qui portent le nom de Virgile, et qu'on a toujours cru être de ce Poète, soient véritablement de lui, et qu'ils ayent été écrits dans le siècle d'Auguste. Le contraire a toujours passé pour constant parmi les Romains ; les Juifs n'ont pas varié non plus dans la persuasion qu'ils avoient que les Oracles attribuez à Daniel sont effectivement de lui : cette persuasion constante et universelle fait une preuve pour la première de ces deux choses : elle doit donc en faire une pour la seconde.

Les Juifs ne sont pas les seuls qui se vantent d'avoir des prédictions certaines. Les habitans du Mexique et du Pérou, en ont eu beaucoup, et de fort claires, qui marquoient l'arrivée des Espagnols dans leurs pais, et les malheurs dont ces nouveaux hôtes les devoient acabler.

Quelques confirmations de cette même vérité.

On peut rapporter à cela plusieurs songes qui ont été vérifiés par l'événement, et qui marquoient certaines choses, qui, soit qu'on les considère en elles-mêmes, soit qu'on regarde les causes qui devoient concourir à leur production, étoient si cachées et si impénétrables qu'on ne peut sans témérité les attribuer ou au hazard, ou à des causes naturelles. Je n'apporterai ici aucun exemple de ces songes. On en peut voir beaucoup de fort singuliers, tirez des meilleurs Auteurs, et ramassez dans [Le livre que Tertullien etc. Ch. XLVI. Voyez aussi Valère Maxime, liv. I. ch. 7. et Cic. de l'art de deviner.] le livre que Tertullien a écrit de l'ame. On peut aussi tirer un grand avantage, de l'apparition [Des spectres. Voyez Plutarque, dans la Vie de Dion et de Brutus ; Tacite Annal. XI. et ce qu'il dit de Curtius Rufus. Valère Max. liv. I. ch. 8. où il parle de Cassius ; qui, tout Épicurien qu'il étoit, fut extrêmement éfrayé à la vûe d'un fantôme, qui représentoit César, dont ce Romain avoit été le meurtrier.] des Spectres, lesquels on a même quelquefois entendu parler [Il est vrai que nos esprits forts, voyant bien qu'on ne les peut convaincre par l'expérience, se munissent ordinairement de quelques exemples qui se sont trouvez faux dans la suite,

et que là dessus ils nient tout ce que l'on en dit. J'avoue que la crédulité du peuple va trop loin sur ce sujet. J'avoüerai même, si on le veut, que la créance commune et perpétuelle n'est pas toujours une preuve convainquante, dans des choses que l'on ne peut connoître que par la voye du raisonnement. Quand on auroit cru jusqu'à la fin du Monde, que la Terre est immobile, que les Comètes sont les Avant-coureurs ordinaires des calamitez publiques etc. il n'en seroit pas moins vrai que ce sont, ou que ce peuvent être des erreurs.

Mais pour les choses qui frappent les sens, et que les Hommes auroient même intérêt à ne pas croire ; dès qu'une fois elles sont attestées par les Auteurs les moins crédules, et reçues dans toutes les parties de l'un et de l'autre hémisphère, il me semble que ce concours général de tous les siècles et de tous les Peuples, forme une preuve à l'évidence de laquelle il n'est pas possible de résister. ADD. DU TRAD.].

Pour ne rien négliger de ce qui peut servir à confirmer l'opinion d'une Providence, je finirai toutes ces considérations par celle d'une certaine coutume que quantité d'histoires d'Allemagne certifient, et dont quelques loix même font mention. Cette coutume est une manière d'éprouver l'innocence d'une personne accusée, [En lui faisant toucher un fer rouge, etc. Il semble que cette coutume ait eu lieu parmi les Grecs ; Sophocle dans la Tragédie d'Antigone, «Nous sommes prêts à vous prouver que nous ne sommes ni coupables ni complices de ce crime, ou par des sermens, ou en touchant des masses de fer toutes rouges, ou en marchant sur du feu.»] en lui faisant toucher un fer rouge, qui, si elle est coupable, la brûle, et si elle ne l'est pas, ne lui cause aucune douleur.

Objection, qu'on ne voit plus de miracles.

XVIII.

Si l'on objecte qu'on n'entend plus aujourd'hui parler ni de miracles, ni de prédictions ; je répons qu'il suffit, pour établir la vérité d'une Providence, qu'il s'en soit fait autrefois. Et cette Vérité, qu'il y a une Providence, étant une fois posée, elle diminue la surprise que pourroit causer la cessation de ces choses extraordinaires. Car s'il y a un Dieu qui gouverne l'Univers, il faut croire qu'il a d'aussi fortes raisons de ne plus employer aujourd'hui ces voyes surnaturelles, qu'il en a eu autrefois de les mettre en usage. Ces raisons ne sont pas bien difficiles à deviner. Il n'est pas de la sagesse divine de violer perpétuellement ou pour de légères causes, les Loix selon lesquelles elle conduit le Monde, et cache à l'Homme l'avenir qui dépend de causes libres et contingentes. Elle n'a du le faire que dans des occasions importantes, et où les voyes naturelles auroient été foibles, et sans éfet. Lors que le véritable culte de la Divinité, ignoré de tous les hommes, étoit renfermé dans un petit coin de la Terre, ou lorsque la Religion Chrétienne a dû, conformément aux desseins de Dieu, se répandre par tout l'Univers, rien n'étoit plus à propos que de l'afermir puissamment par des coups d'éclat, qui arrêtaient les débordemens de l'impiété et de l'idolâtrie. [Il est visible que la nature des obstacles qu'elle avoit à vaincre, demandoit quelque chose de plus fort que la simple prédication. ADD. DU TRAD.]

II. Objection, que s'il y avoit une Providence, il n'y auroit pas tant de crimes.

XIX.

Il est tems de répondre à la grande objection que l'on fait contre la Providence et qu'on tire des crimes qui couvrent la face de la Terre. Si, dit-on, un Dieu tout-bon et tout-puissant gouvernoit le Monde, à quoi devoit-il principalement s'occuper, qu'à réprimer l'insolence des hommes, et à empêcher les tristes effets de leur corruption ? Je répons que Dieu, qui se vouloit réserver le glorieux privilège d'une bonté nécessaire et immuable, ayant donné à l'Homme la liberté de faire le bien et le mal, [Ne pourroit empêcher efficacement etc. Orig. contre Celsus, ch. IV. Si vous ôtez à la vertu le caractère de libre et de volontaire, vous la détruisez.] ne pouvoit empêcher efficacement le mauvais usage de cette liberté, sans la détruire absolument. C'étoit assez pour mettre sa bonté à couvert de tout reproche, qu'il employât tous les moyens, qui, sans violer cette liberté, pouvoient porter l'Homme à se déterminer au bien. Ce fut dans ce dessein qu'il lui donna une loi munie de promesses et de menaces, et lui fournit plusieurs secours tant intérieurs qu'extérieurs, pour le rendre capable d'obéir à cette loi. J'ajoûte, qu'il ne faut pas croire que Dieu regarde d'un oeil indifférent, le penchant qui entraîne l'Homme au mal. Il sait y mettre des barrières, lors qu'il le trouve à propos. Sans cela, on verroit un bouleversement général dans toutes les affaires du Monde, et un entier oubli des Loix divines. S'il permet le crime, il le destine à des fins très-dignes de sa sagesse infinie. Il se sert de l'ambition et de la cruauté des uns, pour en punir d'autres qui ne sont pas moins coupables. Il s'en sert pour redresser ceux qui étant tombez dans le relâchement, ont besoin d'une correction vive et forte. Il s'en sert enfin à faire éclater la patience et la fermeté de ceux dont il veut rendre la vertu plus accomplie. Mais il n'en demeure pas là. Il aflige à leur tour ceux qui lui ont rendu ces services criminels ; et dans le tems qu'une suite continuelle de succès semble les mettre en repos du côté de la Justice divine, cette Justice vient tout d'un coup troubler leur tranquillité, et leur faire rendre de leurs crimes et de leurs succès mêmes, un compte d'autant plus sévère, qu'il a été diféré. C'est alors que par une

juste rétribution, Dieu traite ces malheureux avec autant de rigueur, qu'ils l'avoient traité avec insolence et avec mépris.

Que cette II. Objection nous conduit à reconnoître un dernier Jugement.

XX.

Il faut avouer pourtant que cela n'arrive pas toujours ; et que quelquefois, pendant que les méchants jouissent d'une prospérité sans interruption, les gens de bien traînent une vie languissante, qu'ils finissent même souvent par une mort honteuse. C'est ce qui a de tout tems surpris et scandalisé les infirmes. Mais bien loin que cela nous doive faire douter de la Providence, qui, comme nous l'avons vû, se prouve par des raisons invincibles ; nous devons au contraire conclurre de là, avec tout ce qu'il y a jamais eu de véritables Sages, que puisque, d'un côté, Dieu est souverainement juste, et qu'il veille sur les actions des hommes ; et que, de l'autre, on voit parmi eux tant de déréglemens impunis, il faut nécessairement attendre après cette vie un Jugement solennel, qui unisse la peine avec le crime, le bonheur avec l'innocence ; et qui condamnant les auteurs de ces actions énormes aux supplices qu'ils ont mérités, assigne aux grandes vertus de grandes récompenses, et un repos assuré.

Et par cela même, l'immortalité de l'âme.

XXI.

Mais comme ce Jugement suppose l'immortalité de l'ame, je vais tâcher de la prouver. Je me servirai pour cela de la méthode que j'ai employée pour démontrer l'existence de Dieu. J'établirai donc cette Vérité, et par le raisonnement, et par la Tradition, ou, le consentement de tous les Peuples qui ont eu quelque degré de lumière et d'humanité : Tradition dont on ne peut rencontrer l'origine, que dans l'origine même du Genre humain, c'est-à-dire, dans les premiers hommes. Je commence par cette dernière preuve.

I. Preuve de l'immortalité de l'ame, savoir, une Tradition ancienne et universelle.

XXII.

L'opinion de l'immortalité de l'ame se trouve dans Homère. Les Philosophes Grecs, [Les Druïdes etc. César nous l'apprend liv. VI. de la Guerre des Gaules.] les Druïdes, qui étoient les Sages de l'ancienne Gaule, [Et les Brachmanes, Strabon lib. XV. «Il faut regarder l'état de l'Homme dans cette vie, disoient ces Philosophes, comme l'état où il est dans le moment de sa conception ; et la mort, comme un enfantement qui le mène à une vie, seule digne de ce nom, souverainement heureuse, et destinée aux seuls Sages.] et les Brachmanes, Docteurs des Indiens, l'ont tous unanimement enseignée. [Les Egyptiens... l'ont tenue pour certaine. Hérod. dans son Euterpe. Tacite Hist. liv. V. parlant des Juifs. «Ils ne brûlent pas leurs morts, mais ils les enterrent, à l'exemple des Egyptiens. Cette coutume vient de la persuasion que les uns et les autres ont, qu'il y a un enfer, (Ce mot) d'enfer doit être ici entendu à la Payenne, c'est-à-dire, pour le séjour des bienheureux aussi bien que des damnés.] Les Egyptiens, [Les Thraces etc. Méla liv. II. parlant des Thraces. «Les uns croient, dit-il, que les ames retourneront un jour ; les autres, qu'elles ne retourneront pas ; que cependant elles ne périssent avec le corps, mais passent dans un état plus heureux.» Solin témoigne la même chose. De là venoient ces marques d'allégresse qu'ils donnoient dans leurs enterremens, et dont ces mêmes Auteurs parlent. Cela pourroit rendre vraisemblable ce que nous avons tantôt dit après le Scholiaste d'Aristophane, que dès les premières dispersions des Hébreux, quelques uns d'entr'eux étoient venus demeurer dans la Thrace.] les Thraces, et les anciens peuples de l'Allemagne l'ont tenue pour certaine, selon le témoignage de plusieurs Auteurs. Les Grecs, les Egyptiens, et les Indiens ont connu un Jugement après cette vie, si nous en croyons Strabon, Laërce, Dion, et Plutarque. L'embrassement futur de tout l'Univers se trouvoit [Dans Hystaspe. Nous l'apprenons de Justin dans sa seconde Apologie, et de Clément dans ses Stromates.] dans Hystaspe et dans les Sibylles. On le lit encore aujourd'hui dans les Écrits [d'Ovide. Métam. liv. I. Il se remet aussi devant les yeux l'arrêt que les Destins ont

prononcé, qu'un jour la Mer, la Terre, et le Ciel périroient dans les flammes ; période fatal à toute la machine du Monde. Lucain liv. I. Lorsque la dernière heure du Monde sera venue, toutes choses retourneront dans l'ancien Chaos : les Etoiles se heurteront, elles descendront même dans la Mer etc.. Sénèque écrivant à Marcie, «Les Etoiles choqueront les unes contre les autres ; et l'Univers étant embrasé, toutes les parties que nous voyons présentement briller par un bel arrangement, ne tireront plus d'éclat que des feux qui les consumeront.»] d'Ovide et dans Lucain. Les Siamois, au rapport des Voyageurs, ne l'ont pas ignoré. [Quelques Astrologues etc. Copernic. liv. III. des Révolut. ch. 16, et d'autres. S. Cyprien écrivant à Démétrianus, dit [Je demande pardon à ce Pere, mais je ne saurois laisser passer cette pensée sans dire ce que j'en crois. Par où nous prouvera-t-il que le Monde vieillit et qu'il perd insensiblement de des forces ? La Terre en a-t-elle moins à produire des fruits, les Animaux à engendrer, et les Astres à faire leurs révolutions ? Ces sortes de pensées ont je ne sai quel éclat qui pourroit surprendre ; mais pour de la solidité, elles n'en ont pas même assez à ce qu'il me semble, pour être soufertes dans la bouche des Orateurs.] que l'Univers n'a plus la même vigueur qu'autrefois, et qu'il roule vers la décadence.] Quelques Astrologues ont remarqué que le Soleil s'aproche insensiblement de la Terre, et ont regardé ce Phénomène comme un acheminement à cette terrible destruction. Enfin, ceux qui abordèrent les premiers dans les Canaries, dans l'Amérique et dans d'autres païs inconnus, y trouverent la créance de l'immortalité de l'ame et celle du Jugement, établies dans l'esprit des habitans de ces terres.

II. Preuve, tirée de ce qu'aucune raison ne peut faire voir que l'ame soit mortelle.

XXIII.

Je viens aux preuves que les lumières de la Raison nous fournissent. Toutes les choses que nous voyons périr, périssent par l'une de ces trois causes : ou par l'opposition d'un contraire plus puissant, c'est ainsi que la violence de la chaleur détruit le froid ; ou parce qu'elles se trouvent destituées du sujet qui les soutenoit ; la grandeur d'un carreau de vitre, par exemple, périt lorsque le carreau vient à se casser : ou enfin par l'éloignement de la cause éficiente, dont la présence étoit nécessaire pour les conserver ; et c'est ainsi que la lumière disparoît par l'éloignement du Soleil. Or aucune de ces trois manières de destruction ne peut avoir lieu ici. Pour la première, l'ame n'a proprement rien qui lui soit opposé. Elle a même ce privilège, qui lui est particulier, de pouvoir assembler dans ses idées les choses les plus contraires. La seconde ne se peut dire. L'ame est une substance, c'est-à-dire, un Être qui subsiste par soi-même et qui par conséquent n'a pas besoin de sujet qui le soûtienne. S'il y en avoit un, ce seroit le corps. Mais plusieurs raisons détruisent cette pensée. I. [On pourroit ne pas convenir absolument de cette première raison, quoi que ce qu'elle suppose soit vrai pour l'ordinaire. En tout cas les deux raisons suivantes pourroient suffire. TRAD.] La continuité du travail abat les forces du corps, celles de l'ame demeurent toujours dans leur entier. II. [Les facultez corporelles ne peuvent etc. Aristote en donne cette raison, que ce qui sent en nous, est en partie corporel, et en partie spirituel ; mais que l'ame est purement spirituelle. J'aurois pu remarquer aussi que l'ame a la force de vaincre les panchans purement corporels ; jusqu'à exposer quelquefois le corps aux tourmens et à la mort même : et que moins ses actions tiennent du corps, plus elles sont parfaites.]

Les facultez corporelles ne peuvent admettre un objet trop vif et trop excellent : celles de l'ame se perfectionnent à proportion de la sublimité et de la grandeur des choses sur lesquelles elles déploient leur activité, tels que sont les Universaux, et les figures considérées en elles-mêmes et

separément de la matière. III. Le corps ne peut faire agir ses forces que sur des choses qui sont bornées comme lui par de certains tems et de certains lieux : l'ame agit et raisonne sur l'infini et sur l'éternité. Je conclus de tout cela que l'ame ne dépend pas du corps dans ses opérations. Or comme nous ne pouvons juger de la nature des choses invisibles, que par leurs opérations, il s'ensuit que l'ame agissant indépendamment du corps, existe aussi indépendamment de lui. Enfin, la troisième voye possible de destruction, savoir, la cessation de la cause éficiente ou la suspension de son efficace, n'a pas ici plus de lieu que les deux autres. L'ame n'a pas de cause éficiente dont elle doive émaner continuellement. Mais quand on en reconnoîtroit une, ce ne peut être que la Cause première et universelle (car pour ce qui est des pères et des mères, on sait que leur mort n'entraîne pas celle de leurs enfans). Or rien ne nous oblige à croire que la Cause première cesse jamais de déployer cette efficace, qui conserve l'ame. Car elle le feroit, ou faute de puissance, ou faute de volonté. Le premier ne peut être, et l'on ne prouvera jamais le second.

Trois autres preuves de l'immortalité de l'ame.

XXIV.

Outre ces raisons qui prouvent négativement l'immortalité de l'ame, il y en a d'autres assez fortes, qui la prouvent positivement. En voici trois que je ne ferai qu'indiquer ;⁹⁶ le pouvoir que l'Homme a sur ses propres actions ; le desir de l'immortalité, né, pour ainsi dire, avec nous ; et la force de la conscience, qui tantôt trouve dans les bonnes actions quelque pénibles qu'elles soient, un sujet de joye et de consolation, et tantôt sent des remords vifs et afligeans des crimes dont elle est chargée. Ces remords augmentant à l'heure de la mort par le pressentiment d'un Jugement inévitable et prochain, jettent l'ame dans la dernière désolation. Cette force, au reste, dépend si peu de la volonté, que⁹⁷ les Tyrans les plus endurcis au crime n'ont jamais pu s'y soustraire, quelques efforts qu'ils ayent fait pour cela. Les exemples en sont assez connus.

Note 96 : (retour) [Le pouvoir que l'homme etc. On y peut ajoûter le pouvoir qu'il a sur tous les animaux, et la faculté qu'a nôtre ame de connoître Dieu : ce qui paroît si bien par la préférence qu'elle lui donne sur toutes les autres choses, et par le peu de cas qu'elle fait des plus fâcheuses, lors qu'il s'agit de lui plaire.]

Note 97 : (retour) [Les Tyrans etc. «Enfin, dit Suetone, parlant de Tibère, il devint insupportable à lui-même, comme il parut par cette Lettre qu'il écrivit au Sénat, et qui est une peinture si naïve d'une conscience agitée. Que vous écrirai-je, Messieurs ? Comment vous écrirai-je, ou plutôt, que dois-je ne vous pas écrire dans cette conjoncture ? Que les Dieux me fassent périr d'une manière encore plus afreuse que celle que j'éprouve tous les jours, si je sai que vous mander. Tant il est vrai, dit Tacite, après avoir rapporté ce commencement de Lettre, tant il est vrai que ses crimes et ses désordres étoient devenus alors la matière de son suplice.»]

Que la dernière fin de l'Homme est un bonheur éternel.

XXV.

Or si nous ne pouvons rien apercevoir dans la nature de l'ame qui doive causer sa destruction ; si Dieu par quantité de marques, qui ne sont point équivoques, nous apprend que son dessein est qu'elle survive au corps ; si d'ailleurs il faut reconnoître que l'Homme, en qualité d'Être intelligent et raisonnable, doit avoir une dernière fin : il ne s'agit plus que de chercher en quoi cette dernière fin peut consister. Or par cette seule raison, qu'elle doit avoir du raport à l'excellence de l'ame et à son éternité, il est assez évident qu'elle ne peut être autre chose qu'une félicité éternelle. C'étoit la pensée de Platon et des Pythagoriciens, lors qu'ils ont enseigné que le souverain Bien de l'Homme, consiste à être élevé à la plus parfaite ressemblance qu'il puisse avoir avec Dieu.

Pour, ce qui est de la nature de ce bonheur éternel, et des moyens de l'aquerir, c'est une matière à conjectures, tant que Dieu n'en a rien révélé. Mais si l'on peut découvrir qu'il se soit expliqué là dessus, il ne faut plus balancer ; l'on doit recevoir ce qu'il nous en dit, et le croire avec cette certitude que produisent les Véritez les plus constantes et les plus authentiques.

Or comme la Religion Chrétienne nous promet sur cet article quelque chose de plus que toutes les autres Religions, il est bon d'examiner quelle opinion nous devons avoir de ces grandes promesses. C'est ce que nous allons faire dans le Livre suivant.

LIVRE SECOND.

DESSEIN DE CE II. LIVRE. Savoir de prouver que la Rel. Chr. est véritable. Que Jesus a été.

Dans ce Livre, que nous ne commençons qu'après avoir adressé à Jesus-Christ régnant glorieusement dans le Ciel, de très-ardentes prières, pour obtenir de lui le secours de son Esprit dans un degré qui réponde à l'importance de notre dessein, et qui nous rende capables de l'exécuter : nous déclarons dès l'entrée que notre but n'est pas de traiter tous les dogmes de la Religion Chrétienne, mais de montrer que cette Religion est très-véritable, et d'une certitude qui exclut jusqu'aux moindres doutes.

II.

Qu'il y ait eu autrefois en Judée, sous le règne de Tibère, un Jésus appelé le Nazaréen, c'est ce dont on ne doutera pas, si l'on prend garde que les Chrétiens, en quelques endroits de la Terre qu'ils soient répandus, font et ont toujours fait une profession invariable de le croire ; que tous les Juifs d'aujourd'hui s'accordent dans le même aveu, avec tous ceux d'entre eux qui ont vécu et écrit depuis ce tems-là, et que les Auteurs Payens mêmes, ennemis communs des uns et des autres, [Suétone, Tacite, Pline le Jeune etc. Suétone dans la Vie de l'Empereur Claude : Tacite liv. XV. où parlant des supplices des Chrétiens, l'Auteur du nom et de la Secte des Chrétiens, dit-il, a été Christ, qui sous l'Empire de Tibère avoit souffert la mort par l'ordre de Ponce Pilate. Dans cet endroit il représente les Chrétiens comme des gens chargés de crimes, et comme l'horreur du genre humain. Mais ces crimes n'étoient autre chose que le mépris des faux Dieux. C'est par la même raison que cet Auteur et Pline ont parlé des Juifs avec ce même fiel. Il faut remarquer ici que cette haine ne venoit pas d'un attachement sincère à la Religion Payenne, entant que Religion. Les Sages Romains ne l'envisageoient pas ordinairement de ce côté-là. Ils la regardoient comme une pratique autorisée par les loix ; et croyant y satisfaire par l'observation exacte de toutes ses cérémonies, ils se réservoient la liberté d'en penser ce qu'ils vouloient. En un mot ils en usoient à cet égard en simples Politiques, qui ne considèrent dans la Religion que ce qu'elle a de propre à affermir le Gouvernement, en rendant les hommes plus doux et plus souples.

Sénèque, Varron, et Tacite, étoient dans ce sentiment, comme on le peut voir dans Saint Augustin, de la Cité de Dieu, liv. IV. ch. 33. et liv. VI. ch. 10. Au reste on voit par ce passage de Tacite, que du tems même de Néron il y avoit déjà beaucoup de Chrétiens à Rome.] Suetone, par exemple, Tacite, [Pline le Jeune. Voici ce qu'il dit des Chrétiens dans la 97. Lettre du 10 livre. «Ils ont coutume de chanter des hymnes et la louange de Christ, qu'ils révèrent comme un Dieu ; et ils s'obligent réciproquement, non à

commettre quelque crime, mais à ne point voler, à ne point se souiller d'adultère, à être fidèles et constans dans toute leur conduite, et à ne point nier le dépôt». Il est vrai qu'il les accuse d'une opiniâtreté inflexible ; mais c'est uniquement en ce qu'ils refusoient d'invoquer les Dieux, d'encenser leurs Statues, et de dire du mal de Jésus-Christ, et qu'on ne les y pouvoit contraindre par les suplices.] Pline le Jeune, etc. déposent unanimement de ce même fait.

Qu'il a été crucifié.

III.

Que ce Jésus ait été crucifié sous Ponce Pilate Gouverneur de Judée, c'est aussi ce que tous les Chrétiens avouent constamment, malgré la honte qu'il pourroit y avoir à faire un tel aveu de celui qui est le grand objet de leur adoration. [Les Juifs ne l'avouent pas moins. Ils appellent ordinairement Jésus-Christ d'un nom qui signifie attaché en croix, ou pendu. L'itinéraire de Benjamin reconnoit que Jésus a souffert la mort à Jérusalem.] Les Juifs ne l'avouent pas moins, eux qui ne peuvent ignorer que la part qu'ils ont eue à cette mort, par l'empressement avec lequel ils la demandèrent à Ponce Pilate, leur attire la haine et l'indignation des Chrétiens, sous la domination de qui ils vivent en diférens endroits du Monde. Les Auteurs Payens que nous venons de citer, atestent ce même fait dans leurs Écrits. On a vu même, long tems après cet événement, les Actes de Pilate, preuve assez forte de cette Vérité ; et on fait que les Chrétiens y ont quelque fois eu recours. Enfin, ni Julien, ni les autres ennemis du Christianisme, n'ont jamais chicané sur ce Fait, et l'ont reconnu pour sufisamment avéré.

Que les premiers adorateurs de J. C. n'étoient pas des personnes ignorantes et grossières.

De sorte qu'il est impossible d'en produire quelqu'un qui soit plus constant et plus assuré, puis qu'il est apuyé sur le témoignage d'un si grand nombre d'hommes, et de Peuples mêmes, d'ailleurs si oposez d'intérêts et de sentimens. C'est pourtant ce Jésus, traité avec tant d'ignominie, à qui les parties de l'Univers les plus éloignées les unes des autres, rendent d'un commun consentement les honneurs de l'adoration religieuse : et cela, non seulement dans ce siècle-ci, ou dans ceux qui l'ont immédiatement précédé, mais dans un grand nombre d'autres, et dans ceux même qui ont suivi de plus près cet événement. Car Tacite et d'autres témoignent que sous Néron la profession du Christianisme et la vénération que l'on avoit pour son Auteur, exposèrent aux derniers suplices un grand nombre de personnes.

Preuve de la vérité des miracles de l'Évangile

IV.

Mais peut-être que ces premiers adorateurs de Jésus-Christ étoient de bonnes gens, ignorans et entêtez. Nullement, il y a eu parmi eux beaucoup de personnes sages, judicieuses, et savantes. Pour ne point parler de ceux qui étoient nez Juifs, on a vu entre eux un Sergius Gouverneur de Cypre, un Denis l'Aréopagite, [Polycarpe. Il a souffert le Martyre l'an 169.] Polycarpe, [Justin. Il a écrit des Apologies pour les Chrétiens l'an 142.] Justin, [S. Irénée. Il fleurissoit à Lyon l'an 183.] Irénée, [Athénagore. Il étoit d'Athènes, et vivoit dans le même tems que S. Irénée.] Athénagore, [Origéne. En 230.] Origéne, [Tertullien. En 208.] Tertullien, [Clément Alexandrin. Dans le même tems.] Clément Alexandrin, et quantité d'autres. Or quelle raison peut-on rendre de l'attachement de ces gens, qui ne manquoient ni d'esprit ni de savoir, au culte d'un homme qui avoit souffert une mort ignominieuse ; eux qui pour la plupart avoient été élevez dans d'autres Religions, et qui ne rencontroient en celle-ci aucun motif ni d'honneur, ni d'intérêt qui pût les y attirer ? Qu'on se tourne de quel côté on voudra, on n'en trouvera point d'autre raison que celle-ci : c'est qu'après une recherche aussi exacte et aussi diligente que la prudence le mande dans une affaire d'une souveraine importance, ils avoient reconnu que rien n'étoit plus vrai ni mieux atesté, que le bruit qui s'étoit répandu par tout des miracles éclatans de Jésus-Christ ; tels qu'étoient la guérison de plusieurs maladies dangereuses et invétérées, opérée en public sans autre moyen que celui de la parole : entr'autres la guérison d'un aveugle né ; la multiplication réitérée de quelques pains pour sustenter plusieurs milliers de personnes, capables d'en rendre témoignage ; la résurrection de quelques morts, et telles autres merveilles, également considérables par leur grandeur et par leur nombre.

Que ces miracles n'ont été ni naturels ni illusoires etc. mais produits par la puissance de Dieu.

V.

Le bruit de ces miracles avoit un fondement si indubitable et si ferme, que [Ni Celsus. Origéne. liv. II. Vous avez cru qu'il étoit fils de Dieu, parce qu'il a guéri des boiteux et des aveugles.] ni Celsus, [Ni Julien. S. Cyrille, liv. VI. rapporte ces paroles de Julien ; «A moins que l'on ne regarde comme les plus grandes actions du monde, de guérir des boiteux et des aveugles, et de secourir les démoniaques dans les Villages de Bethsaïda ou de Béthanie.»] ni Julien écrivant contre les Chrétiens, n'ont osé nier que Jésus–Christ n'ait fait des actions surnaturelles et prodigieuses, et que les Juifs l'avouent hautement dans leur Talmud. On ne peut dire, ni que ces miracles ayent été produits par des causes naturelles, ni que ç'ayent été de pures illusions. Pour le I. outre que le nom même de miracles et de prodiges que tout le monde leur donne, fait voir qu'on avoue tacitement qu'il n'y avoit rien de naturel, la force des causes naturelles va–t–elle bien jusqu'à guérir en un instant, par la parole seule et par le simple atouchement, des maladies incurables ? Et c'est aussi ce que les ennemis déclarez de Jésus–Christ n'ont jamais prétendu, ni pendant qu'il étoit encore sur la Terre, ni depuis la publication de son Evangile dans le Monde. On ne peut croire non plus qu'il n'y ait rien eu de réel dans ces miracles, et qu'ils n'ayent été que l'éfet d'une adresse qui ait su tromper les yeux. Ils ont été faits pour la plûpart en public, en la présence d'un grand Peuple, et de plusieurs personnes éclairées, qui prévenues contre Jésus–Christ observoient toutes ses démarches. Mais d'ailleurs, le nombre en a été trop grand, et les éfets trop réels et trop durables, pour donner lieu à une pareille défaite. Il faut donc nécessairement qu'ils ayent été produits par une cause plus qu'humaine, comme les Juifs l'ont reconnu. Or cette cause ne peut être qu'un Esprit ou bon ou mauvais. Ce n'est pas le dernier. La doctrine à laquelle ces miracles servoient de preuve, est à tous égards opposée aux intérêts des Démons. Elle condamne leur culte, et corrige l'impureté du coeur, qui leur est si agréable. L'événement a fait voir que par tout où on l'a reçûe, elle a renversé l'Idolatrie qui n'étoit autre chose

que le service des Démons ; qu'elle a inspiré une extrême horreur pour eux ; décrédité les Arts magiques ; et établi le Culte d'un seul Dieu. Porphyre même a reconnu que ces Esprits n'avoient plus ni force ni puissance depuis que Jésus-Christ avoit paru dans le Monde. Or il n'est pas croyable que le Démon soit assez imprudent, pour faire des choses, qui bien loin de lui être ou glorieuses ou utiles, vont à le couvrir de honte et à ruiner ses intérêts. Mais ce qui est encore plus fort, il n'étoit nullement ni de la sagesse ni de la bonté de Dieu, de souffrir que les malins Esprits fissent illusion à des hommes qui le craignoient, et qui étoient éloignés de tout ce qui lui pouvoit déplaire. C'est là le caractère des premiers Chrétiens. Leur vie irréprochable et les maux qu'ils ont endurez, plutôt que de rien faire contre leur conscience, le prouvent manifestement.

Si après cela, on avoue que les miracles de l'Évangile ne viennent ni d'une cause naturelle, ni de l'artifice des hommes, ni de celui des Esprits malins ; il ne restera plus qu'un subterfuge, c'est de dire qu'ils ont été opérés par une Intelligence sainte et bonne, mais inférieure à Dieu. Mais que l'on prenne garde I. Qu'en cela on se raproche extrêmement de nous, et qu'on nous donne lieu de conclure, que puis qu'une Intelligence pure et sainte ne peut rien faire qu'en vue de plaire à Dieu, et de le glorifier ; ces miracles lui ont été par conséquent agréables et glorieux, et la Doctrine qu'ils ont scellée, une Doctrine véritable et divine. II. Que cela même ne peut pas être vrai à l'égard de tous les miracles de Jésus-Christ ; à qu'il y en a de si grands, qu'il ne paroît pas que d'autres forces que celle d'un Dieu les eussent pû produire : la résurrection du Lazare, par exemple, et de ce jeune homme de Nain. Je conclus que c'est Dieu qui est l'auteur de ces miracles. Or on ne peut pas concevoir qu'il en fasse, ni par lui-même ni par le ministère d'un autre, sans en avoir de bonnes raisons. Un sage Législateur ne se départ jamais de ses Loix sans une nécessité très-urgente. Quelles seront donc les raisons qui l'auront mû à faire tant de prodiges par les mains de Jésus-Christ ? Certes on ne peut pas en donner d'autre, que celle que Jésus-Christ en donnoit lui-même ; c'est que Dieu vouloit par là rendre un illustre témoignage à sa Doctrine. Ceux en présence de qui ils ont été faits n'en ont pu concevoir d'autre ; et comme il y avoit parmi eux beaucoup de gens de probité et de Personnes pieuses, il y auroit de l'impiété à croire que Dieu eût voulu leur imposer ; et les attirer invinciblement dans l'erreur, par

des coups qui ne pouvoient partir que d'une main toute-puissante. Aussi voyons nous que l'impression de ces miracles a été si éficace, [Que ceux même d'entre les Juifs, etc. Act. XV. Rom. XIV. Saint Jérôme dans la Chronique d'Eusébe, après avoir nommé quinze Évêques consécutifs de l'Eglise de Jérusalem, dit qu'ils ont tous été circoncis.] que ceux mêmes d'entre les Juifs du tems de Jésus-Christ, qui étoient si inviolablement atachez à la Loi de Moïse, qu'ils en vouloient retenir jusqu'aux moindres articles, ont pourtant donné gloire à Dieu, et ont reconnu Jésus pour un Docteur envoyé du Ciel. Tels étoient ceux qu'on apelloit [Nazariens. Ce mot ne signifie pas les Chrétiens de Nazaret, mais tous ceux qui demeuroient dans la Palestine, et ils étoient apellez ainsi parce que Jésus-Christ étoit aussi apellé Nazarien.] Nazariens et Ebionites.

Preuves de la Résurrection de J. C..

VI.

Le grand miracle qui a été fait en la Personne de Jésus Christ, vérifie admirablement ceux qu'il a faits sur les autres. J'entens sa Résurrection, qui suivit sa crucifixion, sa mort et sa sépulture. Les Chrétiens de tous les tems et de tous les lieux la croient, et ils la proposent, comme la principale preuve de leur Religion, et comme le fondement de leur Foi. Cette créance si générale ne peut venir que de ce que les premiers Docteurs du Christianisme ont persuadé ce Fait à leurs Disciples. Or ils n'eussent jamais pu le persuader à ces Disciples, qui ne manquoient ni d'esprit ni de jugement, s'ils ne leur eussent assuré positivement qu'ils en avoient été des témoins oculaires. Sans cela on ne les eût jamais crûs, pour peu que l'on eût eu de sens commun ; puis qu'on ne les pouvoit croire sans s'engager dans des dangers et dans des malheurs également grands et inévitables. Il est donc sûr qu'ils se sont portez avec une grande fermeté pour témoins oculaires de cet événement. Outre cette raison, cela paroît par leurs Livres et par ceux mêmes de leurs Ennemis. Il faut voir à présent de quel poids a pu être leur témoignage.

I. Ils fortifient ce témoignage de celui de cinq cens Personnes, qu'ils disent avoir vu Jésus ressuscité. Ce n'est guère la coutume des Imposteurs, d'en appeler à un si grand nombre de témoins. D'ailleurs, il n'est pas possible que tant de personnes s'accordent à déposer d'une fausseté ; particulièrement si cette déposition les met en risque de perdre le repos et la vie.

2. Quand il n'y auroit pas eu d'autres témoins oculaires de ce Fait, que ces douze fameux Fondateurs du Christianisme, c'en seroit assez. On n'est pas scélérat pour avoir simplement le plaisir de l'être, et l'Imposture se propose toujours pour but, ou l'honneur, ou les richesses, ou la réputation, ou enfin quelque avantage, quel qu'il soit. C'est ce qu'on ne peut dire des Apôtres. S'ils avoient pu se flater qu'un pareil mensonge les avanceroit dans le monde, et leur ouvreroit un chemin à la gloire et aux dignitez, ils ont dû être bien-tôt détrompez par la honte et l'ignominie dont les Payens et les

Juifs, qui étoient les seuls dispensateurs des Charges et de la réputation, les couvrirent dès le commencement. Ils n'auroient pas eu plus de raison d'espérer qu'ils feroient servir le mensonge à amasser du bien, puisque leur Doctrine leur coutoit souvent le peu qu'ils en pouvoient avoir, et que les soins de la Prédication ne leur donnoient pas le tems de travailler à en aquerir d'autre. De plus, ils ne pouvoient mentir en vue d'aucune des commoditez de cette vie, puisque cette Prédication les exposoit sans cesse à mille fatigues, à la faim, à la soif, aux coups et à l'emprisonnement. Enfin, le peu de réputation qu'ils pouvoient aquerir parmi leurs Concitoyens, n'étoit pas assez considérable pour balancer dans l'esprit de ces Personnes simples, et qui par une suite de leur créance étoient ennemies de tout faste, ce nombre éfroyable de maux qu'atiroit sur eux leur Apostolat. Car d'espérer que leurs Dogmes dûssent faire en si peu de tems de si grands progrès, c'est ce que ne leur permettoit pas l'oposition qu'ils rencontroient et dans l'autorité des Magistrats, et dans le coeur de l'Homme, naturellement ennemi de tout ce qui l'incommode. Il faut donc convenir qu'ils n'eussent jamais osé porter leurs espérances si loin, si elles n'eussent été fondées sur les promesses que leur fit leur divin Maître après sa résurrection. Ajoutez à cela, qu'ils avoient une raison particulière à ces tems-là, pour ne se pas promettre une réputation de fort longue durée. On voit par leurs Écrits et par ceux des Docteurs qui leur succédèrent, [Qu'ils atendoient à tous momens etc. I. Thess. IV. 15. 16. I. Cor. XV. 52. Tertullien,... puis que le tems est plus court que jamais. Saint Jérôme écrivant à Gérontia, que cela nous touche-t-il, nous qui sommes à la fin des siècles ?] qu'ils atendoient presque à tous momens la destruction totale du Monde ; Dieu qui leur avoit révélé tant de choses, leur ayant voulu cacher ses desseins sur celle-là.

Mais le dessein de défendre leur Religion, n'auroit-il pas été sufisant pour les porter à mentir sur l'article de la Résurrection de Jésus Christ ? On ne le dira pas, si l'on examine un peu la chose de près. Car, ou ils ont cru très-sincèrement et de tout leur coeur que cette Religion étoit véritable, ou ils ne l'ont pas cru : s'ils ne l'ont pas cru, jamais ils ne l'eussent choisie entre tant d'autres plus respectées dans le Monde, et moins contraires à la tranquillité de la Vie. Ils n'en auroient pas même voulu faire profession, toute véritable qu'elle leur eût paru, s'ils n'eussent cru y être

indispensablement obligez, puis qu'il leur étoit aisé de prévoir ce que l'expérience leur aprit d'abord ; c'est que cette profession causeroit la mort de quantité de personnes ; et qu'ainsi, ils ne pouvoient se regarder que comme de vrais meurtriers, s'ils les y eussent exposées sans de légitimes raisons. Si après même que Jésus-Christ fut mort, ils continuèrent à croire que sa Religion étoit véritable et excellente, et qu'ils ne pouvoient se dispenser d'en faire profession, il faut nécessairement qu'ils l'aient vu après sa mort : car il étoit impossible qu'ils persévérassent dans ces sentimens, s'il n'eût véritablement accompli la promesse qu'il leur avoit faite de ressusciter. Un manquement de parole eût, en ce cas là, fait rebrousser chemin à tout homme de bon sens, et banni de son esprit tous les préjugés favorables qu'il auroit pu avoir jusques-là, pour celui qui lui eût fait une promesse si vaine. II. Toutes les Religions du Monde, et sur tout la Religion Chrétienne, défendent sévèrement le mensonge et le faux témoignage particulièrement, dans des matières de Foi. Comment donc auroient-ils pu mentir en faveur d'une Religion si ennemie du mensonge ? III. Leur vie pure, et à couvert des reproches de leurs ennemis mêmes, ne s'accorde guère avec un pareil dessein ; encore moins leur simplicité, qui est la seule chose que leurs Ennemis leur aient objectée. IV. Ils ont tous souffert les dernières indignitez ; et plusieurs même une mort très-cruelle, à cause de la profession qu'ils faisoient de croire que Jésus étoit ressuscité. Or il n'est pas impossible qu'un homme de bon sens soutienne jusqu'à de telles extrémités, une opinion où il est entré sincèrement. Mais il est tout à fait incroyable qu'une personne, et à plus forte raison plusieurs, puissent se résoudre à tant souffrir pour une fausseté qu'ils reconnoissent telle, et à l'établissement de laquelle ils n'ont aucun intérêt. Ce seroit là l'effet d'une extravagance qui n'a point d'exemple, et dont la vie de nos premiers Docteurs, aussi bien que leurs Écrits, prouvent qu'ils étoient incapables. Ce que nous venons de dire des Apôtres se peut appliquer à St. Paul. Il a prêché publiquement qu'il avoit vu Jésus-Christ dans sa gloire. Tout l'engageoit à rester dans le Judaïsme. [Il étoit savant. Il avoit été disciple de Gamaliel, et sous cet illustre Maître il étoit devenu habile dans la Loi et dans la Tradition. S. Épiphane.] Il étoit savant, et il avoit par là un chemin ouvert aux Charges et aux Dignitez. On le voit cependant renoncer à toutes ses espérances pour la profession de cette Vérité ; encourir volontairement

la haine de sa Nation ; porter par tout le Monde la connoissance de cette Vérité malgré les difficultez, les périls, et les travaux qu'il rencontroit par-tout ; et finir une vie si pleine de traverses, par une mort pleine d'infamie.

Objection : que la Résurrection est une chose impossible. Réponse.

VII.

Je ne sache qu'une chose qui pourroit renverser tous ces témoignages, quelque forts qu'ils paroissent : ce seroit l'impossibilité de la chose même à laquelle ils servent d'apui, et la contradiction qu'elle renfermeroit. [Mais je soutiens etc. Justin Martyr. Réponse septième aux Objections contre la Résurrection : «Autre chose est d'être impossible absolument et en soi-même, et d'être impossible à quelqu'un. Par exemple, il est tout-à-fait impossible qu'une figure qui sert de mesure à une autre, soit égale à un des côtés de cette autre. Il est impossible, non absolument, mais à la Nature, de produire sans semence, des Êtres animez. Si ceux qui disent que la Résurrection est impossible, l'entendent dans le premier sens, il n'est rien de plus faux. La Résurrection est une nouvelle Création. Or une nouvelle Création n'est pas impossible en elle-même, puis qu'elle ne fait rien de contradictoire, comme seroit l'égalité d'une figure mesurante, à l'un des côtés de celle qu'elle mesure : donc la Résurrection n'est pas impossible en elle-même. Que s'ils entendent une impossibilité dans le second sens, ne voyent-ils pas que tout ce qui n'est impossible qu'à la Creature, est très-possible au Créateur ?»] Mais je soutiens qu'il n'y a ici, ni impossibilité ni contradiction. C'en seroit une de dire, qu'une personne a été vivante et morte dans le même tems. Mais que celui qui a produit la vie la puisse aussi reproduire, cela n'est ni impossible ni contradictoire. Les Sages Payens l'ont bien senti. On voit même dans leurs Livres quelques exemples de résurrection ; comme celle d'un certain Eris d'Arménie, dans Platon ; celle d'une femme, dans Héraclide de Pont ; d'Aristée, dans Hérodote ; et de Thespésius, dans Plutarque. Je ne veux pas garantir ces Faits. Le seul avantage que j'en tire, c'est de faire voir que les plus habiles gens d'entre les Payens, ont mis cette merveille au rang des choses possibles.

Que la Résurrection de J. Ch. prouve invinciblement la R. Ch.

Le Rabbin Béchai

Si donc il n'implique pas que Jésus-Christ soit retourné en vie ; si les

preuves de cette Histoire sont si fortes, qu'elles ont même pu convaincre un célèbre Rabbin, et lui arracher l'aveu de sa conviction ; si enfin Jésus-Christ a prétendu avoir une Mission divine, pour apporter aux hommes une nouvelle Religion, comme toute sorte de gens, amis et ennemis, en conviennent : il s'ensuit que cette Mission est divine, et cette Religion véritable. La force de cette conséquence vient I. de ce qu'il répugne à la Sagesse et à la Justice de Dieu, [Jean XVII. Luc XXIV 46. 47.] d'élever à un si haut degré de gloire un homme qui auroit joué tout le genre humain, dans la chose du monde la plus importante. 2. Elle vient aussi de ce que Jésus-Christ avant que de mourir, avoit prédit sa mort, le genre de sa mort, et la résurrection ; et avoit déclaré que le but de tous ces événemens, étoit de confirmer la Doctrine qu'il avoit prêchée.

Nous n'avons vu jusqu'ici que les dehors de la Religion, et nous ne l'avons prouvée que par des circonstances qui lui sont en quelque façon extérieures. Entrons présentement dans les preuves qui se tirent du fonds même et de l'essence du Christianisme.

Que la R. Chr. est plus excellente que toutes les autres.

VIII.

Certes si l'on considère que de toutes les Religions qui ont jamais été, et qui sont encore dans toute l'étendue de la Terre, il n'y en a point qui l'emporte sur la Chrétienne ; soit pour la perfection des Loix, soit pour la grandeur des récompenses, soit pour la manière dont elles se sont établies ; je soutiens qu'on sera forcé, ou de convenir qu'elle est véritable, ou de rejeter toute Religion : excès où ne tombera jamais un homme qui reconnoit qu'il y a un Dieu ; que ce Dieu gouverne toutes les choses créées ; que l'Homme a un esprit capable de le connoître, de discerner le bien et le mal, de se porter vers l'un ou vers l'autre, et par conséquent de donner matière aux peines ou aux récompenses.

I. Avantage de la R. Chr. sur les autres, savoir les récompenses qu'elle promet.

IX.

Examinons par ordre les trois prérogatives que nous venons de donner à la Religion Chrétienne sur toutes les autres ; ses récompenses, ses loix, et la manière de son établissement.

Pour commencer par ses récompenses, si nous considérons attentivement les Clauses expresses que Moïse [Deut. XI. Hebr. VIII. 6.] a apposées à l'Alliance légale, nous verrons qu'il n'y a promis que des biens temporels, et dont la jouissance ne passe pas les bornes de cette vie. C'est une terre fertile, une maison bien fournie, des victoires, une vie longue et pleine de vigueur, une Postérité nombreuse, héritière de tous ces avantages. S'il y a quelque chose de plus il est caché sous des ombres ; et on ne peut l'en tirer que par la force du raisonnement. Cette obscurité fut cause que [Les Sadduciens. Josèphe. Le sentiment des Sadduciens est, que l'ame périt avec le corps, et ailleurs, Ils nient la subsistence de l'ame après la mort, et les peines de l'enfer.] les Sadduciens, qui recevoient les Livres de Moïse, n'espéroient rien après cette vie.

Les Grecs, dont la Science est émanée des Chaldéens et des Égyptiens, ont encore moins connu que les Juifs, ces biens qui regardent une autre vie. Ceux d'entr'eux qui portoient leurs espérances jusqu'au delà de la mort, se sont expliqués là-dessus avec une très-grande incertitude ; comme il paroît [Par les Discours de Socrate. Vous savez, disoit ce Philosophe, que j'espère de me trouver bien tôt dans l'assemblée des hommes vertueux quoiqu'à dire le vrai, je ne voudrois pas trop l'affirmer, et ensuite, «Si ce que je dis est vrai, il n'est rien de plus beau que de le croire. Mais si après ma mort il ne reste rien de moi-même, cette erreur aura toujours ceci de bon, c'est que dans le tems qui précède la mort, elle me rendra moins sensible au mal présent : et d'ailleurs elle ne durera pas toujours, car en ce cas ce seroit un véritable malheur, mais elle périra avec moi. Platon dans le Phédon.»] par les Discours de Socrate, et [Par les Écrits de Cicéron, de Sénèque, et de tous les autres. Cic. Quest. Tuscul. 10. Faites moi voir premièrement que l'ame demeure après la mort : et ensuite, si vous pouvez

y réussir (car cela est fort difficile) vous me montrerez que la mort n'est pas un véritable mal. Et peu après ; Ils s'imaginent qu'ils ont beaucoup gagné, lors qu'ils ont appris que la mort les détruira tout entiers. Quand cela seroit vrai (car je ne veux pas m'y opposer), qu'y a-t-il en cela d'agréable ou de glorieux ? Sénèque Lettre LXIV. «S'il est vrai (comme cela pourroit bien être) ce que les Sages ont cru, qu'il y a dans le Monde un certain lieu, où nous serons reçus après nôtre mort, celui que nous estimons être péri, ne l'est pas, mais a été envoyé dans ce lieu avant nous.»] par les Écrits de Cicéron, de Sénèque et de tous les autres. Les Argumens sur quoi ils apuyoient l'espérance d'une autre vie, étoient foibles, [Et concludoient presque tous etc. Tel est cet argument de Socrate, ou de Platon, ce qui se meut est éternel.] et concludoient presque tous autant pour la Bête que pour l'Homme. Ce fut sans doute en vertu de ces sortes d'argumens, que [Quelques Philosophes. Les Brachmanes anciens et modernes, et les Pythagoriciens, qui étoient à cet égard disciples de ceux-là.] quelques Philosophes s'imaginèrent que les Ames passaient tantôt des hommes aux bêtes, et tantôt des bêtes aux hommes. D'autres voyant que cette opinion n'avoit aucun fondement légitime, ni dans l'expérience ni dans le raisonnement, et ne pouvant néanmoins s'empêcher de reconnoître que l'Homme avoit une dernière fin, crurent et enseignèrent qu'il n'y avoit pas d'autre récompense de la vertu que la vertu même ; et que le Sage étoit toujours heureux, fût-il dans le taureau de Phalaris. Cela parut trop outré à quelques autres, qui jugèrent, avec raison, [Qu'un souverain bonheur, etc. Lactance, liv. III. ch. 12. Puisque toute la force et tout l'usage de la vertu consiste à bien souffrir les maux, il est évident qu'elle n'est pas heureuse par elle-même. Dans la suite, «les Stoïciens, que Sénèque a suivis, disent que l'Homme ne peut pas être rendu heureux sans la vertu. Si la vertu rend l'Homme heureux, donc le bonheur est la récompense de la vertu ; donc la vertu n'est pas désirable simplement à cause d'elle-même, comme ils le prétendent, mais à cause du bonheur qu'elle procure et qui la suit ordinairement. Cet argument devoit leur faire comprendre quel est le souverain bien. J'en conclus encore, que puis que cette vie est sujette à tant de maux, elle ne peut pas arriver à ce souverain bonheur dans toute sa plénitude.»] qu'un souverain bonheur joint à des maux très-réels, à des dangers, des incommoditez, des tourmens, et à la mort même, n'étoit qu'un

mot vuide de sens. Cela les oblige de le faire consister dans ce qui cause du plaisir à l'Homme par l'entremise des sens, en un mot, dans la volupté. Cette opinion fut rejetée par le plus grand nombre, et réfutée solidement. En éfet, elle étouffe tous les sentimens d'honnêteté morale, que la Nature a imprimez dans le coeur ; elle abaisse l'Homme, né pour des choses élevées et sublimes, à la condition des bêtes, que la figure même de leur corps, toujours panché vers terre, ne porte qu'à des choses basses et terrestres.

Dans le tems donc que les hommes alloient errans sur ce sujet, d'incertitude en incertitude, et se partageoient en mille opinions diférentes, Jésus-Christ vint donner aux hommes la véritable connoissance de leur dernière fin. Il promet à ceux qui le suivront, qu'après leur mort ils posséderont une vie, qui non seulement ne sera ni troublée par la douleur et par les afflictions, ni interrompue par la mort, mais qui sera acompagnée d'une souveraine joye : et il leur promet aussi que le corps partagera ce bonheur avec l'ame.

On avoit bien eu jusques-là, soit par tradition, soit par conjecture, quelque espérance que l'ame seroit heureuse après cette vie ; mais à peine pensoit-on que le corps dût avoir part à ce bonheur. N'est-il pas juste, cependant, qu'il ne soit pas privé de la recompense, puis qu'il entre avec l'ame en société de peines, de traverses et de tourmens ? Ces joyes au reste, qui sont communes à l'une et à l'autre des deux parties qui composent l'Homme, ne sont pas de la nature de celles où quelques Juifs grossiers, et les Mahométans, tournent toutes leurs espérances. Les festins que les premiers atendent, et les plaisirs charnels dont ceux-ci se flatent, ne sont que des choses à tems, des remédes à la foiblesse de l'Homme ; l'un pour la conservation de la vie ; l'autre pour la conservation de l'Espèce. Le bonheur que l'Évangile promet est une vigueur éternelle, et une beauté plue brillante que celle des Astres ; une connoissance claire et sure de toutes choses, mais particulièrement de Dieu, de ses Vertus, de ses desseins, et de tout ce qu'il a voulu nous cacher, ou ne nous révéler qu'en partie ; une ame tranquille, et toute ocupée de la contemplation, de l'admiration, et des louanges de Dieu.

En un mot, ce bonheur renferme des choses et si grandes et si excellentes, que toutes les grandeurs et tous les plaisirs que nous connoissons, ne peuvent nous aider à les concevoir, que d'une manière très imparfaite.

Que la Résurrection des corps dissous et réduits en poudre n'est pas impossible.

X.

Nous avons déjà répondu à l'objection qu'on tire de la prétendue impossibilité de la Résurrection, lors que nous avons prouvé la vérité de celle de Jésus-Christ. On la fait encore ici revenir sur les rangs, et même beaucoup plus plausible, puis qu'il s'agit de la résurrection des corps dissous, et réduits en une forme toute différente de celle qu'ils avoient. Mais cette difficulté n'est appuyée sur aucune raison. Presque tous les Philosophes tombent d'accord que quelques changemens qui arrivent aux choses matérielles, leur matière demeure toujours et demeure capable de recevoir diverses formes. Il faut donc, ou convenir que la Résurrection n'est pas une chose impossible, ou dire que Dieu ignore en quels endroits du Monde, proches ou éloignés, sont les parties de cette matière dont le corps humain a été composé ; ou dire qu'il n'est pas assez puissant pour les rassembler, les rajuster, et leur redonner leur première constitution. Mais comment ne pourroit-il pas faire dans ce grand Univers, dont il est le maître absolu, ce que nous voyons faire aux Chymistes dans leurs fourneaux, et dans les instrumens de leur Art, où après avoir comme détruit une chose en la dissolvant, ils la reproduisent en réunifiant ses parties ? La Nature ne nous présente-t-elle pas aussi dans les semences des plantes et des animaux, des exemples du retour d'une chose à sa première forme, après en avoir reçu d'extrêmement différentes ?

Il n'est pas impossible de se tirer de l'embarras où plusieurs tâchent de nous jeter, sur ce qu'il arrive quelquefois, que des bêtes, après s'être nourries de chair humaine, servent elles-mêmes d'alimens à l'Homme. [Tout ce raisonnement, jusqu'à la fin de l'Article, paroît assez foible. I. Il suppose un miracle dans le cours ordinaire des choses. Car cette Providence particulière dont l'Auteur parle, ne peut être autre chose ici, qu'un véritable miracle, puis qu'elle empêcheroit que ce qu'un homme auroit mangé de chair humaine, ne passât, selon le cours ordinaire, en sa propre substance, et qu'elle travailleroit à l'exhaler en sueurs, etc. II. On peut assurer que l'expérience détruit cette supposition, et que ceux d'entre les Américains

qui font des repas de la chair de leurs Ennemis vaincus, en sont aussi parfaitement nourris que de quelque autre aliment que ce soit. On pourroit donc se passer de cette première réflexion de l'Auteur, d'autant plus que celle de l'Article suivant est bonne et satisfaisante. TRAD.] Il faut considérer que la plus grande partie de ce que nous mangeons ne se convertit pas en nôtre substance, mais se change en excréments, ou en quelques humeurs qui ne constituent pas proprement le corps et qui n'en sont que des accessoires ; telles que sont la pituite et la bile : et que de cela même qui nourrit véritablement le corps, il s'en consume beaucoup par les maladies, par la chaleur interne, et par l'air qui nous environne. Cela étant, Dieu qui a tant de soin de toutes les espèces d'animaux brutes, qu'il ne permet pas qu'aucune périsse, ne peut-il pas, par l'effet d'une Providence encore plus particulière, empêcher que lors qu'un homme a vécu de quelques animaux nourris de chair humaine, ce qu'il en mange ne passe en sa substance ? Ne peut-il pas faire que cette sorte d'alimens ne servent pas plus à le nourrir que les médicamens ou les poisons ? Cela est d'autant plus vraisemblable, que la Nature même nous dicte, en quelque façon, qu'elle n'a pas mis la chair humaine au rang des choses propres à nous nourrir.

Mais quand cela ne seroit pas, quand un corps devrait perdre pour toujours cette portion qui a passé en la substance d'un autre, il ne s'ensuivroit pas de là que ce ne fût pas le même corps. [La transpiration etc. Sénèque Épît. XVIII. «Le temps entraîne nos corps avec une rapidité semblable à celle d'un fleuve. Rien de ce que nous voyons n'est fiable et perpétuel : dans le moment même que je parle de cette vicissitude, Je sai que je l'éprouve.»] La transpiration continuelle des particules qui composent le corps, et ausquelles d'autres particules succèdent aussi continuellement, le change pour le moins autant, que cet accident dont nous parlons, obligeroit Dieu à le changer en le ressuscitant. Cependant elle n'empêche pas que ce ne soit toujours le même corps. [Par quelles formes différentes etc. Je passe à dessein, comme peu nécessaires, quelques citations de Pline, où cet Auteur rapporte de pareils changemens dans les grenouilles, dans les coucous, dans les cigales, et dans une certaine chenille qu'il appelle Chrysalis.] Par quelles formes différentes ne passe pas le ver à soye, avant que de devenir un papillon et les semences des plantes, avant qu'elles arrivent à leur juste grandeur ? Cependant le papillon est dans le ver, et les plantes sont dans

leur semence [Et ce sont toujours les mêmes plantes, parce que les parties qu'elles acquièrent, deviennent leurs parties en s'ajustant avec le peu qu'elles en ont eu d'abord. Un corps humain sera donc toujours le même, quand Dieu devroit y ajoûter une portion d'autre matière qui le surpasseroit autant en quantité, que, ce qu'une semence ou une plante naissante acquiert, surpasse ce qu'elle a d'elle-même. ADD. DU TRAD.]. Avec ces remarques et plusieurs autres que l'on pourrait faire, on comprendra aisément que le rétablissement d'un corps après tous les changemens qu'il a soufferts, et les pertes mêmes qu'il a pu faire, n'a rien que de très-possible. Le bon sens seul l'a persuadé à Zoroastre Philosophe Chaldéen, [A presque tous les Stoïciens Clément Stromat. 1. V. «Héraclite, instruit dans les sentimens de la Philosophie Barbare (c'est-à-dire étrangère, par raport à la Grèce) n'ignoroit pas qu'un jour le Monde sera nettoyé de méchant Hommes par un grand embrasement. C'est ce que les Stoïciens, qui font venus depuis, ont entendu par le mot ?????????, ecpurôsis, c'est-à-dire, embrasement. Ils ont aussi cru que par là tous les morts revivroient, et redeviendroient tels qu'ils avoient été en cette vie. Qui ne reconnoit au travers de ces envelopes la résurrection des morts ?»] à presque tous les Stoïciens, [Et à Théopompe. Diogène de Laërce : «Théopompe enseigne dans le 8. liv. de ses Philippiques, que les Hommes revivront, comme l'ont aussi enseigné les Philosophes Orientaux ; que cette nouvelle vie sera immortelle ; et que chaque chose retiendra les mêmes noms qu'elle a dans cette vie.»] et à Théopompe, fameux Péripatéticien. Ils ont même été plus loin, et ont cru que ce rétablissement arriveroit un jour.

II. Avantage de la R. Chr. savoir la sainteté de la Morale, dans ce qui concerne le service de Dieu.

XI.

Le second avantage que la Religion Chrétienne a sur toutes les Religions qui ont jamais été, ou que l'on pourroit imaginer, consiste dans la souveraine sainteté de ses Préceptes, tant de ceux qui constituent le Culte de Dieu, que de ceux qui régulent les devoirs d'homme à homme. Presque dans tous les lieux où le Paganisme a fleuri, ses Cérémonies sacrées ne respiroient que fureur et que cruauté. Porphyre nous en instruit amplement, et les Relations de nos Voyageurs nous l'apprennent aussi. Non seulement les Nations barbares apaisoient leurs Dieux avec du sang humain : mais les Grecs mêmes, avec toutes leurs lumières et toute leur érudition, et les Romains qui se conduisoient par des Loix si sages, ont suivi là-dessus le penchant général du Paganisme. [Les Grecs sacrifioient etc. Plutarque et Pausanias en font mention. Clément dans son Exhortation nomme tous les Peuples qui faisoient la même chose.] Les Grecs sacrifioient des Victimes humaines à Bacchus Omestes. Et [L'Histoire Romaine nous apprend etc. Denys d'Halicarnasse liv. I. dit que la coutume de sacrifier des hommes étoit fort ancienne en Italie. Elle est demeurée jusqu'au tems de Justin Martyr et de Tatien. Justin I. Apolog. parlant aux Romains, Vous faites à votre Idole, leur dit-il, des aspersion, non seulement de sang de bêtes, mais aussi de sang humain. Tatien, J'ai connu avec certitude que le Jupiter Latialis des Romains aime le sang des hommes, et qu'il prend plaisir aux victimes humaines qu'on égorge en son honneur. Cicéron dit la même chose des Gaulois ; Pline, des habitans de la grande Bretagne ; Helmoldus, des Scavons. Porphyre dit que cette coutume étoit encore de son tems, et dans l'Arcadie, et à Carthage, et à Rome.] l'Histoire Romaine nous apprend que l'on avoit immolé à Jupiter, quelques Gaulois et quelques Grecs de l'un et de l'autre sexe. Les mystères de Cérès et de Bacchus, si saints et si révérez, ont long tems caché sous le voile sacré du silence, les plus honteuses saletez ; comme il parut, lorsque ce silence religieux ayant été rompu, le Public fut témoin des excès abominables que ces mystères renfermoient. Clément d'Alexandrie, et quelques autres, ont traité ce sujet

fort au long. Pour ce qui est des jours consacrez aux Dieux du Paganisme, on les solemnisoit avec des Spectacles qui blessoient si grossièrement la pudeur, que Caton, au raport de l'Histoire [Val. Max. Liv. II. c. 10.], n'osoit pas y assister.

La Religion Judaïque n'avoit à la vérité rien de tel. Rien n'y choquoit les Loix naturelles, et en particulier celles de l'honnêteté. Cependant le penchant qu'il avoit à l'Idolatrie, fut cause que Dieu le chargea de beaucoup de Préceptes sur des choses, qui n'étoient moralement ni bonnes ni mauvaises. J'entens par là les Sacrifices, la Circoncision, l'observation exacte du jour du repos, et la défense de quantité de viandes. La plûpart de ces choses de trouvent aussi dans le Mahométisme, qui y a ajoûté la défense de boire du vin.

La seule Religion Chrétienne nous enseigne un Culte proportionné à la nature de Dieu. Elle nous aprend que Dieu étant Esprit, nous lui de vouons une adoration spirituelle et pure. Si elle nous prescrit outre cela quelques Actes extérieurs et visibles, ils sont par eux-mêmes justes et saints, et n'obligent pas seulement en vertu de l'ordre exprès qui les exige de nous. Selon cette Religion, ce n'est plus la chair qu'il faut circoncire, c'est le coeur. Elle ne nous ordonne plus l'abstinence de tout travail, mais l'abstinence de toute action mauvaise et illicite. Elle ne nous demande plus le sang ou la graisse de nos bêtes : elle nous demande de plus nobles Victimes, et veut que nous sacrifiïons nos biens aux nécessitez des Pauvres, et nôtre sang à ses Véritez lors qu'il peut servir à les confirmer. Au commandement de s'abstenir de certaines viandes et de certains breuvages, elle substitue celui d'user de tout, et d'en user avec cette modération qui est propre à conserver et à afermir la santé. Si elle commande le jeûne, c'est afin d'élever l'esprit, en abatan un peu le corps. Mais d'ailleurs, tous ses Préceptes tendent à exciter dans l'homme une confiance tendre et respectueuse, qui le disposant à une obéissance exacte, lui fasse trouver tout son repos en Dieu, et le porte à croire invariablement ses promesses. Par ces Principes, l'Evangile produit une ferme espérance et un véritable amour pour Dieu, et pour le Prochain. Lors qu'il a rempli le coeur du Fidèle de ces sentimens, il le tourne sans peine vers Dieu comme vers son Père, son bienfaiteur et son remunérateur ; et l'anime à une obêissance, dont le motif n'est plus la crainte servile des châtimens et des

peines, mais la crainte de lui déplaire. La prière, qui est l'acte le plus essentiel du Service divin, trouve aussi ses règles dans l'Évangile. Selon ces règles, nous ne devons demander ni les richesses, ni les honneurs, ni en un mot tout ce qui pourroit être pernicieux aussi bien qu'utile. Mais 1. toutes les choses qui sont à la gloire de Dieu : 2. entre les choses caduques et passagères, celles dont la Nature ne se peut passer ; laissant le reste à la Providence, et nous tenant préparés à tout événement. 3. Nous sommes obligés de demander de tout notre cœur et avec toute l'ardeur dont nous sommes capables, les choses qui mènent à l'Éternité, le pardon de nos péchés, et le secours du saint Esprit, qui nous rendant inébranlables aux menaces des hommes, et invincibles aux attraits de la chair, nous fasse persévérer jusqu'à la fin dans notre course spirituelle.

Se peut-il rien imaginer de plus digne de Dieu, qu'un Culte de cette nature ?

Avantage de la R. Ch. sur les autres dans les devoirs qui regardent le Prochain.

XII. Les devoirs des hommes les uns envers les autres, ne sont pas réglés dans l'Évangile d'une manière moins raisonnable et moins spirituelle. Le Mahométisme ne respire que la guerre. Et cela n'est pas surprenant, puisque c'est à la guerre qu'il doit et sa naissance et ses progrès. Les Loix des Lacédémoniens, auxquelles l'Oracle même d'Apollon donna le premier rang entre celles de tous les autres peuples de la Grèce, tendent généralement à rendre cette Nation belliqueuse. [Aristote etc. Euripide l'avoit remarqué avant lui, dans la Tragédie d'Andromaque. Si l'on vous ôtoit, dit-il aux Lacédémoniens, la gloire qui naît des armes, vous n'auriez plus rien qui vous distinguât.] Aristote l'a remarqué, et l'a remarqué comme un grand défaut. Mais s'il paroît raisonnable en cela, il ne l'est pas lors qu'il dit que la guerre est naturellement permise contre les Nations barbares ; puisqu'au contraire il est certain que la Nature a établi entre les hommes les devoirs de l'amitié, et les douceurs de la Société. On a bien compris qu'elle défendoit et punissoit sévèrement le meurtre commis d'homme à homme. Si cela est juste, il est donc très-injuste de regarder la destruction de Nations entières par les voyes cruelles de la guerre, comme une chose glorieuse, et comme une matière de triomphes. C'est pourtant par ces voyes-là, que la fameuse République de Rome est montée à ce comble de

gloire et de grandeur, que nous admirons encore dans les Histoires. Ses Écrivains ont même été d'assez bonne foi, [Pour avouer etc. Pétrone, S'il y avoit quelque terre qui fût riche en mines d'or, il n'en falloit pas davantage pour la faire déclarer ennemie du Peuple Romain.] pour avouer que la plûpart de ces guerres étoient injustes.

C'est ce qu'ils disent en particulier de celles qui lui ont assujetti la Sardaigne [Et l'Isle de Cypre. Florus liv. III. ch. 9. «Le bruit des richesses de cette Isle étoit si grand et si bien fondé, que le Peuple Romain qui égaloit en grandeur toutes les autres Nations de la Terre, et dont la libéralité n'allait pas moins qu'à donner des Royaumes, ne pouvant résister à l'impression que ces richesses firent sur lui, déclara le Roi de cette Isle, tout Allié qu'il étoit, déchu de sa Royauté, réduit l'Isle en Province, et en enleva [Plutarque les fait monter à 7000 talens, qui font environ douze millions six cens mille livres.] des sommes prodigieuses.] et l'Isle de Cypre. Il paroît par les Historiens les plus célèbres, [Que la plûpart des Peuples ne se faisoient pas un scrupule etc. Thucydide Liv. I. «Autrefois les Grecs, aussi bien que les Barbares de Terre ferme et des Isles, ayant trouvé la commodité d'aller les uns chez les autres par le moyen de la Navigation, s'en servirent pour exercer des brigandages ; prenant pour Chefs de ces sortes d'expéditions, des Personnes illustres, qui s'y laissoient aller, tant pour l'espérance de s'enrichir, que dans le dessein de faire du bien à ceux qui étoient dans l'indigence. Ils avoient d'autant moins de peine à réüssir dans ces entreprises, qu'ils ne s'ataquoient qu'à des Villes ouvertes, et à des villages. Ils les pilloient, ils vivoient de leur butin ; tout cela, sans encourir d'infamie, car bien loin qu'il y en eût à ce métier, il y avoit même de la gloire.. les habitans de Terre ferme se pilloient aussi, les uns les autres : et les [Locres Ozoles, ainsi apellez pour les distinguer de 3. autres sortes de Locres : Etoliens, Acarnaniens, Phocenses, Peuples de Grèce.] Locres Ozoles, les Etoliens, les Acarnaniens et les Nations voisines, le font encore aujourd'hui.

Justin témoigne la même chose des Phocenses ; Plutarque des anciens Espagnols ; Diodore, des anciens Toséans ; César et Tacite, des Peuples d'Alemagne.] que la plûpart des Peuples ne se faisoient pas un scrupule ni une honte de piller leurs Voisins, et qu'ils comptoient de bonne prise tout ce qu'ils pouvoient leur enlever. [Aristote et Cicéron mettent la vengeance

etc. Arist. à Nicomachus IV. II. C'est la marque d'un coeur bas et servile, que de souffrir patiemment un affront. Cic. Liv. II. de l'Invention, met au nombre des choses qui sont fondées sur le Droit naturel, les actes de vengeance par lesquels nous repoussons la violence ou les injures, en nous défendant, ou en rendant la pareille. Dans une Lettre à Atticus : Je hai cet homme, dit-il, et je le haïrai toujours : et plutôt aux Dieux que je me pusse venger de lui.] Aristote et Cicéron mettent la vengeance au rang de actions vertueuses. Les combats sanglans des Gladiateurs à outrance, entroient dans les réjouïssances publiques. Enfin, rien n'étoit plus ordinaire que la cruelle coutume d'exposer les Enfans nouvellement nez.

Les Loix des Hébreux étoient à tous égards plus justes, et leurs Réglemens plus saints. Mais comme ce Peuple étoit naturellement violent, et sujet aux emportemens de la colére, elles passoient légèrement sur certaines choses, et lui en permettoient même d'autres qu'autrement elles lui auroient défendues. C'est à cela qu'on doit atribuer la permission qui fut donnée aux Israëlites, de traiter avec la dernière cruauté les sept Nations qu'ils depossédèrent.

En quoi pourtant on peut remarquer, qu'ils ne faisoient qu'exécuter les Arrêts de la Justice divine. C'est par une suite, ou plutôt par un abus de cette condescendance de leurs Loix, [Qu'ils ont toujours porté une haine mortelle à ceux etc.

Les Rabbins enseignent qu'il faut faire tout le mal qu'on peut, à ceux de contraire Religion, et qu'on ne doit pas leur rendre ce qu'on leur a dérobé : qu'il faut exterminer tous ceux qui ne sont pas Juifs. Les Juifs ont ordinairement cette imprécation à la bouche, Que tous les Sectaires périssent subitement.] qu'ils ont toujours porté une haine mortelle à ceux qui suivoient d'autres Loix que les leurs, et qui ne s'acordoient pas de créance avec eux : et aujourd'hui encore leurs prières sont pleines d'imprécations et d'amertume contre les Chrétiens. La Loi [Levit. XXIV. 20. L'Auteur entend ce passage, de la vengeance entre Particuliers. Mais on l'explique ordinairement de la maniere dont les Juges devoient punir les violences et les outrages.] les autorisoit aussi à se venger par une exacte rétribution des outrages qu'ils avoient reçus, et à tuer de leur propre autorité le Meurtrier de leur Prochain.

La Loi de Jésus-Christ défend de rendre injures pour injures, de quelque

nature qu'elles soient. Elle ne veut pas que nous aprouvions par l'imitation, ce que nous regardons comme criminel dans les autres. Elle nous ordonne de faire du bien généralement à tous, et si elle donne aux personnes vertueuses le premier rang entre les objets de nôtre amour et de nos bontez, elle ne manque pas de donner le second à ceux dont la malice sembleroit les en exclurre. Pour nous y engager plus fortement, elle nous met devant les yeux l'exemple de Dieu, qui fait servir toutes les créatures aux nécessitez de tous les hommes indifféremment.

Dans le devoir de la chasteté, et dans ce qui regarde le mariage

XIII.

La manière dont Dieu a voulu que le Genre humain se multipliât, est une chose très-digne des sages Réglemens d'un Législateur. Cependant à peine la Religion Payenne y a-t-elle touché. Et certes elle auroit eu mauvaise grâce à être sévère là-dessus, [Puis qu'elle faisoit mille contes des débauches etc. Les Péres ont souvent fait ce reproche aux Payens : Mais il y a du plaisir à voir la leçon qu'Euripide même fait là-dessus aux Dieux du Paganisme. «Il faut, dit-il, que je donne ici un petit avis à Apollon. Ce Dieu ne se contente pas de ravir par force l'honneur à des filles chastes, il souffre patiemment qu'elles se défassent des enfans qui naissent de ses débauches. Ah ! pour vous qui possédez le titre et l'autorité de Roi, gardez-vous bien de suivre un exemple si pernicieux. Suivez constamment la vertu. Si quelqu'un tombe dans le crime, les Dieux ne manquent pas de le punir sévèrement. Mais vous, Dieux, si j'ose m'adresser à vous, n'est-il pas bien injuste, que vous qui prescrivez des Loix aux hommes, vous viviez vous-mêmes sans Loix. Permettez moi de vous dire une chose, qui assurément n'arrivera jamais : C'est que si vos impudicitez étoient punies aussi sévèrement que vous punissez celles des Hommes, bientôt et vous Apollon, et vous Neptune, vous-même grand Jupiter, qui réglez sur les Cieux, vous vous verriez et sans Temples et sans Autels.»] puis qu'elle faisoit mille le contes infames des débauches et des adultères de ses Dieux. Ce péché même qui outrage la Nature, trouvoit sa protection dans l'exemple des Dieux. Ce fut par là que Ganyméde et Antinoüs méritèrent les honneurs divins. Ce crime monstrueux est assez commun parmi les Mahométans, et il est permis dans la Chine, et en d'autres endroits. Les Philosophes Grecs semblent avoir travaillé [A en diminuer l'horreur etc. Philon liv. De la Comtemplation.

«Tous les discours du Festin de Platon roulent non sur l'amour des hommes pour les femmes ou des femmes pour les hommes ; cela ne seroit pas si honteux, puis que cet amour ne passe point les bornes de la Nature : mais sur l'amour des hommes pour les garçons. Car tout ce qu'on y dit de Vénus

et de l'amour céleste, ne se dit que pour sauver un peu les apparences par des mots qui n'ont rien de choquant».] à en diminuer l'horreur en le voilant de termes honnêtes. Ceux d'entr'eux qui ont eu le plus de réputation, ont fort approuvé que les femmes fussent communes. Par là ils ouvraient la porte à une licence et à une impureté. générale, et mettoient les hommes au-dessous des bêtes ; [Puis qu'il y en a qui se gardent etc. Pline le dit des colombes, et Porphyre des pigeons ramiers.] puisqu'il y en a qui se gardent entr'elles une espèce de fidélité conjugale. Une pareille licence auroit ces deux mauvais effets ; qu'elle déroberoit aux Enfants la connoissance de leurs véritables Pères ; et qu'elle ne laisseroit aucun lieu à l'affection réciproque des uns et des autres. Les Loix des Hébreux défendent toutes sortes d'impuretez. [Mais elles ne condamnent ni la Polygamie etc. Deuter. XXI. 15. 11. Samuel, XII. 2. Joséphe Antiq. Jud. liv. XVI. La coûtume de notre Nation permet d'avoir plusieurs femmes. Les Docteurs Juifs et les Pères ont aussi entendu dans ce sens, les passages que je viens de rapporter.] Mais elles ne condamnent ni la Polygamie, [Dent. XXIV. 1–4.] ni le Divorce même, pour quelques raisons que ce soit. Les Mahométans usent de ces mêmes droits. Les Grecs et les Romains répudioient leurs femmes pour des sujets assez légers. Les [Herodot. L. VI. Plut. Vie de Lycurg. et de Caton d'Utique.] Lacédémoniens alloient même jusques à se les prêter les uns aux autres. Et Caton, le sage Caton, s'en est aussi mêlé.

La Loi très-parfaite de Jésus-Christ ne règle pas seulement l'extérieur : elle va jusqu'à la racine du dérèglement ; elle retranche la cupidité, et ne lui permet pas les moindres mouvemens, ni les moindres attentats à la chasteté des femmes. Tout, jusqu'aux regards mêmes, devient criminel par ces Loix sévères qui font craindre à l'Homme un Dieu scrutateur des coeurs, juge et vangeur non seulement du crime, mais aussi du dessein de le commettre. Elles défendent le Divorce. Et n'est-il pas juste, en effet, que puisque toute véritable amitié doit être perpétuelle et indissoluble, celle qui unit et les coeurs et les personnes entières, dure tout autant que la vie ? Joignez à cela qu'il n'est pas possible que l'éducation des Enfants ne reçoive quelque préjudice de cette séparation. Pour ce qui est du nombre des femmes, ces mêmes Loix n'en permettent qu'une. Les raisons en font claires, et n'ont pas été ignorées, ni des Romains, ni des anciens Peuples de l'Allemagne, qui condamnoient la Polygamie. Il y en a trois principales raisons. I. Il est

juste que la Femme qui s'engage à donner son coeur tout entier et sans réserve, [Possède aussi sans partage etc. Saluste, Guerre de Jugurtha, Ceux qui ont plusieurs femmes, ont le coeur tellement partagé, qu'ils n'en ont proprement aucune.] possède aussi sans partage celui de son Mari. II. Les affaires domestiques sont mieux conduites, lors qu'elles sont sous la direction d'une seule tête. III. Enfin, cette pluralité de Mères de Famille ne peut causer parmi les Enfants, que du désordre et de la désunion. Dans la manière d'acquiescer et de conserver les richesses.

XIV.

Venons aux devoirs de l'Homme par rapport aux richesses, et aux commoditez de la vie. Les Égyptiens et les Lacédémoniens [Diod. Sic. L. I. Plut. Vie de Lycurgue.] permettoient le vol. Les Romains, qui le défendoient entre Particuliers, le savoient très-bien pratiquer de Nation à Nation. La plûpart de leurs Guerres étoient d'honnêtes Brigandages ; et Cicéron a reconnu que s'ils eussent été obligez de faire restitution, ils en auroient été bientôt réduits à leurs anciennes Cabanes.

La Loi défendoit le vol aux Juifs ; mais elle leur permettoit [Deut. XXIV. 20.] de donner leur argent à usure aux Étrangers : s'acommodant en cela à leur naturel assez avide de biens, et au génie des promesses qu'elle faisoit à ses observateurs.

L'Évangile ne condamne pas seulement toutes sortes d'injustices, sans distinction de ceux à qui ont en pourroit faire : il travaille aussi à tarir la source ordinaire de toutes nos injustices, en nous défendant d'attacher nôtre coeur aux richesses. Il nous en fait voir le néant. Il nous tourne entièrement vers les biens du ciel. Il nous représente que nôtre ame est trop petite, pour pouvoir donner une égale application à deux choses, dont chacune demande l'Homme entier, et qui sont assez opposées, pour nous obliger souvent à des résolutions et à des démarches toutes contraires ; que l'aquisition, et la conservation des richesses coute mille inquiétudes, qui rongent le coeur, qui l'asservissent, et qui empoisonnent le plaisir qu'il s'en promettoit : au lieu que les choses dont la Nature se contente, sont et en petit nombre, et très-faciles à aquerir. S'il arrive que Dieu nous donne quelque chose de plus que ce qui est uniquement nécessaire, l'Évangile ne veut pas que nous nous en défassions, [Et qu'à l'exemple de quelques Philosophes. Ces Philosophes sont Aristippe et Cratès.] et qu'à l'exemple de quelques Philosophes [Ainsi Démocrite, au rapport de Sénèque et de Cicéron, laissa ses Terres incultes, négligea son Patrimoine, regardant les biens de l'esprit comme les seuls biens, et croiant que la possession des choses de la Terre étoit un obstacle à la Philosophie. TRAD. DE PAR.] peu sages, nous le

jettions dans la Mer. Il ne veut pas aussi, ni que ce surplus demeure inutile entre nos mains, ni que nous le prodiguions : mais il nous ordonne que gardant un raisonnable milieu, nous employions ce bien à réparer l'indigence des autres, soit par de purs dons, soit en prêtant à ceux qui dans le besoin ont recours à nous. La raison en est, que nous ne devons pas nous regarder comme les maîtres de nos biens à l'exclusion de Dieu, qui étant le Père de tous les hommes, et le Maître de tout ce qu'ils ont, nous a établis dispensateurs de ses biens, plutôt que véritables possesseurs. Mais quoique par cette raison, il eût droit d'exiger de nous purement et simplement que nous en disposions selon ses ordres, il veut bien nous y inviter par la déclaration qu'il nous fait, qu'une grâce bien placée nous assure des trésors que les Voleurs ne pourront nous enlever, et dont jamais aucun accident ne nous frustrera. Si nous cherchons des exemples d'une libéralité sincère et pleine de charité, les premiers Chrétiens nous en donnent un qui est digne d'admiration. Ne semble-t'il pas, en éfet, à voir la promptitude [Rom. XV. 25. 26] de ceux de Macédoine et d'Achaïe à soulager la pauvreté de ceux de la Palestine, qu'ils n'étoient tous qu'une même Famille dispersée par tout l'Univers ?

Mais comme ce seroit peu d'avoir réglé l'extérieur si on laissoit le coeur dans toute sa liberté, la Loi de J. C. n'oublie pas de marquer quel doit être le vrai principe de nos bienfaits.

Elle nous apprend que l'espérance du réciproque ou de la réputation, en ôte tout le prix ; et qu'ils ne sont de quelque valeur aux yeux de Dieu, qu'autant que son amour en a été le motif, et sa gloire, la dernière fin. Elle prend soin de renverser tous les prétextes dont l'amour du bien colore une épargne excessive. Elle dissipe la crainte qu'on auroit, ou qu'on feroit semblant d'avoir, de tomber dans l'indigence par trop de libéralité, et de se dérober par là les secours dont la vieillesse a besoin, et dont on peut se soulager en cas de quelque disgrâce. Elle prévient tous ces prétextes, en promettant que Dieu aura des bontez toutes particulières pour ceux qui observeront ses Loix. Elle ajoûte même le raisonnement à la promesse. Elle nous fait jeter les yeux sur les soins tout visibles de la Providence, dans la production des plantes et des fleurs, qu'elle veut bien même orner et embellir. Elle nous oblige à penser que Dieu étant si bon et si puissant, nous lui ferions outrage, si nous ne nous fiions à lui, qu'à proportion des gages présents et

visibles qu'il nous donne de son amour.
Dans les Loix qui régulent le serment.

XV.

Enfin les autres Loix défendent sévèrement le parjure. Les Loix de l'Évangile défendent le serment même, excepté quand il est d'une absolue nécessité : outre qu'elles nous forment à une habitude si [Matth. V. 33–37.] constante de dire la vérité, que les occasions d'être réduit à faire serment, deviennent par là extrêmement rares.

Perfection de la Morale Évangélique

XVI.

En général on peut dire que tout ce qu'il y a d'excellent dans les Livres des Philosophes Grecs, dans les Maximes des Auteurs Juifs et de ceux de tous les autres Peuples, est contenu dans la Doctrine évangélique, comme émané de Dieu même. On y trouve des Préceptes sur la modestie, sur la tempérance, sur la bonté, et sur l'honnêteté des moeurs. On y apprend les devoirs réciproques des Magistrats et des Peuples ; des Pères et des Enfans ; des Maris et des Femmes. On y voit la condamnation de certains défauts, sur lesquels la plûpart des Grecs et des Romains se sont fait illusion à eux-mêmes par les beaux noms qu'ils leur donnoient, et par je ne sai quel éclat de Grandeur qu'ils y apercevoient ; j'entens la passion pour les honneurs et pour la gloire. Mais ce qu'il y a de plus admirable dans l'Evangile, c'est cet abrégé de tous les Préceptes, plein de sens dans sa briéveté, et qui porte que nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, et nos Prochains autant que nous-mêmes ; ou, ce qui revient à un, [Que nous leur devons faire. L'Empereur Alex Sévère louoit fort cette Loi.] que nous leur devons faire ce que nous voulons qu'on nous fasse. Objection tirée de la diversité de sentimens qui est parmi les Chrétiens.

XVII.

Quelqu'un objectera peut-être contre l'excellence de la Doctrine Chrétienne, dont nous tirons avantage, cette grande diversité d'opinions qui partage les Chrétiens, et qui les divise même en tant de Sectes différentes. La Réponse est aisée. Il n'arrive en cela à la Religion Chrétienne que ce qui arrive à tous les Arts, et à toutes les Sciences humaines. Ce malheur si général est un effet de la foiblesse de l'esprit de l'Homme, ou des préjugés qui lui ôtent la liberté de juger sainement des choses. Mais ces diversitez d'opinions ont d'ailleurs cela de bon, qu'elles ne vont que jusqu'à un certain point, au de-là duquel il y a des vérités dont tout le monde convient, et qui répandent même des lumières sur les Articles contestez. Dans les Mathématiques on dispute sur la quadrature du Cercle ; mais on est d'accord sur cette maxime, par exemple, que si de choses égales on en ôte des portions égales, ce qui demeure est égal. On pourroit faire voir la même chose dans la Physique, dans la Médecine, et dans les autres Sciences. De même, la diversité de sentimens qui régne parmi les Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne conviennent des principaux Articles, c'est-à-dire, de ces Préceptes que nous avons fait regarder comme la gloire du Christianisme. Leur certitude paroît sur-tout, en ce que ceux qui par le principe d'une haine et d'une animosité mutuelle, cherchent toujours de nouveaux sujets de se contredire, n'en sont jamais venus jusqu'à nier que ces Préceptes ne viennent de Jésus-Christ. Je n'en excepte pas même les Personnes déréglées, qui refusent de se conduire selon ces saintes maximes. Et en effet il n'y auroit pas moins d'absurdité à nier que la doctrine Chrétienne procède de Jésus-Christ, qu'il y en avoit dans les chicanes que quelques Philosophes ont fait autrefois contre la blancheur de la neige. Si les sens nous apprennent que la neige est blanche, la vûe de tous les Peuples Chrétiens, et la lecture des Livres de tous leurs Auteurs, depuis les plus anciens jusqu'aux plus nouveaux, et de ceux même qui ont rendu témoignage à la Religion par une mort violente ; tout cela, dis-je, forme aussi une preuve de sens et d'expérience, qui anéantit tout doute sur

l'origine de nos Dogmes. On croit aisément sur le témoignage de Platon, de Xénophon, et des autres Sectateurs de Socrate, que ce qu'ils nous donnent comme la doctrine de ce Philosophe, est véritablement sa doctrine. On ne doute pas que Zénon n'ait enseigné ce que les Philosophes de sa Secte lui attribuent. Quelle équité donc y auroit-il à former des doutes sur la validité du témoignage de tous les Chrétiens, touchant l'Auteur des enseignemens de leur Religion ?

III. Avantage de la R. Ch. tiré de la manière dont elle s'est établie.

XVIII.

Le troisième avantage que nous avons remarqué dans la Religion Chrétienne par-dessus toutes celles qui sont actuellement, ou que l'imagination pourroit se figurer, consiste dans la manière dont elle a été enseignée, et dont elle s'est répandue dans le Monde. En quoi nous avons à considérer 1. Son Auteur. 2. Sa grande étendue. 3. La qualité de ceux qui l'ont prêchée. 4. Les dispositions de ceux qui l'embrassèrent les premiers.

Où l'on considère 1. Son Auteur.

1. Les Chefs de Secte parmi les Grecs, avouoient qu'ils n'osoient donner pour certain tout ce qu'ils enseignoient. Ils disoient que la Vérité est cachée dans un puits ; que nôtre esprit n'est pas plus propre à soutenir l'éclat des Véritez divines, que les yeux des chouettes à souffrir les rayons du Soleil. Et à la faveur de ces belles maximes, ils diminueoient le mieux qu'ils pouvoient la honte de leur ignorance. Outre cela [Il n'y en a eu aucun etc. Socrate même, le plus irrépréhensible de tous, étoit extrêmement colére, et ne pouvoit se modérer à cet égard, ni dans ses discours, ni dans ses actions.] il n'y en a eu aucun dont la vie n'ait été souillée de quelques vices assez grossiers. Les uns étoient [De lâches adulateurs etc. comme Platon et Aristippe.] de lâches adulateurs des Puissances souveraines. [Les autres avoient de criminelles liaisons etc. Platon, Aristote, Épicure, Aristippe, etc. Zénon Auteur de la Secte des Stoïciens alloit encore plus loin, et aimoit les garçons.] Les autres avoient de criminelles liaisons avec des Femmes. Quelques autres étoient d'une impudence si excessive, [Qu'on les comparoit à des chiens. De là vint le nom de Cyniques qui fut donné à leur Secte.] qu'on les comparoit à des chiens : ce qui imprimoit sur toute leur Secte une note d'infamie. Tous en général se portoient réciproquement une envie furieuse, comme on le voit par leurs disputes continuelles, [Et par leurs démêlez, pleins de chaleur etc. Timon Phliasius. «Malheureux hommes, dit-il aux Philosophes, honte du Genre humain ; gens qui n'êtes que ventre ; vous ne faites que vous égarer en vaines disputes sur des choses de néant. Puis-je vous mieux dépeindre qu'en vous comparant à des

autres remplis de vent ? Ailleurs : Mais qui les a donc animez ainsi les uns contre les autres ? C'est une vaine populace, qui aime le babil ; et qui acourt au moindre bruit qu'ils font. Voila ce qui cause et qui entretient cette maladie pernicieuse à tant de gens.» Ces passages se trouvent dans Clément, Eusébe, et Théodoret.] et par leurs démêlez pleins de chaleur sur de simples mots, ou sur des choses très-légères. [Leur indifférence pour le Service divin etc. Xénophon, liv. V. des choses mémorables, rapporte un Oracle qui ordonnait que l'on servît les Dieux de la manière que chaque Ville l'auroit prescrit par ses Loix. Platon disoit qu'il étoit dangereux de discourir sagement et raisonnablement devant le Peuple touchant les choses divines. C'est ce qui a fermé la bouche à tous les Philosophes Grecs, Latins, et Barbares, et qui leur a fait dissimuler la vérité. Et n'est-ce pas là un grand préjugé contr'eux ?] Leur indifférence pour le Service divin paroît en ce que, bien qu'ils crûssent presque tous l'existence d'un seul Dieu, non seulement ils ne lui rendoient pas leurs hommages, mais prenant pour Règle en fait de Religion la créance publique, ils adoroient par une prévarication criminelle, ceux qu'ils savoient très-bien n'avoir de Divinité que dans l'opinion des Peuples. Enfin ils n'avançoient rien d'assuré sur les récompenses de la piété et de la vertu. Je n'en veux point d'autre preuve que les dernières paroles de Socrate.

Pour ce qui est de Mahomet, dont la Religion a gagné un si grand nombre de Peuples ; ses Sectateurs mêmes nous ôtent la peine de le convaincre de crimes, par l'aveu qu'ils font de ses débordemens. On peut aussi remarquer qu'il n'a donné aucun gage indubitable de la certitude du Paradis charnel, qu'il promet à ceux qui le suivent. Les Mahométans ne disent pas qu'il soit ressuscité ; et quand ils le diroient, son corps, qui est encore à Medine, les démentiroit.

Moyse le Législateur des Hébreux a été un grand Homme à tous égards ; mais il a été homme et a eu ses foiblesses. Ce ne fut qu'après une longue résistance, qu'il put se résoudre à accepter la Commission que Dieu lui donnoit d'aller trouver Pharaon de sa part. La promesse expresse qu'il lui fit de tirer des eaux du rocher par son ministère, ne put bannir toute sa défiance. Ce sont là des Faits dont les Juifs mêmes conviennent. S'il a proposé des récompenses, il n'en a presque pas jouï lui-même. Il n'entra pas dans la Terre promise ; mais il mourut dans le Désert, après y avoir

passé une grande partie de sa vie au milieu des révoltes presque continuelles de son Peuple.

Jésus-Christ est le seul dont la vie ait été parfaitement pure et irrépréhensible. Ses premiers Disciples ne lui reconnoissent point de défauts, et ses Ennemis ne l'en ont jamais convaincu d'aucun. [Il a rempli exactement etc. Lactance. Il a marché lui-même dans le chemin qu'il nous a montré, de peur que les difficultés qui se rencontrent dans ce chemin ne nous détournassent d'y entrer.] Il a rempli exactement tous les devoirs qu'il a prescrits aux hommes. Il a suivi fidèlement les ordres qu'il avoit reçus de Dieu. Sa vie a été de la simplicité la plus parfaite. Il a souffert les injures et les derniers supplices avec une patience exemplaire ; comme il paroît par l'Histoire de sa crucifixion. Il a eu pour les hommes, même pour ses Ennemis et pour ses Bourreaux, l'amour le plus sincère et le plus ardent, jusqu'à prier Dieu pour ceux qui le crucifioient. Il a ratifié dans sa personne les récompenses qu'il a promises à ses Fidèles, les ayant obtenues dans le degré le plus magnifique. Son Histoire nous l'apprend, et mille preuves nous en assurent. Plusieurs l'ont vû ressuscité, l'ont ouï parler, et ont appuyé leur foi par le secours de l'atouchement. Il a été élevé dans le Ciel à la vûe de ses Apôtres, et a donné des marques certaines de son autorité suprême en conférant à ses Disciples le pouvoir de parler diverses Langues, et celui de faire des miracles, après le leur avoir promis en les quittant. Par là, il a ôté tout lieu de douter, qu'il fût assez puissant pour nous conférer la récompense qu'il nous a proposée. D'où je conclus, que puis qu'il a confirmé ses Préceptes par son obéissance, et ses promesses par la part excellente qu'il y a eue lui-même, sa Religion l'emporte sur toutes celles qui sont, ou qui ont jamais été dans le Monde.

2. Sa grande étendue dès le commencement même.

Voyons à présent les succès dont la Prédication de l'Évangile a été suivie. Ils sont tels, qu'à les bien considérer, il faut reconnoître que l'Évangile est divin, ou ne pas croire que Dieu se mêle de ce qui concerne les hommes. Il étoit digne des soins paternels de sa Providence, de donner à des sentimens vertueux et bons, des succès et une étendue qui répondissent à leur excellence. Tel a été le sort de la Religion Chrétienne. Toute l'Europe, même jusqu'aux endroits les plus proches du Nord, fait profession de la croire, et de l'enseigner. Elle est connue par toute l'Asie, et dans les Iles de

l'Océan qui l'environne, dans l'Égypte, dans l'Éthiopie, dans quelques autres Païs de l'Afrique, et presque par tous les endroits de l'Amérique où l'on a pu pénétrer.

L'Histoire de tous les siècles, les Livres de nos Écrivains, les Actes des Conciles ; une vieille tradition que quelques Indiens ont conservée jusqu'à nôtre tems touchant [Des Voyages de St. Thomas. On montre encore aujourd'hui son sépulcre dans le païs de Coromandel. Clement etc. Stromar. V. dit que Jesus-Christ est connu de toutes les Nations.] les Voyages de S. Thomas, de S. André et des autres Apôtres ; tout cela, dis-je, montre que ce n'est pas d'aujourd'hui que le Christianisme est en possession de cette universalité, et qu'il en jouit depuis plusieurs siècles. En particulier Clément, [Tertullien liv. I. contre les Juifs. En quel autre toutes les Nations ont-elles cru, qu'en Jesus-Christ, et quel autre ont-elles embrassé comme le Messie venu au monde ? Après il fait un dénombrement des Nations qui croyoient en Jésus-Christ de son tems, et ce dénombrement contient tous les Peuples des 3. parties du Monde qui étoient alors connues. Plus bas il montre combien le Royaume de Jesus-Christ est plus étendu que ne l'ont été l'Empire de Nebucadnésar, et d'Alexandre, et que ne l'étoit celui des Romains. «La Royauté de Jésus-Christ, dit-il, s'étend par-tout et est crue par-tout. Ce grand Roi est servi par tous les Peuples que nous venons de nommer : il regne ; il est adoré en tous lieux ; il se communique à tout le monde également.»

Arnohe, S. Athanase, Théodoret, et S. Jérôme, font voir par le même détail, cette grande étendue de l'Empire de Jesus-Christ. Origène dans une Homélie sur Ezéchiël, «Les malheureux Juifs avouent que ces choses sont dites du Messie. Mais c'est à eux un aveuglement déplorable, d'ignorer encore la Personne à qui elles conviennent, puis qu'ils les voyent acomplies. Qu'ils nous marquent avant l'avénement de Jésus-Christ, quelque tems auquel la Bretagne, le Mauritanie, le Monde entier s'est acordé à ne servir qu'un seul Dieu.» S. Chrysostome, Homél. VI. «Comment les Écrits des Apôtres auroient-ils pu passer jusques aux terres étrangères, jusqu'aux Indes, jusqu'à ces bords de l'Océan qui terminent toute la Terre, si les Auteurs de ces Livres n'eussent été dignes de foi ?» Le même Père dans l'Homélie sur la Divinité de Jésus-Christ, «Parcourir en si peu de tems toute la Terre ; inviter ainsi à de si grandes choses des

hommes prévenus de mauvaises habitudes, et plongés dans la plus énorme corruption, cela est assurément au-dessus des forces d'un homme, et c'est cependant ce qu'a fait Jésus-Christ. Il a délivré de ces maux tout le Genre humain. Les Romains, les Perses, et toutes les Nations Barbares ont joui de cette heureuse délivrance.»] Tertullien, et quelques autres remarquent que de leur tems le Nom de Jésus-Christ étoit révééré dans les Iles Britanniques, dans l'Alemagne, et jusqu'aux extrémitez de la Terre. Or je demande s'il y a quelque Religion qui puisse entrer en concurrence avec la nôtre, sur le privilége d'une étendue aussi universelle. Le Paganisme a presque couvert toute la Terre ; mais à parler juste, sous ce nom étoient comprises une infinité de Religions diférentes. Entre les Payens, les uns adoroient les Astres ; les autres les Élémens ; d'autres servoient les Bêtes ; plusieurs révéroient des choses qui ne subsistent que dans l'imagination. Leurs Loix sacrées n'étoient pas moins diverses que les objets de leur culte ; et ils en devoient l'institution à des Auteurs très-diférens. Les Juifs dans leur dispersion paroissent un très-grand Peuple ; mais enfin, ce n'est qu'un Peuple ; et depuis J. C. leur Religion n'a pas reçu d'accroissement fort considérable. Si depuis ce tems-là elle est sortie de l'obscurité où elle avoit été jusqu'alors, on peut dire que les Chrétiens y ont plus contribué que les Juifs.

Le Mahométisme ocupe un très-grand nombre de Pais ; mais il ne l'ocupe pas seul. Presque par-tout où il régne, notre Religion y a ses Sectateurs et même en quelques endroits ils surpassent en nombre les Mahométans ; au lieu qu'on trouve très-peu de ceux-ci dans la plûpart des Pais que les Chrétiens possèdent.

3. Ceux qui l'ont les premiers prêchée.

3. Comparons maintenant les moyens par lesquels la Religion Chrétienne s'est établie dans le Monde, avec ceux qui ont servi à afermir les autres Religions ; et les premiers Docteurs de celle-là avec ceux qui ont fait fleurir celles-ci. Nous voyons que pour l'ordinaire les hommes ont le foible de se laisser entraîner par l'exemple des Rois, et des personnes revêtues de quelque autorité, sur-tout si cet exemple passe en loi, et si l'on met en usage la force et la contrainte. C'est par ces voyes que les diférentes Religions Payennes et la Mahométane se sont acrués et fortifiées. Les premiers Docteurs de nôtre Religion étoient dénuez de ce secours efficace.

C'étoient des personnes sans naissance et sans nom ; c'étoient des Pêcheurs, et des gens de métier. Ils ont cependant trouvé le moyen de l'établir en l'espace de trente ans [Rom. XV. 19.] dans toutes les parties de l'Empire Romain, dans celui des Parthes, dans les Indes, c'est-à-dire, par toute la Terre.

Pendant près de 300. ans elle n'a dû ses accroissemens qu'à des Particuliers, qui bien loin d'avoir en main ou de quoi se faire craindre par des menaces, ou surprendre la faveur des Peuples par des espérances, rencontroient par tout des obstacles de la part des Souverains. Malgré tout cela, avant qu'elle eût attiré Constantin à la profession de ses véritez, [Il s'en falloit peu qu'elle ne remplît etc. Tertullien II. Apolog. «Nous ne sommes que d'hier et nous nous trouvons par-tout. Nous remplissons vos Villes, et municipales, et autres, vos Iles, vos Forteresses, vos Bourgs. Nous sommes répandus dans les Armées, dans les Tribus, dans les Décuries. La Cour, le Sénat, le Barreau sont pleins de Chrétiens. En un mot vous nous trouvez par tout, si ce n'est dans vos Temples.] il s'en falloit peu qu'elle ne remplît la plus grande partie de l'Empire Romain. Ceux d'entre les Grecs qui ont donné des Régles pour les moeurs, se rendoient d'ailleurs recommandables aux Peuples par quelques autres endroits. Platon étoit grand Géomètre. Les Péripatéticiens s'apliquoient à étudier les animaux et les plantes. Les Stoïciens étoient habiles dans l'art du raisonnement. Les Pythagoriciens possédoient la Science des nombres et de l'harmonie. Plusieurs d'entr'eux, comme Platon, Xénophon et Théophraste, faisoient valoir leurs préceptes par toutes les graces et toute la force de l'éloquence. Rien de tout cela ne se trouvoit dans nos premiers Docteurs. Leurs discours étoient simples et sans agrémens. Ils instruisoient, ils promettoient, ils menaçoient : tout cela sans étude et sans art. Or comme ces manières ne peuvent pas aler loin et ont très-peu de proportion avec les succès qu'elles ont eus ; il faut de toute nécessité reconnoître, ou que les miracles ont supléé au défaut de l'Art ; ou qu'une Providence secrette a veillé favorablement sur les desseins de ces premiers Fidèles ; ou qu'ils ont eu l'un et l'autre de ces deux secours.

4. Les dispositions des premiers qui l'embrassèrent.

4. Ceux qui ont reçu le Christianisme par les instructions des Apôtres, avoient l'esprit imbu des principes d'une autre Religion, et par conséquent difficile à manier. Les premiers Disciples de Mahomet et des Auteurs des

Religions Payennes, étant moins prévenus, étoient plus capables de recevoir de nouvelles impressions. La Circoncision et la connoissance d'un seul Dieu, avoient disposé les Hébreux à recevoir la Loi de Moïse. Mais rien ne préparoit les premiers Chrétiens à se soumettre à l'Évangile. Ils étoient dans d'autres sentimens ; et une longue habitude, qui tient souvent lieu d'une seconde Nature, les y confirmoit, et les éloignoit de ces nouvelles doctrines. L'éducation et le respect des Loix et de l'autorité de leurs Ancêtres les affermissoit, les uns dans la Religion Payenne, et les autres dans le Judaïsme. Ce n'étoit pas là le seul obstacle que la Religion rencontroit dans leur coeur. Ils ne pouvoient s'y ranger sans se soumettre infailliblement à la fâcheuse nécessité de craindre les maux les plus terribles, ou de les endurer. L'horreur que les maux impriment naturellement, se répand souvent jusques sur les choses qui les peuvent attirer ; et il est assez rare qu'on entre dans des sentimens qui traînent après eux d'aussi tristes suites. Nos premiers Pères ont passé par-dessus tout cela. C'est peu de dire que le Christianisme leur fermoit l'entrée des Charges, les assujettissoit à des peines pécuniaires, à la confiscation de leurs biens, et au bannissement : on les envoyoit travailler aux Mines : la cruauté s'épuisoit en nouvelles manières de les tourmenter. Le martyre et les massacres étoient si ordinaires, que les Auteurs de ce tems-là assurent qu'il périt par là plus de monde, que la famine, ni la contagion, ni la guerre, n'en peuvent détruire. Les genres de mort qu'on leur faisoit souffrir étoient des plus affreux. [On les brûloit vifs etc. Ulpien célèbre Jurisconsulte a fait sept Livres sur cette question ; Quelles sortes de peines il falloit infliger aux Chrétiens. Lact. liv. V. ch. II.] On les brûloit vifs, on les crucifioit, en un mot, on leur ôtoit la vie par des suplices, qu'on ne peut ni lire ni se représenter sans une extrême horreur. Ces cruautés continuèrent dans l'Empire Romain, presque jusqu'à Constantin le Grand. Si elles eurent quelques intervalles, ils étoient peu considérables, et même n'étoient pas universels. Elles durèrent plus long tems encore dans les Païs qui ne reconnoissoient pas l'autorité des Romains, mais elles ne purent jamais afoiblir ce Parti. Il sembloit même qu'elles l'augmentassent, et que pour un Chrétien qu'elles détruisoient, elles en fissent renaître plusieurs. C'est ce qui donna lieu à quelques-uns de dire, que le sang des Martyrs étoit la semence de l'Eglise.

Comparons encore ici le Christianisme avec les Religions contraires. Les Grecs, et les Juifs, qui avoient coutume de parler de tout ce qui les concernoit, avec beaucoup de vanité et d'ostentation, ne peuvent citer que fort peu de personnes qui ayent eu le courage de souffrir la mort pour leurs Opinions. Les Indiens peuvent se faire honneur de quelques Gymnosophistes ; et les Grecs de leur Socrate. Le reste se réduit à peu de chose.

Encore n'y a-t-il guère lieu de douter que ces personnes, qui s'étoient déjà rendues célèbres, n'ayent eu en vûe de se faire un grand nom dans la Postérité, Nos Martyrs étoient pour la plûpart des Personnes du plus bas rang, connues à peine parmi leurs Concitoyens, C'étoient des femmes, c'étoient de jeunes gens, qui ne pouvoient ni désirer ni se promettre avec quelque vrai-semblance, une réputation qui les fît vivre long tems dans la mémoire des hommes. En éfet le Martyrologe ne fait mention que de la moindre partie de ceux qui ont souffert le martyre pour la défense de la Religion, [Le reste va trop loin etc. Le Martyrologe marque seulement en gros les 300 qui ont souffert le martyr à Carthage ; un grand nombre d'autres Martyrs en Afrique sous l'Empereur Tibère ; en Antioche, en Arabie, en Cappadoce, et dans la Mésopotamie, sous Valérien : dans la Phrygie et dans le Pont, sous Maximim etc.] Le reste va trop loin pour être compté un par un. Ajoûtons à cela qu'il étoit aisé à la plûpart d'entr'eux de se dérober aux suplices. Un peu de dissimulation, un grain d'encens jetté sans dessein sur un Autel, les en eût afranchis ; ce qui ne se peut pas dire des Martyrs Payens.

Quelques sentimens qu'ils cachassent dans le fond de leur coeur, ils avoient du moins la complaisance de conformer leur extérieur au goût de ceux à qui ils étoient suspects. Il n'y a donc proprement que les Juifs et les Chrétiens qui ayent souffert la mort uniquement pour la gloire de Dieu. À l'égard des Martyrs de la Religion Judaïque, on n'en trouve que dans les tems qui ont précédé la venue de Jésus-Christ ; encore y en a-t-il eu si peu en comparaison des Martyrs du Christianisme, qu'on en compteroit plus de ceux-ci dans une seule Province, que des autres dans toute l'étendue de leur État, et dans toute la durée de leurs souffrances. En éfet, cette durée n'a pas été bien longue, puis qu'elle ne comprend que les

Régnes de Manassé et d'Antiochus.

Cette multitude innombrable de Personnes de tout rang et de tout sexe, séparées par l'intervale de tant de lieux et de tant de siècles, et qui ont sêllé de leur sang la Foi Chrétienne, doit avoir eu sans doute quelque raison de persévérer si constamment.

Or cette raison ne pouvant être que la force de la vérité, et le secours de l'Esprit de Dieu ; c'est avec justice que nous regardons nos Martyrs comme une bonne preuve de la Religion Chrétienne.

Réponse à ceux qui demandent des preuves encore plus démonstratives.

XIX.

Si toutes ces preuves ne satisfont pas, et qu'on en désire de plus convaincantes, on doit considérer que [Les preuves varient selon la diversité.. Aristote Métaphys. liv. I. ch. dernier «Il ne faut pas chercher en toutes sortes de sujets, une certitude aussi grande que celle des vérités mathématiques.] les preuves varient, selon la diversité des choses que l'on veut établir. On ne peut conclure une vérité Mathématique que par des raisons de la dernière évidence. Les disputes de la Physique se doivent terminer par des argumens fondez sur des Principes naturels. Lors qu'il s'agit de délibérer, il faut se déterminer par des argumens tirez des maximes que le sens commun et l'expérience suggèrent. Les Faits ont aussi leurs preuves, qui consistent dans la qualité de ceux qui les attestent : et c'est les avoir prouvez, que de faire voir que ces Témoins n'ont rien qui les rende suspects. Si l'on ne s'en tient pas là, on anéantit la certitude des Faits Historiques ; on détruit celle des expériences, qui font la partie la plus considérable de la Médecine ; et l'on suspend les devoirs réciproques des Pères et des Enfants ; puis que ces relations ne se connoissent que par ces sortes de preuves. Dieu eût pu fonder nôtre Foi sur le témoignage des sens de chaque Fidèle, et même sur des démonstrations : mais il vouloit commander aussi bien que persuader, et donner à la Foi un caractère d'obéissance et de soumission. Il sufisoit donc qu'il se révélât d'une manière capable de convaincre les esprits dociles. Il vouloit que l'Evangile fût une Pierre-de-touche qui distinguât les ames ployables et flexibles d'avec celles qui sont d'une opiniâtreté incurable. Nos preuves ont persuadé un très-grand nombre de Personnes sages et vertueuses ; il est donc évident que l'incrédulité des autres ne vient pas de l'insufisance de ces preuves, [Mais de la répugnance etc. St. Chrysostome à Demetrius.

«Le refus que l'on fait de recevoir les Préceptes de l'Evangile, ne vient que de ce qu'on n'a pas le courage de les suivre.»] mais de la répugnance qu'ils ont contre des vérités et des Loix qui choquent leurs passions, et qu'ils ne peuvent admettre sans s'engager à compter pour rien la gloire, les

honneurs, et les biens de cette vie. Ils reçoivent sans scrupule mille autres Faits qui ne sont appuyés que sur le rapport des Historiens, et dont ils ne voyent même à présent aucuns monumens sensibles. Mais lors qu'il s'agit de l'Histoire de l'Évangile, ils entrent en défiance, et n'ont aucun égard au rapport de ses premiers témoins, ni aux monumens qui pourroient servir à la confirmer ; tel qu'est l'aveu de tous les Juifs ; et cette multitude de Sociétés Chrétiennes qui ne peuvent s'être formées sans quelque raison légitime.

Conclusion.

Je conclus, que puis que la longue durée du Christianisme, et son établissement par toute la Terre, ne peuvent pas être la production de l'Esprit humain, il faut, ou les attribuer à quelques miracles éclatans, ou avouer que cette durée et ce progrès si extraordinaire, où l'on ne veut reconnoître rien de surnaturel, sont le plus grand de tous les miracles.

LIVRE TROISIEME.

Où l'on prouve l'autorité de l'Écriture.

Preuve générale de l'autorité des Livres du Nouveau Testament.

I.

Le but des preuves que nous avons déduites jusqu'ici, et de toutes les autres qu'on pourroit ajoûter, est de persuader aux Incrédules et à ceux qui sont encore dans l'incertitude, que la Religion, dont les Chrétiens font profession, est très-véritable et très-bonne. Mais ce n'est pas assez. Après les avoir convaincus de cette vérité, il faut les conduire à ces Livres très-anciens où cette Religion est renfermée, et que nous apellons les Livres du Nouveau Testament, ou pour parler plus exactement, les Livres de la Nouvelle Alliance.

Il y auroit de l'injustice à nier que ce soit à ces livres que l'on se doive adresser pour connoître nôtre Religion, et à n'en pas croire là-dessus le témoignage constant de tous les Chrétiens. Quelle que soit une Secte, bonne ou mauvaise, l'équité veut qu'on croye sur sa parole, que ses sentimens sont contenus dans les Livres où elle nous renvoye pour en être instruits. C'est sur ce Principe que nous recevons sans difficulté l'assurance que les Mahométans nous donnent, que leur Religion se trouve dans l'Alcoran. Puis donc qu'il paroît par les argumens que nous venons de proposer, que la Religion Chrétienne est véritable, et qu'il n'est pas moins évident par la raison que nous venons d'alleguer, que cette Religion est enseignée dans nos Livres sacrez ; il n'en faut pas davantage pour établir solidement l'autorité de ces Livres. Si pourtant on souhaite que nous en aportions des preuves plus particulières, nous le ferons volontiers : mais ce sera après avoir posé une Règle qui est connue et suivie de tout ce qu'il y a de Juges équitables. C'est que quand on entreprend d'ataquer un Livre qui est reçû depuis plusieurs siècles, on s'engage nécessairement à produire des objections capables de lui ôter toute créance : au défaut de quoi, il est censé digne de cette autorité, dont il a été jusqu'alors en possession.

Preuves plus particulières. I. Que ceux d'entre ces Livres qui portent le nom de quelque Auteur, sont véritablement de cet Auteur.

II.

Nous disons donc, que les Écrits qui sont reçus unanimement par tous les Chrétiens, et attribuez aux Auteurs dont ils portent le nom, sont effectivement de ces Auteurs. La raison en est, que les Docteurs des premiers siècles, comme Justin, Irénée, Clément, et ceux qui les ont suivis, ont cité ces Écrits sous les mêmes noms d'Auteurs qu'ils portent aujourd'hui : [Que Tertullien dit etc. Liv. de la prescription contre les Hérétiques, «Vous qui voulez exercer plus utilement votre curiosité dans l'affaire du Salut, parcourez les Eglises où les Apôtres ont particulièrement résidé, vous y verrez encore leurs Chaires ; vous y entendrez encore lire leurs Épîtres sur les Originaux mêmes.» Cela n'est pas étonnant, puis que Quintilien dit que de son tems on voyoit encore les Originaux des Livres de Cicéron, et qu'Aulu-Gelle dit la même chose de ceux de Virgile.] Que Tertullien dit que les Originaux de quelques-uns de ces Livres se voyoient encore de son tems : Que toutes les Eglises les ont reçus comme les Ouvrages de ces mêmes Auteurs, et avant qu'elles eussent encore assemblé de Conciles : Que jamais les Payens ni les Juifs ne leur ont fait d'affaire sur cet article :

Que Julien [S. Cyllir. L. X.] même avoue que les Écrits qui sont attribuez à S. Pierre, à S. Paul, à S. Mathieu, à S. Marc, et à S. Luc, ont été écrits par ces Auteurs : Qu'enfin, si le témoignage des Grecs et des Latins paroît à tout homme de bon sens, une raison de ne pas douter que les Poèmes que l'on attribue à Homère et à Virgile, ne soient véritablement d'eux : à plus forte raison le témoignage constant de presque toutes les Nations, prouve invinciblement que les Livres du Nouveau Testament ont été composez, par ceux dont ils portent le nom sur leurs Titres.

Qu'on n'a pas lieu de douter de ceux qui autrefois ne furent pas généralement reçus.

III.

Ce n'est pas qu'entre ces Livres il n'y en ait quelques-uns qui n'ont pas été d'abord reçus de tous les Chrétiens. On a douté de la seconde Épître de S. Pierre, de l'Épître de S. Jude, des deux que nous avons sous le nom de Jean l'Ancien, de l'Apocalypse, et de l'Épître aux Hébreux. Mais ces Écrits étoient d'autre côté reconnus par un grand nombre d'Eglises, comme il paroît par l'usage qu'en font les plus anciens Docteurs, qui en citent des passages pour prouver nos Dogmes. Il y a donc aparence que si quelques Eglises ne s'en servoient pas, c'étoit ou parce qu'elles ne les connoissoient pas, ou parce qu'elles n'étoient pas assez persuadées de leur autorité ; et que si dans la suite elles se conformèrent à celles qui les recevoient pour divins, c'est parce qu'elles s'instruisirent plus à fonds là-dessus, et reconnurent leur ignorance ou leur erreur. Et en éfet il n'y a presque plus de lieux où l'autorité de ces Livres ne soit à présent établie. Si l'on dit qu'ils ont été suposez, on le dira sans preuve, et même contre la vrai-semblance. Car quel intérêt auroit pû obliger à les suposer, puis qu'ils ne nous aprennent rien qui ne se trouve amplement dans ceux dont personne n'a jamais douté ?

Qu'à l'égard de ce que quelques-uns ne portent aucun nom d'auteur, cela ne leur préjudicie point.

IV.

Le peu de connoissance que l'on a du véritable Auteur de l'Épître aux Hébreux, et le doute où quelques-uns ont été si les deux dernières Épîtres de S. Jean, et l'Apocalypse, sont de S. Jean l'Apôtre, ou de quelqu'autre qui ait eu le même nom, ne peuvent aucunement préjudicier à l'autorité de ces Écrits. On sait qu'en matière d'Auteurs, il faut faire plus d'attention à leurs qualitez qu'à leur nom. Nous recevons comme vrais plusieurs Livres historiques, quoi que nous ne sachions pas le nom de ceux qui les ont écrit. Le Livre de la Guerre d'Alexandrie est de ce nombre. On n'en connoit pas l'Auteur, mais parce qu'on voit que, qui que ce soit qui l'ait écrit, il vivoit dans le temps de cette Guerre, et que même il y a eu part, cela paroît suffisant pour autoriser cette Histoire. On ne doit donc pas être plus difficile à l'égard des Livres donc nous parlons, puis que ceux qui nous les donnent, assurent qu'ils ont vécu dans le commencement du Christianisme, et qu'ils avoient reçu les dons extraordinaires que Dieu conféra aux Apôtres. Si l'on dit qu'ils ont pu s'attribuer faussement ces avantages, et qu'à l'égard même des autres Livres, on leur a peut-être supposé de grans noms, pour leur donner plus de poids : nous répondons qu'il est tout-à-fait incroyable, que des Personnes qui ne prêchent par tout que la sincérité et la piété, aient voulu sans sujet se charger du crime de faussaires ; crime que tout honnête homme déteste, et que les Loix de Rome punissoient du dernier supplice. Que tous ces Auteurs n'ont pu écrire que des choses vraies.

V.

Il demeure donc constant que les Livres de la nouvelle Alliance, ont été composez par ceux dont ils portent le nom, et que les qualitez que ces Auteurs se sont attribuées, leur convenoient éfectivement. Si l'on considère outre cela, qu'il n'est pas moins certain qu'ils n'ont rien écrit dont ils n'eussent une connoissance parfaite, et qu'ils n'ont pû se mettre en l'esprit de vouloir tromper le monde, on conclura invinciblement, que ce qu'ils ont écrit est vrai et indubitable, puis qu'on ne peut dire des choses fausses que par l'un ou l'autre de ces deux principes, ou l'ignorance, ou la malice. Mais n'avançons rien sans preuve, et faisons voir que ces Auteurs ont su ce qu'ils disoient, et qu'ils n'ont rien dit que ce qu'ils croyoient véritable : qu'en un mot ils n'ont été, ni trompez, ni trompeurs.

Preuve : on ne les peut accuser d'ignorance.

VI.

S. Matthieu, S. Jean, S. Pierre, S. Jude étoient du Collège de ces douze, que Jésus–Christ avoit choisis pour témoins de sa vie et de sa doctrine. Ainsi il est impossible qu'ils n'aient pas bien sù les choses qu'ils nous racontent. C'est ce qu'on doit dire aussi de S. Jaques, qui a été, ou Apôtre, ou, selon le sentiment de quelques–uns, [Ou proche parent etc. C'est le sentiment de St. Chrysostome et de plusieurs autres.] proche parent de Nôtre Seigneur, et de plus, Évêque de Jérusalem par les suffrages des Apôtres. Pour ce qui regarde S. Paul, on ne peut pas croire qu'il se soit imaginé sans fondement, que Jésus–Christ lui ait révélé du Ciel les véritez qu'il a enseignées ; ni qu'il se soit figuré vainement qu'il ait fait toutes les grandes choses dont il se glorifie ; ni que S. Luc, le fidèle compagnon de ses voyages ait donné dans les mêmes visions. Ce seroient là d'agréables songes, mais dont des personnes aussi sensées que S. Paul et S. Luc, n'étoient assurément point capables. Quoi que S. Luc ne fût pas du nombre de ceux qui avoient vécu avec Jésus–Christ, son témoignage néanmoins ne nous doit pas être suspect de crédulité. Il étoit né sur les lieux ; il avoit voyagé par la Palestine ; [Il s'étoit informé etc. Cela paroît par les premiers versets de son Évangile.] il s'étoit informé exactement de la vérité des Faits qu'il a écrits, et il en avoit conféré avec ceux qui en avoient été témoins oculaires, comme il paroît par le premier verset de son Évangile. Il ne faut pas douter qu'outre les Apôtres, avec qui il avoit des liaisons fort étroites, il n'ait parlé à plusieurs de ceux qui avoient été guéris par Jésus–Christ, et de ceux qui l'avoient vû mourir, et qui l'avoient aussi vû après sa Résurrection. Si la confiance que nous avons sur les recherches exactes de Tacite et de Suétone, fait que nous croyons sur leur rapport, des choses qui se sont passées long tems avant qu'ils fussent nez ; à plus forte raison devons–nous ajouter foi à un Écrivain qui nous assure qu'il n'avance rien que sur le récit de témoins oculaires. [Pour ce qui est de S. Marc, comme on n'a point douté etc. St Irénée liv. III. ch. I. Clément cité par Eusébe.] Pour ce qui est de S. Marc, comme on n'a point douté dans les premiers

tems qu'il n'ait toujours vécu avec S. Pierre, on doit avoir autant de foi pour son Evangile que s'il lui avoit été dicté par cet Apôtre, et c'est dire assez, puis que cet Apôtre devoit savoir avec certitude toutes les choses que S. Marc a écrites dans son Evangile. Outre cela cet Evangile n'a rien écrit qui ne se trouve dans les Ouvrages des Apôtres. Enfin ni l'Auteur de l'Apocalypse n'a pu se mettre fausement dans l'esprit qu'il avoit eu toutes ces Visions dont il dit que Dieu l'a honoré : ni celui de l'Épître aux Hébreux n'a pu se figurer sans raison, que l'Esprit de Dieu ou les autres Apôtres lui avoient appris les choses dont il a traité dans cette Épître. Qu'on ne peut les accuser de mauvaise foi.

VII.

Nous avons posé en second lieu que nos Auteurs sacrez n'ont pu avoir dessein de mentir. Nous l'avons déjà prouvé lors que nous avons établi la vérité de la Religion Chrétienne en général et qu'en particulier nous avons montré la certitude de la résurrection de Nôtre Seigneur. Quand on récuse des témoins parce qu'on les croit de mauvaise foi, on est obligé de donner quelques raisons de ce soupçon, et de dire par quels motifs ils ont pu se laisser aller au mensonge et à la fourbe. Or c'est ce qu'on ne peut pas faire en cette rencontre. Car si l'on objecte qu'ils ont pu mentir parce que l'intérêt de leur Cause le demandoit ; il faudra un peu examiner pourquoi ils se sont embarquez dans cette cause, et sont entrez dans ces intérêts. Certes, ce n'a été ni pour l'espérance de quelques avantages, ni pour la crainte de tomber dans quelques disgraces : puis que cette Cause, dont ils entreprenoient la défense, les privoit de toutes commoditez, et les jettoit dans toutes sortes de périls. Ils ne se sont donc chargez d'une Commission si dangereuse, que par la crainte de Dieu. Or cette crainte peut-elle porter un homme à mentir, principalement dans une chose dont dépend le salut éternel de tous les hommes ? Si l'on considère que leurs Écrits ne respirent que la piété ; que leur vie n'a jamais donné prise aux acusations de leurs ennemis, que tout ce que ces ennemis leur ont pu reprocher a été leur ignorance, défaut qui ne s'acorde guère avec la qualité d'imposteurs, on sera contraint d'avouer qu'ils n'étoient pas capables d'une impiété aussi horrible, que celle d'apuyer les intérêts de Dieu sur le mensonge et sur la fourberie. Ajoûtez à cela, que pour peu qu'ils eussent eu de mauvaise foi, ils n'auroient eu garde de laisser dans leurs Écrits des monumens éternels de leurs fautes, telles que furent, et leur fuite dans les dangers de leur Maître, et la triple abnégation de S. Pierre.

Preuve, tirée des miracles que ces Auteurs ont faits.

VIII.

Si l'on veut une preuve authentique de leur bonne foi, Dieu lui-même nous la fournit dans les miracles qu'il a opérés par leur ministère. Eux et leurs Disciples les ont publiés en présence de tout un grand Peuple, avec beaucoup de confiance. Ils ont marqué les noms des Personnes, et toutes les circonstances les plus propres ou à prouver le Fait, s'il étoit véritable, ou à fournir aux Magistrats des moyens de les convaincre de mensonge, s'il eût été supposé. Il faut sur tout faire quelque attention à ce qu'ils ont très-constamment dit et écrit, qu'en présence de plusieurs milliers de personnes, ils s'étoient énoncés en quantité de Langues qu'ils n'avoient pas apprises, et qu'à la vûe du Peuple de Jérusalem ils avoient guéri sur le champ un homme qui étoit né boiteux. Ils ne pouvoient pas ignorer que les Magistrats du Peuple Juif les haïssoient à mort, et s'oposoient à tous leurs desseins ; que ceux des Romains ne leur vouloient pas de bien ; et que les uns et les autres les regardant comme auteurs d'une nouvelle Religion, ne manqueroient pas de profiter de toutes leurs fausses démarches, et d'embrasser avec joye les moindres occasions de leur faire des affaires, et de les acuser. Cependant ils n'ont rien rabatu pour cela de leur fermeté, et de leur hardiesse à publier leurs miracles. Il faut donc croire qu'ils avoient raison, et que ces miracles étoient très-véritables. Ni les Juifs, ni les Payens de ces tems-là n'ont jamais osé les nier : [Même Phlégon. Nous l'apprenons d'Origène contre Celsus liv. II.] même Phlégon [Phlégon surnommé Trallien de Tralles Ville d'Asie, où il étoit né, fleurissoit dans le second siècle, vers le milieu. L'Empereur Adrien l'aimoit et vouloit l'avoir presque toujours auprès de lui. C'étoit en effet un fort bel esprit, et un savant à qui une profonde érudition n'avoit rien ôté de sa politesse : il avoit composé une Histoire des Olympiades dont il ne nous reste que des Fragments. C'est dans cet Ouvrage où Phlégon, tout Païen qu'il étoit, dit que Jésus-Christ a été un vrai Prophète, qu'il a connu l'avenir, qu'il l'a prédit, et que ses prédictions ont eu leur effet. Il rend le même témoignage à celles de S. Pierre sur la ruine de Jérusalem. Enfin Phlégon parle des

ténèbres qui couvrirent toute la Terre à la mort de Jésus–Christ ; nous avons encore les propres paroles de ce Païen. TRAD. DE PAR.], Afranchi de l'Empereur Adrien, a fait mention de ceux de S. Pierre dans ses Annales. [Dans les Livres où les premiers Chrétiens etc. Origène, St. Aug. de la Cité de Dieu, liv. XXII, ch. 8.] Dans les Livres où les premiers Chrétiens rendoient raison de leur Foi aux Empereurs, au Sénat, et aux Gouverneurs de Provinces, ils parlent de ces miracles comme de choses qui étoient de notoriété publique, et dont on ne pouvoir pas douter, ils disent même ouvertement que les Apôtres avoient conservé jusqu'après leur mort le pouvoir de faire des miracles, et qu'il s'en faisoit auprès de leurs sépulchres par l'atouchement de leurs os. Ils pouvoient bien juger cependant que si cela eût été faux, les Magistrats les en eussent bien–tôt convaincus, et leur en auroient fait porter la peine, en les couvrant de honte, et en les faisant mourir. Mais ils parloient à coup sûr : les miracles faits auprès des sépulchres étoient en si grand nombre, et atestez par tant de personnes, que Porphyre même fut forcé d'en convenir.

Cyril : cont. Jul. L. X.

Quoi que ce que nous venons de dire sufise pour établir la vérité des Livres du Nouveau Testament, nous ne laisserons pas d'y ajoûter quelque autres argumens ; comme par abondance de droit.

3 Preuve, prise des prédictions que ses Livres renferment.

IX.

Il y a dans ces Livres quantité de prédictions auxquelles l'événement a admirablement répondu, et qui ne pouvoient être l'effet d'une prévoyance humaine. Telles sont celles b des grands et des rapides progrès de la Religion Chrétienne ; [Luc X. 18. Luc I. 33. Matt. XXVIII. 20. Jean XIV. 16.] de sa durée non interrompue ; [Matt. XXI. 33. etc. XXII. Luc. XV. 11. etc.] du refus que devoient faire les Juifs de la recevoir ; [Ibid. Matt. VIII. 2. XII. 21. XXI. 43.] de l'entrée des Nations étrangères dans l'Église ; [Matt. X. 17.] de la haine des Juifs contre ceux qui feroient profession de cette Religion ; [Matt. X. 21. 39. XXIII. 34.] des suplices très-cruels que ceux-ci souffriroient pour sa défense ; [Matt. XXIII. 38. XXIV. 16. Luc XIII. 34. XXI. 24.] du siège et de la ruine de Jérusalem et du Temple ; et [Matt. XXI. 33. XXIII. 34. XXIV. 20.] des malheurs éfroyables qui devoient tomber sur les Juifs.

4 Preuve, qu'il n'étoit pas de la bonté de Dieu de permettre que l'on trompât tant de gens de bien.

X.

Ceux qui reconnoissent que Dieu prend soin des choses qui regardent les hommes, et particulièrement de celles qui concernent son Culte ; et où sa gloire est intéressée, doivent aussi reconnoître qu'il étoit impossible qu'il permît que l'on trompât par des Livres suposez et pleins de mensonges, un nombre infini de personnes, qui n'avoient en vue que sa gloire et son service.

5. Preuve, tirée du consentement de tant de Sectes opposées.

Après que le Christianisme fut partagé en une infinité de Sectes, à peine s'en est-il trouvé qui n'ait reçu tous les Livres du Nouveau Testament ; et s'il y en a eu qui en rejettoient quelques-uns, ils ne contenoient rien qui ne se trouvât dans ceux qu'elles admettoient. Preuve assez forte, qu'on a toujours reconnu dans ces Écrits une autorité à laquelle on ne pouvoit rien opposer de raisonnable ; puisque ces Sectes qui les ont reçûs, étoient d'ailleurs si animées les unes contre les autres ; qu'il sufisoit qu'une chose plût aux unes, pour être par cela même rejetée, par les autres.

Objection, que quelques Sectes ont rejeté plusieurs de ces Livres.

XI.

Entre ceux qui faisant profession du Christianisme refusoient leur créance aux Livres du Nouveau Testament où ils voyoient leurs sentimens combatus, il y a eu deux espèces de gens directement oposez ; [Les uns, en haine des Juifs. C'étoient les Marcionites. Voyez St. Irénée liv. I. ch. 9. Tertull. S. Épiphane.] les uns, en haine des Juifs, blasphémoient le Dieu que ceux-ci reconnoissoient comme le Créateur du Monde, et ils traitoient fort indignement la Loi de Moïse. Les autres, au contraire, par la crainte des maux ausquels les Chrétiens étoient exposez, tâchoient de s'y dérober [En se confondant avec les Juifs. C'étoient les Ébionites. Voyez St. Irénée et St. Épiphane.] en se confondant avec les Juifs, [Qui avoient alors une entière liberté. Cela paroît par les Actes des Apôtres, par Philon, par Joséphe, et par Tertullien.] qui avoient alors une entière liberté de conscience. Mais il faut savoir [Que ni les uns ni les autres n'étoient reconnus etc. Tertull. contre Marcion liv. I. Vous ne trouverez aucune des Eglises qui peuvent passer pour Apostoliques, qui n'ait à l'égard du Créateur des sentimens véritablement Chrétiens.] que ni les uns ni les autres n'étoient reconnus pour vrais Chrétiens par aucune des autres Sociétez du Christianisme ; [Et cela dans un tems etc. St. Irénée, S. Jérôme, St. Cyprien. Ne jugeons, dit ce dernier, ni ne condamnons personne pour des diversitez de sentimens.] et cela, dans le tems que l'Église suportoit avec beaucoup de patience, selon l'ordre établi par les Apôtres, tous ceux dont les erreurs ne choquoient pas les fondemens de la Religion. A l'égard de la première sorte d'Errans, nous croyons les avoir suffisamment refutez, lors que nous avons prouvé dans le premier Livre, qu'il n'y a qu'un seul Dieu dont l'Univers est l'ouvrage. Mais sans cela, il paroît évidemment par les autres Livres du Nouveau Testament, lesquels ils n'osoient rejeter de peur de ne pas passer pour Chrétiens, entr'autres par l'Évangile de S. Luc, que Jésus-Christ a annoncé aux hommes le même Dieu que Moïse et les Hébreux ont adoré. Pour ce qui est de ceux qui se tenoient à l'abri du Judaïsme pour se garantir des persécutions, et qui se

disoient Juifs sans l'être, nous aurons occasion de les combattre, lors que nous disputerons contre ceux qui se disent Juifs et qui le sont en effet. Nous remarquerons cependant que c'étoit avoir beaucoup de hardiesse et d'impudence, que d'afoiblir l'autorité de S. Paul, sur ce qu'il prêchoit aux Juifs l'afranchissement du joug des Cérémonies. Car I. il est celui de tous les Apôtres qui a fondé le plus d'Églises, et qui a le plus contribué à l'avancement du Christianisme par ce nombre infini de miracles qu'il a faits dans un tems auquel il étoit aisé d'examiner s'ils étoient vrais ou faux. S'il a fait des miracles, pourquoi ne croirions-nous pas ce qu'il nous dit des admirables Visions qu'il a eues, et de son installation dans l'Apostolat par Jésus-Christ ? S'il a été si chéri et si favorisé par Nôtre Seigneur, il est impossible qu'il ait enseigné des choses désagréables à son divin Maître, c'est-à-dire, des faussetez.

Act. XVI. 3. XX. 6. XXI. Etc.

II. S'il a travaillé à l'abolition des Rites Mosaiques, il faut bien qu'il y ait été forcé par la Vérité ; puis qu'il étoit circoncis ; qu'il observoit volontairement plusieurs cérémonies de la Loi ; que pour la gloire de la Religion Chrétienne il faisoit beaucoup de choses plus difficiles que la Loi ne lui en commandoit, et en enduroit de plus fâcheuses qu'elle ne lui en eût attiré ; et qu'il portoit tout ses Disciples à faire et à souffrir les mêmes choses. Ce qui fait voir que s'il leur prêchoit la liberté, ce n'étoit pas pour s'accommoder à leur goût, et pour ménager le crédit qu'il avoit parmi eux, en leur traçant des routes commodes. Bien loin de cela, ce qu'il leur imposoit, étoit bien plus pénible que ce dont il les afranchissoit. Les Juifs destinoient le Sabbat au service de Dieu : S. Paul veut que ses Disciples y consacrent tous les jours. La Loi obligeoit à quelques dépenses : S. Paul leur ordonne de perdre en tems et lieu tous leurs biens. La Loi exigeoit des Sacrifices de bêtes : S. Paul veut qu'ils se sacrifient eux-mêmes. Enfin cet Apôtre dit hautement que S. Pierre, S. Jean, et S. Jaques lui avoient donné la main d'association ; ce qu'il n'eût pas osé dire, si cela eût été faux, puis que le disant du vivant de ces trois Apôtres, il devoit craindre qu'ils ne relevassent un pareil mensonge.

Je conclus, que puis qu'à l'exception de ces deux sortes de personnes, de l'erreur de qui j'ai parlé, et qui à peine pouvoient passer pour Chrétiens, toutes les autres Sociétez s'acordoient manifestement à recevoir les Livres

du Nouveau Testament ; que d'ailleurs ceux qui les ont écrits ont eu le pouvoir de faire des miracles ; qu'ils ont prédit beaucoup de choses qui ont été confirmées par l'événement ; qu'enfin la Providence très-particulière qui veille sur les affaires des hommes, n'eût pas souffert qu'ils eussent trompé le monde par des Écrits fabuleux : il est de la dernière évidence, du moins pour des Personnes équitables, que ces Livres jouissent à juste titre de l'autorité où ils sont parmi les Chrétiens. Car, encore une fois, il y a peu d'Histoires qu'on ne croye véritables, toutes destituées qu'elles sont de ces preuves, et simplement sur ce qu'on ne peut apporter de raison solide pour en ébranler la certitude. Or je pose en fait qu'on ne peut en proposer aucune, qui puisse balancer les solides preuves de la vérité des Livres du Nouveau Testament. C'est ce que nous allons voir dans le détail.

Ce que l'on peut dire contre la vérité de ces Livres, se réduit à ces cinq objections. I. Qu'ils contiennent des choses impossibles. II. Contraires à la Raison. III. Contraires entr'elles. IV. Contraires au témoignage des Auteurs profanes. V. Qu'enfin il est arrivé à ces Livres des changemens qui nous les ont laissez tout autres qu'ils n'étoient, lors qu'ils sont sortis des mains de leurs Auteurs. Examinons ces objections par ordre.

1. Obj. que les Livres du N. T. contiennent des choses impossibles.

XII.

I. Nous avons déjà répondu à la première dans le second Livre, lors que nous avons fait voir qu'il ne s'ensuit pas de ce qu'une chose est impossible à l'homme, qu'elle le soit par rapport à Dieu ; que Dieu peut faire celles qui n'impliquent pas contradiction ; et que de ce nombre sont les actions miraculeuses, et en particulier la résurrection des morts.

2. De choses contraires à la Raison.

Cette Reponse donne une idée trop vague du Christianisme et ne touchant pas à nos mystères laisse à cet égard l'Object dans son entier. Voyez M. Abbadie Tr. de la Ver. etc. IX. Tableau de la R. Chr. P. 446. du 2 Tome seconde édit. REM DU TRAD.

XIII.

2. On n'est pas mieux fondé à dire que dans ces Livres il y a de certains Dogmes qui ne s'accordent pas avec la droite Raison. I. Cela se réfute, parce qu'une infinité de personnes savantes et éclairées, qui ont vécu depuis le commencement du Christianisme jusques à ce siècle, ont reconnu l'autorité de ces Livres nonobstant ces prétendues absurditez. II. On y trouve très-clairement enseignées toutes les choses, que nous avons fait voir dans le premier Livre être conformes à la Raison saine et dégagée de préjugés ; savoir qu'il y a un Dieu ; qu'il n'y en a qu'un ; qu'il est très-parfait, tout-puissant, vivant aux siècles des siècles, infiniment sage et bon, auteur de tout ce qui existe réellement ; que sa Providence s'étend sur toutes choses, mais particulièrement sur les hommes ; qu'il peut récompenser après cette vie ceux qui lui obéissent ; qu'il faut mettre un frein à la cupidité ; que tous les hommes sont d'un même sang, et par conséquent obligés à s'aimer réciproquement. Si quelqu'un par les seules lumières de la Raison prétend aller plus loin, et donner pour certaines ses spéculations sur l'essence de Dieu, et sur sa volonté, il s'engage par là dans une route périlleuse, et s'expose à mille égaremens ; comme il paroît par la diversité presque infinie de sentimens que l'on remarque tant entre une Secte et l'autre, qu'entre ceux qui sont d'une même Secte. Et cela n'est pas étonnant. Car si lorsque les Savans entreprennent de discourir sur l'essence de l'ame, ils s'écartent infiniment les uns des autres, combien moins peuvent-ils s'accorder, lorsqu'ils veulent discourir à fonds de l'essence de cette Intelligence suprême, auprès de laquelle nôtre ame n'est qu'un point imperceptible ? Si ceux qui connoissent le mieux les Maximes de la Politique, disent qu'il est dangereux de fonder les secrets desseins des Rois, et presque impossible d'y bien réüssir ; y a-t-il quelqu'un qui puisse s'assurer assez sur sa pénétration pour oser le flater de découvrir par ses conjectures, quels sont les desseins de Dieu dans des choses qui sont purement libres ?

C'est ce qui faisoit dire à Platon, avec beaucoup de justice, [Que l'homme

ne pouvoit connoître etc. S. Ambroise dit fort bien sur ce sujet, à qui ajoûterai—je foi sur ce qui regarde Dieu, qu'à Dieu même ?] que l'homme ne pouvoit connoître les desseins de Dieu que par le moyen des Oracles. Or il est sûr que l'Antiquité n'en a point eu de mieux avérez que ceux des Livres du Nouveau Testament. Et bien loin qu'on prouve que Dieu par quelques autres Oracles a révélé touchant son essence, des choses qui répugnent à ce qu'il nous en a appris dans ces Livres, on ne l'a même jamais prétendu. À l'égard de la manifestation de ses volontez, on n'en peut alléguer aucune qui soit postérieure à celle qu'il nous a faite, et qui ait quelque vraisemblance. Si avant les tems du Messie, Dieu a donné de certaines règles, ou a toléré de certaines choses qu'il n'a ni prescrites ni permises dans la Révélation nouvelle, cela ne fait aucun tort à cette Révélation ; puis que c'étoient des choses indifférentes ; ou du moins qui n'étoient ni nécessaires par elles-mêmes, ni contraires à la Vertu ; et qu'en pareil cas, [Les dernières Loix annullent les premières. Tertull. Plutarque, et les Jurisconsultes.] les dernières Loix annullent les premières.

3. Obj. Qu'il y a dans ces Livres des choses contradictoires.

XIV.

3. Venons à la troisième objection tirée des contradictions que l'on croit apercevoir dans les Écrits du Nouveau Testament. Cette objection, bien loin de faire quelque tort à leur autorité, présente à tout esprit équitable un nouvel argument pour la divinité de ces Livres, puis qu'elle donne lieu de remarquer que dans les choses ou dogmatiques ou historiques, qui sont de quelque importance, il y a entre les Auteurs sacrez un accord si visible et si parfait, qu'il ne se trouve rien d'aprochant entre les Écrivains de quelque'autre Secte que ce soit. Si on jette les yeux sur les Docteurs Juifs, sur les Philosophes Grecs, sur ceux qui ont écrit de la Médecine, et sur les Jurisconsultes Romains, on verra que non seulement ceux qui suivent une même Secte, Platon par exemple et Xénophon, sont très-souvent oposez ; mais aussi que le même Auteur, comme s'il s'oublioit soi-même, ou comme s'il ne savoit pas bien à quoi se déterminer, avance souvent des choses contraires. Mais ceux dont il s'agit, parlent de ce que nous devons croire et pratiquer, et sont l'histoire de la vie, de la mort, et de la résurrection de Jésus Christ avec une uniformité si parfaite, que le précis de leurs enseignemens est par tout absolument le même. Pour ce qui regarde quelques circonstances de fort peu de poids, et qui ne regardent pas le fonds des choses ; s'il y a quelque contrariété, il est très-possible qu'il y ait une manière commode et sure de la lever ; mais que nous l'ignorons, ou parce que certaines choses semblables sont arrivées en des tems diférens, ou parce qu'un même nom signifie plusieurs choses ; ou parce qu'un même homme, ou un même lieu sont quelquefois marquez par plusieurs noms, ou enfin pour quelque autre raison. [Et nous ne devons pas douter que nous ne démêlassions bien ces embarras, si nous avons autant de connoissance de ces tems là, que les premiers à qui ces Écrits furent mis entre les mains. ADD. DU TRAD.]

Je dirai même qu'à le bien prendre ; ces diversitez sont à quelque égard avantageuses à nos Auteurs, et qu'elles sont très-propres à dissiper le soupçon qu'il y eût de la collusion entr'eux, et qu'ils eussent conspiré à

nous en faire accroire ; [Puis que ceux qui forment de pareils desseins etc. C'étoit la pensée de l'Empereur Adrien, lors qu'il disoit qu'il falloit examiner si les témoins tenoient précisément les mêmes discours.] puis que ceux qui forment de pareils desseins, ont coutume de concerter si bien leurs récits, qu'ils n'y laissent pas même les moindres apparences de diversité. Que si quelques légères contradictions qu'on ne peut pas bien concilier, étoient capables de renverser tout un Livre qui d'ailleurs a de beaux caractères de vérité, ce seroit fait de tous les Livres, et sur tout de toutes les Histoires. Mais on sait trop bien raisonner pour aller dans de tels excès : on a assez d'équité pour faire grace là-dessus à Polybe, à Denys d'Halicarnasse, à Tite Live, à Plutarque, et à d'autres, et pour n'en pas tirer des argumens contre leurs Ouvrages entiers. N'est-il donc pas sans comparaison plus juste, que puis que nos Auteurs font voir par tout un si grand attachement à la piété et à la Vérité, on les traite avec cette raisonnable condescendance, et qu'on passe par dessus ces petits embarras, en faveur des choses sûres et indubitables dont leurs Livres sont remplis ?

4. Objection : Qu'il y a des choses combatuës par les Auteurs étrangers.

XV.

4. On dit en quatrième lieu qu'il y a dans le Nouveau Testament des choses démenties par les Auteurs étrangers. Mais je soutiens hautement que cela n'est pas, si ce n'est peut-être que l'on entendît par ces Auteurs ; ceux qui sont venus long tems après la naissance du Christianisme, et qui en étant les ennemis déclarez, sont dès là même absolument récusables. Pour ce qui est des Auteurs contemporains, ou de ceux qui ont écrit peu de tems après, bien loin qu'ils contredisent nos Livres, on pourroit, si cela étoit nécessaire, produire de leurs Écrits plusieurs témoignages qui confirment les principaux Points de l'Histoire sacrée. Nous avons déjà vû dès l'entrée du second Livre, que les Écrivains du Judaïsme et du Paganisme font mention de la crucifixion de Jésus-Christ, de ses miracles, et de ceux de ses Disciples. Dans les Livres que Joséphe a écrits environ quarante ans depuis l'ascension de Jésus Christ, il a parlé fort amplement d'Hérode, de Pilate, de Festus, de Félix, et de la ruine de Jérusalem. Les Auteurs du Talmud s'accordent sur tout cela avec lui et avec nous. Tacite nous apprend la cruauté que Néron exerça contre les Chrétiens. On avoit autrefois tant dans les Écrits de quelques Particuliers, [Comme Phlégon etc. Chroniques, liv. XIII. «La quatrième année de la CCII. Olympiade, il y eut une Éclipse de Soleil plus remarquable qu'aucune de celles qui fussent encore arrivées. À midi le jour s'obscurcit tellement, que l'on vit les Etoiles. Et un tremblement de terre renversa beaucoup de maisons à Nicée ville de Bithynie.» Ces paroles se trouvent dans la Chronique d'Eusébe et de St. Jérôme, et dans Origène.] comme de Phlégon, [Que dans les Registre publics. Tertull. Apolog. ch. CXXI. Vous avez, ce mémorable accident dans vos Archives.] que dans les Registre publics, des confirmations de ce que nous lisons dans l'Évangile, [De l'Étoile qui parut etc. Chalcidius, Philosophe Platonicien, dans son Commentaire sur le Timée de Platon.

«Une autre Histoire plus digne de respect raporte qu'une nouvelle Étoile avoit paru, non pour présager des maladies ou la mort de plusieurs personnes, mais pour annoncer la descente d'un Dieu souverainement

vénérable, qui devoit venir pour le salut des hommes ; que cette Etoile ayant été vûe par des Chaldéens, hommes sages, et bons Astronomes, ils cherchèrent le Dieu naissant, et que l'ayant trouvé dans la personne d'un enfant plein de majesté, ils lui rendirent leurs hommages, et lui firent des voeux très-dignes de sa Grandeur».] de l'Étoile qui parut après la naissance de Jésus-Christ, du tremblement de terre que l'on sentit dans le tems de son crucifiement, et de l'éclipse de Soleil qui arriva dans le même tems contre le cours ordinaire de la Nature, puis qu'alors la Lune étoit en son plein. Et les Chrétiens, comme nous l'avons déjà remarqué, ne manquoient pas d'en apeller à ces Écrits, tant d'Auteurs particuliers, que de personnes publiques.

5. Objection Que ces Livres ont été corrompus.

XVI.

5. On objecte en cinquième lieu, que nos Livres sacrez ne sont pas tels qu'ils étoient dans le commencement. Il faut avouer qu'ils peuvent avoir eu, et qu'ils ont eu en éfet, le même sort que les autres Livres. C'est-à-dire que la négligence des Copistes, ou même leur fausse exactitude y a pu introduire quelques changemens, quelques omissions, et quelques additions de lettres, de syllabes et de mots. Mais il feroit injuste que cette diversité de copies, qui étoit inévitable dans un si grand nombre de siècles, fît douter de l'autorité de ces Livres. Ce que l'on fait ordinairement en pareil cas, et avec beaucoup de raison, c'est de choisir entre toutes les copies, celles qui sont les plus anciennes, et dont il y a le plus. Mais on ne prouvera jamais qu'elles ayent toutes été corrompues, ou par la malice des hommes, ou de quelque autre manière que ce puisse être, et cela, dans les Dogmes, ou dans les Points considérables de l'Histoire. Cela ne se peut justifier, ni par aucun Acte authentique, ni par le témoignage d'aucun Auteur contemporain. Et si, long tems après, cela fut reproché aux Chrétiens par leurs ennemis mortels, cela doit passer pour une injure que la passion leur suggéroit, plutôt que pour un témoignage valable.

Cette réponse pourroit suffire, puis que c'est à ceux qui font de ces sortes d'objections, sur tout lors qu'il s'agit de Livres qui ont pour eux l'avantage d'une longue durée, et d'une autorité reconnue par tout, c'est, dis-je, à ceux qui les ataquent par cet endroit là, à prouver ce qu'ils avancent. Cependant afin de mieux faire sentir le peu de fondement de cette difficulté, nous allons prouver que ce qu'ils nous objectent, n'est ni véritable ni possible.

I. Nous avons déjà fait voir que ces Livres ont été composez par ceux dont ils portent le nom ; donc ils ne sont pas supposez.

Mais, au moins, n'est-il pas arrivé quelque changement à une partie de ces Livres ? Non : car puis que les auteurs d'un tel changement auroient dû se proposer en cela quelque but, on devroit remarquer, une différence assez grande entre les Livres qu'ils auroient ou ajoûtez ou substituez à d'autres, et ceux ausquels ils n'auroient pas touché. Or c'est ce qui ne se voit en aucun

de ces Écrits, qui au contraire ont entr'eux un raport admirable. II. Il ne faut pas douter que dès qu'un Apôtre ou un homme Apostolique publioit quelque Livre, la piété, et le désir de conserver les Véritez salutaires, et de les faire passer entre les mains de la Postérité, n'ayent porté les Chrétiens à en multiplier les copies avec toute la diligence possible, et que ces copies ne se soient ensuite répandues dans l'Europe, dans l'Asie, et dans l'Égypte ; car dans toutes ces parties il y avoit des Chrétiens, et la Langue Gréque y étoit connue. On a même conservé quelques Originaux jusques à la fin du second siècle, comme nous l'avons déjà remarqué. Or il étoit impossible que des Livres dont on a tiré tant de copies, et qui ont été conservez par la vigilance des Particuliers et des Églises, courussent même le risque d'être falsifiez. III. Dans les siècles immédiatement suivans, ces Livres furent traduits en Syriaque, en Éthiopien, en Arabe, et en Latin. Ces Versions subsistent encore aujourd'hui et ne difèrent de l'Original Grec en rien qui soit de quelque importance. IV. Nous avons les Écrits de ceux qui ont été instruits ou par les Apôtres ou par leurs Disciples, et dans ces Écrits on lit quantité de passages citez au même sens où ils sont dans les Livres du Nouveau Testament. V. Ceux qui avoient le plus d'autorité dans l'Eglise des premiers siècles, n'en auroient jamais eu assez pour faire recevoir quelques changements dans l'Écriture ; comme il paroît par la liberté que S. Irénée, S. Cyprien, et Tertullien ont prise de s'opposer quelquefois à ceux qui tenoient le premier rang. VI. Depuis ces premiers tems il s'est trouvé plusieurs personnes fort savantes et d'un esprit fort juste, qui, en suite d'un examen très-particulier, ont reconnu que ces Livres étoient demeurez dans leur première pureté. VII. On peut encore apliquer ici ce que nous disions tantôt, que de la manière dont les diverses Sectes du Christianisme s'en sont servies, il paroît qu'elles les avoient tout tels qu'ils sont aujourd'hui. J'excepte, encore une fois, celles qui ne regardoient pas le Dieu des Juifs comme Créateur du Monde, ou qui ne reconnoissoient pas que Jésus-Christ eût donné une Loi qui dût abolir une partie de celles de Moyse. VIII. Ajoûtons à tout cela, que si quelques-unes eussent eu la témérité de changer quelque chose dans le Nouveau Testament, on n'eût pas manqué de se récrier contr'eux, comme contre des faussaires. IX. Toutes les Sectes tiroient de ces Écrits des arguments en leur faveur contre celles qui leur étoient oposées : ce qui fait voir qu'aucune n'a jamais osé

entreprendre de les changer pour les ajuster avec ses sentimens. X. Enfin, nous pouvons dire ici des principaux endroits de nos Livres, ce que nous avons dit des Livres entiers : c'est qu'il n'étoit nullement convenable à la Providence divine de permettre que tant de milliers d'hommes, qui ne se proposoient que d'avancer dans la piété, et de faire leur salut, fussent engagez dans une erreur dont il ne leur eût pas été possible de se défendre. Nous n'en dirons pas davantage pour la défense des Livres du Nouveau Testament. Nous croyons les avoir assez munis contre la Chicane, et avoir ainsi démontré que ce sont là les véritables sources d'où l'on doit puiser la Religion Chrétienne. Mais parce que ces sources, toutes suffisantes qu'elles peuvent être, ne sont pas les seules que nous ayons, et qu'il a plu à Dieu de nous mettre entre les mains les Livres qui servent de fondement à la Religion Judaïque, qui fut autrefois véritable, et qui fait aujourd'hui l'une des grandes preuves du Christianisme, il est à propos que nous fassions voir la certitude de ces Livres.

Preuves de l'autorité des Livres du V. T.

XVII.

Qu'ils ayent été écrits par les Auteurs dont ils portent le nom, c'est ce qui se prouve par les mêmes raisons, sur lesquelles nous avons établi la même chose à l'égard des Livres du Nouveau Testament. Or ces Auteurs ont été ou des Prophètes, ou des personnes très-dignes de foi ; tel que fut par exemple Esdras, qui comme l'on croit, ramassa les Livres du vieux Testament en un seul Volume, dans le tems que les Prophètes Aggée, Malachie, et Zacharie vivoient encore. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans le premier Livre à l'avantage de Moïse ; je dirai seulement que l'Histoire sacrée des tems suivans se confirme, aussi bien que celle de Moïse, par des témoignages tirez des Auteurs Payens. [Les Annales des Phéniciens etc. Voyez Joséphe Antiq. Jud. liv. VIII. ch. 2. où il en cite quelques passages. Il ajoûte que si quelqu'un veut avoir copie des Lettres que Salomon et Irom se sont écrites, il n'a qu'à s'adresser aux Gardiens des Archives de Tyr. Il cite aussi liv. VII. ch. 9. ce passage tiré de Nicolas de Damas, liv. XV. «Long tems après, le plus puissant de tous les Princes de ce païs, nommé Adad, régnoit en Damas, et dans toute la Syrie, excepté la Phénicie. Il entra en guerre avec David, Roi des Juifs, et après divers combats, fut vaincu par lui dans une grande Bataille qui se donna auprès de l'Euphrate, où il fit des actions dignes d'un grand Capitaine, et d'un grand Roi. Après la mort de ce Prince, ses Descendans, qui portoient tous son nom, de même que les Ptolomées en Égypte, régnerent jusqu'à la dixième génération, et ne succédèrent pas moins à sa gloire qu'à sa Couronne. Le troisième d'entr'eux qui fut le plus illustre de tous, voulant vanger la perte qu'avoit fait son Ayeul, ataquâ les Juifs sous le Règne du Roi Achab ; et ravagea tout le païs des environs de Samarie.»

La première partie de cette histoire se lit II. Samuel, VIII. 5. Le seconde I. Rois. XX. C'est cet Adad que Justin, après Trogue-Pompée, appelle Adofis. Joséphe liv. VIII. ch. II. cite ce passage de l'hist. Phénicienne de Dius. «Le Roi Abibal étant mort, Irom son fils lui succéda, [Mr. Arnaud n'a pas le sens du Grec. Le voici : il fortifia la Ville (de Tyr.) du côté de l'Orient.]

acrut les villes de son Royaume qui étoient du côté de l'Orient, de beaucoup celle de Tyr, et par le moyen des grandes chaussées qu'il fit, y joignit le Temple de Jupiter Olympien, et l'enrichit de plusieurs ouvrages d'or. Il fit couper sur le mont Liban, des forêts pour l'édification des Temples, et l'on tient que Salomon Roi de Jérusalem lui envoya quelques énigmes, et lui manda que s'il ne les pouvoit expliquer, il lui payeroit une certaine somme ; et qu'Irom confessant qu'il ne les entendoit pas, la lui paya. [Mr. Arnaud s'est encore ici écarté de l'Original : Car c'est ainsi qu'il porte, «Mais qu'un Tyrien nommé Abdémon ayant expliqué celles que Salomon avoit proposées en proposa aussi quelques-unes, dont Salomon n'ayant pu deviner le sens, paya à son tour de grandes sommes à Irom.] Mais qu'Irom lui ayant depuis envoyé proposer d'autres énigmes par un nommé Abdémon, qu'il ne peut non plus expliquer, Salomon lui paya à son tour aussi de grandes sommes.» Dans le même chapitre l'Historien Juif produit ce passage de Ménandre Éphésien, qui, dit-il, a écrit les actions de plusieurs Rois tant Grecs que Barbares «Il succéda au Roi Abibal son père et régna 34 ans. Il joignit à la ville de Tyr par une grande chaussée l'île d'Eurychore, et y consacra une [L'édition que j'ai de la Traduction de Mr. Arnaud a couronne, pour colonne. Mais aparemment que c'est une faute d'impression.] colonne d'or à l'honneur de Jupiter. Il fit couper sur le mont Liban quantité de bois de cédre pour couvrir des Temples, ruina les anciens et en bâtit de nouveaux à Hercule, et à la Déesse Astarte, dont il dédia le premier dans le mois de Périthéus, et l'autre, lors qu'il marchoit avec son Armée contre les Tyriens, pour les obliger, comme il fit, à s'aquiter du tribut qu'ils lui devoient et qu'ils refusoient de lui payer. Un de ses Sujets, nommé Abdémon, quoi qu'il fût encore jeune, expliquoit les énigmes que Salomon lui envoyoit. [Dans cet endroit il y a une grosse faute dans la Version que je suis. Mais je crois qu'elle n'est pas de cet Illustre Traducteur. Voici comme mon exemplaire porte. «Or pour connoître combien il s'est passé de tems depuis la construction de Carthage» etc. Ce qui ne signifie rien du tout.] Or pour connoître combien il s'est passé de tems depuis ce Roi jusqu'à la construction de Carthage, on compte de cette sorte. Le successeur d'Irom fût :

1 Baleazar son fils qui régna 7 ans.

2 Abdastarte frère de Baleazar, 9 ans : les quatre frères de sa nourrice, le

tuèrent en trahison.

3 L'ainé de ces 4 régna 12 ans.

4 Astartus frère de Déléastartus 12 ans.

5 Azerim frère d'Astartus : 9 ans. Il fut tué par son frère.

6 Péles qui régna 8 mois : il fut tué par..

7 Ithobalus Sacrificateur de la Déesse Astarte, lequel régna 32 ans.

8 Badezor frère d'Ithobalus 6 ans.

9 Margénus frère de Badezor 9 ans.

10 Pygmalion 47 ans : ce fut en la 7^o année de son Règne que Didon sa soeur s'enfuit en Afrique, où elle bâtit Carthage dans la Libye. En supputant ces années, on voit que depuis le commencement d'Irom jusqu'à construction de cette fameuse Ville, il y a eu ; 137 ans. Alexandre Polyhistor, Ménandre de Pergame, et Lætus dans son Histoire de Phénicie, ont aussi parlé d'Irom, et de Salomon son contemporain.

Joféphe Antiq. Jud ; liv. IX. ch. 2. parlant d'Asaël, qui succéda à Adad I. Rois XIX. 15. dit que les Syriens le mettoient encore de son tems au nombre de leurs Divinitez, Liv. IX. ch. 14. il raporte ce passage de Ménandre d'Éphése, où il est parlé de la guerre que les Tyriens ont eue contre le même Salmanasar qui vainquit Samarie, et emmena les 10. Tribus captives, a II. Rois. XVII. 3, et XVIII. 9. «Eluleus régna 36 ans. Et les Cittiens s'étant révoltés, il alla contr'eux avec une flotte, et les réduisit sous son obéissance. Le Roi d'Assyrie envoya aussi une armée contr'eux, se rendit maître de toute la Phénicie, et ayant fait la paix s'en retourna en son païs. Et voilà, ajoûte Joséphe, ce que l'on trouve dans les Annales des Phéniciens touchant Salmanasar, Roi d'Assyrie.

Liv. X. ch. 1. Il nous aprend que Bérose a fait mention de Sennachérib dans l'Hist des Chaldéens : qu'il a dit de lui qu'il étoit Roi des Assyriens, et qu'il avoit fait la guerre dans toute l'Asie et dans l'Égypte. Hérodote liv. II. en a aussi parlé.

Liv C. ch. 3. Il dit que Bérose a aussi parlé de Balad, ou Baladan, Roi des Babyloniens, dont il est fait mention II. Rois XX. 12. Es. XXXIX.

Hérodote liv. II. Nécos en étant venu aux mains avec les Syriens dans la campagne de Magdolon, remporta la victoire. Par les Syriens il entend les Juifs, qu'il n'appelle jamais autrement. Or c'est cette même bataille de II. Chron. XXXV. 22.] Les Annales des Phéniciens faisoient mention de

David et de Salomon et de leurs Alliances avec les Tyriens. [Bérose a parlé de Nabuchodonozor. Joséphe Antiq. Jud. XX. et Rép. à Appion, liv. I. Eusébe Chron. et Prépar. I. Ce Bérose étoit Prêtre de Belus, un peu après le tems d'Alexandre le Grand. Pline raporte liv. VII. ch. 37. que les Athéniens, en mémoire de ses divines prédictions lui érigèrent dans une École publique, une Statue dont la langue étoit dorée. Athénée liv. XV. apelle, le Livre Auteur, *Babylonica*, ou Histoire de Babylone ; Tatien et Clément, *Chaldaïca*, ou Histoire des Chaldéens. Tatien remarque que le Roi Juba avouoit qu'il avoit pris de Bérose, de quoi composer son Histoire d'Assyrie. Je joindrai ici trois passages d'Abydéne qui a aussi fait une Histoire d'Assyrie. C'est Eusébe qui nous les a conservez.

Eusébe, Chron. et Prépar. liv. IX. ch. 40. 41. «Nabopolassar, père de Nabuchodonozor, ayant appris que le Gouverneur qu'il avoit établi dans l'Égypte, la Célésyrie et la Phénicie, s'étoit révolté, et se voyant trop âgé pour agir en personne contre lui, en donna la commission à son fils qui étoit encore dans la fleur de son âge, et qui s'en aquita si bien qu'il vainquit le rebelle, le prit, et remit ces païs dans l'obéissance. Dans ce même tems Nabopolassar étant tombé malade à Babylone, mourut après 29 ans de Règne. Nabuchodonozor n'eut pas plutôt su la maladie de son Père, qu'il donna ordre aux affaires d'Égypte et des Peuples voisins, donna charge à une personne en qui il avoit de la confiance, de ramener à Babylone l'Armée et les prisonniers de guerre, Juifs, Phéniciens, Syriens et Égyptiens ; et y revint avec fort peu de ses gens par le chemin le plus court, qui est celui du désert. Il trouva les affaires en bon état entre les mains des Chaldéens, le plus considérable d'entr'eux en ayant pris le maniement en attendant son retour. Ainsi il succéda à son Père dans toute l'étendue de ses États. Il dispersa les prisonniers en diférens endroits de son Empire, leur assignant de bonnes terres à cultiver. Il employa le butin qu'il avoit remporté de son Expédition, à orner le Temple de Bélus et des autres Dieux. Il agrandit l'ancienne Babylone en y joignant une seconde Ville. Il pourvut à ce qu'en cas de siège les Ennemis ne pussent plus détourner le cours du fleuve pour faciliter les aproches. Il environna la Ville intérieure et la Ville extérieure, chacune d'une triple enceinte de murailles, qu'il fit en partie de brique et de bitume, en partie de brique seulement. Après l'avoir si bien fortifiée, il y fit des portes fort superbes. Ensuite ne se contentant

pas du Palais de son père, il en fit bâtir un infiniment plus somptueux, tant pour la grandeur de l'édifice, que pour la beauté de la structure, et pour les ornemens. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'un ouvrage et si grand et si beau, fut achevé en 15. jours. Il fit aussi bâtir des galeries si massives et si élevées, que d'un peu loin elles sembloient des montagnes, et il y planta des arbres de toutes les espèces. Ce sont là ces jardins suspendus qu'on a mis au nombre des merveilles du Monde. Il les fit pour plaire à la Reine sa Femme, qui ayant été élevée dans la Médie, país fort montagneux, aimoit extrêmement la vûe des montagnes et des forêts. Étant tombé malade, il mourut avant que ces ouvrages fussent achevez après 43 ans de Règne.» Cette Femme de Nabuchodonozor, est celle qu'Hérodote appelle Nitocris comme Scaliger l'a prouvé.

Euséb. Prépar. liv. IX. sur la fin, «Mégasthène dit (c'est Abydéne qui parle) que Nabuchodonozor a surpassé Hercule en courage et par la grandeur de ses actions : qu'il a poussé ses Conquêtes jusques dans l'Afrique et dans l'Espagne, et qu'il avoit envoyé sur le rivage droit du Pont Euxin, des Colonies composées de ceux qu'il avoit fait prisonniers dans ces guerres. Outre cela les Chaldéens racontent que le Roi étant un jour monté sur le haut de son Palais, tint ce discours prophétique en présence d'un grand nombre de personnes. Écoutez vous habitans de Babylone. Moi Nabuchodonozor ai à vous annoncer une calamité extrême, qui est prête à vous acabler, et sur laquelle ni Bélus le chef de nôtre race, ni la Reine Beltis, n'ont jamais pu fléchir les Parques. Il viendra un mulet de Perse, qui aidé de vos Dieux mêmes, vous réduira en servitude. Un Méde, qui avoit été jusques là aux Assyriens un sujet de se glorifier, se joindra à lui pour vous perdre. Ah, plût aux Dieux qu'avant qu'il nous trahît, il fût plongé au fond de la mer, ou qu'entraîné malgré lui dans des lieux déserts et inhabitez, receptacles des bêtes et des oiseaux, il y errât parmi les rochers le cette de ses jours ! Que les Dieux ne m'ont-ils retiré avant que de me faire entrevoir un avenir si funeste ! Après qu'il eut prononcé ces paroles, il disparut tout d'un coup.»

Le même Eusébe dans un autre endroit rapporte encore ces paroles d'Abydéne. «On dit qu'autrefois l'endroit où Babylone est bâtie, étoit un grand amas d'eaux, auquel on donnoit le nom de Mer : que Belus l'ayant asséché, partagea le fonds entre plusieurs de ses Sujets, y bâtit Babylone,

qu'il entoura de murailles : que ces murailles ayant été consumées par le tems, Nabuchodonozor en fit de nouvelles, dont les portes étoient d'airain, et qui demeurèrent sur pié jusqu'au tems d'Alexandre le Grand.»

Joséphe Rép. à Appion liv. I. ch. 7. produit un passage de l'Histoire des Phéniciens, qui est digne d'être rapporté ici, tant parce qu'il parle de Nabuchodonozor, que parce qu'il contient la suite des Rois et des Juges de Tyr, depuis Ithobal jusqu'à Irom, c'est-à-dire, jusqu'au tems de Cyrus. «Durant le Régne d'Ithobal, Nabuchodonozor assiégea la Ville de Tyr. Baal succéda à Ithobal, et régna dix ans. Après sa mort le Gouvernement passa des Rois à des Juges. Ecnibal fils de Baslach, exerça cette Dignité durant deux mois. Chelbés fils d'Abdée l'exerça dix mois ; le Pontife Abdar deux mois ; Mytgon et Gerastrate fils d'Abdebyme 6 ans ; Balator 1 an. Après on envoya querir en Babylone Merbal qui régna 4 ans, et Irom son frère qui lui succéda régna 20 ans. Cyrus Roi de Perse régnoit aussi alors : et tous ces tems ajoûtez ensemble reviennent à 54 ans, trois mois. Ce fut en la septième année du Régne de Nabuchodonozor que commença le siège de Tyr, et en la quatorzième année du Régne d'Irom que Cyrus Roi de Perse vint à la Couronne.» On voit aussi dans Joséphe un passage d'Hécatee qui porte que les Perses (par où il entend les Babyloniens) avoient emmené en Babylone, plusieurs milliers de Juifs. Clément, Stromat. I. rapporte un témoignage de Demétrius sur ce même événement, et sur la guerre de Sennachérib.] Bérose a parlé de Nabuchodonosor, [Et des autres Rois Chaldéens. Rép. à Appion liv. I. ch. 6. «Evimérodach son fils (savoir fils de Nabuchodonosor) lui succéda : ses méchancetez et ses vices le rendirent si odieux, que n'ayant encore régné que deux ans, Nériglissor, qui avoit épouse sa soeur, le tua en trahison, et régna 4 ans. Sou fils Laborosoarchod, qui étoit encore fort jeune, régna seulement neuf mois. Car ceux mêmes qui avoient été amis de son père, reconnoissant qu'il avoit de très-méchantes inclinations, trouvèrent moyen de s'en défaire : et après sa mort choisirent d'un commun consentement pour régner sur eux, Nabonnid, qui étoit de Babylone, et [Ce n'est pas cela, mais, «et qui avoit été de la Conspiration.»] étoit de la même race que lui. Ce fut sous son Régne que l'on bâtit le long du fleuve, avec de la brique enduite de bitume, ces grands murs qui enferment la Ville de Babylone. Et en la dix-septième année de son Régne, Cyrus Roi de Perse après avoir conquis le reste de

l'Asie, marcha vers cette Ville. Nabonnid alla à sa rencontre, perdit la bataille, et se sauva avec peu de gens dans la Ville de Borsippe. [Ce n'est là point du tout le sens de Joséphe, le voici. «Cyrus ayant pris Babylone, trouva à propos de la démanteler, parce qu'il voyoit que le peuple étoit remuant, et la Ville difficile à prendre ; Après quoi il alla pour assiéger Nabonnid dans Borsippe.»

Liv. II 11.] Cyrus assiégea en suite Babylone dans la créance qu'après avoir forcé le premier mur, il pourroit se rendre maître de cette Place. Mais l'ayant trouvée beaucoup plus forte qu'il ne pensoit, il changea de dessein, et alla pour assiéger Nabonnid dans Borsippe. Ce Prince ne se voyant pas en état de soutenir le siège, eut recours à la clémence du Vainqueur, qui le traita fort humainement, et qui lui donna de quoi vivre à son aise dans la Caramanie, où il passa le reste de ses jours dans une condition privée. C'est cette retraite de Nabonnid à Borsippe qui est marquée, Jérémie LI. 30. Les forts de Babylone se sont déportez de combatre ; Ils se sont tenus dans les forteresses etc. Eusébe donne un passage d'Abydène qui dit la même chose, mais en abrégé. La seule différence est dans les noms, Evilmaluruchus, par exemple, au lieu d'Evilmérodach, Le nom d'Evilmérodach se trouve dans le Livre second des Rois XXV. 27. Hérodote parlant du siège de Babylone dit «que Cyrus détourna le fleuve de son cours ordinaire faisant écouler ses eaux dans un Lac marécageux ; et que par ce moyen il se fit un chemin au travers du lit de ce fleuve.» Cela est marqué Jérém. LI. 32. Ses quais sont surpris, ses marais sont brûlez au feu.] et des autres Rois des Chaldéens, dont les noms se trouvent dans l'Écriture. Le Roi d'Égypte [Que Jérémie appelle Vaphrès Jer. XLIV. 3. C'est ainsi que les LXX Interprètes et Eusébe tournent le mot hophriagh. Ce Roi vivoit dans le tems de Nabuchodonosor.] Vaphrès, est l'Apriès d'Hérodote [Cyrus etc. Diodote de Sicile, Crésias, Justin liv. IV. ch. 5. etc. Théophile d'Antioche prouve par le témoignage de Bérose, que le Temple de Jérusalem a été commencé à rebâtir sous Cyrus et achevé sous Darius.] Cyrus et ses Successeurs [Jusqu'à Darius Codomannus. C'est celui qu'Alexandre le Grand vainquit. Sous le Règne de ce Roi les Juifs avoient pour Souverain Sacrificateur, Jaddus qui alla au devant d'Alexandre le Grand. Dans ce même tems vivoit Hécatée, natif [Ville de Thrace.] d'Abdère, qui a fait un Livre d'Histoire Judaïque. Joséphe (réponse

à Appion liv. I.) en a tiré une très-belle description de Jérusalem et du Temple. C'est là qu'il rapporte aussi quelques discours d'Aristote à l'avantage des Juifs : à quoi il ajoûte 7 ou 8 Auteurs Grecs qui ont parlé de ce qui concerne cette Nation (car dans tout ce Livre son grand but est de montrer qu'elle est fort ancienne et de répondre à Appion qui lui objectoit contre cette antiquité le silence des Auteurs étrangers. C'est dans cette vue qu'il fait venir sur les rangs des Auteurs Egyptiens, Phéniciens, Chaldéens, et Grecs, et qu'il en rapporte plusieurs passages dont Grotius a transcrit une partie.)] jusqu'à Darius Codomanus, remplissent les Livres des Auteurs Grecs. Joséphe dans ce qu'il a écrit contre Appion, en cite un grand nombre sur plusieurs Points de l'Histoire des Juifs, et nous avons entendu sur le même sujet les témoignages de Strabon et de Trogus. Les Chrétiens n'ont pas le moindre sujet de douter de la divinité des Livres du Vieux Testament, puis qu'à peine y en a-t-il un dont il n'y ait quelque passage dans ceux du Nouveau. Et comme Jésus-Christ, Christ, qui a censuré en mille choses les Docteurs de la Loi et les Phariséens de son tems, ne les a jamais accusé d'avoir falsifié les Livres de Moïse et des Prophètes, ou de n'avoir que des Livres supposés ou corrompus ; il est visible que ceux qui se lisoient de son tems étoient les mêmes que ceux que Moïse et les Prophètes avoient composés. Mais peut-être ont-ils été corrompus depuis Jésus-Christ dans des endroits importants. C'est ce qu'on ne sauroit prouver, et c'est même ce qui paroît tout à fait incroyable. Les Juifs, dépositaires de ces Livres, étoient répandus presque par toute la Terre. On sait que dès le commencement des malheurs de ce Peuple, dix de ses Tribus furent transportées dans la Médie par les Assyriens : Que quelque temps après les deux autres furent amenées captives en Babylone : Que de ces deux il y eut quantité de personnes qui ne voulurent pas profiter de la liberté que Cyrus donna aux juifs de retourner dans leur païs, et qui aimèrent mieux s'arrêter dans ces terres étrangées : Que les Macédoniens attirèrent un grand nombre de juifs [À Alexandrie. Philon compte un million de Juifs tant dans cette Ville que dans les lieux d'alentour.] à Alexandrie par les grands avantages, qu'ils leur y firent trouver : Que la cruauté d'Antiochus, les troubles domestiques causez par les Asmonéens, les Guerres de Pompée et de Sossius, en obligèrent plusieurs à chercher ailleurs des habitations plus tranquilles : Que cette Nation remplissoit [La

Province de Cyrène.. qu'enfin la Ville de Rome etc. Cela paroît par toute l'Histoire des Actes des Apôtres. Horace parle des Juifs dans trois de ses Satyres, Juvénal dans sa quatorzième Satyre, Martial en plusieurs de ses Épigrammes. Rutilius Itinér. liv. I. «Plût aux Dieux que ni Pompée ni Titus n'eussent jamais subjugué les Juifs. Cette Nation dangereuse semble trouver dans ses pertes mêmes des forces pour pulluler de nouveau ; et ses Vainqueurs sentent plus qu'elle-même le poids du joug qu'ils lui imposent. Avant lui, Sénèque en avoit dit autant : «Les coutumes de ce peuple scélérat ont pris de si fortes racines, qu'il n'y a pas de Païs où elles ne se soient répandues. Par là il a su donner des loix à ceux sous le pouvoir desquels le fort de la Guerre l'avoit réduit.» Nous avons tantôt vu quelle est la source de ces paroles injurieuses et de ces marques de haine. Philon dans l'histoire de son Ambassade, «Combien nombreuse doit être cette Nation qui habite, non dans un certain Païs, comme les autres Peuples, mais presque dans le Monde entier ? Elle est répandue et dans la Terre ferme, et dans les Iles : et par tout où elle se trouve, elle paroît presque aussi forte en nombre que les habitans naturels.

Joseph. L. X. II. 1.] la Province de Cyrène, les villes de l'Asie, de la Macédoine, de la Lycaonie, les Iles de Cypre, de Créte, et d'autres : Qu'enfin la Ville de Rome en étoit pleine, comme il paroît par ce qu'en ont dit Horace, Juvénal, et Martial. Or peut-on concevoir que les Juifs étant divisez en tant de corps si éloignez les uns des autres, eussent pu se laisser surprendre par des suppositions de Livres et par des changemens de quelque importance, ou conspirer unanimement à falsifier l'Écriture ?

Ajoûtons à cela que près de trois cens ans avant Jésus-Christ, la Version des Septante Interprètes, de laquelle on est redevable aux soins de Ptolomée Roi d'Égypte, mit l'Écriture entre les mains des Grecs, avec quelques petites diférences qui n'empêchoient pas que ce ne fût en gros le même Livre ; et que c'étoit encore un moyen très-propre à prévenir les fabrications. Outre cette Version il en parut une Chaldaïque, et une autre dans le Langage particulier de Jérusalem, qui n'étoit autre chose qu'un demi-Syriaque ; [L'une avant etc. C'est celle d'Onkelos, et peut-être aussi celle de Jonathan.] l'une avant et [L'autre après etc. C'est le Thargum de Jérusalem.] l'autre après la naissance Jésus-Christ. Elles furent suivies des Versions Grèques d'Aquila [Aquila vivoit sous l'Empereur Adrien au

commencement du second siècle. De Païen il se fit Chrétien, et de Chrétien Juif. Ce fut la Science des Mathématiques dont il abusa, qui le perdit. **TRAD DE PAR.**], de Symmaque [Symmaque fit sa Version de l'Écriture, sous l'Empereur Marc–Aurèle dans le second siècle. Le même.] et de Théodotion [Théodotion natif d'Éphèse avoit été Disciple de Tatien : il se fit Marcionite, puis Juif ; et alors il entreprit de traduire l'Écriture d'Hébreu en Grec. Sa Version fut la troisième, et l'Église ne la méprisa pas, quoique venant d'un Apostat. Le même.], lesquelles Origène, et d'autres après lui, examinèrent en les confrontant avec celle des Septante, et trouvèrent très–conformes, avec cette Version, soit dans l'Histoire, foit dans les choses qui étoient de quelque conséquence. Philon et Joséphe, dont le premier fleurissoit du tems de Caligula, et l'autre a vécu jusqu'au Règne de Vespasien, citent l'Écriture dans les mêmes termes où nous l'avons aujourd'hui. Parmi les Chrétiens, dont le nombre augmentoit alors extrêmement, il y en avoit beaucoup [Qui étoient nez Juifs. Quelques–un étoient nez proche de la Judée, comme Justin, qui étoit de Samarie.] qui étoient nés Juifs, [Ou qui aprenoient l'Hébreu, comme Origène, S. Épiphané, et sur tout S. Jérôme.] ou qui aprenoient l'Hébreu, et qui, si les Juifs avoient introduit dans le Texte quelques changemens et quelques corruptions un peu considérables, n'eussent pas eu de peine à les découvrir par la collation des plus anciens Originaux, et l'eussent infailliblement publié. Or non seulement ils ne le font pas, mais ils en rapportent même plusieurs passages précisément dans le même sens qu'ils ont dans l'Hébreu. Remarquons encore qu'on ne pourrait guère intenter contre les Juifs, d'accusation plus mal fondée que celle d'avoir corrompu le Texte, ou d'y avoir donné lieu par leur négligence ; puis qu'on n'ignore pas [Avec quelle application etc. Joséphe, Rép. à App. liv. I. L'expérience même fait voir combien est forte la persuasion que nous avons de la vérité de nos Livres ; puis que depuis tant de siècles personne n'a osé ou y ajoûter, ou en ôter, ou y faire quelques changemens. Voy : Deuter. IV. 1.] avec quelle application et avec quel scrupule ils décrivent le Texte sacré, et le collationnent avec les meilleurs Exemplaires, Leur exactitude va même jusqu'à compter combien de fois chaque lettre se trouve dans toute l'Écriture. Pour dernière preuve que les Juifs n'ont pas même tâché de gêner le Texte, on peut apporter l'usage que les Chrétiens font du vieux Testament contre eux.

Ceux-ci croient y trouver des raisons convaincantes pour prouver que Jésus est le Messie, qui avoit été promis aux Ancêtres de ce Peuple. Si donc les Juifs eussent pu faire dans le Texte tels changemens qu'ils auroient trouvé à propos, il ne faut pas douter que depuis cette grande dispute qu'ils ont avec les Chrétiens, ils n'eussent fait disparoître ces preuves, ou que du moins ils ne les eussent obscurcies, en falsifiant les passages dont nous apuyons ce Dogme fondamental de nôtre Religion.

LIVRE QUATRIÈME

Réfutation du Paganisme.

I.

Lors qu'on est à l'abri d'un péril où l'on voit d'autres personnes engagées, on ne peut guère se défendre de quelque sentiment de plaisir à cette vue toute triste qu'elle peut être. Comme ce plaisir ne naît pas du malheur d'autrui, mais de ce que l'on s'en voit exempt, il est sans malignité, et n'a rien de blâmable. Un Chrétien donc qui du chemin sûr où Dieu l'a mis voit le reste des hommes ne tenir aucune route certaine, et s'égarer en mille manières, peut s'abandonner à toute la joye que lui inspire le bonheur qu'il a d'être dans la bonne voye. Mais il ne s'en doit pas tenir là ; il est dans la plus étroite obligation de travailler pendant toute sa vie à secourir les Errans autant qu'il lui est possible, à leur tendre la main, à les attirer dans le bon parti, et à leur faire part de son bonheur. C'est à ce devoir que nous avons tâché de satisfaire dans les Livres précédens ; où, par cela-même que nous avons établi la Vérité, nous avons réfuté toutes les Erreurs.

Mais parce que le Paganisme, le Judaïsme, et le Mahométisme, qui sont les trois grandes Religions qui s'oposent à celle que nous avons prouvée, outre ce qu'elles ont de commun entr'elles, ont chacune leurs erreurs particulières, et chacune leurs preuves différentes pour se défendre et pour nous attaquer ; nous croyons ne rien faire d'inutile, si nous les combatons chacune à son tour. C'est à quoi nous destinons les trois livres suivans, que nous ne commencerons qu'après avoir prié les Lecteurs d'apporter ici un esprit libre de passion, et de ces préjugés que forme une longue habitude ; et de se mettre par là en état de bien juger de ce que nous allons dire.

Contre le culte des Espris créés.

II.

Nous commençons par les Payens. S'ils croient plusieurs Dieux éternels et égaux à tous égards, nous les avons déjà refutés dans le premier Livre, lors que nous avons prouvé qu'il n'y a qu'un Dieu, Cause unique de toutes les choses du Monde. S'ils donnent ce nom à des Intelligences créées, supérieures à l'Homme, qu'ils nous disent si elles sont bonnes ou mauvaises. S'ils disent qu'elles sont bonnes, je leur demande s'ils en sont bien assurés, et [S'il ne seroient pas là-dessus dans une erreur dangereuse. Porphyre, de l'abstinence des choses animées liv. II. «Les Esprits, ennemis des Dieux, sont ceux par qui s'exécutent toutes les impostures, et tous les enchantemens des Magiciens. Car ceux qui font métier de tromper les hommes, et de leur nuire par les Sciences magiques, servent ces Esprits, et sur tout celui qui est leur Chef ; sachant bien qu'ils ont le pouvoir d'imposer aux hommes par des prodiges apparens. C'est d'eux qu'ils tirent les philtres, et tous les autres moyens de faire naître de l'amour. C'est par leurs suggestions qu'ils se rendent infames par l'impureté, par l'avidité du gain, ou de je ne sai quelle gloire, mais principalement, par les fourberies, qui sont le plus particulier caractère de ces Esprits, comme il paroît en ce qu'eux et leur Chef, veulent passer pour Dieux.» Ensuite parlant des Prêtres d'Égypte, «Ils assurent, dit-il, qu'il y a une certaine espèce d'Esprits, qui sont trompeurs et fins, qui prennent tantôt une forme et tantôt une autre, qui quelquefois veulent être regardés comme Dieux, quelquefois comme Démons, et quelquefois aussi se disent être les ames de personnes mortes : et qui peuvent envoyer aux hommes ou des biens ou des maux. Mais que pour ce qui est des vrais biens, qui sont ceux de l'ame, bien loin de les pouvoir procurer, ils ne les connoissent même pas : mais que tout ce dont ils sont capables, c'est d'abuser de leur loisir, en séduisant, ou en arrêtant ceux qui sont dans le chemin de la vertu :

qu'enfin ils sont pleins de faste, et qu'ils n'aiment rien tant que l'odeur des Victimes que l'on brûle.»] s'ils ne seroient pas là-dessus dans une erreur

dangereuse, s'ils n'adoreroient point par hazard de mauvais génies, dans le tems qu'ils croient en adorer de bons ; et s'ils ne prendroient pas peut-être des Esprits rebelles au Dieu souverain, pour ses Ministres, et des Transfuges pour des Envoyez ? De plus, le bon sens dicte qu'ils doivent mettre quelque différence entre les honneurs divins qu'ils rendent au Souverain et à ses Ministres. En fin, ne devroient-ils pas savoir quelle est la subordination, qui est entre ces Intelligences médiatrices ; quels sont les biens que chacune d'elles peut leur faire ; et quel est le culte qu'elle doit exiger d'eux en vertu de l'ordre du Dieu souverain ? Leur Religion n'a rien de sûr ni de réglé sur tout cela ; et dès là même elle est très-imparfaite et très-dangereuse, Il y auroit donc plus de sureté pour eux à se renfermer dans le Culte d'un seul Dieu. En cela ils ne feroient [Que suivre Platon etc. «Que les autres servent d'autres Dieux, pour nous, atachons-nous au seul Jupiter. Orig. contre Celsus, liv. VIII.

Que les Esprits qui étoient adorez par les Payens, étoient les Démons.] que suivre Platon, qui met cette adoration d'un seul Être suprême entre les premiers devoirs du Sage ; et ils n'y pourroient rien perdre, puis que ces bons Génies étant dans la dépendance du grand Dieu, ils les mettraient dans leur parti, par cela même qu'ils se rendroient Dieu favorable.

III.

Ce n'est pas tout. On peut les jeter encore dans de bien plus grans embarras, en leur montrant, que ces Dieux qu'ils adoraient, étoient de malins Esprits. Cela se recueille, I de ce que ces Esprits souffroient patiemment l'honneur que les Payens leur faisoient, sans jamais les renvoyer à celui qui étoit le commun Maître des uns et des autres ; et de ce qu'ils s'oposoient même de toutes leurs forces à ce qu'il fût adoré, ou que du moins ils tâchoient de partager également avec lui les honneurs de l'Adoration. II. Cela paroît encore parce qu'ils ont suscité les plus terribles traverses aux Adorateurs d'un seul Dieu, et ont animé à leur perte et les Peuples et les Magistrats. Pendant que d'un côté les Poètes chantoient impunément les parricides et les adultères de leurs Dieux ; que les Épicuriens nioient la Providence ; que toutes les Sectes les plus opposées du Paganisme se toléroient mutuellement, et se donnoient la main les unes aux autres ; que Rome recevoit également les Cérémonies et les Dieux des Égyptiens ; des Phrygiens, des Grecs, et des Peuples de l'Etrurie : les seuls Juifs étoient l'objet de leurs railleries, de leurs Satyres, et d'une haine qui alloit quelquefois jusqu'à les bannir de la Société ; et leur fureur contre les Chrétiens ne se pouvoit assouvir que par les derniers supplices. On ne peut rendre, sans doute, d'autre raison de cette inégalité, sinon que ces Religions ne reconnoissoient qu'un seul Dieu, de l'honneur duquel les Dieux du Paganisme étoient beaucoup plus jaloux, que chacun en particulier ne l'étoit de celui que les autres Dieux recevoient. III. Cela paroît enfin par la nature du culte que les Payens leur rendoient, qui étoit si contraire à la vertu et à l'honnêteté, qu'il ne pouvoit que choquer un esprit sage et vertueux. Toutes les plus grandes inhumanitez, et les saletez les plus grossières y entroient. On leur immoloit des hommes : [On couroit nud dans leurs Temples. Par exemple dans la Fête des [Fête de Pan Dieu des Pasteurs.] Lupercales.] on couroit nud dans leurs Temples : on célébroit en leur honneur des jeux qui n'avoient rien en eux-mêmes qui portât à la piété : [On les honoroit par des danses etc. comme dans les Fêtes de Flore.]

on les honoroit par des danses impures et lascives. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore les Payens de l'Amérique et de l'Afrique servent leurs Divinitez.

Mais qu'est-il besoin de prouver aux Payens que leurs Dieux n'étoient autre chose que les Démons ; puis qu'il y a eu autrefois, et qu'il y a encore présentement des Peuples qui en font hautement profession. C'est sous cette idée que les Perses adoroient Arimanius. Les Grecs servoient leurs Cacodémons, ou, mauvais Démons. Les Romains avoient leur méchant Jupiter, aussi bien que leur Jupiter très-bon et très-grand : et quelques Nations de l'Éthiopie et des Indes rendent leurs hommages à des Dieux qu'elles conçoivent comme malfaisans.

Impiété de ce Culte.

IV.

Après avoir prouvé une chose si flétrissante pour le Paganisme, il faut en montrer l'impiété et l'horreur. Le Service religieux n'est autre chose qu'un acte de l'esprit par lequel il reconnoit une bonté infinie dans l'objet de son adoration. Ainsi le culte des Démons n'est pas seulement absurde et contradictoire ; mais il contient aussi une rébellion manifeste, qui prive le Dieu souverain de l'honneur qui lui est dû, pour le déférer tout entier à ses Sujets révoltez et à ses Ennemis. Car ce seroit une extravagance, que de se promettre l'impunité de cette félonnie, sous prétexte que Dieu est souverainement bon. [La clémence a ses bornes. Tertull. contre Marcion liv. I. comment aimez-vous, si vous ne craignez pas de ne point aimer ?] La clémence a ses bornes, qu'elle ne peut passer sans dégénérer en une véritable molesse. Et lors que l'outrage est excessif, la Justice ne seroit plus Justice, si elle ne le punissoit. Les Payens ne raisonnent pas plus sagement, lors qu'ils fondent le service qu'ils rendent volontairement aux Démons, sur ce qu'ils craignent les effets de leur malice. L'Être suprême étant souverainement communicatif, par cela-même qu'il est souverainement bon, c'est lui qui doit produire, et qui produit en effet, tous les autres Êtres. S'il les produit, il a donc sur eux le droit absolu qu'un Ouvrier a sur ses ouvrages : et par conséquent ils ne peuvent rien faire que ce qu'il ne veut pas empêcher. Cela posé, il est évident que celui qui est sous la protection du Dieu souverain et infiniment bon, ne doit plus rien appréhender de la part de ces malins Esprits, que ce que Dieu, par un principe même de bonté, veut bien permettre qu'il en souffre. Ajoûtons à cela que ces Esprits ne peuvent rien accorder à l'homme, qui ne lui doive être fort suspect, et qu'il ne doive même se rejeter. Jamais ceux qui se conduisent par un principe de malignité ne sont plus à craindre, que lors qu'ils se revêtent d'une apparence de bonté. Et quelqu'un a fort bien remarqué que les présens des ennemis cachent toujours quelque perfidie.

Contre le culte que les Payens rendoient aux Héros après leur mort.

V.

Il y a eu de tout temps des Payens, et l'on en voit encore, qui font profession d'adorer des Héros après leur mort. Mais I. ils eussent dû distinguer ce culte de celui du Dieu souverain, par des caractères évidens. II. Les prières qu'ils leur adressoient étoient vaines et inutiles, si les Esprits de ces Héros ne pouvoient les exaucer. Or ils n'avoient aucune certitude que ces Esprits le pussent, et ils n'avoient pas plus de raison de les en croire capables, qu'ils en avoient du contraire. III. Mais ce qu'il y a de plus vicieux dans ce culte, c'est qu'ils le rendoient à des hommes qui pendant leur vie avoient été souillez de diférens crimes. Bacchus avoit été un homme plongé dans les débauches du vin. Hercule avoit aimé les femmes. Romulus et Jupiter avoient donné des marques d'un coeur dénaturé ; l'un par le meurtre de son frère ; et l'autre par celui de son père. Les hommages qu'on leur rendoit ne pouvoient donc que deshonoré infiniment le vrai Dieu, en outrageant la Sainteté qui lui est si chère, [etc. S. Cyprien, lettre : les crimes qu'ils commettent à l'exemple de leurs Dieux, deviennent par là des crimes sacrez. S. Aug. lett, CLII. «Rien n'est plus capable de troubler la Société et de corrompre les moeurs, que l'imitation des Dieux tels que sont ceux des Payens, selon l'idée qu'ils en donnent eux-mêmes.»] et en autorisant, par les principes sacrez de la Religion, des crimes qui d'eux-mêmes n'ont que trop de charmes pour des coeurs naturellement corrompus.

Et en autorisant

Contre le culte des Astres et des Éléments.

VI.

Les objets les plus anciens de l'Idolatrie furent les Astres et les Éléments, c'est-à-dire, le Feu, l'Eau, l'Air, et la Terre. Mais cette espèce d'Idolatrie n'étoit pas moins criminelle que les précédentes. L'Invocation fait la partie la plus essentielle du Service religieux. Or c'est une folie que de l'adresser à des Natures destituées d'intelligence. Les Sens suffisent, en quelque manière, pour nous convaincre que les Éléments sont de cet ordre. Et rien ne prouve que les Astres n'en soient pas. On juge de la nature d'un sujet par ses opérations. Celles des Astres ne marquent point du tout un Principe intelligent ; [Et même la régularité de leurs mouvemens etc. Cette raison obligea un Roi du Pérou à nier que le Soleil fût Dieu.] et même, la régularité de leurs mouvemens, qui suivent toujours de certaines loix, démontre assez le contraire, puis que les mouvemens qui partent d'une volonté libre se ressentent de leur principe, et varient très-souvent. De plus, nous avons fait voir ailleurs que le cours des Astres est proportionné aux besoins de l'Homme. Et cela le devoit convaincre qu'il porte dans son ame de plus vifs traits de ressemblance avec Dieu, et qu'il lui est beaucoup plus cher, que ces autres Créatures ; qu'ainsi c'est faire tort à l'excellence de la nature, que de se soumettre à des choses que Dieu lui avoit soumises ; et que ce qu'il doit faire, est de s'aquiter des devoirs de reconnaissance, auxquels on ne peut pas prouver qu'elles soient capables de satisfaire. Contre le culte que les Payens rendoient aux animaux.

VII.

Ce qu'il y a de plus honteux, c'est que les hommes se soient abaissés jusqu'à adorer des animaux. [Les Egyptiens ont poussé etc. Philon dans le Récit de son Ambassade.] Les Egyptiens ont poussé ce culte plus loin qu'aucuns autres Peuples. Il est vrai qu'il y a des animaux dans lesquels on aperçoit quelque chose qui ressemble assez à ce qu'on appelle Esprit et Connoissance. Mais ce n'est rien, si on le compare à l'Ame raisonnable. Ils ne peuvent expliquer leurs conceptions, ni en parlant ni en écrivant. Ils sont bornés à une certaine espèce d'actions et de manières d'agir. Combien moins pourroient-ils connoître les nombres, les mesures, et le cours des corps célestes. L'Homme qui a tous ces avantages, [A, de plus, celui de se rendre maître par son adresse etc. Euripide dans la Tragédie d'Æole, «la Nature a donné peu de force à l'Homme, mais il dompte par son adresse les animaux aquatiques, et terrestres, et ceux qui vivent dans l'air.». Antiphon, «L'Art nous fait surmonter les bêtes qui nous surmontent par les forces de la Nature.» On pourroit expliquer par là la Domination que l'Homme a reçue sur les animaux. Gen I.26. Pseau. VIII. 8. Claude le Néapolitain dans Porphyre. L'Homme n'est pas moins le maître de tous les animaux, que Dieu l'est de l'homme.] a, de plus, celui de se rendre maître par son adresse, de toutes sortes d'animaux, depuis les plus foibles jusqu'aux plus robustes. Les bêtes farouches, les oiseaux, les poissons, rien n'évite de tomber entre ses mains. Il sait en apprivoiser quelques-uns, les rendre dociles, et en tirer divers usages. Il sait mettre à profit les plus nuisibles ; et trouver des remèdes dans les plus venimeux. En général, il reçoit de toutes les bêtes une utilité où elles ne peuvent avoir part : c'est qu'étudiant l'assemblage et l'arrangement de leurs parties, il en fait l'objet d'une Science qui lui fournit beaucoup de lumières ; et que les comparant entr'elles genre avec genre, et espèce avec espèce, il voit combien elles lui sont inférieures pour la beauté et la perfection de la structure du corps. Si l'on pense sérieusement à ce que nous venons de dire, on verra que l'Homme, bien loin de se devoir faire des animaux brutes un objet d'adoration, se doit plutôt regarder en quelque

sorte comme leur Dieu, mais subordonné au Souverain du Monde, et élevé par son ordre à cette Dignité subalterne.

Contre le culte qu'ils rendoient aux Passions, à la Vertu etc.

VIII.

Les Livres des Payens nous aprennent que les Grecs, les Latins, et d'autres Peuples, adoroient certaines choses qui ne sont que de simples accidens. Pour ne pas parler de la Fièvre, de l'Impudence, et de telles autres choses ou afligeantes ou vicieuses ; la Santé, dont ils faisoient une Déesse, n'est que la bonne température des parties du corps. Le Bonheur n'est que la conformité des événemens avec les désirs de l'homme. Les Passions, comme l'amour, la colére, l'espérance, et d'autres, qui naissent toutes de la vûe du bien ou du mal, et de la facilité des choses vers lesquelles nous nous portons, ne sont que des mouvemens dans cette partie de l'ame qui a le plus de liaison avec le corps par le moyen du sang. Or. ces mouvemens ne sont pas libres et indépendans, mais soumis à nôtre volonté, comme à une maîtresse dont ils suivent les ordres, du moins dans leur durée et dans leur détermination vers un certain objet. La Vertu, qui prend diférens noms selon la diversité des sujets où elle s'exerce, et qui s'apelle Prudence, lors qu'elle s'ocupe au choix de ce qui est utile ; Vaillance, lors qu'elle nous porte à braver le péril ; Justice, lors qu'elle nous empêche de mettre la main sur ce qui ne nous apartient pas ; et Tempérance, lorsqu'elle modère la passion que l'Homme a pour les plaisirs : la Vertu, dis-je, n'est qu'un penchant vers la droiture, lequel se fortifie dans le coeur par une longue habitude, et peut diminuer et se détruire même par nôtre négligence. L'Honneur, ou la Gloire, à qui nous lisons que l'on consacroit aussi des Temples, n'est autre chose que le jugement que nous faisons d'une personne, et par lequel nous reconnoissons en elle de la vertu et du mérite. Mais comme, par un malheur qui nous est naturel, nous sommes extrêmement sujets à errer, nous nous trompons souvent dans l'opinion que nous avons des autres ; soit en estimant ceux qui n'ont aucun vrai mérite, soit en n'estimant pas ceux qui en ont. Puis donc que toutes ces choses sont, ou dépendantes, comme les passions ; ou sujettes à hausser et à baisser, comme la vertu ; ou souvent fausses et mal fondées comme la gloire ; que toutes en général ne subsistent pas par elles-mêmes, et sont

fort éloignées de la dignité des substances ; qu'enfin elles ne peuvent entendre nos prières ni recevoir nos hommages, il est aussi absurde de les honorer comme des Divinitez, qu'il est raisonnable et nécessaire d'adorer celui dont la puissance les produit et les conserve.

Il faut avouer que dans cette dispute les Payens ne sont pas tout à fait réduits au silence. Ils ont leurs preuves, qu'il nous faut examiner. Elles se réduisent à deux, les Miracles, et les Prédications.

Réfutation de la preuve que les Payens tiroient de leurs Miracles.

IX.

Je dis contre les premiers, [Que les plus sages Payens etc. Tite–Live, «Pour ce qui est de ces merveilles que contient l'Histoire des temps qui ont précédé la naissance de Rome, et qui ont plus l'air de fictions poétiques, que de véritez historiques, mon dessein n'est pas ni de les donner pour vraies, ni d'en faire voir la fausseté. Je tiens qu'il faut pardonner aux Anciens la bonne intention qu'ils ont eue de rendre plus auguste la naissance des Villes, en y faisant intervenir les Dieux.»] que les plus sages Payens les ont rejettez pour la plûpart, comme n'étant appuyez sur la foi d'aucun témoin irréprochable, et comme étant supposez. Quelques–uns de ces miracles se sont faits de nuit, dans des lieux écartez, en présence d'une ou de deux personnes à qui l'artifice des Prêtres pouvoit aisément faire illusion par des aparences trompeuses. D'autres n'étoient miracles que pour ceux qui ignoroient la force de la Nature et la vertu secrette de certains corps. C'est ainsi que la force qu'a l'aiman d'atirer le fer passeroit pour un miracle dans l'esprit de ceux, qui n'en ayant jamais ouï parler en verroient l'éfet pour la première fois. C'est par ces secrets purement naturels que Simon et [C'étoit un fameux Magicien qui vivoit sous Neron, il faisoit profession de la Philosophie Pythagoricienne. L'on raconte de lui des choses surprenantes, mais l'on n'a pour garant que Philostrate, natif de Lemnos, aujourd'hui Statimene, Ille de la mer Égée dans la Grèce. C'étoit un bel Esprit, mais qui ne composa la Vie d'Apollonius, que pour plaire à l'Empereur Sévère et à l'Impératrice Julie, qui étoient amoureux du merveilleux. D'ailleurs il vivoit plus d'un siècle après Apollonius, et tout son récit n'est fondé que sur des oui dire. TRAD. DE PAR.] Apollonius de Tyane s'étoient rendus si fameux, comme plusieurs l'ont écrit.

Je ne voudrois pas cependant nier qu'on n'ait pu voir quelques éfets, que l'Homme seul ne pouvoit produire par l'aplication des causes naturelles. Mais je dis aussi qu'il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à une force toute–puissante et divine pour en rendre raison ; et qu'on doit les atribuer aux Esprits qui tiennent en quelque sorte le milieu entre Dieu et l'Homme,

et qui par leur agilité, leur force, et leur adresse ; peuvent rapprocher les choses éloignées, et unir celles qui sont différentes, d'où résultent ces effets extraordinaires qui frappent et qui ravissent. Mais il paroît par ce que nous avons déjà dit, que les Esprits qui opéroient ces prodiges n'étoient que les Démons, et que par conséquent la Religion confirmée par ces moyens étoit une fausse Religion. Cela se prouve encore par ce que ces Esprits disoient, [Qu'ils se sentoient entraînez etc. Dans l'Oracle d'Hécube que Porphyre rapporte, Je viens, dit cette Déesse, après y avoir été invitée par ces sages prières que les hommes ont inventées par le secours des Dieux. Dans un autre endroit, De quoi avez-vous besoin, vous qui m'avez attirée du Ciel, en me liant par des vers qui ont la force de dompter les Dieux ?

Deut. XIII. 3. 2. Thess. II. 9.] qu'ils se sentoient entraînez malgré eux par la force des enchantemens, qui consistoient en de certains Vers. Ce qui est faux et ridicule, puis que selon l'aveu même des sages Payens, les paroles n'ont aucune vertu que celle de persuader, et qu'elles ne l'ont pas par elles-mêmes, mais par les choses qu'elles signifient. On ne doutera pas que ces Esprits n'aient été très-impurs, si l'on fait réflexion que quelquefois ils se chargeoient d'inspirer de l'amour à des personnes, pour d'autres qui ne s'en pouvoient faire aimer. Si ces promesses étoient vaines, ces Esprits étoient trompeurs : si elles ne l'étoient pas, ils outrageoient ceux qu'ils forçoient à aimer. Ce qui est un crime condamné par les Loix humaines, qui le mettent au rang des Sortilèges.

Qu'on ne soit pas surpris de voir que Dieu ait souffert que les malins Esprits fissent certaines choses qui tenoient du miracle. Il étoit juste qu'il abandonnât à ces illusions ceux qui depuis long tems refusoient de l'adorer. Outre cela, il y a entre ses miracles et ceux des Démons une différence qui empêchoit qu'on ne les prît les uns pour les autres : c'est que jamais la puissance de ces Esprits n'est allée jusqu'à faire aucun bien considérable par ces actions surnaturelles. Et s'il leur est arrivé de ressusciter des personnes mortes, ce n'étoit qu'une apparence de résurrection, puis que cette vie qu'elles avoient recouvrée ne duroit pas longtemps, et que même elles ne faisoient aucune des fonctions de personnes véritablement vivantes.

Si le Paganisme a eu quelquefois de véritables miracles, produits par la Puissance divine, ils ne font rien pour cette Religion, puisqu'ils n'avoient

été précédé d'aucunes prédictions qui marquassent que ces miracles tendroient à l'établir. Ainsi rien n'empêche qu'ils n'ayent eu dans le dessein de Dieu quelque usage fort différent de celui là. S'il est vrai, par exemple, que Vespasien ait rendu la vûe à un Aveugle, je ne doute pas [Que Dieu n'ait eu en vûe de lui frayer un chemin etc. Joséphe, Guerre des Juifs, liv. III. chap. Parce que Dieu qui le destinait à l'Empire, leur faisoit connoître par d'autres marques et par d'autres signes, qu'il pourroit espérer d'y arriver.] que Dieu n'ait eu en vûe de lui frayer un chemin à l'Empire en lui attirant la vénération des Romains, et de le mettre par là en état d'exécuter l'Arrêt que Jésus Christ avoit prononcé contre les Juifs. Les autres miracles du Paganisme ont pu aussi avoir leurs raisons, qui n'avoient rien de commun avec le dessein de prouver cette Religion.

Réfutation de la preuve qu'ils tiroient de leurs Oracles

Il faut apliquer presque tout cela à la preuve que les Payens tirent de leurs Oracles : sur tout, ce que nous avons dit, que ces Peuples ayant négligé les connoissances que la Raison et la Tradition la plus ancienne leur donnoient sur le Culte du vrai Dieu, ils avoient bien mérité d'être le jouet des Démons. De plus, il faut considérer qu'il y avoit presque toujours dans ces Oracles une ambiguïté, qui faisoit que de quelque manière que les choses tournassent, ils se trouvoient véritables. S'il y en a eu qui marquant l'avenir précisément et sans équivoque ayant eu leur acomplissement, rien n'oblige à les atribuer à une Science infinie, telle qu'est celle de Dieu : puis que les choses qu'ils prédisoient, par exemple, des sécheresses, des stérilitez, des maladies contagieuses, des inondations, sont de celles qui ayant leurs causes naturelles et fixes, s'y peuvent découvrir par le secours des Sciences. C'est ainsi qu'il y a eu des Médecins qui ont prédit de certaines maladies. Si ces prédictions regardoient des événemens fortuits, et dépendans d'une cause libre, ce n'étoient que d'heureuses conjectures, tirées du cours ordinaire des affaires du Monde. L'Histoire nous parle de certaines [Cicéron, Solon, Thalès, Périclès.] personnes habiles dans la Politique, qui par les seules lumières qu'elle leur fournissoit, ont prédit avec beaucoup de justesse le tour que devoient prendre les affaires publiques.

S'il est arrivé parmi les Payens, que Dieu, par le ministère de quelques personnes, ait prédit certains événemens, dont les causes n'étoient ailleurs

qu'en lui-même et dans sa volonté ; ce n'étoit nullement dans le dessein de confirmer la Religion que nous combatons ici, mais plutôt, de préparer les choses à sa ruine. Qu'on lise, par exemple, ce bel endroit que Virgile a tiré des Oracles de la Sibylle de Cumes, et inséré dans sa quatrième Eclogue, et l'on y verra que ce Poëte a dépeint sans le savoir, l'avènement de Jésus Christ et les biens que le Sauveur aporeroit aux hommes. D'autres endroits des Vers des Sibylles, ordonnoient [Que l'on eût à reconnoître pour Roi etc. Cicéron fait mention de cet Oracle dans son Traité de l'Art de deviner, liv. II.] que l'on eût à reconnoître pour Roi, celui qui seroit véritablement nôtre Roi, [Suet. Vie de Vespas. ch. IV.] et marquoient qu'il viendroit de l'Orient un homme qui régneroit sur tout l'Univers. On lit dans Porphyre [Un Oracle d'Apollon etc. Voyez Eusébe Prép. liv. IV. chap. 4. Dans l'exhortation aux Grecs qui est dans les Ouvrages de Justin Martyr, on voit aussi cet Oracle ; La véritable sagesse ne se trouve que dans les Chaldéens et dans les Hébreux, qui adorent d'un coeur pur une Divinité éternelle. Et cet autre, Dieu qui a formé le premier homme et qui l'a apellé Adam etc. Eusébe Demonst. Evang. a cité de Porphyre ces deux Oracles qui regardent Jésus Christ. «Celui dont la sagesse fait toute la gloire, a connu que l'ame est immortelle : et son ame excelle en piété sur celles de tous les autres hommes. Son corps a souffert des douleurs extrêmes, mais son ame a été reçue dans l'assemblée des personnes pieuses.»] un Oracle d'Apollon qui porte, qu'il ne falloit adorer que le Dieu des Hébreux, et que pour ce qui est des autres Dieux, ce n'étoient que des Esprits Aériens, c'est-à-dire, habitans dans l'air. Or je demande à un Payen qui reconnoit Apollon pour un Dieu véritable, s'il ajoûte foi à cet Oracle, ou non : le premier détruit directement la Divinité d'Apollon, et de tous les autres Dieux ; le second, le fait indirectement, en acusant de mensonge ou d'erreur un Dieu si pénétrant et si éclairé.

Mais un défaut général de tous les Oracles des Payens, et qui fait voir que les Esprits qui en sont les auteurs, n'ont pas eu dessein de travailler par là au bonheur des hommes, c'est que ces Esprits n'ont, ni proposé des Régles générales de bien vivre, ni promis avec certitude une récompense après la mort. Même, comme si c'eût été peu que de laisser leurs Adorateurs dans l'ignorance de ces choses si nécessaires, ils semblent ne leur avoir parlé que pour donner de l'encens aux Rois, quelque indignes qu'ils en fussent ;

que pour décerner les honneurs divins à des Athlètes ; que pour engager les hommes dans un amour impur, et dans la passion basse et sordide d'un gain illégitime ; ou enfin, pour les animer à se détruire les uns les autres.

Après avoir réfuté l'objection tirée des miracles et des prédictions dont le Paganisme se fait honneur, continuons à le combattre par quelques autres preuves.

Que le Paganisme est tombé de lui-même, lors que les secours humains lui ont manqué.

X.

Si cette Religion étoit fondée sur la puissance et sur la volonté de Dieu, on ne l'auroit pas vû tomber et périr absolument dans tous les lieux où les apuis humains sont venus à lui manquer. C'est pourtant ce qui lui est arrivé. Que l'on jette les yeux sur tous les États Chrétiens ou Mahométans, l'on n'y apercevra aucune trace de l'ancien Paganisme, et l'on ignoreroit ce que c'est, si l'Histoire ne nous en instruisoit. C'est elle aussi qui nous apprend que lors même que les premiers Empereurs employoient la force ouverte et les suplices, pour maintenir cette Religion, ou lors que Julien se servoit pour cela de toute sa Science et de tout son artifice, elle perdoit tous les jours quelque chose de son crédit et de son autorité, sans que le Christianisme la combatît ni par des voyes de fait, puis qu'il n'avoit pour toutes armes que la dispute et la fermetê, ni par l'éclat d'une naissance distinguée, puis que son Auteur même passoit pour le fils d'un Charpentier ; ni par le secours des Belles Lettres et des Sciences, puis qu'il n'en paroissoit aucuns traits dans les discours des premiers Docteurs de nôtre Religion ; ni par des présens, puis que ces premiers Docteurs étoient pauvres ; ni enfin par des manières flateuses, puis qu'au contraire, entr'autres dispositions qu'ils demandoient à leurs Disciples, ils vouloient qu'ils méprisassent toutes les douceurs de la vie, et qu'ils se résolussent à souffrir tout pour cette nouvelle Doctrine. Certes il faut bien dire que le Paganisme étoit extrêmement foible, puis qu'il a sucombé sous une Religion si dénuée de secours. Cette Religion nouvelle, qui lui a succédé, n'a pas seulement banni du coeur des Payens la crédulité qui les atachoit au service de leurs Dieux, mais elle a même, au seul nom de Jésus-Christ, fermé la bouche à ces faux Dieux, ou pour mieux dire, aux Démons. Elle les a chassez des corps qu'ils possédoient, et les a forcez de dire, lors qu'on leur demandoit la raison de leur silence, qu'ils ne pouvoient rien dans les lieux où le nom de Jésus-Christ étoit invoqué.

Que les Astres n'ont aucune influence sur la Religion.

XI.

Il y a eu des Philosophes qui attribuoient à la vertu des Astres la naissance et la ruïne de toutes les Religions du Monde. Mais ce n'est là qu'une conjecture, qui n'a de fondement que dans la plus trompeuse de toutes les Sciences, je veux dire, l'Astrologie judiciaire, que ces Philosophes se vantoient de savoir. Les Régles en sont si peu uniformes et si mal liées, qu'on peut dire de cette Science qu'elle n'a rien de certain que son incertitude. Non que je prétende que les Astres ne puissent produire certains effets naturels et nécessaires. Mais je dis qu'ils ne peuvent rien sur nos actions ni sur les mouvemens de nôtre volonté, qui est si essentiellement libre, qu'elle ne peut être déterminée nécessairement par aucune cause extérieure. Autrement, que deviendrait la force que nous sentons bien qu'a nôtre ame de délibérer et de choisir ? [Que deviendrait l'équité des Loix etc.. Justin. II. Apol. Si l'homme n'a le pouvoir de faire le mal et de se porter au bien, par un choix libre et volontaire, on ne peut lui attribuer ni le bien ni le mal qu'il fait.] Que deviendrait l'équité des Loix et la justice des récompenses et des peines, puis qu'on ne peut mériter ni les unes ni les autres, quand on agit en conséquence d'une nécessité inévitable ? De plus, si les actions mauvaises partoient d'une influence céleste, qui les produisit nécessairement par l'efficacité que Dieu auroit donnée aux Corps célestes, qui ne voit que Dieu seroit la cause du péché ? Qui ne voit même que puis que d'un côté, il le condamne par des Loix positives, et que de l'autre il en auroit établi dans la Nature certaines causes nécessaires, et d'une force insurmontable, il voudrait deux choses opposées, c'est-à-dire, qu'il voudrait, le crime, et qu'il ne le voudrait pas ? Qui ne voit qu'en ce cas-là il y auroit du péché dans des choses que l'homme ne feroit, que par suite d'une impression dont Dieu seroit l'auteur ?

Il y a une absurdité moins grossière dans ce que disent quelques-uns, que l'efficacité des Astres se déploie sur nos corps par le moyen de l'air, qui ayant reçu des Astres de certaines dispositions, les fait passer jusques sur

le corps ; que ces dispositions du corps peuvent exciter dans l'ame les mouvemens et les desirs avec quoi elles ont quelque raport ; et que que ces mouvemens et ces desirs peuvent entraîner, et déterminer la volonté. Mais quand on admettroit toutes ces opérations successives, on ne pourroit en conclure ce que l'on prétend ici, qui est, que les Astres ont pu concourir à l'établissement d'une Religion, encore moins, qu'ils ayent contribué à celui de la Religion Chrétienne. Un des principaux éfets de celle-ci étant de détourner les hommes de toutes les choses qui plaisent à la chair, elle n'a pû s'établir en vertu de nos dispositions corporelles, ni par conséquent, par l'impression des Astres, qui, comme nous l'avons dit, ne peuvent agir sur l'ame que par l'entremise du corps. Les plus habiles Astrologues [Ont soustrait le Sage etc. Ptolomée, L'homme sage peut se soustraire à l'efficacité de la plûpart des influences des Astres.] on soustrait le Sage et l'Homme de bien aux lois de l'Astrologie, et à l'influence des Cieux. Or les premiers Chrétiens ont eu ces deux caractères, comme leur vie le prouve. Si l'on reconnoit que les Sciences et l'érudition sont capables de munir l'Esprit contre les éfets de la disposition du corps, on ne peut nier qu'il n'y ait toujours eu parmi les Chrétiens des personnes habiles et savantes. Enfin, selon l'aveu des plus éclairés, l'efficacité des corps célestes ne regarde que certains climats, et ses éfets ne durent pas toujours : or la Religion Chrétienne a déjà duré plus de 1600 ans ; et elle regne, non dans un certain endroit de la Terre, mais dans plusieurs très-éloignez les uns des autres, et à l'égard desquels les Astres sont dans une situation très-différente.

Que les principaux Points de la R. Ch. se trouvent dans les Écrits des Sages Payens. Et que les Payens croyoient des choses aussi difficiles à croire que nos Mystères.

XII.

Le dernier avantage que nous nous remarquerons dans la Religion Chrétienne sur le Paganisme, c'est que tous ses Articles sont si conformes aux Régles naturelles de la vertu, qu'ils portent par eux-mêmes dans l'Esprit une lumière qui le convainc et qui le persuade ; et qu'ils ont été même enseignés par plusieurs Auteurs Payens. Quelques-uns d'entr'eux ont dit, [Que la Religion ne consiste pas etc. Ménandre. Ne sacrifiez jamais aux Dieux qu'avec un coeur juste, et éforcez-vous de briller par l'éclat de la Sainteté, plutôt que par celui de vos habits. Cicér. de la Nat. des Dieux, liv. II. La manière la plus parfaite, la plus chaste, la plus sainte, et la plus pieuse de servir les Dieux, c'est de joindre la pureté et l'intégrité du coeur à celle des hymnes et des prières. Dans son II. liv. des Loix. Lors que la loi nous ordonne de nous présenter aux Dieux avec des dispositions saintes et chastes, cela regarde l'ame plutôt que le corps ; car qui dit l'ame, dit tout. Porphyre liv. II. de l'abstinence de la chair des animaux. «Ils disent que celui dont l'habit n'est pas net et sans taches, n'est pas en état de sacrifier purement. Ils ne demandent que cela pour être bien disposé à faire le Service divin, et n'insistent point du tout sur la pureté de l'ame. Comme si Dieu ne se plaisoit pas infiniment à voir dans un bon état, cette partie de nous-mêmes, par laquelle nous lui ressemblons, et sommes participans de sa nature. Cette Inscription qui se lisoit dans le Temple d'Épidaure étoit bien plus raisonnable, N'entrez dans ce Temple qu'avec la pureté d'un coeur chaste : or cette chasteté n'est autre chose que la sainteté des pensées. Et ailleurs. Celui qui est persuadé que les Dieux n'ont pas besoin des victimes qu'on leur présente, qu'ils n'ont égard qu'au coeur de ceux qui les leur offrent, et que le sacrifice qui leur est le plus agréable, c'est que l'on ait une droite opinion tant d'eux, que de tout ce qui les concerne, un homme, dis-je, qui est dans cette persuasion, peut-il ne pas devenir tempérant, pieux et juste ?»

Voilà précisément le sobrement, justement, et religieusement de Tite, II. 2. Sénèque cité par Lactance, Instit. liv. V. ch. 25. «Dès que vous vous serez

représenté Dieu comme grand, plein d'une Majesté aussi terrible qu'aimable, et toujours prêt à vous secourir, vous ne vous mettez plus en peine de le servir par un grand nombre de sacrifices, mais par un Esprit pur, et par de justes desseins, et vous concevrez que les véritables Temples ne sont pas ces édifices somptueux et élevez avec beaucoup de peine, mais les coeurs de ceux qui l'adorent.» Thucydide liv. I. Un jour de fête n'est autre qu'un jour auquel on fait son devoir. Diogéne, Tous. les jours ne sont-ils pas des jours de fête pour un homme de bien ?] que la Religion ne consiste pas dans les cérémonies, mais dans les mouvemens du coeur : [Que le seul dessein d'atenter etc. Ovide, «Une Femme, qui ne fait rien contre le devoir de chasteté, que parce que les moyens ou les occasions lui manquent, est dans le fond une Femme impudique, son corps est pur, mais son coeur est souillé ; et dans le tems, que les dehors sont bien gardez, l'adultère est le maître de l'intérieur.»] que le seul dessein d'atenter à la pudicité d'une femme me rend un homme adultère : [Qu'il n'est jamais permis de vanger etc. Platon, Maxime de Tyr, Ménandre. Le plus vertueux de tous les hommes est celui qui sait le mieux suporter un affront. Dans Plutarque, Dion le Libérateur de la Sicile, dit, que la marque la plus sûre d'un coeur véritablement Philosophe, c'est, non d'être bon à ses Amis ; mais d'être doux et facile à apaiser, lors qu'on a reçu quelque outrage.] qu'il n'est pas permis de venger une injure par une autre injure : qu'un homme ne doit épouser qu'une femme : [Qu'il ne la doit jamais répudier etc. Les Romains n'ont point su ce que c'étoit de divorce, jusqu'à l'an 520 de la fondation de Rome, comme le témoigne Val. Max. liv. II ch. I.] qu'il ne la doit jamais répudier : [Qu'il est du devoir de l'homme de faire du bien Térence dans l'Héautontim. Je suis homme, et par cela même ; je croi me devoir interesser dans ce qui regarde les hommes. Le Jurisconsulte Florentin dit, qu'il y a naturellement un parentage entre tous les hommes.] qu'il est du devoir de l'homme de faire du bien à tout le monde, [Mais sur tout à ceux qui son dans l'indigence. Hor. Liv. II. Sat. 2 Pourquoi y a-t-il des pauvres pendant que vous êtes riche ? P. Syrus, la compassion est un refuge assuré.] mais sur tout, à ceux qui sont dans l'indigence ; [Qu'il n'en faut venir au serment etc. Pythagore, Il ne faut pas jurer par les Dieux, mais il faut tâcher à se faire croire sans serment. Marc Antonin entr'autres caractères qu'il donne à l'homme de bien, c'est un homme, dit-il, qui n'a

pas besoin de jurer. Sophocle, je ne te crois pas assez méchant pour le vouloir faire jurer. Clinias Pythagoricien aima mieux perdre un Procès, où il s'agissoit de 3 [Ce sont plus de 5000. Francs.] talens, que de le gagner par un serment.] qu'il n'en faut venir au serment que dans une extrême nécessité : que pour la vie et le vêtement, [Le nécessaire doit suffire. Euripide, l'homme n'a besoin que de deux choses, qui sont très faciles à trouver, c'est le pain, et l'eau.] le nécessaire doit suffire. Si la Religion Chrétienne nous enseigne des choses difficiles à croire, la Religion Payenne en a cru une partie, et en a d'autres qui ne font pas moins de peine. Nous avons déjà vu que quelques-uns de ses Docteurs ont cru l'immortalité de l'ame et la résurrection. [Platon instruit par les Chaldeens etc. Platon pose deux Principes, dont il appelle le premier, le Pere, et le second, la cause et le directeur de toutes choses. Numénius appelle le second, le Fils, et Amélius, la Raison. Chalcidius sur le Timée de Platon, en établit trois, savoir, le Dieu Souverain, l'Esprit ou la Providence, et l'Ame du Monde ou le second Esprit : ailleurs, il les appelle, celui qui projette, celui qui commande, et celui exécute, en s'insinuant sur les sujets sur lesquels il travaille, ordinans, jubens, insinuans.] Platon instruit par les Chaldéens, distingue la Nature divine en trois, le Père, l'Entendement du Père, qu'il nomme aussi le Germe de Dieu, et l'Ouvrier du Monde, et l'Ame qui contient toutes choses. Julien le plus grand ennemi des Chrétiens a cru que la Nature divine se pouvoit unir avec la Nature humaine : et en a donné pour exemple Esculape, qu'il prétendoit être venu du Ciel pour enseigner aux hommes l'art de la Médecine. La Croix de Jésus-Christ étoit aux Payens un sujet d'achopement : mais que ne racontotent-ils pas de leurs Dieux ? Est-ce une chose fort aisée à digérer, que quelques-uns d'entr'eux aient été foudroyez, d'autres coupez en pièces, et d'autres blessez ? De plus, leurs Sages ont assuré que la vertu n'est jamais plus brillante, que lors qu'elle est éprouvée et combatue par de grandes misères. [Il semble que Platon etc. Voici un passage de Sénèque qui dit à peu près la même chose, L'homme vertueux est celui qui, quelques suplices qu'il endure, ne songe pas à ce qu'il souffre, mais tâche à le bien souffrir.] Il semble que Platon dans son second Livre de la République, ait parlé par un Esprit prophétique, lors qu'il a dit, qu'afin que le Juste paroisse bien ce qu'il est, il faut que sa vertu soit dépouillée de tous ses ornemens, qu'il passe

lui-même pour un scélérat, qu'il souffre la raillerie et [Suspendatur.] l'insulte, et qu'il finisse sa vie par un honteux supplice. En effet, ce n'est que dans ces occasions, qu'un homme de bien peut devenir un exemple de patience à toute épreuve.

LIVRE CINQUIÈME

Réfutation du Judaïsme.

Telle qu'est cette foible lueur qui se fait voir peu à peu, lors que l'on approche de l'issue d'un antre obscur et profond, telle paroît la Religion Judaïque, lors qu'on vient à y jeter les yeux, après avoir parcouru les ténèbres épaisses du Paganisme. C'est là que l'on découvre ces grandes vérités, qui font partie du corps des Vérités salutaires, et qui en sont le Principe et la semence. Nous prions les Juifs, que cet aveu que nous faisons, les dispose un peu à nous écouter favorablement. Nous savons qu'ils sont la Postérité de ces sains hommes que Dieu visitoit autrefois par ses Prophètes et par ses Anges : que c'est d'entr'eux que nous est né le Messie, et que sont venus les premiers Docteurs de nôtre Religion : qu'ils sont l'arbre auquel nous avons été entez : qu'ils sont les dépositaires des Oracles divins pour lesquels nous n'avons pas moins de vénération qu'eux. C'est ce qui nous oblige à pousser vers Dieu avec saint Paul des soupirs véhémens pour eux, et à le prier qu'il veuille faire bientôt luire ce jour, auquel le voile, qui leur couvre le visage, étant écarté, ils verront aussi clairement que nous, l'accomplissement de leur Loi : cet heureux jour marqué par les Prophètes, auquel chacun de nous, qui naturellement sommes étrangers, empoignera et tiendra ferme le pan de la robe d'un Juif, pour aller adorer d'un même coeur, et par les mouvemens d'une même piété, le seul vrai Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob.

II.

La première chose que nous les prions de nous accorder, c'est qu'ils ne regardent pas en nous comme une chose injuste et déraisonnable, ce qu'ils se croient permis dans leur propre Cause. Si un Payen leur demandait pourquoi ils croient les miracles qu'ils disent que Moïse a faits, ils ne répondroient autre chose, sinon que leur Nation les a toujours crûs si constamment et si fermement, qu'il est impossible que cette persuasion vienne d'ailleurs que du témoignage de ceux qui les ont vus. En effet s'ils ne doutent point qu'Elisée, par exemple, n'ait augmenté l'huile d'une femme veuve, qu'il n'ait guéri tout d'un coup un Syrien lépreux, qu'il n'ait ressuscité le fils d'une femme chez qui il logeoit, si, dis-je, ils n'en doutent point, c'est uniquement sur ce que ces Faits ont été écrits et laissés à la Postérité par des témoins fidèles et sûrs. S'ils croient qu'Elie a été enlevé au Ciel ; ce n'est que sur le rapport du seul Elisée, comme d'un témoin irréprochable. Et pour nous, nous mettons en avant douze témoins de l'ascension de Jésus-Christ, et douze témoins d'une vie irrépréhensible. Nous en citons un nombre beaucoup plus grand, qui ont vû Jésus-Christ vivant après sa mort. Et si ces deux choses sont vraies, il faut nécessairement que la Religion Chrétienne le soit aussi. En un mot, tout ce que les Juifs peuvent apporter pour établir la certitude de leurs miracles, nous avons autant de droit, et même plus de droit qu'eux, de le faire servir à confirmer les nôtres. Mais qu'est-il besoin d'agir par preuves et par témoignages, puis que les Auteurs du Talmud, et tous les Juifs, avouent que Jésus-Christ a fait les miracles rapportés dans l'Histoire sainte : ce qui, encore une fois, prouve notre Religion, puis que la manière la plus authentique et la plus efficace dont Dieu puisse autoriser une Religion, c'est de faire des miracles en sa faveur.

Que ces miracles n'ont pas été faits par le secours des Démon.

III.

Quelques-uns ont dit que Jésus-Christ avoit fait des miracles par le secours des Démons. Mais cette Chicane a déjà été réfutée par la remarque que nous avons faite, que dans les lieux où la Religion Chrétienne s'est fait connoître, elle a anéanti tout le pouvoir des Démons.

Ce que d'autres disent, que Jésus-Christ avoit appris la Magie en Égypte, est beaucoup moins vrai-semblable qu'une pareille accusation que Pline et Apulée font contre Moïse. Car les mêmes Auteurs sacrez qui nous apprennent le voyage de Jésus-Christ en Égypte, marquent aussi qu'il en revint encore enfant. Au lieu qu'on voit par les Écrits de Moïse, [Et de plusieurs autres etc. Manéthon, Chrémon, et Lysimaque, dans Josèphe contre Appion.] et de plusieurs autres, que ce Législateur a passé dans ce Païs une grande partie de sa vie. Mais il ne faut que jeter les yeux sur la Loi de Moïse et sur celle de Jésus-Christ, pour les absoudre tous deux de ce crime, puis que ces Loix défendent expressément les Arts magiques comme très-désagréables à Dieu. Outre cela, si dans le tems de Jésus-Christ et de ses Disciples, il y eût eu en Égypte, ou ailleurs, quelque art magique assez efficace pour produire les grands effets que nous attribuons à la Puissance de Jésus-Christ, telle qu'est, la guérison prompte des muets, des boiteux, et des aveugles, il est sûr qu'un tel art n'auroit pas échappé à la connoissance de Tibère, [De Néron etc. Pline, liv. XXX. ch. 2. «Jamais personne ne s'est plus appliqué à aucun Art que Néron à la Magie. Il ne manquoit pour y réussir, ni de force, ni de docilité. Ensuite il dit, que le Roi Tiridate l'avoit initié dans cette Science par de certains soupers magiques.»] de Néron, et de quelques autres Empereurs, qui n'épargnoient ni soin ni dépense pour découvrir les secrets de la Magie. Et s'il est vrai ce que disent les Juifs, que les Membres du grand Sanhédrin, c'est-à-dire du grand Conseil, convainquoient les Criminels par le moyen de cet art ; on ne doit pas douter qu'étant ennemis de Jésus-Christ et jaloux de sa réputation qui croissoit tous les jours par ses miracles, ils n'en eussent fait de semblables par le secours du même art, par lequel on veut que

Jésus–Christ ait fait les siens, et qu'ils n'eussent montré par là que ses miracles n'étoient que l'effet de cet art illicite.

Ni par la force de quelques paroles.

IV.

A l'égard de ce que quelques Docteurs Juifs ont dit que Jésus–Christ a fait tous ses miracles par la vertu d'un certain nom secret, qu'il trouva moyen d'enlever du Temple de Jérusalem, où Salomon l'avoit mis en réserve, et qui y avoit été conservé par deux Lions pendant plus de mille ans ; je dis que c'est là un mensonge grossier et impudent. Non seulement les Livres des Rois, ni l'Histoire de Joséphe ne disent rien de ces Lions, gardiens d'un nom si merveilleux, ce qui pourtant étoit assez considérable pour n'être pas omis ; mais les Romains mêmes qui entrèrent dans ce Temple avec Pompée, avant que Jésus–Christ naquît, n'y aperçurent rien de semblable. Preuve de la divinité de ces miracles, par la Doctrine de Jésus–Christ.

V.

S'il est vrai, comme nous l'avons établi, et comme les Juifs mêmes l'avouent, que Jésus–Christ ait fait des miracles ; nous disons qu'il s'ensuit nécessairement de là, par la Loi même de Moïse, qu'on ne peut plus se dispenser de croire en lui. Dieu dit au Chapitre XVIII du Deutéronome, qu'après Moïse il susciteroit d'autres Prophètes, à qui le Peuple ple seroit obligé, sous des peines très–rigoureuses, de se soumettre et d'obéir. [Or les marques les plus certaines etc On y peut ajoûter les prédictions, qui sont aussi mises avec raison au rang des miracles. Deut. XVIII. V. 22.] Or les marques les plus certaines de la Charge de Prophète sont assurément les miracles ; et l'on ne sauroit en concevoir de plus éclatantes. Au Chap. XXIII. il est dit, que si un homme se disant être Prophète, apuye par des miracles cette prétention, il ne mérite néanmoins aucune créance, s'il veut attirer le Peuple au culte des faux Dieux ; et que Dieu n'a permis ces prodiges que dans le dessein d'éprouver si son Peuple lui est fidèle. De ces deux passages comparez l'un avec l'autre, les Interprètes Juifs ont fort bien conclu, qu'il faut toujours ajoûter foi à tous ceux qui font des miracles, si ce n'est lors qu'ils veulent séduire le Peuple, et le détourner du service du vrai Dieu, parce que c'est là le seul cas que la Loi excepte, sans faire grace même aux plus grands miracles. Or non seulement Jésus–Christ n'a pas enseigné qu'il falût adorer de faux Dieux, mais il l'a même expressément défendu, comme le plus atroce de tous les crimes. Outre cela, il nous inspire par tout du respect pour les Écrits de Moïse et des Prophètes.

Reponse à l'Objection tirée de la différence entre la Loi de Moïse et celle de Jésus–Christ.

VI.

Mais dira-t-on, la Loi de Jésus-Christ n'est pas conforme en tous les Points à celle de Moïse, et il y a de l'une à l'autre des différences assez notables pour faire dire que ce n'est pas la même Loi. Les Docteurs Juifs nous fournissent eux-mêmes la réponse à cette objection, par cette Règle qu'ils ont posée ; c'est qu'à l'exception du Commandement qui ordonne de servir un seul Dieu, il n'y en a aucun dans la Loi que l'on ne puisse violer [Sur la parole d'un Prophète qui fait des miracles. Cette Règle se trouve dans le Talmud. C'est ainsi que Josué viola la Loi du Sabbat, Jos. VI. Et que quelques Prophètes comme Samuel, I Sam. VII, et Elie I Rois XVIII. 38. ont sacrifié dans d'autres lieux que celui que la Loi avoit marqué.

Qu'il y peut avoir une Loi plus parfaite que celle de Moïse.] sur la parole d'un Prophète qui fait des miracles. Cela est fondé sur cette Maxime, que Dieu n'a pu perdre ni quitter le pouvoir législatif qu'il avoit lors qu'il donna sa Loi à Moïse, et que le droit qu'un homme a eu d'établir des Loix, n'exclut pas celui d'en établir d'autres, mêmes tout opposées. Mais Dieu, disent-ils, est immuable, et par cela même obligé de maintenir les Loix qu'il a faites. Je répons qu'à la vérité Dieu est immuable en son essence, mais que cela n'empêche pas que ce qu'il fait hors de lui-même, ne soit sujet à la révolution et au changement. La lumière et les ténèbres, la jeunesse et la vieillesse, l'été et l'hiver, qui sont les Ouvrages de Dieu, sont dans une vicissitude perpétuelle. Dieu permit au premier homme de manger de tous les fruits du jardin d'Eden, excepté d'un seul, qu'il lui défendit par un effet de sa liberté. Il a condamné le meurtre en général ; et il a commandé à Abraham de sacrifier son fils. Les victimes qu'on lui présentait hors du Tabernacle, lui étoient désagréables ; quelquefois pourtant il les a acceptées. J'ajoute, que de ce que la Loi de Moïse étoit bonne, il ne s'ensuit pas qu'il ne pût y en avoir une meilleure. Elle étoit telle qu'elle devoit être selon les desseins de Dieu, et selon la disposition de son Peuple. Il faisoit en cela ce que font les Pères à l'égard de leurs enfans encore jeunes. Ils bégayent avec eux ; ils dissimulent les défauts

inséparables de leur âge ; ils les engagent par de petites douceurs à faire leur devoir, et à recevoir de l'instruction. Mais à mesure que leurs enfans croissent, ils corrigent le bégayement de leur langue, ils leur inspirent les sentimens de la vertu, ils leur en donnent les Régles, et leur en font voir la beauté et les récompenses.

VII.

Une preuve que les Précepteurs de la Loi n'étoient pas d'une souveraine perfection, c'est que beaucoup de saints hommes, qui ont vécu sous sa Discipline, se sont élevez, pour ainsi dire, au dessus de ses Préceptes, et ont été plus loin que la Loi ne les menoit. Le même Moïse qui permet de se faire raison, tant par voye de fait, que par voye de justice, des injures que l'on a reçues, s'est rendu intercesseur auprès de Dieu pour ses ennemis, après en avoir été outragé de la manière la plus indigne. David voulut que l'on épargnât son fils, quoi que rebelle, et souffrit patiemment les paroles injurieuses de Semeï. L'on ne lit nulle part que ceux d'entre ce Peuple qui avoient de la vertu et de la piété, ayent fait divorce avec leurs femmes, bien que la Loi le permît.

La raison de cette imperfection est, qu'un sage [Un sage Législateur proportionne etc. Origène contre Celsus, Liv. III. Un Législateur à qui on demandoit ce qu'il pensoit lui-même des Loix qu'il avoit données à ses Concitoyens, répondit qu'il croyoit bien qu'il s'en pouvoit trouver de plus parfaites, mais que les siennes étoient les meilleures qu'il eût cru devoir donner.] Législateur proportionne ordinairement ses Loix à la portée de la plus grande partie du Peuple, et qu'ainsi, dans l'état où étoient les Israélites, il étoit à propos que Dieu laissât passer certains défauts auxquels ils avoient du penchant ; se réservant le droit de les retrancher par des Régles plus sévères, lors que par une plus grande éfusion de son Esprit, il se feroit un Peuple nouveau, recueilli d'entre tous les Peuples du Monde. On voit aussi que les récompenses que la Loi propose clairement, regardent toutes cette vie ; ce qui montre qu'elle n'étoit pas absolument parfaite, et qu'elle l'étoit moins qu'une autre Loi qui présenteroit à découvert et sans envelope une récompense éternelle : et c'est ce que fait la Loi de Jesus Christ.

Que Jésus-Christ a observé la Loi.

VIII.

Il faut remarquer en passant, pour convaincre de la plus grande injustice du monde les Juifs qui ont vécu du tems de Jésus-Christ, que quoi qu'ils lui ayent fait tous les mauvais traitemens imaginables, et l'ayent livré au dernier suplice, ils n'ont pu néanmoins l'accuser, avec quelque fondement, d'avoir violé aucun des Commandemens de la Loi. Il étoit circoncis. Il mangeoit et s'habilloit à la maniere des Juifs. Il renvoyoit aux Sacrificateurs ceux qu'il avoit guéris de la lèpre. Il observoit religieusement la Pâque et les autres fêtes. S'il a fait des guérisons le jour du Sabbat, il a prouvé non seulement par la Loi, mais aussi par des Maximes reçues de tous les Juifs, que ces sortes d'actions n'étoient pas défendues en ce jour-là. Il n'a commencé à faire publier l'abolition de quelques Loix, que lors qu'après avoir vaincu la Mort, et s'être élevé dans le Ciel, il eut enrichi ses Disciples des dons éclatans du saint Esprit, et prouvé par là qu'il avoit aquis une autorité royale, dont une partie consiste dans le pouvoir de faire des Loix. Tout cela, conformément aux Oracles de Daniel, qui avoit prédit qu'un peu après la destruction des Royaumes de Syrie et d'Égypte, dont le dernier prit fin sous Auguste, Ch. VII. 13, Dieu donneroit [A un homme qui passeroit pour être d'une naissance obscure. Dan. XII. 45 ; VII. 13. Le terme de Fils de l'homme marque quelque chose de bas dans le style des Hébreux. Et c'est ainsi qu'il est employé pour signifier les Prophètes, lors qu'ils sont comparez aux Anges.] à un homme qui passeroit pour être d'une naissance obscure, une Domination éternelle sur tous les Peuples de toute Langue et de tout Païs.

Que cette partie des Loix de Moïse qui a été abolie, ne contenoit rien que d'indiférens par soi-même.

IX.

Mais il y a plus ; cette partie de la Loi que Jésus Christ a abolie, ne contenoit rien qui fût essentiellement bon et juste. Ce n'étoient que des Observances indifférentes par elles-mêmes, et qui par conséquent n'étoient pas immuables. Si elles eussent été nécessairement bonnes, Dieu Dieu les auroit prescrites, [Non à un seul Peuple, mais à tous. Dans les Loix de Moïse, il y en a quelques-unes qui bien loin de pouvoir être universelles, ne pouvoient avoir lieu que dans la Judée ; par exemple, celles des prémices, des dîmes, des saintes Congrégations du Peuple aux jours de Fêtes. Car il étoit impossible que toutes les Nations s'assemblassent dans la Judée pour s'y acquiter de ces devoirs. Le Talmud même enseigne que les Loix des Sacrifices ne regardoient que les Hébreux.] non à un seul Peuple, mais à tous ; et cela, dès le commencement du Monde, et non, plus de deux mille ans après qu'il l'eut créé. Elles ont été inconnues à Abel, à Enoch, à Noé, à Melchisédec, à Job, à Abraham, à Isaac, à Jacob, personnes pieuses, aimées de Dieu, et qui ont reçu de Dieu même le glorieux témoignage d'avoir cru en lui, et d'avoir été les objets de son amour. On ne voit pas que Moïse ait exhorté Jéthro son beau-Père à recevoir ces cérémonies, ni que Jonas y ait voulu porter les Ninivites. Dans l'énumération exacte que les Prophètes font des péchez des Chaldéens, des Egyptiens, des Sidoniens, des Tyriens, des Iduméens, et des Moabites, à qui ils se sont quelquefois adressez, ils ne marquent pas le mépris ou l'inobservation de ces Loix. Il faut donc convenir qu'elles étoient particulières aux Israélites, et que leur usage étoit, [Ou de prévenir quelques péchez etc. Les Juifs étoient passionnez pour les Cérémonies, et avoient par cela même beaucoup de penchant à l'Idolatrie, comme leur reprochent les Prophètes, et sur tout Ezéchiel XVI.] ou de prévenir quelques péchez à quoi ils étoient naturellement fort portez, ou d'éprouver leur obéissance, ou de préfigurer l'avenir. Et il n'est pas plus étonnant qu'elles ayent pu être abolies, qu'il ne l'est, qu'un Roi voulant établir un même Droit et les mêmes Loix dans toute l'étendue de ses États, casse quelques Ordonnances particulières à

certaines Communautés.

L'on ne peut rien apporter qui prouve, que Dieu se soit engagé à ne jamais abolir ces Préceptes, dont l'Évangile a fait cesser l'observation. Car si l'on dit que dans l'Écriture ils sont apellez perpétuels, ne sait-on pas que les hommes donnent souvent ce nom à leurs Arrêts, pour marquer qu'ils ne sont pas pour une seule année, [Ou pour de certains tems, etc. Lucius Valerius dans T. Live, remarque «que les Loix que l'on fait selon l'exigence de certains tems, ne sont aussi qu'à tems ; que celles qui se font en tems de paix, s'abolissent souvent en tems de guerre, et que la paix fait aussi disparoître celles qui s'étoient établies pendant la guerre.»] ou pour de certains tems, comme de guerre, de paix, de cherté de vivres etc. et que ce tître qu'ils leur donnent, n'empêche pas qu'ils ne leur en puissent substituer d'autres tout diférens, lors que le bien public l'exige ? De même, comme entre les Loix que Dieu donnoit à son Peuple, les unes étoient à tems, et ne devoient avoir vigueur que [Exod. XXVII. Deut. XXIII. 12.] tant qu'il seroit dans le desert, et d'autres étoient pour ce même Peuple, lors qu'il [Deut. XII. I. 20. XXVI. I. Nomb. XXXII. 52]seroit habitué dans la terre de Canaan, l'Écriture apelle ces dernières éternelles, pour les distinguer des autres, et pour marquer aussi, qu'elles devoient être observées en tous lieux et en tous tems, à moins que Dieu même n'en dispensât par une Révélation expresse.

Au reste, le tître d'éternelles donné à ces Loix, n'est pas seulement ordinaire parmi les autres Nations, dans le sens que nous avons marqué, mais les Juifs mêmes savent qu'il est donné dans leur Loi, [A un droit et à une servitude etc. Exod. XXI. 6. I Sam. I. 22. C'est ainsi que le Sacerdoce de Phinées, est nommé éternel Pseau. CVI. 30. 31. Le Rabbin Joseph d'Albo dit, que le mot à perpétuité se doit prendre en un sens limité dans la Loi cérémonielle.] à un droit et à une servitude qui duroit depuis un Jubilé jusqu'à l'autre.

Et puisqu'ils nomment l'avènement du Messie, l'accomplissement du Jubilé, ou le grand Jubilé, ils doivent reconnoître qu'une Loi mérite assez le nom de perpétuelle, lors qu'elle dure jusqu'à cet avènement.

Mais à quoi bon disputer là-dessus, puis que dans le Vieux Testament Dieu promet qu'il fera une nouvelle Alliance avec son Peuple : qu'il l'écrira

dans les coeurs : qu'il y expliquera si clairement sa volonté, qu'on n'aura plus besoin de s'instruire les uns les autres : et qu'en vertu de cette nouvelle Alliance, il acordera à son Peuple le pardon de ses péchez précédens. A peu près comme si un Roi après de longues et de cruelles divisions qui auraient partagé ses Sujets, vouloit rétablir entr'eux une paix durable, en ôtant la diversité des Loix selon lesquelles il les avoit gouvernez, que dans ce dessein, il fît une Loi très parfaite et commune à tous ; et qu'il y ajoutât une promesse d'impunité générale pour le passé, à condition qu'ils se corrigéassent à l'avenir.

Quoi que ce que nous venons de dire sufise ; nous ne laisserons pas de parcourir toutes les parties de la Loi qui a été abolie par l'Evangile, et de montrer en détail qu'elles n'étoient pas de nature à plaire à Dieu par elles-mêmes, ou à être irrévocables.

Que les Sacrifices n'étoient, ni agréables à Dieu par eux-mêmes, ni irrévocables.

X.

Nous commencerons par les Sacrifices, qui sont ce qu'il y a de principal dans cette Loi, et qui saute le plus aux yeux. La plûpart des Juifs croient [Que les hommes en avoient inventé la pratique etc. C'est aussi le sentiment de St. Chrysostome ; «Abel, dit-il, presenta un sacrifice à Dieu, non en vertu de quelque enseignement qu'il eût reçu là-dessus, ou de quelque Loi qui lui ordonnât d'offrir les prémices de son revenu, mais par les seuls mouvemens de sa conscience». La même chose se voit dans les réponses aux Orthodoxes qui sont parmi les Ouvrages de Justin Martyr «Aucun de ceux qui avant la Loi ont ofert des bêtes à Dieu, ne l'a fait par un commandement divin, quoi qu'il soit aisé de voir que ce culte et ceux qui le pratiquoient ont été agréables à Dieu».] que les hommes en avoient inventé la pratique avant que Dieu l'ordonnât. Que cela soit vrai ou ou faux, du moins est-il constant que ce Peuple avoit une extrême passion pour les Cérémonies religieuses : que cet atachement fut une des raisons qui obligèrent Dieu à en établir un très-grand nombre ; et que cette institution avoit encore un autre usage, qui étoit d'empêcher que le souvenir du Culte religieux que ce Peuple avoit vû pratiquer aux Egyptiens, ne le portât à les imiter, et [Ne le fît insensiblement passer du Culte du vrai Dieu etc. Maimonides et Tertullien rendent cette raison des Cérémonies religieuses. Voici comme l'explique celui-ci, liv. III. contre Marcion chap. «Que l'on ne blâme ni les sacrifices, ni toutes ces petites circonstances gênantes, qui se trouvoient dans les oblations, et qu'on ne se figure pas que Dieu les ait souhaitées pour leur excellence. Ne voit-on pas avec quelle évidence il déclare ce qu'il en pense, dans ces exclamations, Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices, et qui a requis cela de vos mains ?

Qu'on admire plutôt sa sagesse, en ce que voyant son Peuple porté à l'Idolatrie et à la transgression de ses Loix, il l'a ataché à la véritable Religion, par ces sortes de devoirs qui étoient si fort du goût de ces

tems—là, afin que par des pratiques superstitieuses en aparence, il les détournât de la superstition, et que paroissant les desirer, il bornât à ces choses leur inclination, qui sans cela n'auroit pû se contenter que par l'Idolatrie.»] ne le fît insensiblement passer du Culte du vrai Dieu à celui des fausses Divinitez. Mais comme dans la suite il eut conçu une trop haute idée des sacrifices, et se fut imaginé qu'ils étoient par eux—mêmes agréables à Dieu, et qu'ils faisoient partie de la véritable piété : les Prophètes ne manquèrent pas de leur en faire des reproches. Je ne te reprendrai point de tes sacrifices, dit Dieu par la bouche de David au Ps. L. Je ne t'obligerai point à me sacrifier holocaustes sur holocaustes, et à m'offrir des bouveaux ou des boucs pris de dedans tes parcs. Toutes les bêtes qui paissent dans les forêts, ou qui errent par les montagnes, sont à moi. Je sai le nombre des oiseaux et des bêtes sauvages : de sorte que si j'avois faim, je n'aurois pas besoin de m'adresser à toi ; car la terre, et tout ce quelle renferme, m'appartient. Penses—tu que je mange la chair des bêtes grasses, ou que je boive le sang des boucs ? Non : mais je veux que tu me sacrifies des louanges, et que tu me rendes tes vœux. Quelques Rabbins répondent que ce mépris que Dieu fait paroître là pour les Sacrifices, ne vient que de ce que ceux qui les ofroient, étoient des gens souillez de coeur, et dont la vie étoit impure. Mais les paroles que nous venons de citer ne disent pas cela : elles marquent clairement que les Sacrifices n'étoient pas agréables à Dieu par eux—mêmes. C'est ce qu'on verra encore mieux, si l'on jette les yeux sur l'enchaînage des parties de ce Psaume, où l'on découvrira que Dieu parle aux personnes pieuses dans tout ce passage. Assemblez—moi mes bien—aimés, avait—il dit d'abord, ensuite de quoi il ajoute, Ecoute mon peuple, paroles qui vont d'ordinaire à la tête d'un enseignement. Après cela vient le discours que nous avons rapporté, et que le Psalmite, selon la coutume de ceux qui enseignent, conclut en se tournant vers les Impies ; Mais Dieu dit à l'impie, etc.

On a suivi dans ces passages et dans tous les autres le Latin de Grotius.

Il y a encore plusieurs autres passages qui confirment le sens que nous donnons à celui que je viens de citer. Tu ne souhaites pas, dit David au Ps. LI. que je te fasse des sacrifices, et tu ne prends pas plaisir aux holocaustes. Le sacrifice qui t'est véritablement agréable, c'est une âme abbatue par le sentiment de son crime. Ô Dieu tu ne méprises point le

coeur froissé et brisé. Tu ne prends point plaisir aux victimes et aux gâteaux, dit le même Psalmite aux Ps. XL. Mais tu me rends ton esclave en me perçant l'oreille. Tu n'exiges de moi ni holocauste ni sacrifice pour le péché. C'est pourquoi j'ai répondu, me voici, je ferai ta volonté, comme en vertu d'un accord traité et enregistré. Cette volonté est tout mon plaisir. Car ta loi est au dedans de moi. Je ne renferme pas les louanges de ta justice dans mon coeur, mais je prêche par tout ta vérité et ta bonté ; sur tout je célèbre ta miséricorde et ta fidélité au milieu d'une grande assemblée. Esaïe au Chap. I. de ses Révélations introduit Dieu parlant ainsi. A quoi bon tant de victimes ? Je suis las d'holocaustes de moutons, et de graisse de bêtes grasses. Je ne prends point assez de plaisir au sang des bouveaux, ni des agneaux ni des boucs, pour souhaiter que vous paroissiez avec ce sang en ma présence.

Car qui a requis de vous que vous souillassiez ainsi mes parvis ? Au Ch. VII. de Jérémie, il y a un passage tout semblable à celui là, et qui lui sert de Commentaire.

Ainsi a dit le Seigneur des Anges, le Dieu d'Israël, amassez vos holocaustes avec vos sacrifices, et mangez de leur chair. Car depuis que j'ai fait sortir vos pères du país d'Égypte, je n'ai rien exigé d'eux, et je ne leur ai point donné ordre touchant les holocaustes ni les sacrifices. Mais voici ce que je leur ai sérieusement commandé ; c'est qu'ils eussent à m'obéir ; qu'ainsi je serois leur Dieu, et qu'ils seroient mon peuple : qu'ils eussent à marcher dans le chemin que je leur prescrirois ; et qu'alors ils seroient heureux. Au Ch. VI. d'Osée, Dieu parle ainsi. J'aime beaucoup mieux que l'on fasse du bien aux hommes, que ce qu'on me présente des sacrifices ; bien penser de Dieu, vaut mieux que tous les holocaustes. Michée au Ch. VI. de sa Prophétie, introduit le Peuple demandant de quelle manière il pourroit se rendre Dieu favorable ; si c'étoit par un grand nombre de moutons, ou par une grande quantité d'huile, ou par des veaux d'un an : à quoi Dieu répond par son Prophète, Je te dirai ce qui est véritablement bon, et agréable à mes yeux ; [C'est que tu rendes à chacun etc. Les Juifs disoient que les 602 Préceptes de la Loi sont réduits à 3 dans ce passage, de même qu'ils le sont à 6 dans Esaïe XXXIII. et à un dans Habacuc II. 4. et dans Amos I. 6.] c'est que tu rendes à chacun ce qui lui appartient, que tu fasses du bien aux autres, et que tu t'humilies devant moi.

Tous ces passages faisant voir que les Sacrifices ne sont pas de ces choses que Dieu veut principalement, et à cause d'elles-mêmes ; et d'ailleurs le Peuple, par une superstition qui s'introduisit peu à peu, étant venu à regarder ces cérémonies comme le fonds de la Piété, et à croire que les victimes qu'il ofroit, faisoient une compensation assez exacte de ses péchez ; faut-il s'étonner que Dieu ait aboli une chose, indifférente par elle-même, et devenue criminelle par l'abus que son Peuple en faisoit ?

Tout sacré que pouvoit être le serpent d'airain que Moïse avoit dressé, Ezéchias ne laissa pas de le briser, lors qu'il vit que le Peuple commençoit à le regarder avec un peu trop de vénération.

Outre ces raisons il y a quelques Oracles qui ont marqué, par une conséquence fort claire, la cessation des sacrifices. C'est ce que l'on comprendra aisément, si l'on considère que selon la Loi de Moïse, les sacrifices ne se devoient faire que par la Postérité d'Aaron, et que dans la Judée. Or dans le Ps. CX. Dieu promet un Roi qui aura un Empire d'une très-grande étendue ; un Roi qui commencera à régner en Sion, et qui régnera éternellement ; qui de plus possédera un Sacerdoce éternel, et selon l'ordre de Melchisédec. Esaïe Ch. XIX. dit que l'on verra un autel en Égypte, où non seulement les habitans de ce païs, mais les Assyriens et les Israélites viendront adorer Dieu. Au Ch. LXVI. il dit que les nations les plus éloignées et les peuples de toute langue offriront des dons à Dieu aussi bien que les Israélites, et que d'entr'eux on prendra des Lévites et des Sacrificateurs. [Or tout cela ne se pouvoit accomplir etc. Joignez aux passages suivans celui-ci de Jér. III. 16. Dans ces jours-là, dit le Seigneur, on ne dira plus l'Arche de l'Alliance du Seigneur ; on n'y pensera plus, et l'on ne s'en souviendra plus, et l'on ne visitera plus l'Arche.] Or tout cela ne se pouvoit accomplir, tant que la Loi de Moïse étoit sur pié. Au Ch. I. de Malachie, Dieu prédisant les choses à venir dit qu'il avoit du dégoût pour les ofrandes des Juifs, que de l'Orient à l'Occident son nom seroit grand dans toutes les nations, qu'on lui ofriroit du parfum, et qu'on lui présenteroit des victimes pures. Et Daniel rapportant au Ch. IX. l'Oracle de l'Ange Gabriel touchant le Christ, Il abolira, dit-il, le sacrifice et l'oblation. Mais sans toutes ces preuves, la chose parle d'elle-même, Dieu a fait assez voir par l'événement, qu'il n'approuve plus les sacrifices prescrits par la Loi de Moïse ; puis qu'il souffre depuis plus de 1600 ans que les Juifs n'ayent

ni Temple, ni Autel, ni aucun dénombrement de Familles, par lequel ils pourroient connoître quelles sont celles qui ont le droit de faire les fonctions de la Sacrificature.

Preuve de la même vérité, à l'égard de la différence des viandes.

XI.

Après avoir prouvé que la Loi qui ordonnoit les sacrifices n'étoit pas nécessaire en elle-même, et que Dieu Dieu ne l'avoit donnée que pour un tems, prouvons la même chose à l'égard de la Loi qui défendoit certaines viandes. Il est constant qu'après le déluge, [Noé reçut de Dieu le droit de manger etc. On pourroit objecter que dans l'Histoire du Déluge il est parlé de bêtes nettes, et d'autres qui ne le sont pas. Mais, ou cela est dit par anticipation, comme à des gens qui connoissoient déjà cette distinction par la Loi, ou l'on doit entendre par bêtes qui ne sont pas nettes, celles dont les hommes s'abstiennent par une aversion naturelle, auquel sens Tacite Hist. liv. VI. appelle ces bêtes profanes ; ou enfin il faudra entendre par celles qui sont nettes, celles qui se nourrissent d'herbes, et par les impures, celles qui vivent de la chair d'autres animaux.] Noé reçut de Dieu le droit de manger de tout indifféremment : et que non seulement Japhet et Cham, mais aussi Sem et ses Descendans, Abraham, Isaac, et Jacob, jouïrent du même droit. Mais après que le Peuple d'Israël eut pris goût aux superstitions des Égyptiens, pendant le séjour qu'il fit parmi eux, Dieu, pour la première fois, lui défendit de manger de certains animaux ; [Soit que ces Animaux fussent de ceux que les Égyptiens sacrifioient etc. Origène contre Celsus liv. IV. «Les Démons ayant quelque pénétration pour les choses à venir, tant parce qu'ils ne sont pas engagez dans des corps terrestres, que parce qu'ils ont beaucoup d'expérience, et d'ailleurs faisant leur unique étude de détourner les hommes du vrai Dieu, se glissent dans les bêtes les plus féroces, et dans celles où l'on voit le plus de finesse et de ruse, les font mouvoir où il leur plait, et autant de fois qu'il leur plait ; ou même, ils excitent l'imagination de ces bêtes à prendre leur vol, ou à marcher vers ce lieu-ci, ou vers un autre. Leur dessein est, que les hommes surpris par les présages que ces diférens mouvemens leur fournissent, cessent de chercher Dieu qui contient toutes, choses, qu'ils abandonnent la piété, et prennent les objets de leur culte dans des choses terrestres, dans les oiseaux les dragons, les renards et les loups. En éfet les Devins ont remarqué que les

plus considérables présages se tirent de ces animaux que je viens de nommer : ce qui vient aparemment de ce que les Démons ne peuvent pas aussi bien venir à leurs fins par les animaux d'un naturel plus doux, que par ces autres qui ont quelque image de vice et de méchanceté. C'est pourquoi entre toutes les choses que j'ai admirées dans Moïse, celle-ci est une des plus grandes : C'est qu'ayant une parfaite connoissance de la nature des animaux et de la conformité de quelques-uns avec la génie des Démons, soit qu'il ait eu cette connoissance par révélation, soit qu'il l'ait eue par lui-même, il a déclaré impurs tous les animaux, dont les Égyptiens et les autres Peuples se servoient pour deviner, et purs ceux qui n'étoient pas de ce nombre.» C'est à cela que se raportent ces paroles de Manéthon, Moïse établit plusieurs Observances contraires à celles des Égyptiens.] soit que ces animaux fussent de ceux que les Égyptiens sacrifioient à leurs fausses Divinitez, et dont ils tiroient des présages et des auspices ; soit que Dieu dans une Loi toute figurative, voulût corriger certains vices, en interdisant quelques animaux, [Dont le naturel avoit du raport avec ces vices. St. Barnabé dans son Épître fait un long raisonnement là-dessus, dont voici l'abrégé. «Toutes les défenses que Moïse a faites de manger de certains animaux, et de s'abstenir des autres, ont un sens spirituel. Ne mangez pas de Chair de pourceau, dit-il ; cela veut dire, ne soyez pas semblables à ceux qui lors qu'ils sont dans l'abondance, oublient leur Seigneur, et qui ne le reconnoissent que dans l'adversité ; en éfet, lors que le pourceau a faim, il crie, mais il se tait après qu'on lui a donné à manger. Ne mangez point d'aigle, de milan, de corbeau, c'est-à-dire, ne vivez point de rapine, mais gagnez vôte vie en travaillant. Ne mangez point de lamproye, de polype, ni de sèche, c'est-à-dire, ne vous rendez pas semblables à ceux qui vivent toûjours dans l'impiété, et qui sont réservez à la mort éternelle. Car ces poissons qui sont les seuls qui soient défendus, ne s'élèvent jamais vers la surface de l'eau, et demeurent toûjours dans le fond. Ne mangez point d'hyène, c'est-à-dire ne soyez pas adultère. La raison de ce sens est, que cette bête change de sexe tous les ans. Vous mangerez des bêtes qui ruminent ; cela signifie qu'il faut se joindre à ceux qui méditent dans leurs coeurs les Préceptes qu'ils ont reçus de vive voix ; qui parlent des Ordonnances de Dieu, et qui les gardent, qui savent que la méditation remplit un coeur de joye, et qui en un mot ruminent la parole de Dieu.

Vous mangerez de celles qui ont le pié fourchu : c'est que les Justes, dans le tems même qu'ils cheminent dans ce siècle, attendent celui qui est à venir. Admirez par cet échantillon la beauté des loix de Moïse.» Philon et Aristée citez par Eusébe ont fait les mêmes réflexions.] dont le naturel avoit du rapport avec ces vices. Mais il n'est pas difficile de montrer que toutes les Loix qui régulent cette différence de viandes, ne sont pas universelles. Cela paroît premièrement par la Loi du Ch. XIV. du Deutéronome, selon laquelle il n'est pas, à la vérité, permis aux Israélites de manger d'une bête morte d'elle-même : mais il l'est [À ceux d'entre les Cananéens etc. C'étoient ceux qui craignoient Dieu, mais qui n'étoient pas circoncis.

Il en est parlé Lévit. XXII. 25. et XXV. 4. 7.] à ceux d'entre les Cananéens à qui les Israélites étoient obligés de rendre toutes sortes de bons offices, comme à leurs Frères, et comme à ceux qui adoroient le même Dieu. II. [Les anciens Docteurs Juifs etc. Le Rabbin Samuel. Le Talmud dit en général que la Loi ne durera que jusqu'au tems du Messie. Le R. Béchaï et quelques-autres, croient que la Loi qui défendoit de certaines viandes, n'obligeoit que les Juifs qui demeuroient dans la Palestine. Il est même à remarquer que les Juifs ignorent ce que signifient la plûpart des noms d'animaux qui sont marquez dans la Loi, et qu'il y en a beaucoup d'autres sur lesquels ils disputent. Or il n'y a pas d'apparence que Dieu les eût laissez dans cette ignorance, si cette Loi eût dû durer jusques à ce jour.] Les anciens Docteurs Juifs ont aussi enseigné clairement, que dans les tems du Messie, la Loi qui mettoit de la différence entre les viandes, cesseroit, et que la chair de porc ne seroit pas moins pure que celle de boeuf. III. En effet, lors que Dieu s'est voulu faire un Peuple d'entre toutes les Nations, il étoit plus raisonnable qu'il donnât à tous ceux qui constituoient ce nouveau Peuple, une entière liberté à l'égard de ces sortes de Loix, que de leur imposer à tous un même joug.

2. De la différence des jours.

XII.

Pour ce qui est des jours solennels, et distinguez des autres jours, ils furent tous instituez en mémoire de la grace que Dieu fit à son Peuple, de le délivrer du cruel esclavage qu'il souffroit en Égypte, et de le mener dans la Terre promise. Or Jérémie dit au Ch. XVI. et XVIII. qu'un jour viendrait auquel de nouvelles graces infiniment plus excellentes, obscurceroient tellement celle-là, qu'à peine en seroit-il plus parlé. Outre cela les jours de fête eurent aussi le même sort que les sacrifices. Le Peuple vint à les estimer plus qu'il ne devoit, et à croire que pourvu qu'il les observât exactement, les péchez qu'il pourroit commettre d'ailleurs, seroient extrêmement légers. C'est là-dessus que Dieu déclare au Ch. I. d'Esaië, qu'il avoit du dégoût pour leurs nouvelles lunes, et pour leurs fêtes ; et qu'elles lui étoient tellement à charge, qu'à peine pouvoit-il plus les supporter.

Mais, au moins, dit-on, la Loi du Sabbat est une Loi universelle et irrévocable, puis qu'elle a été donnée, non à un seul Peuple, mais à Adam, le Père de tous les hommes du Monde ; et cela, immédiatement après la Création. Je répons que de l'aveu même des plus savans d'entre les Juifs, il y a là-dessus deux Loix différentes : l'une qui ordonne que l'on se souvienne du jour du Sabbat, Exode XX. 8 : l'autre qui porte qu'on le doit sanctifier, Exode XXX, 31. On obéit à la première en repassant religieusement dans son esprit la création du Monde. On observe la seconde, en s'abstenant de toute sorte de travail. La première a été établie dès le commencement du Monde, [Et observée par les Patriarches. C'est d'eux qu'est parvenue jusqu'aux Grecs l'opinion qui leur a fait regarder le septième jour avec plus de vénération que les autres, comme l'a remarqué Clément Alexandrin.]

[Que dans le grand nombre de voyages... ils se soient jamais reposez. C'est dans ce sens que Justin et Tertullien ont assuré que les Fidèles de ce temps n'avoient jamais observé le Sabbat.] et observée par les Patriarches, et par toutes les personnes pieuses qui ont vécu avant la Loi ; telles qu'ont

été Enoch, Noé, Abraham, Isaac, et Jacob. Mais on ne voit pas [Cette Loi obligeoit aussi les habitans etc. Selon le sentiment des Hébreux, elle n'obligeoit pas ceux, qui hors de la Judée observoient les Préceptes des Noachides.] que dans le grand nombre de voyages que ces derniers ont faits, ils se soient jamais reposez pour célébrer le Sabbat ; au lieu qu'on trouve dans l'Histoire sainte plusieurs exemples de cette interruption de voyage, depuis la sortie d'Égypte. Car après que les Israélites eurent été tirez de ce Païs, et qu'ils eurent heureusement passé la mer rouge, la première chose qu'ils firent, fut de célébrer tranquillement ce grand jour de leur délivrance, en chantant à Dieu un Cantique de victoire. Ce fut alors que la seconde Loi du Sabbat fut établie. Depuis cela, les Israélites eurent ordre de le célébrer par un parfait repos. Le premier passage qui en fait mention, est celui où il est parlé de la Manne, et de ce que les Israélites devoient observer en la recueillant, Ex. XXXV. 2. Lev. XXIII. 3. Mais ce qui fait voir que cette manière d'observer le Sabbat avoit eu lieu dès le jour du passage de la mer rouge, c'est qu'au Ch. V. du Deut. vers. 15, Dieu donne pour raison de cette observation exacte et religieuse, la délivrance d'Égypte. On voit aussi dans les passages que j'ai allégués, que dans cette seconde Loi Dieu avoit égard aux Esclaves, et qu'il vouloit adoucir leur condition, que leurs Maîtres rendoient extrêmement dure, par le travail sans relâche auquel ils les obligeoient : ce qui a un raport manifeste à la manière dure et tyrannique dont les Israélites avoient été traités en Égypte, et à leur afranchissement. Il est vrai que cette Loi obligeoit aussi les Habitans de Canaan, qui étoient mêlez avec les Israélites. Mais c'étoit afin que le repos fût égal dans tout ce Païs-là, étant observé par tous ceux qui y habitoient. Il y a, au reste, une preuve très-solide, qui fait voir que cette Loi n'étoit imposée qu'aux Israélites, et nullement aux autres Nations : c'est qu'en plusieurs endroits de l'Écriture, elle est apellée un signe, et même une Alliance particulière entre Dieu et son Peuple comme Exod. XXXI. 13. 16.

Cela posé ; je dis, que toutes les choses qui ont été instituées pour servir vir de mémorial à la sortie d'Égypte, n'étoient pas telles qu'elles dussent toujours durer. Nous l'avons déjà montré par les promesses que Dieu fait de plusieurs graces beaucoup plus considérables que celles-là. Ajoûtez à cela, que si la Loi qui ordonne de se reposer le septième jour, eût été

établie dès le commencement du Monde, et qu'en vertu de cela elle fût irrévocable, elle auroit toujours dû l'emporter sur d'autres Loix qui lui étoient opposées, et qu'on ne pouvoit garder qu'en la violant ; et c'est précisément le contraire de ce qui est arrivé. 23 Les Juifs ont toujours circoncis leurs enfans en ce jour ; et lors que le Temple subsistoit, on y égorgeoit des victimes le jour du Sabbat, de même que les autres jours. Les Docteurs juifs mêmes font bien connoître qu'ils ne croient pas cette Loi indispensable, lors qu'ils disent qu'il étoit permis de violer le Sabbat par l'ordre d'un Prophète ; ce qu'ils confirment par l'exemple de la prise de Jericho, qui arriva à pareil jour sous la direction de Josué. Quelques-uns d'entr'eux voyant qu'Esaïe prédit au Ch. LXVI. [Les Juifs ont toujours circoncis etc. De là vient le Proverbe Hébreu, La Circoncision chasse le Sabbat. Voyez Jean VII.]. que le Culte de Dieu ne seroit plus affecté aux Sabbats, et aux nouvelles Lunes, et qu'il auroit lieu dans tous les jours qui coulent d'un Sabbat à l'autre, et depuis une nouvelle Lune jusqu'à celle qui suit, en ont conclu assez à propos, que lors que le Messie seroit venu, toute différence de jours seroit entièrement abolie.

3. A l'égard de la Circoncision.

XIII.

Je viens à la Circoncision. Il faut avouer qu'elle est plus ancienne que Moïse, puis qu'elle a été ordonnée à Abraham et à sa Postérité. Mais on doit savoir qu'elle lui fut ordonnée comme un commencement et comme une ébauche de l'Alliance Mosaique. Cela paroît par les termes mêmes de l'Institution, Je te donnerai, dit Dieu à Abraham, Gen. XVII. Je te donnerai, et à ta postérité, le païs auquel tu as demeuré comme étranger, le païs, dis-je, de Canaan, en possession perpétuelle. Garde donc mon Alliance, toi, et ta postérité à jamais. C'est ici l'Alliance entre moi, et vous et ta postérité ; c'est que tout mâle sera circoncis. Or nous avons déjà vu qu'à cette Alliance il devoit y en succéder une nouvelle, qui seroit commune à tous les Peuples, et par conséquent la Circoncision, qui étoit un caractère de distinction entre les Israélites et les autres Nations, devoit nécessairement prendre fin. D'ailleurs il est clair que la Circoncision renfermoit un sens mystique, et beaucoup plus excellent que celui qu'on y apercevoit d'abord. C'est ce que veulent dire les Prophètes, lorsqu'ils commandent que l'on circoncise son coeur. Or c'est à cette circoncision intérieure que tendent tous les Préceptes de Jésus-Christ. Ce sens mystique nous oblige d'en chercher aussi un dans les promesses que Dieu atacha à la Circoncision. Selon ce sens, la Terre promise signifioit la Vie éternelle : or personne ne l'a plus clairement révélée que Jésus Christ. Et selon ce même sens, la promesse que Dieu fait à Abraham de le constituer le Père de plusieurs Nations, devoit avoir son principal accomplissement, lors qu'au lieu de quelques Peuples, dont il étoit le père selon la chair, toutes les Nations du Monde viendroient à imiter sa foi. Or c'est ce qui n'est arrivé que par l'Évangile. Cela posé, il n'y a plus lieu d'être surpris que ce qui servoit à préfigurer ces choses spirituelles, ait été aboli lors qu'elles ont été accomplies. [Si l'on pense que les graces de Dieu étoient atachées à ce Sceau etc. Justin Martyr, Entretien avec Tryphon. «Vôtre circoncision n'a pas été établie comme une oeuvre de Justice, mais comme un signe de la Justice, et comme un symbole qui distinguoit la race d'Abraham des autres

Peuples du Monde.] Si l'on pense que les grâces de Dieu étoient attachées à ce Sceau, on n'a qu'à considérer qu'Abraham même, avant qu'il l'eût reçu, n'a pas laissé d'être agréable à Dieu ; et que dans tout le tems que les Israélites voyagèrent par les déserts de l'Arabie, ils ont omis cette cérémonie [Jos. V. 5. 6.] religieuse, sans que Dieu ait témoigné que cela lui déplaisoit.

Car Dieu a dit à Abraham, Tout mâle d'entre vous sera circoncis.. et ce sera un signe d'Alliance entre moi et vous.

Après cela, n'est-il pas surprenant que les Juifs ayent rejeté Jésus-Christ et ses Apôtres, au lieu de leur rendre grâces de se qu'ils les afranchissoient du Fardeau pesant des cérémonies ; puis que d'ailleurs les miracles qu'ils leur voyoient faire, et [Qui ne cédoient en rien à ceux de Moïse. Le Rab. Lévi Ben Gerson a dit que les miracles du Messie devoient être plus grands que ceux de Moïse. Et c'est en effet ce qui est arrivé, comme il paroît par celui de la Résurrection] qui ne cédoient en rien à ceux de Moïse, ne leur permettoient pas de douter qu'ils n'eussent l'autorité nécessaire pour les délivrer de ce joug. Ils devoient être d'autant plus portez à recevoir favorablement ces premiers Docteurs de nôtre Religion, que ceux-ci n'exigeoient pas d'eux absolument qu'ils acceptassent cette délivrance, et qu'ils leur laissoient une entière liberté de vivre comme il leur plairoit, pourvu seulement qu'ils suivissent les saintes Régles de l'Évangile, et que, d'ailleurs, ils ne prétendissent pas astreindre [Act. XV. Gal. I.] à l'observation ces cérémonies, les Étrangers à qui elle n'avoit jamais été ordonnée.

Cela seul suffit pour faire voir avec quelle injustice les Juifs rejetèrent Jésus-Christ, sous prétexte qu'il abolissoit la Loi cérémonielle.

Act. XVI. 1. 3. Rom. XIV. 1.

3. 5. 15. IV. 10.

Après avoir répondu à cette objection, qui est presque la seule que les Juifs ayent à faire contre les miracles de Jésus-Christ, je viens aux autres Argumens qui sont propres à les convaincre de la vérité du Christianisme.

Que les Juifs conviennent qu'un Messie a été promis.

XIV.

Ils demeurent d'accord avec nous, que dans les Oracles des Prophètes, Dieu promet un homme infiniment plus excellent que tous les autres par le ministère de qui Dieu leur a fait quelques graces signalées. Ils appellent cet homme, Messie, nom commun à tous ceux qui ont reçu quelque Onction, mais qui lui convient d'une manière infiniment plus grande et plus sublime qu'à tous les autres. Nous assurons que cet homme est venu : ils prétendent qu'il doit venir. Voilà le grand procès que nous avons les uns contre les autres. Mais qui prendrons nous pour nos Juges, sinon les Livres qu'eux et nous tenons également pour divins ? Consultons-les donc, et voyons s'ils ne décident pas la chose en nôtre faveur.

Que ce Messie est venu. I. Preuve ; le tems marqué pour la venue est expiré.

XV. [Daniel, à qui le Prophète Ezéchiel etc. Ezéch. XIV. 14. XXXVIII. 3. Joséphe liv. X sur la fin ; «Je ne trouve rien de plus admirable en ce grand Prophète, que ce bonheur tout particulier et presque incroyable qu'il a eu au dessus de tous les autres, d'avoir durant sa vie été honoré des Rois et des Peuples, et d'avoir laissé après sa mort une mémoire immortelle. Car les Livres qu'il a écrits, et qu'on nous lit encore maintenant, font connoître que Dieu même lui a parlé.»] Daniel, à qui le Prophète Ezéchiel a rendu le témoignage d'une piété éminente, n'a pas eu sans doute dessein de nous tromper. Et l'on ne peut pas dire non plus qu'il ait été trompé par l'Ange Gabriel. Or c'est en qualité de Disciple de cet Ange, qu'il nous dit au Ch. IX. de sa Prophétie, que depuis l'Édit en vertu duquel les Juifs rebâtiroient Jérusalem, [Il s'écouleroit moins de 500 ans avant que le Messie parût. Les Rabbins Salomon Jarchi, Josué et Sadias, reconnoissent que dans ces passages de Daniel, le fils de l'homme est le Messie. Le Rab. Josué qui a vu la ruïne du Temple, disoit que le Messie étoit venu.] il s'écouleroit moins de 500 ans, avant que le Messie parût. Depuis cet Édit jusqu'à nôtre siècle plus de 2000 ans se sont passez. Cependant le Messie que les Juifs attendent n'est pas encore venu : et ils ne peuvent nommer personne qui soit

venu en cette qualité dans le tems marqué par Daniel. D'ailleurs, Jésus–Christ est venu si précisément dans ce terme, que Néhumias, Docteur Juif, qui vivoit 50 ans avant lui, disoit, qu'avant que 50 ans se fussent écoulés, on verroit l'accomplissement de cet Oracle.

Une seconde marque du tems, auquel le Messie devoit paroître, et qui s'accorde avec la première, c'est [L'établissement.. d'un Empire universel. Plusieurs Rabbins appliquent ce passage au Messie.] l'établissement que le même Prophète prédit que Dieu feroit d'un Empire universel, après que la Postérité de Séleucus [Seleucus étoit un des Généraux de l'Armée d'Alexandre, et qui regna après lui en Syrie pendant 20. ans. Voyez Appien Hist. Grec. TRAD. DE PAR.] et de Lagus [Lagus étoit pere de Ptolomée successeur d'Alexandre dans l'Égypte, l'Afrique et une partie de l'Arabie, et ce Ptolomée eut pour fils et pour successeur Ptolomée Philadelphie. Le même.] auroit cessé de régner. Or le Royaume d'Égypte, qui finit sous Cléopâtre [Cleopatre étoit Reine d'Égypte, fille de Ptolomée Auletes, soeur et femme du dernier Ptolomée : Elle se livra à Jules Cesar qui en étoit devenu amoureux. Ensuite Antoine aiant repudié la soeur d'Auguste qu'il avoit épousée, prit Cleopatre pour Femme. Auguste irrité, lui livra la guerre, le vainquit, l'obligea à se donner la mort : Cleopatre craignant de tomber entre les mains des ennemis, imita son exemple. Le même.], la dernière Personne de la race de Lagus, finit un peu avant la naissance de Jésus–Christ.

Une troisième marque du tems de l'avènement du Messie, se trouve au Ch. IX. de Daniel, où il est dit, que peu après cet avènement la Ville de Jérusalem seroit détruite, [Et Joséph [Judas le Gaulonite, dit Joseph, Hist. des Juifs, L. 18. étoit de la Ville de Gamala ; affilié d'un Pharisien nommé Sadoc, il sollicita le Peuple à se soulever, disant que le dénombrement ordonné par Auguste, montrait clairement qu'on vouloit le réduire en servitude. Dans le second Livre de la guerre des Juifs, il dit encore : Un Galiléen nommé Judas porta les Juifs à se révolter, en leur reprochant qu'en payant le tribut aux Romains, ils égaloient les hommes à Dieu, puisqu'ils les reconnoissoient pour maîtres aussi bien que lui. Les Actes des Apôtres, ch. 9, ont parlé aussi de cet imposteur. Judas de Galilée, disent–ils, s'éleva lorsque se fit le dénombrement du peuple, et il attira à son parti beaucoup de monde ; mais il périt, et ceux qui avoient cru en lui

se dissipèrent. TRAD. DE P. L. E.] même a entendu etc. «Ce grand Prophète a aussi eu connoissance de l'Empire de Rome, et de l'extrême désolation où il réduisoit nôtre païs. Dieu lui avoit rendu toutes ces choses présentes, etc. Le Rabbin Jarchi explique les 70 Semaines de la même manière que nous.] et Joséphe même a entendu cet Oracle de cette totale destruction qui arriva de son tems : donc le tems marqué pour cet avènement étoit alors passé. La dernière marque du tems que nous cherchons, se recueille du Ch. II. d'Aggée. Zorobabel Chef des Juifs et Jésus fils de Josédec souverain Sacrificateur ne pouvoient voir sans une extrême affliction que le Temple qu'ils bâtissoient, ne répondît pas à la magnificence du premier. Dieu les console, en leur promettant que la gloire de ce second Temple seroit plus grande que celle de l'autre. Or si l'on confronte la description de ce Temple, telle qu'elle se trouve dans l'Histoire sainte de ces tems-là, et dans les Écrits de Joséphe, avec la description que l'Écriture fait du Temple de Salomon ; on verra, que l'avantage du nouveau Temple sur l'ancien ne consistoit ni dans la grandeur du bâtiment, ni dans la perfecfection de l'architecture, ni dans la magnificence des ornemens. Les Docteurs Juifs mêmes ont remarqué qu'il manquoit au second Temple deux choses très-avantageuses qui se trouvoient dans le premier ; l'une étoit une lumière éclatante, qui marquoit visiblement la présence de la Majesté divine. Mais il n'est pas besoin de sortir du Texte que nous avons cité, pour découvrir en quoi le second Temple devoit être plus excellent que l'autre ; puis que Dieu y promet [Qu'il y afermira sa paix. Il faut faire attention sur ces paroles précédentes, le désir des Nations viendra, et j'emplierai cette maison de gloire. Cela s'accord merveilleusement avec ce que nous avons rapporté de Malachie, et il semble que ces deux Prophètes se servent d'interprète l'un à l'autre. Le Rab. Akiba et plusieurs autres ont cru que le Messie devoit venir dans le second Temple.] qu'il y afermira sa paix, c'est-à-dire sa grace et sa bienveillance, comme par une Alliance ferme et perpétuelle. La même promesse est expliquée un peu plus au long au Ch. III. de Malachie, Voici, j'enverrai mon Ange qui préparera mes voyes, et aussi tôt après, [Le Seigneur que vous désirez etc. La plûpart par des Juifs expliquent ce passage du Messie.] le Seigneur que vous désirez, le messenger de l'Alliance, lequel fait votre joye, entrera dans son Temple. Or dans le tems

que Malachie vivoit, le second Temple étoit bâti : donc le Messie a dû venir pendant que le second Temple subsistoit. Sur quoi il faut remarquer, que lors que les Juifs désignent le tems par la durée du second Temple, ils entendent par là tout le tems qui a coulé depuis Zorobabel jusqu'à Vespasien. Et la raison de cela est que sous Hérode le Grand, le Temple ne fut pas, à proprement parler, relevé de ses ruines, mais rebâti peu à peu, et partie après partie : [Ce qui ne doit pas empêcher etc. Philon. «On ne dit pas qu'une chose périt, lors que les parties périssent l'une après l'autre, mais lors qu'elles tombent toutes à la fois.] ce qui ne devoit pas empêcher qu'on ne l'appellât le même Temple. Toutes ces marques qui caractérisoient le tems du Messie, firent tant d'impression sur les Juifs du tems de Jésus-Christ et sur les Peuples voisins, et elles produisirent une atente si ferme et si constante, te, que plusieurs d'entr'eux [Regardèrent Hérode etc. Matth. XXII. 16. Marc. III. 6. Dans un ancien Commentateur de Perse on lit ces paroles : «Hérode régnoit du tems d'Auguste dans une Contrée de Syrie. Une sorte de gens qui s'appeloit Hérodiens célébroit le jour de sa naissance, et au jour du Sabbat ils mettoient sur leurs fenêtres à son honneur, des lampes allumées et couronnées de violettes.»] regardèrent Hérode comme le Messie, d'autres le crurent voir en la personne de d Judas le Gaulonite ; et d'autres tombèrent dans la même erreur à l'égard de quelques autres personnes un peu distinguées.

Réponse à l'objection que l'avénement a été diféré à cause des péchez du Peuple.

XVI.

Comme les Juifs se sentent extrêmement pressés par ces argumens, qui prouvent que le Messie est venu ; quelques-uns pour les éluder, disent que les péchez des Juifs, sont cause qu'il n'est pas venu dans le tems auquel Dieu avoit promis de l'envoyer. [Mais pour ne pas dire que etc. Joséphe liv. X. chap. 12. parlant de Daniel, remarque fort à propos «qu'il n'avoit pas seulement prédit en général comme les autres Prophètes, les choses qui devoient arriver, mais qu'il a aussi marqué les tems ausquels elles arriveroient.» On voit par Mal. 3. que le dessein d'envoyer le Messie n'étoit pas conditionnel. De plus comme le Messie devoit être Auteur d'une nouvelle Alliance, comme cela paroît par les Prophètes, il est absurde de dire que son avènement dépendoit de l'observation de l'ancienne Alliance laquelle il devoit abolir.] Mais pour ne pas dire que la promesse que Dieu en fait, marque un dessein absolu, et non pas un dessein conditionnel, c'est-à-dire, que Dieu ne promet pas de donner le Messie, au cas que son Peuple demeure saint et juste, mais qu'il promet absolument qu'il le lui donnera : sans cette réponse, dis-je, comment la venue du Messie auroit-elle pu être diférée à cause des péchez du Peuple ; puis que Dieu, dans les mêmes Oracles, avoit aussi prédit [Dan, IX, 24.], qu'en punition du grand nombre de péchez énormes que le Peuple avoit commis, il détruiroit Jérusalem peu de tems après que le Messie se seroit présenté à ce Peuple ? Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que la raison même pour laquelle il devoit venir, c'étoit afin qu'il remédiât [Es. LIII. 4. Jer. XXXI. 31. etc.] à la corruption extrême du siècle auquel il paroîtroit ; et qu'avec des Loix propres à corriger les moeurs, il aporât aux hommes le pardon de leurs crimes. C'est dans cette vue que Zacharie dit au Ch. XIII. qu'il y auroit une source ouverte à la maison de David et à tous les habitans de Jérusalem, pour les nettoyer de leurs péchez ; Les Juifs mêmes appellent souvent le Messie [Isch Copher. Voyez la Paraphr. Chald. sur le Cantique des Cant. I. 14. Les Rab. Judas et Siméon ont dit que le Messie porteroit nos péchez.] ISCH COPHER, c'est-à-dire, Celui qui apaise ou qui expie.

Or il est de la dernière absurdité de dire, que parce qu'une certaine maladie est survenue, on a diféré d'aporter le remède qui étoit précisément destiné à la guérir.

2. Preuve. Comparaison de l'état présent des Juifs avec ce que la Loi leur promettoit.

XVII.

Outre tous les passages qui marquent expressément le tems du Messie, et d'où nous concluons invinciblement que ce tems est passé, les Juifs n'ont qu'à jeter les yeux sur leur état présent pour en être convaincus. Lors que Dieu traita Alliance avec eux par Moïse, il leur promit qu'ils posséderaient la Palestine tranquillement et heureusement, tant qu'ils méneraient une vie conforme à ses Préceptes. A quoi il ajoûta des menaces de bannissement, et de plusieurs autres maux de cette espèce, au cas qu'ils vinsent à violer ses Loix. Mais il leur promit, cependant, que si après avoir quelque tems gémi sous la pesanteur de ces maux, ils venoient à se repentir de leurs crimes, et qu'ils rentrassent dans les bornes de leur devoir, il se laisseroit toucher de compassion pour eux, et les feroit retourner en leur Païs, quand même ils auroient été dispersez jusqu'aux extrémitez de la Terre. Cela se voit en plusieurs passages, particulièrement au Ch. XXX du Deuter. et au I. de Néhémie. Or depuis plus de 1500 ans les Juifs sont bannis de leur Païs ; ils n'ont plus de Temple ; [Et si quelquefois ils ont entrepris etc. Cela est arrivé sous Adrien, sous Constantin et sous Julien.] et si quelquefois ils ont entrepris d'en rebâtir un, ils ont rencontré des obstacles insurmontables : jusques-là que sous Julien à peine eurent-ils mis la main à l'oeuvre, qu'il sortit de terre, auprès des fondemens, de grands tourbillons de flammes, qui dévorèrent ceux qui travailloient. C'est ce que nous apprenons d'Ammien Marcellin [Cet historien était Grec, de la ville d'Antioche ; il fleurissait sous les Empereurs Gratien et Valentinien au milieu du quatrième siècle. TRAD. DE PAR.] Auteur Payen. Autrefois, le Peuple s'étant plongé dans les plus grands vices, et étant allé jusqu'à sacrifier les enfants à Saturne, à compter l'adultère pour rien, à piller la Veuve et le Pupille, à répandre en abondance le sang innocent, crimes que les Prophètes leur ont souvent reprochés ; toute la peine que Dieu leur infligea, fut un exil de 70 ans, pendant lequel, encore, il ne cessa de s'adresser à eux par les Prophètes, et de les consoler par l'espérance du retour, dont il leur marqua même le temps.

En vérité cette peine est bien légère, au prix de ce qu'ils souffrent depuis la dernière dissipation qui leur arriva sous les Empereurs Romains. Ils ne sont pas seulement privez de leur Patrie, ils sont l'objet du mépris de tout le monde. Aucun Prophète ne s'élève parmi eux. De quelque côté qu'ils se tournent, ils n'aperçoivent aucune marque qui leur fasse espérer d'être rétablis dans leur leur País. Leurs Docteurs, comme s'ils étoient frapez de vertige, se sont laissé aller à ces Contes bas, et à ces opinions ridicules dont le Talmud est rempli, ausquelles ils osent donner le nom de Loi Orale, et qu'ils mettent en parallèle avec la Loi que Moïse a écrite, pour ne pas dire qu'ils la préfèrent à cette Loi. Qu'y a-t-il par exemple, de plus ridicule que ce qu'ils disent, que Dieu pleura de ce qu'il avoit laissé détruire Jérusalem, et qu'il lit exactement la Loi tous les jours ? Qu'y a-t-il de plus puéril, que ce qu'ils content du Béhémoth et du Leviathan, et que je ne puis m'amuser à rapporter, non plus que cent autres rêveries ? Quel est donc le grand crime qui a attiré sur eux de si terribles malheurs ? Certes, ce n'est pas l'Idolatrie, à laquelle ils étoient autrefois si sujets, et qui fut cause de leur captivité. Ce ne sont pas aussi ni les homicides ni les adultères. Ils sont assez innocens à cet égard ; ils tâchent même, à l'envi les uns des autres, [De se rendre Dieu propice par des prières. Si l'on en croit les Juifs, ils ont rendu service à Dieu en rejetant le faux Messie, que tant de personnes ont reçu.] de se rendre Dieu propice des prières, et par des jeûnes : mais Dieu n'y a aucun égard.

Il faut donc nécessairement dire l'une ou l'autre de ces deux choses ; ou que l'Alliance Mosaique a été entièrement abolie, ou que le Corps entier de la Nation Judaïque s'est rendu coupable de quelque crime bien énorme et dont la punition n'est pas encore achevée.

Si c'est la seconde de ces deux choses, qu'ils nous disent quel est ce crime, et s'ils ne le peuvent, qu'ils commencent donc à ajoûter foi à ce que nous disons, que ce crime n'est autre que celui d'avoir rejeté le Messie, qui est venu avant que ces malheurs leur arrivassent.

Jer. xxv. 13

Que Jésus est le Messie. Preuves tirées des prédictions.

Es. II. 18. 20. XXXI. 7.

XVIII.

Jusqu'ici j'ai prouvé que le Messie doit être venu : je vais présentement montrer qu'il n'est autre que le Jésus que nous adorons. Tous les autres qui se sont vantés d'être le Messie, ou qui ont même passé pour tels n'ont laissé aucune Secte qui conservât ce sentiment. Nous n'en voyons aujourd'hui aucune qui fasse profession de reconnoître pour tel, ni Hérode, ni Judas le Gaulonite, ni Barchochébas, qui sous l'Empire d'Adrien se dit être le Messie, et qui trompa les plus éclairés. Mais depuis que Jésus-Christ est venu au Monde, jusqu'à nôtre siècle, il y a toujours eu dans toute l'étendue de la Terre, et il y a encore aujourd'hui un nombre infini de personnes qui suivent sa Doctrine, et qui le révèrent comme le Christ. Je pourrois apporter ici beaucoup de choses, qui ont été autrefois ou prédites ou crues touchant le Messie, lesquelles nous croyons avoir été vérifiées en la personne de Jésus-Christ, et qu'on ne prétend pas même avoir été accomplies en aucun autre. En voici quelques-unes. Jésus-Christ étoit de la Famille de David [Ps. LXXXIX. 4. Es. IV. 2. etc.] : il est né d'une Vierge, comme l'aprit par révélation celui qui avoit épousé Marie, et qui l'auroit renvoyée, s'il eût cru qu'elle fût enceinte d'un autre selon les voyes ordinaires : il est né à Bethléhem [Mich. V. 2.], il a commencé [Es. IV. 1.] à prêcher en Galilée : [Es. XXXV. 5.] il a guéri toutes sortes de maladies : il a rendu la vue aux Aveugles, et redressé les Boiteux. Mais je me contente de remarquer une chose que [Ps. II. 8. XXII. 18.] David, Esaïe, Zacharie, et Osée avoient prédite, et dont l'accomplissement subsiste encore aujourd'hui ; c'est que le Messie devoit être le Docteur non seulement des Juifs, mais aussi des autres Nations : qu'il anéantiroit le culte des fausses Divinités, et qu'il rangeroit au service d'un seul Dieu une grande multitude d'Etrangers. Avant la venue de Jésus-Christ, presque tout le monde étoit plongé dans l'Idolatrie. A peine a-t-il paru, qu'elle commença à s'évanouir peu à peu, et que non seulement plusieurs Particuliers, mais des Rois, et des Nations entières quittèrent les faux Dieux, pour ne plus adorer que le seul vrai Dieu. Cet heureux changement n'est pas l'effet des enseignements des Docteurs

Juifs, mais de la Doctrine que les Disciples de Jésus–Christ, et ceux qui vinrent après eux, prêchèrent par tout le Monde. Par là, ceux qui n'étoient pas encore le Peuple de Dieu, le devinrent ; et l'on vit accompli ce que Jacob avoit prophétisé au Ch. XLIX de la Genèse, qu'avant que l'autorité du Gouvernement civil fût entièrement ôtée à la Postérité de Juda, le Silo, c'est–à–dire le Messie, selon la Paraphrase Chaldaïque, [Et selon tous les Interprètes etc. Ces Interprètes sont les Rabbins Siloch, Béchaï, Salomon, Abenezra et Kimehi.] et selon tous les Interprètes, le Silo, dis–je, viendrait, et que les Nations étrangères mêmes se viendroient soumettre à lui.

Es. XI. 10.

Réponse à l'objection que quelques–unes de ces prédictions n'ont pas été accomplies.

Esaïe. XXIX. 2. Dan. XXII. 4. 9.

XIX.

Les Juifs nous objectent ici, que certaines choses qui ont été prédites touchant le tems du Messie, n'ont pas encore eu leur accomplissement. Je répons que les prédictions qu'ils apportent pour exemple, sont ou obscures, ou sujettes à diverses interprétations, et que par conséquent elles ne nous doivent pas faire renoncer à des choses qui sont très-intelligibles et très-claires, telles que sont, la sainteté de la Morale de Jésus-Christ, la grandeur de la récompense qu'il a promise à ses Fidèles ; la clarté et l'évidence des termes dans lesquels il la propose. A quoi si l'on ajoute les miracles, qui ne voit que ce devoient être des raisons suffisantes pour faire embrasser sa Doctrine ? Pour ce qui est des Prophéties, leur obscurité, qui leur a fait donner le nom de Livres fermez, est telle qu'on ne peut souvent les entendre sans le secours de la Grace. Or il est juste que Dieu refuse ce secours à ceux qui n'ont pas voulu profiter des lumières plus vives et plus convaincantes que ne sont les Oracles. Pour ce qui est des passages qu'ils nous objectent, ils savent bien eux-mêmes qu'ils peuvent recevoir plusieurs explications. Si quelqu'un veut se donner la peine de confronter les anciens Interprètes, qui ont vécu pendant la captivité de Babylone, ou dans les tems de Jésus-Christ, avec ceux qui ont écrit depuis que le nom de Chrétiens est devenu odieux aux Juifs, il trouvera que les premiers ont expliqué les passages controversez, d'une manière assez conforme au sens que nous leur donnons ; et il en conclura avec raison, que si les Nouveaux Interprètes ont inventé d'autres sens, éloignez de ceux que les anciens Juifs recevoient aussi bien que nous, ils ne l'ont fait que par passion, et dans le dessein de se faire des armes contre nous.

Es. XI.6.

Mais pour dire quelque chose de plus particulier sur ces prédictions non accomplies, les Juifs, tout atachez qu'ils sont à la lettre et au sens propre des mots, n'ignorent pas qu'il y a quantité d'endroits dans l'Écriture, qui se doivent entendre dans un sens de métaphore et de figure. Tels sont ceux qui attribuent à Dieu des choses qui n'appartiennent qu'à l'Homme, qui disent

qu'il est descendu, et qui lui donnent une bouche, des oreilles, des narines etc. Pourquoi donc ne pourrions-nous pas aussi expliquer dans un sens de figure la plûpart des choses qui sont prédites touchant les tems du Messie ? Pourquoi n'entendrions-nous pas ainsi ce qui est dit, qu'alors le loup pâtra avec l'agneau, le léopard avec le chevreau, et le lion avec le bétail ; que l'enfant se jouera avec l'aspic ; que la montagne de Dieu s'élèvera au dessus des autres montagnes et que les étrangers y aborderont pour y sacrifier. Enfin, il y a certaines promesses qui paroissent absolues, mais qui dans le fond renferment une condition ; et cette condition se peut découvrir ou dans ce qui précède, ou dans ce qui suit, ou dans le sens même de la promesse. C'est ainsi que Dieu a promis beaucoup de choses aux Juifs, au cas qu'ils reçussent le Messie, et qu'ils lui voulussent obéir. Et si l'événement n'y a pas répondu, c'est à eux-mêmes, et non pas à Dieu, qu'ils s'en doivent prendre. S'il y a quelques promesses absolues et indépendantes de cette condition, qui ne soient pas encore accomplies, il ne s'ensuit pas de là qu'elles soient vaines, ou que nous les appliquions mal, mais que nous en devons encore attendre l'effet. Car les Juifs tiennent pour constant que le tems, ou si l'on veut, le Règne du Messie, doit durer jusqu'à la consommation des siècles.

Réponse à l'objection prise de la bassesse et de la mort de Jésus-Christ.

XX.

La plûpart des Juifs sont choquez de la condition obscure et basse de Jésus–Christ ; mais à tort. Ils devroient avoir appris en mille endroits de l'Écriture que Dieu élève les humbles, et qu'il abaisse les orgueilleux. Ils devroient y avoir remarqué que Jacob, qui avoit passé le Jourdain sans autre équipage que son bâton, le repassa quelque tems après avec une quantité incroyable de bétail ; que Moïse étoit exilé, pauvre, et réduit à la condition de berger, lors que Dieu lui aparut dans le buisson, et lui donna la conduite de son Peuple ; que David fut tiré d'entre les troupeaux pour être élevé sur le Trône ; qu'en un mot l'Écriture sainte est pleine d'exemples qui prouvent cette vérité. À l'égard du Messie, les Prophètes disent que la nouvelle de sa venue seroit agréable aux Pauvres ; qu'il n'exciteroit ni querelles ni disputes ; qu'il agiroit d'une manière pleine de douceur ; qu'il épargneroit le roseau cassé, et qu'il n'éteindroit pas dans le lumignon fumant ce qu'il y resteroit de chaleur.

Es. LXI, 1.

Es. XLII. 2. 3. 4

Les maux qu'il a soufferts, et la mort même qu'il a subie, ne doivent pas le rendre plus odieux que cette condition peu relevée. Souvent Dieu permet que non seulement les gens de bien soient inquiétez et afligez par les méchans, comme Lot le fut par les habitans de Sodome ; mais que ceux–ci même les fassent mourir. Abel fut massacré par son frère ; [Ésaïe fut scié. C'est ce que porte la Tradition des Juifs. Joséphe le dit aussi liv. X. 4. Chalcidius sur le Timée de Platon, Ces deux Prophètes ont été tuez par des scélérats, qui ont écartelé l'un et lapidé l'autre. C'est à cela qu'il faut rapporter Hébr. XII. 37.] Ésaïe fut scié ; les frères Macchabées et leur Mère expirèrent au milieu des tourmens.

Dans le Ps. LXXIX. que les Juifs chantent aussi bien que nous, on voit une triste description des cruantez que les Ennemis de ce Peuple avoient exercées contre lui. Ils ont donné, dit le Psalmiste, les corps morts de tes serviteurs aux oiseaux pour leur servir de pâture. Les restes de ceux que tu

aines, ô Dieu, ont servi de nourriture aux bêtes. Ils ont répandu leur sang aux piez de murs de Jérusalem, et il ne s'est trouvé personne qui les ensevelît, etc. Quand tous ces exemples nous manqueroient, [Le chapitre LIII. d'Ésaïe. La Paraphrase Chaldaïque et de la Gemara de Babylone ont expliqué ce chap. du Messie.] le Ch. LIII d'Ésaïe prouveroit suffisamment à toute personne attentive, que le Messie a dû parvenir à son Règne par les misères, et par la mort ; et acquerir ainsi le pouvoir d'enrichir les Fidèles des biens les plus excellens. Nous le mettrons ici tout entier Qui a cru à nôtre parole, et qui a reconnu la puissance de Dieu ? La cause de cette incrédulité est, qu'Il s'est élevé comme un tendre rejetton sous les yeux de Dieu, et comme une herbe qui...

[Note du transcripteur : Les pages 329 et 330 manquent au document source.

...ra leurs péchez.. [Lors que les dépouilles se partageront. La Gemare de Babylone enseigne que cela se doit entendre dans un sens spirituel.] Lors que les dépouilles se partageront entre les combatans, je lui en donnerai une part excellente ; parce qu'il s'est livré à la mort ; qu'il a été mis au rang des scélérats ; et que portant la peine des péchez des autres, il s'est établi intercesseur pour ceux qui étoient coupables.

Nous défions ceux que nous combatons ici, de nous pouvoir marquer quelques-uns de leurs Rois ou de leurs Prophètes, à qui tout ce Chapitre se puisse apliquer. Les Juifs modernes se sont avisez de prétendre qu'il s'agissoit ici, non d'une personne singulière, mais de leur Nation même dispersée dans tous les endroits du Monde ; et qui à la faveur de cette dispersion, devoit faire par tout un grand nombre de Prosélytes par ses bons exemples, et par ses discours. Mais I. cette explication choque une infinité [Dan. IX. Neh. IX. etc.] de passages de l'Ecriture, qui disent clairement [Qu'il n'est rien arrivé de fâcheux aux Juifs. Cela paroît par les passages ci-dessus allégués, et par Daniel IX et Néhémie IX. Outre que celui dont parle Esaïe devoit prier Dieu pour les Gentils, ce que les Juifs ne font pas.] qu'il n'est rien arrivé de fâcheux aux Juifs, qu'ils n'ayent mérité par leurs crimes ; rien même qui ne soit beaucoup au dessous de ce qu'ils ont mérité. II. La suite et l'enchaînage de ce Discours prophétique ne s'ajuste nullement avec cette interprétation. Le Prophète, ou ce qui s'acorde mieux aux termes de ce passage, Dieu lui-même s'exprime ainsi, Ce mal

lui est arrivé à cause des péchez de mon Peuple. Or le Peuple d'Esaië, ou plutôt, celui de Dieu, par distinction, n'est autre que la Nation Juive : et par conséquent celui dont Esaië dit qu'il a souffert de si terribles maux pour son Peuple, ne peut pas être le Peuple Hébreu. Les anciens Docteurs Juifs étoient donc beaucoup plus raisonnables que ceux d'aujourd'hui, lors qu'ils avouoient que tout ce Chapitre regarde le Messie. Cet aveu, et le respect de l'Antiquité, ont obligé quelques Juifs modernes de feindre deux Messies, l'un, disent-ils, fils de Joseph qui devoit souffrir beaucoup de maux, et même une mort sanglante ; et l'autre, qui sera fils de David, qui régnera glorieusement ; et dont toutes les entreprises auront un très-heureux succès. Mais on sent bien que c'est là une pure défaite, et qu'il eût été bien plus naturel et plus conforme aux Oracles des Prophètes, [De reconnoître un seul Messie. C'est ce que fait Abarbanel sur le chapitre LIII. d'Esaië.] de reconnoître un seul Messie, à qui mille traverses terminées par le dernier supplice, ouvrieroient un chemin à la Royauté. C'est ce que nous croyons à l'égard de Jésus-Christ, et c'est aussi ce que l'événement a parfaitement confirmé.

Examen du préjugé favorable que beaucoup de Juifs ont pour ceux qui ont condamné Jésus-Christ.

XXI.

Il y a bien des Juifs qui embrasseroient la Doctrine de l'Évangile, s'ils n'étoient retenus par une grande opinion qu'ils ont conçue de la vertu et de la probité de leurs Ancêtres, et sur tout des Sacrificateurs qui par un effet de leurs préjugés, ont condamné Jésus-Christ et rejeté sa Doctrine. Je n'ai pas dessein de faire ici des reproches à ces sortes de Juifs. Cependant la nécessité d'une juste défense m'oblige à leur dépeindre ici ces Ancêtres, pour qui ils ont tant de vénération. Je ne le ferai que par les couleurs et par les traits que me fournissent les termes exprès de leur Loi, et des Livres de leurs Prophètes. C'est là qu'assez souvent ils sont traités d'hommes incirconcis de cœur, et d'oreilles ; de Peuple hypocrite, qui pendant qu'il honore Dieu de ses lèvres, et par tout l'appareil des cérémonies, le déshonore dans le fond par un Esprit profane et éloigné de lui. Ce sont leurs Ancêtres, qui en vinrent presque à un parricide contre la personne de Joseph, et qui changèrent ce cruel dessein en celui de le vendre pour esclave. Ce sont leurs Ancêtres, qui par des revoltes continuelles rendirent la vie ennuyeuse à Moïse ; à ce Moïse, qui étoit leur Chef et leur libérateur ; et aux ordres de qui ils avoient vû plusieurs fois l'Air, la Terre, et la Mer obéir sans résistance. Ce sont leurs Ancêtres, qui conçurent du dégoût pour le pain que Dieu leur envoya du Ciel, et qui dans le tems même qu'ils étoient encore pleins de la chair de ces oiseaux dont il les avoit nourris miraculeusement, furent assez insolens pour se plaindre, comme s'ils eussent été travaillés de la famine la plus cruelle. Ce sont leurs Ancêtres qui abandonnèrent, avec la dernière perfidie, David l'un de leurs plus grands et de leurs meilleurs Rois, pour suivre son fils dans la rebellion. Ce sont leurs Ancêtres, qui tuèrent dans le Parvis du Temple Zacharie fils de Jojada ; et qui par là firent du Sacrificateur même la victime de leur cruauté. A l'égard de leurs souverains Sacrificateurs, c'est de ce rang que furent ceux qui par de fausses accusations attentèrent à la vie de Jérémie le Prophète, et qui l'auroient infailliblement perdu, si le crédit de quelques Grands ne l'eût arraché à leur fureur. Toujours eurent-ils assez

d'autorité pour extorquer du Roi une permission de renfermer ce Prophète dans un cachot, où il demeura jusqu'à la prise de Jérusalem.

Si quelqu'un s'imaginait que les Juifs qui vivoient du tems de Jésus-Christ, avoient beaucoup plus de probité que ceux dont nous venons de parler, il n'a, pour se détromper, qu'à lire l'Histoire de Joséphe. C'est là qu'il pourra voir dans les Juifs d'alors, les crimes les plus atroces, suivis des punitions les plus éfroyables, quoi que moindres que leurs crimes, [Au jugement même de cet Auteur. Il dit qu'aucune ville n'a souffert des maux si extrêmes, et qu'aucun siècle n'avoit vu tant de crimes dans les Juifs : qu'ils s'étoient fait plus de mal eux-mêmes, qu'ils n'en avoient souffert de la part des Romains, qui étoient venus pour expier leurs crimes.] au jugement même de cet Auteur. Le Sanhédrin ne valoit pas mieux que le Peuple ; et cela n'est pas étonnant ; puis qu'il étoit composé de personnes, que la faveur et le caprice de Grands élevoit à cette Dignité, contre la coutume ancienne, qui étoit d'élire librement et par l'imposition des mains. Je dis la même chose des Pontifes, dont la Charge devenue annuelle de perpétuelle qu'elle étoit, fut souvent livrée à celui qui en ofroit le plus.

Faut-il donc trouver étrange que des gens fiers et superbes, d'une ambition excessive, et d'une avarice insatiable, ayent été remplis de rage à la vûe d'un Homme, qui, quand même il n'auroit pas ouvert la bouche contre leurs défauts, les en reprenoit assez par la sainteté de ses Préceptes ? Ils ne lui ont rien imputé dont ils n'ayent autrefois chargé les personnes les plus éminentes en piété et en vertu. C'est ainsi que celui des deux Michées qui vécut du tems de Josaphat, fut mis en prison pour avoir maintenu constamment la vérité contre les oppositions des faux Prophètes. Achab fit à Élie le même reproche que les Sacrificateurs Juifs faisoient à Jésus-Christ ; qu'il étoit un perturbateur du repos de la Nation. On intenta contre Jérémie la même acusation qui fut depuis intentée à Nôtre Seigneur ; qu'il avoit prophétizé contre le Temple. Ajoûtons à cela ce que les anciens Docteurs d'Israël ont écrit des tems du Messie : Alors, disent-ils, les hommes égaleront les chiens en impudence, les ânes en opiniâreté, et les bêtes féroces en cruauté. Enfin Dieu lui-même qui avoit prévû de tout tems quelle disposition de coeur auroient les Juifs, lors que le Messie viendroit au Monde, prédit par la bouche de ses Prophètes, [Il y a eu deux Prophètes de ce nom, l'un qui vivoit du tems de Josaphat et

d'Achab, et c'est celui dont il s'agit ici. L'autre a vécu environ 100 ans après, et c'est ce dernier dont nous avons un Livre de Prophéties. **TRAD. DE PAR.]** que le Peuple qu'il n'avoit pas jusques là compté pour sien deviendroit son Peuple ;[Es. VIII. 14. Psau. CXVIII.] qu'à peine de chaque ville et de chaque village y auroit-il un Juif ou deux qui allassent adorer sur la Montagne sainte : mais que les Etrangers suppleroient ce qu'il manqueroit au nombre des Juifs fidèles et saints ;[Jer. III. 14. 17.] que le Messie seroit aux Juifs un sujet de scandale, et une occasion de ruïne ; et que cette Pierre, après avoir été rejetée par ceux qui avoient la conduite du bâtiment de la maison, seroit mise dans le principal lieu, pour servir de base à tout l'édifice, et pour le rendre plus solide et plus durable.
Réponse à l'Objection que les Chrétiens adorent plusieurs Dieux.

XXII.

Il faut présentement répondre aux deux aculations que les Juifs mettent en avant contre le culte que nous rendons à Dieu. La première est, que nous adorons plusieurs Dieux. Mais cette aculation ne vient que d'une fausse explication de nos sentimens, qui leur est suggérée par la haine et par la préoccupation. Car pourquoi nous objecter cela [Plûtôt qu'à Philon Juif qui etc. Dans le Traité des sacrifices d'Abel et de Caïn, il représente Dieu comme accompagné de deux choses souverainement efficaces, sa puissance et sa bonté, au milieu desquelles il dit que Dieu étoit, ajoûtant que leur efficace est infinie, et que chacune d'elles équivaut à toute la Divinité. Maimonides et Joseph d'Albo distinguent trois choses en Dieu, ce qui connoit, ce par quoi Dieu connoit, et la connoissance même.] plutôt qu'à Philon Juif, qui en plusieurs endroits de ses Écrits, établit trois choses en Dieu, et qui par le nom de Dieu entend la Raison, ou la Parole de Dieu ; [Laquelle, dit-il, a créé le Monde. Dans ses Allégories, Il s'est servi de sa parole comme d'un instrument pour créer le Monde.] laquelle ; dit-il, a créé le Monde, et n'est pas sans principe, comme Dieu qui est le père de tout, quoi qu'elle n'ait pas été produite de la même manière que les hommes ? Le même Philon, et un autre Docteur nomme [Moïse fils de Néhéman. «Si nous voulons dire la chose comme elle est, cet Ange est l'Ange Rédempteur dont il est dit, mon nom est en lui : C'est ce même Ange qui disoit à Jacob. Je suis le Dieu de Béthel, et qui parloit à Moïse de dedans le buisson. La raison pourquoi il est appelé Ange, c'est parce qu'il gouverne le Monde. Car il est écrit, l'Eternel, c'est-à-dire le Seigneur Dieu nous a tirés d'Égypte : et ailleurs, Il a envoyé son Ange et nous a tirés d'Égypte. Outre cela il est écrit, et l'Ange de sa face les a délivrés... Car cet Ange n'est autre que la face de Dieu, dans ce passage, Ma face ira devant eux et je te mettrai en repos. Enfin c'est cet Ange dont le Prophète dit, Et aussi tôt le Seigneur que vous cherchez, et l'Ange de l'Alliance que vous desirez, entrera dans son Temple.»] Moïse, fils de Néhéman, appellent aussi cette parole, l'Ange, et le Lieutenant de Dieu dans le Gouvernement de

l'Univers. Pourquoi, encore, nous faire cette objection plutôt qu'aux Cabalistes, qui distinguent en Dieu trois Lumières, que quelques-uns d'entr'eux appellent des mêmes noms que nous, Père, Fils et St. Esprit ? Pour ne parler ici que de ce qui est le plus universellement reconnu des Juifs : cet Esprit qui a rempli et inspire les Prophètes, n'est pas une chose créée, et il est néanmoins distingué de celui qui l'envoyoit. C'est aussi ce qu'il faut dire de cette merveille du premier Temple [Que les Juifs nomment Schekina. La Gemare de Babylone et celle de Jérusalem disent que la Schekina s'est tenue pendant trois ans et demi sur la Montagne des Oliviers, en attendant la conversion des Juifs. Ce qui est vrai en un bon sens.] que les Juifs nomment Schekina. [La plûpart des Docteurs de ce Peuple etc. Entr'autres le Rabbin Salomon. Le même Rabbin sur le chapitre XIX. de la Genèse vers. 18. reconnoit que Dieu peut prendre la nature humaine, et que cela est même arrivé autrefois pour un tems.] La plûpart des Docteurs de ce Peuple ont enseigné que cette vertu de Dieu, à laquelle ils donnent aussi le nom de Sagesse, habiteroit dans le Messie. Et c'est dans cette vue que l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque apelle le Messie, la Parole de Dieu ; et que David, Esaïe, et quelques autres, lui attribuent [Le sacré nom de Dieu etc. Jer. XXIII. 6. Zachar. XIV. 16. Ps. XIV. 7. Quelques Rabbins ont reconnu qu'il s'agit là du Messie.

Dans toute cette Réponse, l'Auteur ne fonde l'adoration qui est duë à Jésus-Christ que sur son exaltation, sans doute afin de disputer plus commodément contre les Juifs. Cet endroit et celui que j'ai marqué p. 202 où l'Auteur réduit la Religion Chrétienne à fort peu de chefs, sont aparemment ce qui a fait dire à bien des gens, et entr'autres à l'illustre M. de Saumaise dans un Livre qu'il a fait contre l'Auteur sous le nom de Simplicius Verinus, que Grotius avoit fait paroître dans ce Traité qu'il panchoit déjà du côté des Sociniens. Mais ne pourroit-on pas dire pour sa justification, que voulant prouver la Rel. Chr. par la grande étendue du Christianisme, il l'a fait p. 163. et suiv. il s'est vu obligé de détourner les yeux des Lecteurs de dessus ses divisions, pour lui donner plus d'uniformité ; et de dissimuler, par conséquent, toutes ses grandeurs, en la représentant dans une généralité qui embrasse toutes ses Sectes ? Ce qui favorise cette conjecture, c'est que quoi qu'il ait écrit ce Traité dans un tems auquel selon l'aveu de tout le monde il ne panchoit pas vers la

Communion Romaine, il ne laisse pas de ménager ceux de cette Communion, comme il paroît par l'endroit où il réfute le culte que les Payens rendoient aux Intelligences médiatrices, et subordonnées à Dieu, et celui des Héros après leur mort p. 234 235 etc. Il auroit pu renverser ces deux cultes par cette seule raison, que le culte religieux n'appartient qu'à l'Être infini. Il ne le fait pas, et il se contente de certaines raisons, qui sont bonnes contre les Payens, mais qui ne sont rien ou presque rien contre les Catholiques. TRAD.] le sacré nom de Dieu et de Seigneur.
Réponse à l'Objection que les Chrétiens adorent la nature humaine.

XXIII.

La seconde accusation dont les Juifs nous chargent, c'est que nous rendons à la créature le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Mais elle n'est pas plus difficile à repousser que la précédente. En effet, nous ne déférons au Messie que l'honneur et que l'adoration qui nous est prescrite au Ps II. et au CX. Or David Kimchi même, grand ennemi des Chrétiens, reconnoit que le 1er de ces Pseaumes prophétiques n'a été accompli que très-imparfaitement en la personne de David ; et qu'il regarde le Messie d'une manière plus pleine et plus excellente. Pour ce qui est du Ps. CX. nous osons assurer qu'il porte uniquement sur le Messie. Rien n'est plus vain, ni plus frivole, que ce que disent là-dessus les Juifs modernes, dont les uns le rapportent à Abraham, les autres à David, et quelques autres à Ezéchias. Ce Pseaume a été composé par David, comme il paroît par le titre. Ainsi, ce que le Prophète déclare que Dieu dit à son Seigneur, ne peut être regardé comme étant dit à David, ni à Ezéchias qui a été l'un des Descendants de ce Roi, et qui n'a eu sur lui aucune prééminence qui obligeât David à l'appeler son Seigneur. À l'égard d'Abraham, il n'a pas possédé le Sacerdoce dans un degré qui l'élevât sur tous les autres Patriarches, et cela même qu'il fut béni par Melchisédec, prouve qu'il lui étoit inférieur dans la Charge de Sacrificateur, dont la bénédiction étoit une des principales fonctions. Il faut donc avouer que cette souveraine Sacrificature, aussi bien que ce Sceptre et cette autorité Royale qui devoit s'étendre de Sion jusqu'au bout du Monde, conviennent parfaitement au Messie. C'est ce qui paroît par d'autres passages, qui parlent incontestablement de lui, et par l'interprétation que les autres Paraphrastes Juifs ont donnée à ce Pseaume. La souveraine probité des Disciples de Jésus-Christ pourroit être un garand suffisant de la vérité de ce qu'ils avancent, que tous les traits de ce grand Oracle se trouvent exactement en la personne de leur divin Maître ; puis que les Juifs reçoivent sur une raison semblable, ce que Moïse dit que Dieu lui a révélé en lui parlant face à face. Mais ce n'est là que la plus petite des preuves sur quoi nous croyons que Jésus-Christ a été élevé à

l'autorité souveraine sur tout l'Univers. En voici de plus fortes, que nous avons déjà déduites dans le second Livre. Il a été vû vivant après avoir expiré sur la croix : il a été vu montant au Ciel : son nom seul a chassé les Démons des corps qu'ils possédoient, et guéri des maladies incurables : ses Disciples ont reçu de lui le don des Langues : et ce qu'il y a de considérable dans toutes ces merveilles, c'est que Jésus-Christ les avoit promises comme autant de marques sûres et infaillibles de son élévation sur le Trône. Il ne faut pas oublier ici, que conformément aux Pseaumes que nous avons citez, son Sceptre, qui n'est autre chose que la parole de l'Evangile, après être sorti de Sion, a passé sans aucun secours humain, et par la seule puissance de Dieu, jusqu'aux extrémitéz de la Terre ; et s'est également assujetti et les Peuples et les Rois. Les Juifs Cabalistes croyent sans aucun fondement qu'un certain personnage fils d'Enoch tient le milieu entre Dieu et les hommes. A plus forte raison pouvons-nous penser la même chose de Jésus-Christ, qui a donné des preuves si éclatantes de son élévation. Et qu'on ne dise pas que cette grandeur va à diminuer celle de Dieu le Père : car [Jean, V. 19. 30.] c'est de lui qu'elle est émanée ; [I Cor. XV. 24.] c'est à lui qu'elle doit retourner ; et [Jean. XIII. 31. XIV. 13. Rom. XVI. 27.] elle tend uniquement à le glorifier.]

Nous excéderions les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet Ouvrage, si nous entrions dans une discussion plus particulière de cette grande Controverse. Nous en aurions même dit moins, si nous n'avions eu dessein de faire voir qu'il n'y a dans nôtre Religion, ni impiété, ni absurdité, qui puisse fournir une juste raison de ne se pas rendre aux miracles qui lui servent d'apui, à la sainteté très-parfaite de ses Préceptes, et à la grandeur de ses promesses. Si quelqu'un touché de la force de ces preuves, et persuadé de la foiblesse des objections qu'on leur opose, embrasse la Religion Chrétienne, il doit aller plus loin, et travailler à s'informer des Articles de nôtre Créance : ce qu'il ne peut mieux faire qu'en consultant les Livres où nous avons prouvé qu'ils sont contenus et expliquez. Nous finissons en priant Dieu qu'il lui plaise de répandre ses lumières dans l'Esprit des Juifs, et d'exaucer encore aujourd'hui la prière que Jésus-Christ lui a présenté pour eux, lors même qu'il étoit ataché à la Croix.

LIVRE SIXIÈME

Réfutation du Mahométisme
Origine du Mahométisme.

I.

Je destine ce sixième Livre à réfuter le Mahométisme. Avant la naissance de cette fausse Religion, Dieu avoit déployé sur l'Eglise Chrétienne de très-sévères jugemens, qu'elle n'avoit que trop mérités. Cette piété solide et pure, qui avoit fleuri parmi les Chrétiens dans les cruelles persécutions, dont ils avoient été l'objet, s'étoit peu à peu altérée, depuis que la conversion de Constantin, et la profession que les Empereurs suivans firent du Christianisme, eurent fait succéder le calme au trouble, attaché de l'honneur et de la gloire à nôtre Religion, et confondu le Monde avec l'Eglise, en y introduisant la pompe et les maximes mondaines. On vit alors les Princes Chrétiens se consumer les uns les autres par des Guerres continuelles, qu'ils auroient souvent pu terminer par une heureuse Paix. Alors les Évêques commencèrent à se disputer le rang avec une chaleur indigne de leur caractère. Alors il arriva ce qui étoit arrivé au premier homme. Il avoit préféré l'arbre de Science à l'arbre de Vie, et attiré par là sur lui et sur ses Descendans une infinité de maux. De même l'Eglise, dans ce période dont nous parlons, prit plus de goût à une Science curieuse et téméraire, qu'à la véritable piété, et fit de la Religion un Art méthodique et une matière à raisonnement. Cette dépravation de goût eut bien tôt de fâcheuses suites. Dieu avoit autrefois confondu l'orgueil de ceux qui bâtissoient la Tour de Babel en confondant leur Langage. On vit alors quelque chose de semblable dans l'Eglise. Cette affectation hardie de connoître à fond les plus sublimes Mystères de la Religion, mit de la diversité dans les expressions des Docteurs, et par cela même, des sentimens de désunion dans leur coeur. La vue de ces malheurs naissans jetta le Peuple dans le doute et dans l'incertitude sur les objets de sa Foi ; et une fausse préoccupation pour ses Maîtres le retenant dans le respect, il aima mieux chercher la cause de ces nouveaux troubles dans l'Ecriture même, que dans la témérité de ces Esprits inquiets et curieux. Il s'acoutuma donc à regarder la Parole de Dieu comme une chose qui cachoit un poison dangereux, et contre laquelle il faloit se tenir sur ses gardes. Ce mal fut

suivi d'un autre. Comme si l'on eût voulu rapeller le Judaïsme, on commença à faire consister la Religion, non dans la pureté de l'ame, mais dans des Cérémonies. On l'apliqua à certaines choses plus propres à exercer le corps, qu'à corriger le coeur. On vint à élever le zèle de Parti, et l'attachement à certaines opinions, au dessus de toutes les autres vertus : ainsi le Christianisme intérieur et véritable devint aussi rare, que l'extérieur et l'aparent étoit ordinaire.

Dieu ne put voir cette corruption sans témoigner par ses châtimens combien elle lui étoit odieuse. Du fond de la Scythie et de l'Allemagne il tira des Armées innombrables, dont il couvrit le Monde Chrétien. Mais voyant que les ravages éfroyables que firent ces Armées, et les sanglantes victoires qu'elles remportèrent sur les Chrétiens, n'étoient d'aucune éficace pour l'amendement de ceux qui échapèrent à ces terribles Ennemis : il permit dans sa juste colére, qu'il s'élevât dans l'Arabie un faux Prophète, le fameux Mahomet, et qu'il formât une nouvelle Religion, directement contraire à la Religion Chrétienne, mais assez conforme à la vie de la plûpart des Chrétiens de ce tems là. Les premiers qui embrassèrent cette nouvelle Doctrine, furent les Sarrazins, qui s'étoient revoltez contre l'Empereur Héraclius. Ces Peuples subjuguèrent en fort peu de tems l'Arabie, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, et la Perse. L'Afrique et l'Espagne eurent aussi le même sort. Quelques siécles s'étant écoulés, les Turcs, Peuples très–belliqueux, vinrent enlever aux Sarrazins une bonne partie de ce qu'ils avoient conquis ; et après plusieurs combats, ils acceptèrent l'ofre que ceux–ci leur firent d'entrer par une Alliance dans les mêmes intérêts. Ils se laissèrent ensuite aisément persuader de recevoir la Religion de leurs nouveaux Alliez : Religion commode, et qui flatoit par ses maximes la licence de leurs moeurs. Peu à peu ils devinrent les maîtres, et jettèrent les fondemens d'un puissant Empire, qui ayant commencé par la prise des Villes de l'Asie, et continué par la conquête de la Grèce, s'est étendu par ses victoires jusqu'à la Hongrie, et jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Contre la soumission aveugle, qui est le fondement du Mahométisme.

II.

Cette Religion a en général 2 caractères, l'un d'inspirer la cruauté, et de porter ses Sectateurs à répandre du sang ; l'autre, d'exiger une soumission aveugle, de défendre l'examen de ses Dogmes, et d'interdire au Peuple, par une suite naturelle de ce principe, la lecture des Livres qu'elle leur fait recevoir comme sacrez. Dès là, il est aisé de voir l'injustice et le peu de droiture de son Auteur, et l'on ne peut qu'on ne le tienne pour suspect. Cette conduite, en éfet, ressemble assez à celle d'un Marchand qui ne voudroit vendre ce dont il trafique, qu'à condition qu'on l'achetât sans le voir et sans l'examiner. Il est vrai qu'en matière de Religion, tout le monde n'a pas les yeux également propres à discerner le vrai d'avec le faux ; et que la présomption, les passions, et le préjugé de la coutume obscurcissent l'Esprit de la plûpart des hommes ; et l'engagent dans l'erreur. Mais d'ailleurs, on ne sauroit, sans faire injure à la bonté de Dieu, s'imaginer qu'il ait rendu le chemin du salut inaccessible à ceux qui le cherchent préféralement aux avantages et à la gloire du Monde ; qui pour y parvenir soumettent à Dieu, et leurs personnes, et tout ce qu'ils possèdent, et lui demandent on secours. Et puis qu'il a donné à tous les hommes le pouvoir de juger des choses, pourquoi n'exerceroient-ils pas leur jugement sur les objets les plus dignes d'être connus, et que l'on ne peut ignorer sans courir le risque de perdre la félicité éternelle ?

1. Preuve contre les Mahométans, tirée de l'Écriture Sainte dont ils avouent en partie la divinité.

III.

Mahomet et ses Sectateurs avouent que Moïse et Jésus–Christ ont été envoyez de Dieu, et que ceux qui ont travaillé à répandre et à établir la Religion Chrétienne ont été des personnes saintes et pieuses. Cependant l'Alcoran, qui est la Loi de Mahomet, oblige à croire quantité de choses contraires à celles que Moïse et Jésus–Christ nous aprennent. Je n'en rapporterai qu'un exemple. Tous les Apôtres et tous les Disciples de Jésus–Christ disent d'un commun consentement, qu'après que nôtre Seigneur fut mort sur la croix, il ressuscita le troisième jour, et fut vu par un grand nombre de personnes. Mahomet, au contraire, enseigne que Jésus–Christ fut enlevé secrettement dans le Ciel, et que ce ne fut qu'un Fantôme qui fut attaché à la croix ; qu'ainsi il ne mourut pas, et qu'il trompa les Juifs par cette illusion.

Que l'Écriture n'a pas été corrompue.

IV.

Les Mahométans ne peuvent répondre à cette objection, qu'en disant que les Livres de Moïse et des Disciples de Jésus-Christ ne sont pas demeurés tels qu'ils étoient du commencement, et qu'ils ont été corrompus. C'est précisément ce que répond Mahomet. Mais nous avons déjà fait voir la vanité de cette chicane dans notre troisième Livre. Si quelqu'un disoit aux Mahométans que leur Alcoran est corrompu, ils le nieront, et prétendroient que cette réponse suffit ; tant qu'on ne leur prouve pas cette corruption. D'ailleurs ils ne peuvent pas apporter en faveur de leurs Livres, les argumens que nous alléguons pour les nôtres. Nous disons, par exemple, qu'aussi tôt que nos Livres sacrez eurent été composés, il s'en répandit par tout le Monde une infinité de Copies ; qu'ils furent traduits en plusieurs Langues, et fidèlement conservés par toutes les Sectes du Christianisme fort éloignées les unes des autres par la diversité de leurs sentimens : et c'est, encore une fois, ce qu'ils ne peuvent prouver de leurs Livres.

Ils se persuadent que dans le Chapitre XIV. de l'Évangile de S. Jean où Jésus-Christ promet qu'il enverra un Consolateur, il y avoit quelque chose touchant Mahomet, et que les Chrétiens l'ont fait éclipser. Là-dessus je leur demande, s'ils croient que les Chrétiens ont commis cette fraude avant ou après le tems auquel Mahomet vint au Monde ? S'ils disent que cela arriva après que Mahomet eut paru, je soutiens que c'étoit une chose absolument impossible ; puisque, dès ce tems-là, il y avoit par tout le Monde un nombre presque infini d'Exemplaires du Nouveau Testament, en Grec, en Syriaque, en Arabe, en Éthiopique, en Latin même de plus d'une sorte de Version, et que tous ces Exemplaires s'accordent sur ce passage du Chap. XIV. sans qu'il y ait la moindre diversité de leçon.

S'ils disent que cette corruption se fit avant que Mahomet vînt au Monde, je répons que cela ne se peut dire, puis qu'alors aucune raison n'obligeoit les Chrétiens à en user ainsi. Car comment auroient-ils pu prendre les devans, à moins que de savoir ce que Mahomet enseigneroit un jour ? Et

c'est ce qu'ils ignoroient tout à fait. De plus, si les Chrétiens eussent trouvé de la conformité entre la Doctrine de Mahomet et celle de Jésus–Christ, pourquoi auroient–ils fait plus de difficulté de recevoir les Livres de ce nouveau Docteur, qu'ils n'en avoient fait d'admettre ceux de Moyse et des autres Prophètes du Peuple Juif ? Enfin suposons que ni les Mahométans ni nous, n'ayons aucuns Livres qui nous instruisent, eux, de la Doctrine de Mahomet, et nous, de celle de Jésus–Christ ; l'équité voudroit sans doute, en ce cas, que l'on regardât comme Doctrine de Jésus–Christ, celle que tous les Chrétiens reconnoissent pour telle, et comme Doctrine de Mahomet, celle que les Mahométans disent qu'il a enseignée.

2. Preuve tirée de la comparaison de la Religion Chrétienne et de la Mahométane et 1. de la comparaison de Jésus–Christ.

V.

Comparons à présent ces deux Religions dans ce qu'elles ont et d'essentiel et d'accessoire, et voyons laquelle est la meilleure. Je commence par les Auteurs de l'une et de l'autre. Mahomet même avoue que Jésus–Christ [avec Mahomet.] est le Messie qui avoit été promis dans la Loi et dans les Prophètes. Il l'appelle la Parole, l'Intelligence et la Sagesse de Dieu, et il dit qu'il n'a point eu proprement de Père selon la chair : au lieu que pour lui, ses Sectateurs croient qu'il est né selon les voyes ordinaires. Jésus–Christ a mené une vie pure et irrépréhensible : Mahomet a exercé long tems l'infame métier de Voleur, et pendant toute sa vie il s'est plongé dans les voluptez criminelles. Jésus–Christ a été élevé dans le Ciel, de l'aveu même de Mahomet : et pour ce qui est de lui, il est encore aujourd'hui renfermé dans un sépulcre, Qu'on juge après celà, lequel des deux mérite le plus d'être suivi.

2. De la comparaison des actions de l'un et de l'autre.

VI.

Examinons ensuite les actions de l'un et de l'autre. Jésus–Christ a rendu la vue aux aveugles, et la santé aux malades ; il a fait marcher les boiteux ; il a fait revivre des personnes mortes, et Mahomet en tombe t'accord ; Mahomet donne pour preuves de sa Mission, non le pouvoir de faire des miracles, mais l'heureux succès de ses Armes. Quelques–uns néanmoins de ses Disciples ont prétendu qu'il en avoit fait. Mais c'étoient, ou des choses que l'Art seul pouvoit produire, comme ce qu'ils disent d'un pigeon qui voloit à son oreille ; ou des choses dont ils ne citent aucuns témoins, par exemple, qu'un chameau lui parloit de nuit ; ou qui, enfin, sont si absurdes qu'il ne faut que les proposer pour en faire voir l'extravagance, comme ce que les mêmes Auteurs raportent, qu'une grande partie de la Lune étant tombée dans sa manche, il la renvoya au Ciel pour rendre à cet Astre la rondeur qu'il avoit perdue. Là dessus, qui ne prononcera que l'on doit s'en tenir à celle de ces deux Loix qui a de son côté les témoignages les plus certains de l'aprobation divine ?

3. De la comparaison de ceux qui ont les premiers embrassé le Christianisme et le Mahométisme.

VII.

Jettons aussi les yeux sur ceux qui ont les premiers embrassé ces deux Loix. Ceux qui se soumirent d'abord à l'Évangile étoient des personnes qui craignoient Dieu, et dont la vie étoit simple et sans faste. Or il est de la bonté de Dieu de ne pas souffrir que des personnes, qui ne tâchent qu'à lui plaire, soient trompées par des apparences de miracles. Les premiers Sectateurs de Mahomet étoient des Voleurs de grand chemin, et qui, bien loin d'avoir quelques sentimens de piété, n'avoient pas même ceux de l'humanité.

4. De la comparaison des moyens par lesquels ces 2. Religions se sont établies.

VIII.

La Religion Chrétienne n'a pas moins d'avantage sur celle de Mahomet, à l'égard de la manière dont l'une et l'autre se sont répandues dans le Monde. La première doit ses progrès tant aux Miracles de Jésus-Christ, et à ceux de ses Disciples et de leurs Successeurs, qu'à la confiance qu'ils témoignèrent dans les supplices. Les Docteurs du Mahométisme n'ont fait aucuns miracles, et n'ont souffert ni misères ni mort violente pour la défense de leurs sentimens. Cette Religion ne s'est étendue qu'à la faveur des Armes, et ses progrès se sont réglés sur le succès des guerres de ses Sectateurs ; de sorte qu'elle servoit en quelque manière d'accessoire aux victoires qu'ils remportoient. Cela est si vrai, que les Docteurs Mahométans ont fait de ces succès et de la grande étendue de Païs que leurs Princes ont subjuguée, l'unique preuve de la vérité de leur Religion. Mais qu'y a-t-il de plus équivoque et de moins sûr que cette espèce de preuve ? Ils rejettent avec nous la Religion Payenne. Cependant personne n'ignore, ni les victoires signalées qu'ont remportées les Perses, les Macédoniens, et les Romains ; ni la vaste étendue de leurs Empires. Ces grans succès mêmes, dont nos Adversaires se vantent, n'ont pas été constans et perpétuels. Sans parler des désavantages qu'ils ont eus dans leurs guerres tant par terre que par mer, on les a contraints d'abandonner l'Espagne dont ils s'étoient rendus maîtres. Or ce qui doit servir de caractère à la véritable Religion, ne doit être ni commun aux méchans et aux personnes vertueuses, ni sujet au changement. J'ajoute que ce caractère ne doit avoir en lui-même rien d'injuste : c'est ce que les Mahométans ne peuvent pas dire de leurs guerres. Ils les ont entreprises pour la plûpart contre des Peuples qui ne les avoient pas inquiétés, et dont ils n'avoient aucun lieu de se plaindre ; de sorte qu'ils en étoient réduits à colorer ces guerres du prétexte de la Religion : ce qui choque directement les fondemens de la Religion même. Dieu ne peut agréer le service que les hommes lui rendent, à moins qu'il ne parte d'une volonté pleine et entière. Or la volonté ne se peut fléchir, ni par les menaces, ni par la violence, mais

par l'instruction et par la persuasion. Lors qu'on ne croit que parce qu'on y est contraint, on ne croit pas proprement, mais on fait semblant de croire pour se soustraire à la persécution. On peut dire aussi que ceux qui par la violence des maux ou par la terreur des menaces, veulent tirer des autres un consentement forcé, se font beaucoup plus de tort qu'ils ne pensent, puis qu'ils découvrent par là qu'ils se défient de la force de leurs raisons. Outre ce défaut que les Mahométans ont de commun avec tous les Persécuteurs, ils en ont un autre qui leur est particulier. C'est qu'après avoir pris pour prétexte de leurs guerres le désir d'étendre les bornes de leur Religion, ils détruisent ensuite ce prétexte par la permission qu'ils donnent aux Peuples qu'ils ont vaincus, de suivre telle Religion qu'il leur plait ; et par l'aveu public que quelques-uns d'entr'eux font, que ceux qui vivent dans la profession du Christianisme peuvent être sauvez.

5. De la comparaison de la Morale Chrétienne avec celle de Mahomet.

IX.

Comparons enfin la Morale de Jésus–Christ, avec celle de Mahomet. L'une nous ordonne de souffrir patiemment les maux, et d'aimer même ceux qui nous les causent : l'autre autorise la vengeance. L'une a fermement l'union du Mari et de la Femme, en les obligeant à se supporter mutuellement : l'autre permet le divorce pour quelque raison que ce soit. L'une oblige le Mari à faire pour la Femme ce que la Femme fait pour le Mari, et veut qu'il lui montre par son exemple à ne partager pas son affection : l'autre veut bien qu'il prenne plusieurs Femmes, et qu'il ranime par là sa passion refroidie. La Loi de Jésus–Christ ramène la Religion de l'extérieur à l'intérieur, et la cultive dans le coeur pour lui faire produire des fruits propres à édifier le Prochain : la Loi de Mahomet borne presque tous ses Préceptes et toute son efficacité à la Circoncision, et à d'autres choses indifférentes par elles–mêmes. Celle là permet l'usage du vin et de toutes sortes de viandes, pourvu que cet usage soit modéré : celle–ci défend de manger de la chair de porc, et de boire du vin : quoi que dans le fond le vin soit un don de Dieu, utile au corps et à l'esprit, lors qu'on en use avec sobriété. Il est vrai que la Loi de Jésus–Christ a été précédée de certains rudimens grossiers, et dont l'extérieur sembloit avoir quelque chose de puéril : ce qui ne doit pas plus nous surprendre que de voir une ébauche grossière et imparfaite précéder un ouvrage très–parfait. Mais qu'après la publication de cette Loi excellente, on retourne encore aux ombres et aux figures, c'est en vérité un renversement bien étrange : à moins que l'on n'allégué de bonnes raisons qui prouvent, qu'après une Religion aussi parfaite que la Religion Chrétienne, il étoit de la sagesse de Dieu d'en donner une autre aux hommes.

Réponse à l'objection que les Mahométans tirent de la qualité de Fils de Dieu que nous donnons à Jésus–Christ.

X.

Les Mahométans paroissent scandalisez, de ce que nous disons que Dieu a un Fils, puis que Dieu, disent-ils, n'a point de Femme. Mais ils ne prennent pas garde que nous donnons à Jésus-Christ le nom de Fils dans un sens digne de Dieu, et qui n'a rien de charnel. De plus, il ne leur sied guères de nous faire de pareils reproches, après les choses basses et indignes que leur Prophète attribue à Dieu. Il dit que les mains de Dieu sont froides, et qu'il le sait parce qu'il les a touchées ; que Dieu se fait porter en chaise, et telles autres puérilitez. Lors que nous disons que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, nous n'entendons autre chose que ce que Mahomet dit lui-même, que Jésus-Christ est la Parole de Dieu. Car la Parole est en quelque façon engendrée par l'entendement. Deux autres raisons de ce titre de Fils de Dieu, sont que Nôtre Seigneur est né d'une Vierge par la seule puissance divine, qui lui a servi de Père, et que par la même puissance, il a été élevé dans le Ciel. Mahomet ne le nie pas. Il doit donc reconnoître que ces glorieux priviléges fondent avec raison le nom de Fils de Dieu. que nous donnons à Jésus-Christ.

Que les Livres des Mahométans sont pleins d'absurditez.

XI.

Si nous voulions user de récrimination, rapporter ici tout ce qu'il y a de faux, de ridicule, et de contraire à la foi des Histoires dans les Écrits des Mahométans, nous aurions une ample matière de leur insulter et de les couvrir de confusion. Tel est le Conte qu'ils font d'une certaine femme très-belle, à qui quelques Anges, après s'être enivrez, enseignèrent une Chanson, par le moyen de laquelle on monte au Ciel, et l'on en descend : à quoi ils ajoûtent que cette femme s'étant déjà élevée extrêmement haut par la vertu de cette Chanson, Dieu, qui s'en aperçut, l'arrêta tout court, et en fit l'Étoile de Venus. Tel est cet autre Conte, que dans l'Arche de Noé le rat naquit de la fiente de l'éléphant, et le chat de l'haleine du Lion. En voici encore quelques autres qui ne valent pas mieux. Ils disent que la mort sera métamorphosée en un bélier, qui aura son siège au milieu de l'espace qui séparera l'Enfer d'avec le Ciel : que dans la vie à venir, ce que l'on mangera se dissipera par les sueurs : qu'à chaque homme seront assignées des troupes de femmes pour assouvir sa passion. En vérité, il faut avoir irrité Dieu, et reçu une grande mesure de l'Esprit d'étourdissement, pour admettre des rêveries aussi grossières et aussi sales ; sur tout, lors qu'on est environné de toutes parts, de la lumière de l'Évangile.

Aplication de tout l'Ouvrage, adressée aux Chrétiens.

XII.

Cette dispute achevée, il ne me reste plus rien à faire que de m'adresser aux Chrétiens de toutes les Nations et de toutes les Sectes, et de leur montrer en peu de mots quel usage ils doivent faire des choses que nous avons dites jusqu'ici ; qui est en général d'embrasser ce qui est bon, et de se détourner de ce qui est mauvais et criminel.

Usage du I. Livre, pour la pratique.

XIII.

Que premièrement donc, ils élèvent leur mains pures à ce grand Dieu qui a fait de rien toutes les choses visibles et invisibles. Qu'ils croient avec une parfaite certitude qu'il a soin de nous, puis qu'un passereau même ne tombe pas sans sa permission. Qu'ils craignent moins ceux qui ne peuvent nuire qu'au corps, que celui qui par le droit qu'il a sur le corps et sur l'ame, peut traiter l'un et l'autre avec la dernière sévérité.

Usage du II. Livre.

Qu'ils mettent leur confiance, non seulement en Dieu le Père, mais aussi en Jésus-Christ, puis qu'il n'y a sur la Terre aucun autre nom qui nous puisse sauver. Qu'ils songent que pour être agréable et au Père et au Fils, et pour aquerir la Vie éternelle, il ne suffit pas d'appeler l'un son Père, et l'autre son Seigneur, mais qu'il faut régler sa vie sur leur volonté. Qu'ils conservent avec foin la sainte Doctrine de l'Évangile, comme un trésor d'un prix infini.

Usage du III. Livre.

Que pour y réussir, ils lisent assidûment l'Écriture S. qui ne peut tromper, que ceux qui veulent se tromper eux-mêmes. Qu'ils considèrent que ceux par les mains de qui Dieu nous l'a donnée, étoient trop fidèles et trop sûrement guidez par le saint Esprit, pour avoir eu dessein de nous cacher aucune vérité nécessaire au salut, ou de l'enveloper d'obscuritez impénétrables. Que pourvu qu'ils apportent à cette lecture un Esprit soumis et obéissant, ils découvriront sans peine tout ce qu'ils doivent croire, espérer, et pratiquer : et que c'est là le moyen infallible d'entretenir et de de réveiller en eux cet Esprit que Dieu donne à ses Enfants pour arrhe de la félicité éternelle.

Usage du IV. Livre.

Qu'ils se donnent de garde d'imiter les Payens, soit dans le Culte des faux Dieux, qui, à parler proprement, ne sont que de vains noms, dont les Démons se servent pour nous détourner du service du vrai Dieu : et qu'ils sachent qu'ils ne peuvent participer à ce faux Culte, sans perdre tout le fruit du Sacrifice de Jésus-Christ. Qu'ils s'éloignent aussi autant qu'ils le

peuvent, de la vie impure et libertine des Idolâtres, qui ne suivent point d'autres Loix que celles de la cupidité.

Usage du V. Livre.

Rom. II. 28. 29

Qu'ils réfléchissent encore sur l'obligation où ils sont de vivre plus saintement, non seulement que les Payens, mais aussi que les Pharisien et les Scribes, dont la justice ne consistant qu'en de certaines pratiques extérieures et visibles, n'est pas capable de conduire à la Vie. Qu'ils apprennent que ce n'est pas la Circoncision faite de main qui peut plaire à Dieu, mais la Circoncision du coeur, qui n'est autre chose que l'observation des Commandemens de Dieu, la nouvelle Créature, et une confiance qui produit l'amour ; que c'est là la marque et le symbole du véritable Israélite, et du Juif mystique, c'est-à-dire, du Juif qui loue véritablement Dieu. Qu'ils recueillent enfin de ce que nous avons dit contre les Juifs, que la différence des viandes, les sabbats, et les fêtes n'étoient que des ombres dont le corps se trouve dans Jésus-Christ, et dans les Fidèles.

Usage du VI. Livre.

Heb, I. v. 1, 2. etc.

Voici les réflexions que peut fournir nôtre dispute contre les Mahométans. C'est que Jésus-Christ notre Seigneur a prédit, qu'après son ascension, il s'élèveroit des personnes qui se vanteroient faussement d'être envoyez de Dieu. Mais que selon l'avis de saint Paul, quand un Ange même viendroit du Ciel pour annoncer une autre Doctrine que celle de Jésus-Christ, il le faudroit rejeter avec exécration, parce que cette Doctrine a été vérifiée et confirmée par des témoignages incontestables, et qu'elle est si parfaite, qu'on ne peut y rien ajoûter. En éfet, quel autre Législateur pourroit-on attendre après celui dont l'Ecriture nous fait cette magnifique description : Dieu, dit-elle, ayant autrefois parlé à son Peuple en beaucoup de manières fort différentes, a bien voulu dans l'acomplissement des tems s'adresser à nous par son Fils, qui est Maître de toutes choses, la splendeur de sa gloire, l'image vive et expresse de sa personne ; qui après avoir créé toutes choses, les soutient et les gouverne par sa parole puissante ; qui enfin, après avoir fait l'expiation de nos péchez, s'est assis à la main droite de Dieu et est parvenu à une dignité infiniment plus excellente que celle des Anges.

Une autre réflexion que les Chrétiens doivent faire sur ce que nous avons

dit contre les Mahométans, c'est que les armes que Dieu a données aux Soldats de Jésus-Christ, ne sont pas de la nature de celles sur lesquelles Mahomet a appuyé sa Religion : qu'elles sont uniquement spirituelles, et propres à détruire les forteresses qui s'élèvent contre la connoissance de Dieu : que le bouclier des Chrétiens est la foi, qui est propre à repousser les dards enflammés du Démon : que leur cuirasse est la justice, la droiture, et l'intégrité de la vie : que leur casque est l'espérance du salut, laquelle couvre en effet, aussi bien que cette sorte d'armes défensives, les endroits les plus foibles et les plus exposez : qu'enfin ils ont pour épée la Parole de Dieu, qui est assez efficace pour pénétrer jusqu'au fond de l'ame.

Après ces usages qui se retirent de ce Traité, j'exhorte sérieusement tous les Chrétiens à cette concorde mutuelle que Jésus-Christ recommanda si fortement aux siens un peu avant que de les quitter.

Qu'ils considèrent donc qu'il ne doit pas y avoir parmi eux plusieurs Docteurs, et qu'ils n'en ont qu'un, qui est Jésus-Christ, au seul nom de qui ils ont tous été baptez ; qu'ainsi l'on ne devrait pas voir parmi eux cette diversité de Sectes, et cette désunion, qui sont si contraires à l'Evangile ; et qu'il est tems de travailler à y apporter du remède. Pour le faire avec succès, ils doivent toujours avoir devant les yeux ces belles paroles des Apôtres : qu'il faut être sage avec sobriété, et selon la mesure de la connoissance que Dieu a distribuée à chacun de nous : que s'il y en a de moins éclairés, on doit supporter leur foiblesse et les engager par cette modération à se réunir avec nous, à entretenir la paix, et à bannir toutes disputes : qu'il est juste, d'ailleurs, que ceux qui excellent en lumières et en connoissance, excellent aussi en charité : qu'à l'égard de ceux qui sont dans quelque erreur, il faut attendre que Dieu leur découvre les vérités qu'ils ignorent : que jusqu'à ce que cela arrive, on doit retenir les Articles dont on convient, et y conformer sa vie : que maintenant nous ne connoissons qu'en partie, et qu'un tems viendra que nous connoîtrons toutes choses avec évidence et avec certitude.

Je prie aussi chaque Chrétien en particulier, qu'il ne garde pas inutilement le talent qui lui a été confié : qu'il travaille de toutes ses forces à gagner des ames à Jésus-Christ : qu'il employe à ce dessein, non seulement des discours salutaires et pieux, mais la pureté et la sainteté d'une vie exemplaire, afin de donner lieu aux Etrangers de juger de la bonté du

Maître par celle des serviteurs, et de la pureté de ses Loix par celle de leurs actions.

Je finis en priant ceux pour qui j'ai dit dès l'entrée que j'ai composé cet Ouvrage, que s'ils y trouvent quelque chose de bon, ils en rendent grâces à Dieu, et que s'il y a des choses qui ne soient pas de leur goût, ils veuillent bien avoir quelque égard, tant à la condition ordinaire des hommes, qui naturellement sont fort sujets à se tromper, qu'au lieu et au tems auquel ce Livre a été écrit, et qui ne m'a pas permis d'y apporter toute l'exactitude dont j'aurois été capable dans une plus heureuse conjoncture.

DU CHOIX

Qu'on doit faire entre les divers
Sentimens qui partagent les

CHRÉTIENS

par Mr. LE CLERC.

§ I.

Qu'on doit examiner qui sont ceux d'entre tous les Chrétiens, qui suivent aujourd'hui la Doctrine la plus pure de Jésus–Christ.

Il n'y a point d'homme sensé, qui ait lu les Livres du Nouveau Testament, pour s'instruire dans la connoissance de la Vérité, qui n'avoue que Grotius a renfermé dans ses 2. et 3. Livres les motifs de crédibilité les plus forts que la Vérité puisse présenter à l'Esprit. C'est pourquoi celui qui désire son salut, et d'arriver un jour à l'Immortalité bienheureuse, doit s'attacher à la Doctrine renfermée dans ces Livres pour en faire l'objet de sa foi ; pratiquer les Préceptes qu'elle lui impose, et fixer toute son espérance, sur les biens qu'elle lui promet. Autrement celui qui paroîtroit convaincu de la vérité de la Religion Chrétienne, et qui n'auroit pour sa Doctrine, ses préceptes, et ses promesses ni l'obéissance, ni la foi, qui leur sont dues, tomberoit en contradiction avec soi-même, et prouveroit qu'il n'est Chrétien, ni de coeur, ni d'esprit.

Or entre les préceptes que Jésus–Christ et les Apôtres nous ont donné, il y en a un qui nous oblige à confesser publiquement [Devant les hommes etc. C'est Jésus–Christ qui parle Matt. X. 32. Où il dit Quiconque fera profession d'être à moi, devant les hommes ; je le reconnoîtrai pour mien, devant mon Père, qui est au Ciel. Mais quiconque niera d'être à moi, devant les hommes ; je nierai aussi qu'il soit à moi, devant mon Père, qui est au Ciel. Vol. 2. Tim. II. 12. Apocal. III. 5.] devant les hommes, que nous sommes ses Disciples, si nous voulons qu'il nous reconnoisse au dernier jour lorsqu'il viendra pour juger les Vivans et les Morts ; au contraire si nous refusons de le reconnoître devant les hommes pour notre Maître, il refusera de nous avouer pour ses disciples. [Jésus–Christ n'a pas voulu. C'est pourquoi il dit Matt. V. v. 14.

Que ses Disciples sont la lumière du Monde ; qu'une Ville située sur une montagne, ne sauroit être cachée, qu'on n'allume point une lampe, pour la mettre sous un boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison etc.] Jésus–Christ n'a pas voulu que ceux qui

s'attacheroient à lui fussent des Disciples cachés, qui parussent avoir honte de sa Doctrine, et sur qui l'estime des hommes ou leurs bienfaits, leurs menaces et les supplices mêmes fissent plus d'impression que ses préceptes, et les promesses qu'il leur fait de leur donner la Vie éternelle. Mais il a voulu que ceux qui sont Chrétiens en fissent une profession publique, pour porter tous les hommes à embrasser la vraie Religion, et que si la Providence le jugeoit à propos, ils scellassent par leur mort la profession de leur foi [Remettant leurs Ames. Luc XII. 4, Jésus-Christ. nous deffend de craindre ceux qui tuent le Corps, et qui après cela n'ont plus rien à vous faire davantage et il nous ordonne de craindre celui qui, après qu'on a été tué, a le pouvoir de jeter dans la gêne. Il prédit à ses Disciples Matt. X. 39. et suivans une infinité de maux, de toute espèce, leur disant que celui qui aura conservé sa vie, la perdra et celui qui aura perdu sa vie, à cause de lui, la trouvera. Préceptes auxquels les premiers Chrétiens ont obéi avec une fidélité constante, puisque le glorieux témoignage qu'ils ont rendu à la vérité de l'Évangile, les a fait appeller Martyrs, c'est-à-dire Témoins.] remettant leurs Ames entre les mains de Dieu, pour montrer qu'ils préfèrent ses préceptes à toutes choses. C'est ce qui a fait dire à St. Paul [Si nous confessons. Rom. X. 9, 10, 11.] que si nous confessons le Seigneur Jésus de notre bouche, et que nous croyions dans nos coeurs que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, nous serons sauvés ; car de coeur, ajoûte-t-il, on croit pour obtenir la justice, et de bouche l'on confesse pour avoir le Salut ; car l'Écriture dit, que tous ceux qui croiront en lui, n'en auront point de confusion.

Sur ce principe, il faut que celui qui reconnoît la Religion Chrétienne pour véritable découvre ses sentimens et sa foi, sans déguisement et sans crainte, lorsque l'occasion s'en présente.

Ensuite l'on doit s'attacher à connoître ceux qui sont du même sentiment, et [Entretenir avec eux etc. Jean. XIII. 34, 35. Je vous fais un nouveau commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres ; afin que vous vous entr'aimiez, comme je vous ai aimez. Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tout le monde connoîtra à cela que vous êtes mes Disciples. Vol. 2. Jean. II. 7. III. 11. 16. 23.] entretenir avec eux une union parfaite, une paix profonde, et une amitié tendre et sincère, puis que la marque à laquelle Jésus-Christ veut que ses Disciples soient reconnus,

c'est de s'aimer les uns les autres, et de se rendre mutuellement tous les services dont ils sont capables. Il les a même exhortez, [De s'assembler en son nom. Matt. XVIII, 19, 20.] de s'assembler en son nom, leur promettant que lorsque deux, ou trois Chrétiens seroient dans un même lieu en son nom, il seroit au milieu d'eux ; ce qui fait qu'outre que ces Assemblées mutuelles entretiennent et fortifient l'union et la charité, elles contribuent [À perpétuer la Doctrine. C'est ainsi que les Philosophes ont transmis leur Doctrine à la Postérité, la faisant enseigner dans les Écoles publiques, mais les Églises Chrétiennes unies ensemble par des liens plus étroits, et plus forts transmettent avec plus de certitude et de facilité la Doctrine qu'elles ont reçue de leur Maître, ce qui ne pourroit se faire sans Assemblées. Pythagore voulut éprouver ce moyen, mais il le tenta inutilement, parce que sa Doctrine n'avoit rien de céleste. Voi Laërce et Jambliq.] à perpétuer la Doctrine, qui pourroit varier, s'il étoit permis à chacun de conserver sa foi en particulier, sans que personne en fût témoin ; car ce qui est caché s'oublie facilement, et disparoît peu-à-peu, mais Jésus-Christ a voulu que sa Doctrine, et les Églises que la suivroient, durassent jusqu'à la fin du Monde, afin de continuer à répandre ses grâces et ses bénédictions sur les hommes.

C'est pourquoi celui qui a connu la Religion Chrétienne par l'étude du Nouveau Testament, et qui est persuadé de la vérité de cette Religion doit embrasser sa Doctrine [S'attacher à ceux. Voi. Ép. Tim. et Tit. où l'Apôtre leur ordonne d'établir des Églises ; et Heb. X. 25.] et s'attacher à ceux qui la professent ; mais comme il n'y a point aujourd'hui d'Assemblées particulières, et qu'il n'y en a jamais eu, qui puissent prendre le titre de Chrétiennes à l'exclusion des autres, on ne doit pas s'en rapporter à la seule dénomination extérieure, ni se joindre [Sans examen. Vol. I. Thessal. v. 21. Mais S. Jean s'explique plus clairement sur ce sujet. I. Ép. IV. 1. Mes chers frères, dit-il, ne croyez pas à tout Esprit ; mais examinez les Esprits, pour savoir s'ils viennent de Dieu. Car plusieurs faux Prophètes sont venus au Monde.] sans examen et sans discernement à tous ceux qui se disent Chrétiens. Il faut examiner si leurs Dogmes sont conformes à la pureté de la Doctrine qu'on a puisée dans la lecture du Nouveau Testament. Sans cela il pourroit arriver que nous regarderions comme une Assemblée Chrétienne, celle qui n'en auroit que le nom. Il est donc de la prudence d'un

homme sage de ne s'engager jamais dans aucune Église sans être persuadé qu'on y enseigne la pure Doctrine de Jésus–Christ, et qu'on ne l'obligera jamais à rien dire ou pratiquer qui soit contraire à ce que Jésus–Christ a prescrit, et enseigné.

§. II.

Qu'il faut s'attacher à ceux qui sont les plus dignes du nom de Chrétiens. Les Chrétiens ne s'accordant pas dans leurs sentimens, et étant non seulement divisés par des Opinions différentes, mais, ce qu'on ne peut dire sans les couvrir de honte, se condamnant les uns les autres, et se proscrivant de leurs Assemblées, avec les marques de la haine la plus forte, il y auroit non seulement de l'imprudence, mais de l'injustice et de la précipitation de s'attacher sans discernement à quelqu'une de ces Assemblées, et de condamner les autres sans les connoître. Un homme ne pourroit regarder comme une Église Chrétienne, celle qui rejetteroit une partie de la vraie Religion selon l'idée qu'il en a conçue, et condamneroit ceux du sentiment contraire ; il ne pourroit même, se persuader que tous ceux qui seroient condamnés par cette Église particulière qui les chasseroit de son sein méritassent d'en être exclus. Par conséquent un homme sage et prudent doit examiner ceux qui sont les plus dignes de porter le saint nom de Disciples de Jésus-Christ, et s'unir à eux.

Si l'on demande ce qu'il faudroit faire selon l'Esprit du Christianisme s'il ne se trouvoit aucune Assemblée Chrétienne qui enseignât publiquement la Doctrine de Jésus-Christ, et qui n'obligeât personne à condamner ce qui lui paroîtroit véritable. Alors celui qui auroit découvert l'Erreur, devoit s'appliquer à en retirer les autres, joignant à une prudence consommée [La bonne foi. Ceci est conforme au Précepte de Jésus-Christ, qui Matt. X. 16. nous ordonne d'être prudens comme les Serpens, et simples comme les colombes. Simplicité qui ne doit pas cependant nous engager dans l'imprudence, et prudence qui doit nous éloigner de la fourberie, crainte de pécher contre la bonne foi. Nous pouvons même dire qu'il y en a très-peu qui se garantissent de ces écueils en prenant un juste milieu entre ces deux extrémités.] la bonne foi et une sincérité parfaite, crainte de fournir aux autres quelque sujet de scandale, d'avoir travaillé sans fruit, et perdre l'espérance de leur insinuer la Vérité, et l'esprit de modération qui en est inséparable. Alors on pourroit dire avec sagesse et modestie ce qu'on

croiroit être vrai, sans taxer d'erreur, ceux qui croient avoir la Vérité pour eux ; mais Dieu n'a jamais abandonné, et n'abandonnera jamais le nom Chrétien jusqu'au point qu'il ne se trouve aucun homme digne de le porter, ou qui ne puisse s'en rendre digne, et avec lequel on puisse s'unir, supposé que les autres ne voulussent pas ouvrir les yeux à la lumière de la Vérité, de sorte qu'on fût contraint de se séparer des opiniâtres, ce qu'on ne doit faire cependant qu'après avoir tenté toute sorte de moiens ; [S'il n'est pas permis. Pendant qu'on a le droit de suivre les lumières de sa conscience, et d'agir selon ses principes, on n'est point obligé de se séparer d'une Communion à moins qu'elle n'eût corrompu les fondemens du Christianisme ; mais lorsqu'elle peut opprimer les consciences, et qu'on ne peut demeurer au milieu d'elle, qu'en dissimulant, ou renonçant à la Vérité, il faut alors l'abandonner puisqu'il n'est pas permis de mentir, ni de cacher la Vérité pour faire triompher l'Erreur et le Mensonge, autrement la lumière seroit mise sans le boisseau. C'est pourquoi Jésus-Christ ne s'est point séparé des Assemblées des Juifs, et les Apôtres ne les ont point abandonnées, pendant qu'il leur a été permis d'y enseigner et professer la Doctrine de leur Maître. Voi. Act, XIII. 46.] s'il n'est pas permis de leur dire son sentiment avec douceur et modestie, et de suspendre son jugement à l'égard de ceux qu'on ne croit pas coupables ni par conséquent dignes de condamnation. La Religion Chrétienne défend de parler contre sa conscience, de mentir, de condamner les Innocens ; Et il est certain que celui qui plein de respect et d'admiration pour la sainteté des Préceptes que Dieu lui a donné souffriroit toutes choses, plutôt que de les enfreindre, seroit très-agréable à Dieu, puis qu'une action de cette nature qui ne peut avoir pour principe qu'une connoissance de ses devoirs, et un amour très-ardent pour Dieu, ne peut manquer de lui plaire.

C'est pourquoi dans cette diversité de sentimens qui partagent les Chrétiens il faut examiner ceux qui pensent le plus juste ; et ne condamner les autres, qu'après une pleine certitude qu'ils le méritent ; nous attachant à ceux qui ne nous obligent à croire aucun Dogme que nous regardions comme faux ; ni à condamner ceux que nous croïons vrais. Si nous ne pouvions trouver ces choses dans aucune Assemblée Chrétienne, il faudroit alors nous retirer avec ceux qui sont dans le même sentiment, pour n'être pas contraint de mentir en trahissant la Vérité.

§. III.

Les plus dignes du nom Chrétien sont ceux qui enseignent la Doctrine la plus pure, dont Grotius a prouvé la vérité.

Une des questions les plus importantes, et des plus difficiles à décider, c'est celle où l'on demande qui sont ceux de tous les Chrétiens dont nous voions les Assemblées, qui pensent plus juste sur la Religion, et qui soient par conséquent plus dignes du nom de Chrétien qu'ils portent. Toutes les Communions différentes qui se sont séparées de Rome, et celle de Rome même, prétendent à ce glorieux privilège, mais mettant à l'écart toutes les raisons qu'elles apportent pour justifier ce titre, nous disons que l'une n'est pas plus croïable que l'autre, car il faudrait être insensé pour se laisser conduire sur ce sujet [Au hazard. Voi. la Not. 9. pag. 379, §. II.] au hazard, et terminer toutes les Controverses par un coup de déz, pour ainsi dire.

Or Grotius n'ayant prouvé la vérité d'aucun des Dogmes de toutes les Communions qui se disent Chrétiennes, mais s'étant uniquement ataché à la Religion que Jésus–Christ et les Apôtres ont enseignée aux hommes, il s'ensuit qu'il faut préférer cette assemblée de Chrétiens qui ne reçoit précisément que la Doctrine de Jésus–Christ et des Apôtres. On peut regarder comme la seule et vraie Religion Chrétienne, celle qui sans aucun mélange, sans aucune production de l'Esprit humain, peut se raporter toute entière à Jésus–Christ comme à son Auteur ; C'est à elle qu'il faut appliquer les preuves que nous trouvons dans son 2. Livre de la vérité de la Religion Chrétienne et qui ne peuvent convenir à aucune autre, si elle ne lui est conforme. Si quelqu'un ajoute ou diminue à la Doctrine de Jésus–Christ, il s'éloigne d'autant plus de la Vérité, que les additions ou les retranchemens qu'il fait, sont plus ou moins considérables, et lorsque je parle de la Doctrine de Jésus–Christ, j'entens celle qui est reçue comme telle de tous les Chrétiens, et qu'ils conviennent tous être renfermée dans les Livres du Nouveau Testament, ou pouvoir en être déduite par des conséquences tirées de ses Principes.

A l'égard des Dogmes qui, selon le sentiment de quelques–uns, ont été

établis de vive voix par Jésus-Christ, et les Apôtres, et se sont ensuite répandus par la Tradition, ou quelque autre moien qui les a transmis, de sorte qu'ils n'ont été écrits que long-tems après, je me contenterai de dire qu'ils ne sont pas reçus de tous les Chrétiens, comme sont les Livres du Nouveau Testament ; je ne dirai pas qu'ils soient faux, à moins qu'ils ne soient contraires aux lumieres de la Raison et de la Révélation, mais je dirai que leur Origine est incertaine et douteuse ; et que tous les Chrétiens ne s'accordent pas sur ce point comme sur les Dogmes dont Grotius a démontré la vérité. Or il n'y a point d'homme sage qui connoissant l'incertitude d'une chose, [Voulût s'y appuyer C'est ce que St. Paul nous enseigne Rom. XIV. v. 23. où il dit que tout ce qui n'est point de foi est péché, où nous avons rapporté les paroles de Philon dans son Livre des Errans Edit. Par. p. 469. Où il dit que le plus beau de tous les sacrifices, et la plus excellente de toutes les victimes, c'est de se tenir tranquile, et suspendre son jugement dans les choses qui ne touchent point la foi : et un peu après il ajoûte, qu'un Esprit paisible est en sureté dans les ténèbres, c'est-à-dire lorsqu'on ne sait quel parti prendre.] voulût s'y appuyer comme s'il en étoit très-persuadé, sur tout dans une affaire de la dernière importance.

§. IV.

Des choses dont les Chrétiens sont d'accord et de celles ou ils sont d'un sentiment contraire.

Quoiqu'on voie parmi les Chrétiens les disputes les plus vives, soutenues avec chaleur et animosité, qui les engagent à s'accuser mutuellement de nier les choses les plus évidentes, et les mieux prouvées, cependant il y en a qui sont si claires que chacun les admet sans contradiction, ce qui forme une démonstration convainquante de leur vérité, puis qu'elles sont reçues d'un consentement unanime, sans que l'Esprit de contestation et de chicane qui aveugle ses Partisans puisse y former aucun nuage. Je ne prétens pas dire que toutes les choses dont on dispute soient incertaines et douteuses, parce que les Chrétiens n'en conviennent pas unanimement ; car une chose peut paroître obscure à certaines Personnes, qui la trouveroient claire, si le préjugé, ou quelque'autre Passion ne l'obscurcissoit dans leur Esprit ; mais il n'arrivera presque jamais que des Partis contraires, et acharnés à la dispute, s'accordent sur une chose qui est obscure.

Les Chrétiens qui vivent aujourd'hui conviennent premièrement ensemble du nombre et de la vérité des Livres du Nouveau Testament ; et si les Savans sont en dispute sur quelques Épîtres, [Sur quelques Épîtres. Celle aux Hébreux, la 2. de St. Pierre, et les deux dernières de St. Jean, sur les Auteurs desquelles les Savans sont partagés.] c'est une chose qui n'est d'aucune conséquence puisqu'ils conviennent tous qu'elles sont divinement inspirées, et que ces sortes de controverses ne peuvent apporter aucun changement à la Doctrine Chrétienne. Ce consentement unanime est de la dernière conséquence, puisqu'il s'agit ici de la source indubitable de la Révélation sous la nouvelle Alliance, et qu'à l'égard des autres monumens de révélation que quelques-uns reçoivent, d'autres les révoquent en doute. De plus les Chrétiens s'accordent sur plusieurs Points de Foi qui renferment ce qu'on doit croire, espérer, et pratiquer ; par exemple, ils croient tous, pour retracer ces principaux Points, I. qu'il y a un Dieu Éternel, tout-puissant, souverainement bon et saint ; qui possède dans le

dégré les plus parfait, les Attributs les plus excellents, sans aucun mélange d'imperfections ; qu'il a créé le Monde, et tous ceux qui l'habitent, et qu'il conduit et gouverne toutes choses par les Loix de sa souveraine Sagesse. II. Que ce Dieu a un Fils unique, savoir Jésus–Christ né à Bethléem de la Vierge Marie sans connoissance d'homme, sous la fin de la vie d'Hérode le Grand, et sous l'Empire de César Auguste ; qu'ensuite il fut attaché à la Croix où il mourut sous le Regne de Tibère, Ponce Pilate étant Intendant de la Judée ; que sa Vie est rapportée fidèlement dans l'Histoire de l'Évangile ; qu'il avoit été envoyé par son Père pour apprendre aux hommes le chemin du salut, les racheter par sa mort de la malédiction éternelle, et les réconcilier à Dieu ; que la vérité de sa Mission à été confirmée par plusieurs miracles, que sa mort a été suivie du triomphe de sa Résurrection, et qu'après avoir conversé plusieurs fois avec plusieurs Personnes, qui l'ont vu et touché, il est monté au Ciel en leur présence et eux le regardant ; qu'il y regne, et n'en reviendra qu'au dernier jour, lorsque les Vivans et les Morts étant sortis de leurs Tombeaux, il les jugera selon l'Évangile ; que tout ce qu'il a enseigné doit faire l'objet de nôtre foi, et que ce qu'il a commandé doit faire celui de notre obéissance, soit qu'il regarde le Culte de Dieu, l'Empire que nous devons avoir sur nos passions, ou la charité du Prochain ; que l'homme n'a jamais reçu de Préceptes plus saints, meilleurs, plus utiles, et plus conformes à sa nature, quoique tous les hommes, excepté Jésus–Christ, les transgressent, et ne puissent arriver au salut, que par la miséricorde de Dieu. III. Qu'il y a un Saint Esprit que les Apôtres de Jésus–Christ ont reçu, qui a opéré plusieurs miracles en leur faveur, et par leur ministère, qui anime la piété des hommes fidèles, et les fait perséverer dans l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, les fortifiant dans les Epreuves de cette vie, et que cet Esprit saint nous parlant par la voix des Apôtres, exige la même foi et la même obéissance que le Père et le Fils. IV. Que l'Église Chrétienne a été fondée et conservée depuis le tems de Jésus–Christ jusqu'au nôtre par le Père, le Fils et le S. Esprit ; que tous ceux qui joindront la repentance à la foi, obtiendront miséricorde de Dieu, et seront participans de la Vie éternelle lorsque Jésus–Christ viendra pour les résusciter ; et qu'au contraire ceux qui auront refusé de croire à l'Évangile et de pratiquer ses Préceptes resusciteront, s'ils sont morts, pour souffrir des supplices éternels. V. Que tous les Chrétiens doivent

reconnoître et professer ces vérités, soit dans le Batême où ils promettent de vivre d'une manière conforme aux Régles de l'Évangile, et éloignée de vices et de la corruption du siècle, soit dans la S. Cene, où nous annonçons la mort de Jésus-Christ, selon ses préceptes, jusqu'à ce qu'il vienne, faisant connoître que nous voulons être ses Disciples, et regarder comme nos frères ceux qui la célèbrent comme nous, afin que ces Cérémonies étant pratiquées avec le respect et la piété qu'elles demandent, nous procurent l'Esprit de Dieu, et ses bénédictions spirituelles et célestes.

[Tous les Chrétiens. Dans l'explication que nous venons de donner de la Doctrine Chrétienne, nous avons suivis l'ordre du Symbole appelé des Apôtres, évitant tous les termes contestés parmi les Chrétiens, parce qu'il s'agissoit des choses dont ils conviennent tous ; cependant nous ne condamnons point comme faux ce qui peut y être ajoûté par voye d'explication ou de confirmation. Au contraire nous louons le travail et les soins de ceux qui nous ont communiqué leurs lumieres sur ce sujet, ne doutant point qu'on n'ait découvert et qu'on ne découvre encore plusieurs choses pour l'éclaircissement de ces Vérités. C'est pourquoi Tertullien a très-judicieusement pensé lorsqu'il a dit sur ce sujet dans son Livre de *Virginibus velandis*. Chap. I. La Régle de la foi est une seule dont la fermeté est invariable, savoir de croire en un seul Dieu Tout-puissant, Créateur du Monde, et en son Fils Jésus-Christ, né de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce Pilate, résuscité des Morts le 3. jour, monté au Ciel, à présent assis à la dextre de Dieu, d'où il viendra juger les Vivans et les Morts par la résurrection de la chair. Cette Régle de la foi demeurant immuable, les autres Points de la Discipline, ou de la Doctrine, et de la conduite des moeurs, peuvent être rectifiés sous l'assistance et la direction particulière la grace de Dieu etc.] Tous les Chrétiens croient ces choses, et celles qui y ont une liaison essentielle (car il ne s'agit pas ici d'entrer dans un détail plus étendu sur ce sujet) et ils s'accordent tous sur ces Points, si ce n'est que quelques-uns y ajoûtent plusieurs choses pour servir de Commentaire, d'explication et de supplément à la Doctrine que nous avons rapportée ; ce qu'ils ne prouvent pas par les Écrits des Apôtres, mais par la Tradition, par la Pratique de l'Église, et quelques Écrits modernes, qui selon leur sentiment se sont perpétués de siècle en siècle. Je ne dirai de ces Additions que ce que j'ai déjà dit, que tous les Chrétiens ne sont pas

d'accord sur ce sujet, comme sur les Dogmes que nous avons raportés, et dont la clarté est si évidente qu'ils écartent les moindres doutes, sitôt qu'on reconnoît l'autorité de l'Écriture qu'aucun Chrétien de bon sens ne peut nier.

Si l'on se rend attentif sur cette Doctrine, et qu'on pèse les raisons qui prouvent la vérité de la Religion Chrétienne, on verra d'abord (ce qu'il est essentiel de bien remarquer) que la solidité de ces preuves ne porte pas sur les Points contestés, et qui divisent le Monde Chrétien, comme nous l'avons déjà insinué.

§ V.

De quelle source chacun doit tirer la connoissance de la Religion Chrétienne.

Un homme sage et prudent qui verra les Chrétiens disputer sur certains Points particuliers, et s'accorder unanimement sur d'autres, comprendra qu'il ne doit pas puiser la Religion Chrétienne dans une source équivoque et douteuse, mais dans celle dont ils reconnoissent tous unanimement la pureté. Or cette source ne peut être la Confession de Foi d'aucune Église particulière, mais les seuls Livres du Nouveau Testament qu'ils regardent tous comme très-véritables. Il est vrai qu'il se trouve des Chrétiens qui prétendent que ces Livres ne peuvent être entendus, qu'en y joignant la Doctrine de leurs Églises ; mais d'autres s'inscrivent en faux contre ce sentiment, et tout ce qu'on peut dire sur ce sujet, c'est qu'une Opinion devient suspecte lorsqu'elle n'a pour apui que le témoignage de ceux qui la soutiennent, et qui ont un intérêt particulier à l'établir. D'autres avancent qu'il faut un secours extraordinaire du S. Esprit non seulement pour croire à l'Écriture, ce qu'on accorde sans peine ; mais aussi pour comprendre le sens des vérités qu'elle renferment, ce qu'ils auroient de la peine à prouver ; mais supposons-le, pourveu que tous ceux qui lisent les Livres du Nouveau Testament dans le dessein de connoître la Vérité, avouent que dans ces dispositions Dieu leurs accorde cet Esprit par un effet de sa bonté, il n'y aura plus de disputes sur ce Point ; chacun agissant avec prudence et sans danger pourra puiser dans la lecture de ces Livres la connoissance de la Religion Chrétienne, en se servant des moiens qui sont utiles et nécessaires pour les entendre, ce que nous n'examinons pas ici.

Tous ceux qui croient que Dieu a pleinement révélé sa volonté par Jésus-Christ, dans les Livres du Nouveau Testament, se trouvent indispensablement obligés d'embrasser toutes les choses que ces Livres lui proposent comme l'objet de sa Foi ; de son Espérance, et de ce qu'il doit faire et pratiquer ; car celui qui s'atache à Jésus-Christ et le regarde comme son Docteur dans la foi, doit recevoir et s'atacher à tout ce qu'il a

enseigné, sans qu'il puisse admettre aucune exception en recevant une partie de sa Doctrine et rejetant l'autre. Tels sont tous les Dogmes que j'ai rapporté ci-dessus, et dont tous les Chrétiens conviennent ensemble d'un consentement parfait.

À l'égard des autres Points sur lesquels ils disputent, n'ayant pas la même évidence, un homme qui craint Dieu et qui a de la piété peut et doit examiner toutes choses et suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il en ait une connoissance plus exacte ; car il y auroit de l'imprudence d'admettre ou de rejeter des choses dont on ne connoîtroit ni la vérité ni la fausseté, puisque le salut éternel n'est pas promis dans les Livres du Nouveau Testament à celui qui embrassera un sentiment controversé plutôt que l'autre, mais à celui qui recevra d'esprit et de coeur les Points fondamentaux de la Doctrine Chrétienne que nous avons rapporté.

§. VI.

Qu'on ne doit prescrire aux Chrétiens que ce qui est tiré du Nouveau Testament.

On ne peut donc de droit [Obliger de droit. C'est à quoi se rapporte ce que Jésus-Christ nous dit Matt. XXIII. 8. et suiv. Mais pour vous, ne vous faites pas appeller, mon maitre ; car vous n'avez qu'un seul maitre, savoir, le Christ, et vous êtes tous frères ! Ne nommez personne vôtre Pere sur la terre, car vous n'avez qu'un seul Pére ; savoir, celui qui est au Ciel. Ne vous faites pas appeller conducteurs ; car vous n'avez qu'un seul conducteur ; savoir, le Christ. Voi. Jaq. III. 1. Apoc. III. 7. Où il est dit que Christ a la clef de David, qui ouvre, savoir le Ciel, et que personne ne ferme, qui ferme et que personne ne peut ouvrir. Or si Jésus-Christ doit être le seul objet de la foi, et que le Nouveau Testament renferme toute la Révélation qu'il a apporté sur la terre, il s'ensuit que toute la foi du Chrétien doit porter sur ces Livres.] obliger les Chrétiens à recevoir que les choses qu'ils croient contenues dans les Livres du Nouveau Testament, pour pratiquer celles qui y sont commandées, et éviter les autres qui y sont défendues. Si l'on prétend leur imposer d'autre Loi, c'est sans en avoir ni le droit ni l'autorité. Car qui est le Juge équitable qui puisse obliger le Chrétien à croire qu'un Dogme est émané de Jésus-Christ, lorsqu'il n'en trouve aucun fondement dans le moien par lequel Dieu nous a transmis la révélation, de l'aveu de tous les hommes ? Supposons qu'il y ait d'autres Dogmes qui soient vrais, ils ne peuvent avoir aucun motif de crédibilité dans l'esprit de celui, qui les voyant admis par les uns et contestés par les autres, prendra un milieu plus seur en s'atachant aux Livres du Nouveau Testament, comme à la source de la Révélation, sans vouloir entrer en discussion des Points disputés. Pendant qu'il se tient ferme à ce sentiment, on n'a aucun droit de lui demander autre chose, et il ne changera point jusqu'à ce qu'il soit persuade qu'on peut trouver dans une autre source la connoissance du Christianisme, ce que je ne croi pas qu'on puisse faire.

[Si quelqu'un vouloit. C'est ce que prouvent les paroles de S. Paul. Gal. I.

8. Mais si nous vous annonçons, ou si un Ange du Ciel vous annonçoit, autre chose, que ce que nous vous avons évangélisé, que nous et lui soions anathème. Certainement il ne convient à personne de vouloir ajoûter à l'Evangile ce qu'il croiroit nécessaire, ou en retrancher ce qu'il regarderait comme inutile.] Si quelqu'un vouloit donc ôter aux Chrétiens les Livres du Nouveau-Testament, ou y ajoûter des choses dont ils n'ont aucune certitude, il ne doit pas être écouté, puisqu'il demande ce que la prudence deffend d'accorder, en voulant nous obliger à croire des choses dont nous ne sommes pas certains, et à en omettre d'autres que tout le monde regarde comme certainement révélées. Il n'est pas nécessaire à chacun d'entrer dans un détail circonstancié de toutes les Controverses, ce qui demanderait une discussion presque infinie, et ne peut convenir qu'aux Savans qui consacrent leurs veilles à cette étude, et qui ont du tems pour le faire. Celui qui veut nous forcer à croire ce que nous ne pouvons pas, nous chasse de sa Communion, parce qu'on ne peut faire violence à la foi, et qu'un homme craignant Dieu et qui aime la Vérité, n'aura jamais la criminelle complaisance pour qui que ce soit de faire profession d'une chose qu'il ne croit pas.

Ceux qui sont d'un sentiment contraire nous objectent, que si chacun à la liberté de juger des Livres du Nouveau Testament, on verra bientôt autant de Religions que de Chapitres, et que la vérité qui est unique sera opprimée par la multitude des Erreurs. Avant de produire des Objections, et de combattre le sentiment que nous avons établi ci-dessus, et qui est apuïé sur les raisons les plus fortes, je croi qu'il faudroit avoir renversé nos principes puis que ces principes étant toujours les mêmes, la Doctrine qu'ils soutiennent demeure inébranlable comme il est facile de le prouver. Car s'il s'ensuit quelque difficulté de ce que nous avons établi, la vérité n'en est pas moins certaine jusqu'à ce qu'on ait montré que nos principes ne sont ni vrais, ni solides. Mais sans aller plus loin sur ce sujet, nous disons qu'il est faux que la Révélation du Nouveau Testament soit si obscure qu'un homme d'un esprit sain, et qui cherche avec ardeur et sincèrement la Vérité, ne puisse y trouver, et n'y trouvé effectivement, les Points fondamentaux de la Religion Chrétienne, ce qui est prouvé par l'expérience, puisque tous les Chrétiens, comme nous l'avons montré, se trouvent sur ce sujet d'un contentement unanime, ce que Grotius a

remarqué au §. XVII. de son II. Livre. Nous ne parlons pas ici de ceux qui ont le Cerveau blessé ou le coeur corrompu, nous portons nos veues sur les Communions entières des Chrétiens, qui quoique devisées et animées par des disputes continuelles, s'accordent toutes sur ce Point.

§. VII.

Qu'on doit admirer la Providence de Dieu dans le soin qu'il a pris de conserver la Doctrine Chrétienne.

L'on doit admirer sur ce sujet, comme sur une infinité d'autres qui concernent la conduite et le Gouvernement de l'Univers, la Providence particulière de Dieu, qui au milieu de tant de disputes qui ont été autrefois, et qui continuent encore aujourd'hui, a cependant toujours conservé les Livres du Nouveau Testament dans toute leur pureté, afin de rétablir par ce moien la Doctrine Chrétienne toutes les fois qu'elle seroit altérée ; nous ayant transmis ce Thrésor tout entier, mais ayant conservé la Doctrine qu'il renferme, au milieu de cette Mer orageuse de disputes, de sorte que les Points essentiels ne se sont jamais éclipsés de la memoire des Chrétiens.

Une partie considérable de Chrétiens prétend, que dans les siècles qui ont précédé, plusieurs Erreurs se sont imperceptiblement introduites et glissées dans les Écoles, ce que les autres nient, ce qui a causé en Occident cette séparation qui a divisé le Monde Chrétien en deux parties presque égales, seize cens Ans après la naissance de Jésus–Christ ; cependant dans ces siècles mêmes, où l'Erreur a séparé une partie des Chrétiens de l'autre, et où ils se reprochent avec vérité les ténèbres, la corruption et les vices qui régnaient alors, le principaux Points de la Religion Chrétienne, que nous avons rapporté, sont toujours demeurez invariables sans vicissitude ni changement.

[Il n'y a point de siècle. Les Partisans de Rome, et ceux qui en sont séparés conviennent qu'il n'y a point eu de siècles plus malheureux que le 10. et 11. Cependant si quelqu'un veut lire ce que les Écrivains de ces siècles infortunés nous ont laissé dans la Bibliothèques des Peres, il y trouvera tous les Dogmes que nous avons rapportés dans la § IV. Bernard Abbé du Monastère de Clervaux et qui vivoit au commencement du 12. siècles. Ce grand homme dont quelques–uns relévent avec tant d'Éloges la constance, l'érudition, la piété, et dont les Ouvrages transmis aux siècles futurs n'ont jamais été condamnés, rapporte dans ses Écrits, les Points fondamentaux de

la Doctrine Chrétienne. Les siècles qui ont suivi jusqu'au 16. prouvent la même Vérité, et ceux qui se sont écoulés depuis ce tems là ne laissent aucun doute sur ce sujet.] Il n'y a point de siècle si ténébreux et si corrompu qui ne fournisse la preuve de cette vérité en lisant les Écrivains de ce tems là dont nous avons encore les Ouvrages. J'avoue, car il ne s'agit pas de dissimuler, qu'on a introduit dans la Théologie Chrétienne plusieurs choses étrangères, inconnues, et qu'on a joint aux Écrits du Nouveau Testament ; c'est pourquoi l'Évangile, cette semence de régénération n'a pas porté tant de fruits qu'elle eût fait, si on eût écarté les ronces, les épines des chicanes Scolastiques, qu'on peut comparer à de mauvaises plantes que la main du Pere Céleste n'a point planté. Les vices ont accompagné l'Erreur, non seulement on les a commis, mais on les a toléré, et canonisé dans la suite ; cependant cette sainte Doctrine a toujours été conservée pure et entière dans les Livres du Nouveau Testament, et tous les Chrétiens s'accordent sur ce sujet. C'est pourquoi l'on a vu paroître dans la suite des hommes illustres qui se sont vivement opposés aux vices et aux Erreurs de leur siècle, qui les ont repris et censurés, et ont eu assés de zèle et de fermeté pour se roidir contre le torrent. C'est par ce moien que Dieu selon sa promesse a empêché [Les portes de l'Enfer, ou du Sépulchre.

C'est ainsi que nous avons traduit le terme, grec ????? ???, parce que ce terme et l'expression hébraïque Scheol à laquelle il répond, n'a jamais signifié dans l'Écriture un Démon, mais seulement le sépulchre ou l'état des morts, comme, Grotius et d'autres l'ont remarqué, d'où l'on peut conclure qu'il y aura toujours quelqu'Assemblée, qui conservera les Points fondamentaux de la Doctrine Évangélique.] que les portes de l'enfer ne prévalussent contre son Eglise, c'est-à-dire qu'il n'a jamais permis qu'il ne restât aucune Assemblée dans laquelle la Doctrine Chrétienne ne subsistât dans toute sa pureté, quoi qu'il s'y trouve quelques Dogmes particuliers quelquefois plus obscurs ou plus clairs. Or il est certain, pour le remarquer en passant, que si cette Doctrine ne fût émanée de Dieu, elle ne se fût jamais sauvée d'un déluge de vices et d'erreurs qui l'ont toujours environnée ; mais elle eût été renversée de fond en comble et ensevelie sous les variations, les caprices, et les vicissitudes de l'Esprit humain.

§. VIII.

L'on répond à la question, pourquoi Dieu a permis qu'il y eût des Erreurs et des disputes entre les Chrétiens.

L'on pourroit peut-être nous objecter ici, qu'il sembleroit que la Providence eût veillé avec plus de soin à conserver la Doctrine Chrétienne, si Dieu eût prévenu par sa toute-puissance les Erreurs qui ont été, et qui règnent encore aujourd'hui parmi les Chrétiens, et qu'il eût maintenu au milieu d'eux la vérité, la concorde et la paix. Mais nous appartient-il de prescrire à Dieu les Loix qu'il doit suivre afin que les choses soient mieux réglées dans le Gouvernement de l'Univers ? Au contraire n'est-ce pas à nous à penser que Dieu qui est souverainement sage a eu des raisons particulières pour souffrir ce qu'il a souffert, quoique ces veues qui sont impénétrables soient incompréhensibles à l'Esprit humain. Mais si l'on peut découvrir quelques raisons probables qui ont engagé Dieu à agir comme il a fait, nous devons croire que ces raisons et d'autres plus importantes l'ont déterminé à permettre et souffrir ce que nous voions sous nos yeux.

Mais avant de s'arrêter sur ce sujet à aucune conjecture, il faut établir que Dieu a résolu de créer [Les hommes libres. Toute l'Antiquité Chrétienne n'a eu qu'un même sentiment sur ce sujet. Voi. Justin Mart. Apol. I. Chap. LIV. et LV. Iren. Liv. IV. Chap. IX. et XXIX. sur la fin Chap. LXXI. et LXXII. Orig. dans son Livre intitulé de Philocalia Chap. XXI. Euseb. Prep. Evang. Liv. VI. c. VI. et d'autres dont Denis Petau raporté les sentimens, au I. Tom. Dogm. Theol. Liv. VI. Chap. VI. l'on trouve encore plusieurs choses sur le même sujet Tom. III. Liv. III. IV. et V.] les hommes libres, et de leurs conserver cette liberté jusqu'à la fin, c'est-à-dire qu'ils ne fussent pas tellement bons, qu'ils fussent contraints et nécessités de l'être toujours, ni tellement mauvais qu'ils succombassent sous le poids des crimes, sans jamais s'en réléver ; mais il les à créés changeans variables et inconstans afin qu'ils pussent passer alternativement du crime à la vertu et de la vertu au crime avec plus ou moins de facilité, selon que leurs habitudes pour le bien ou le mal auront été plus ou moins fortes.

Le Peuple Juif nous fournit la preuve de cette vérité, que les Chrétiens confirment chaque jour par expérience. Les uns et les autres n'ont été contraints par aucune force insurmontable de pratiquer la vertu ou le vice ; ils n'étoient conduits et dirigés que par les Loix qui promettent des récompenses aux gens de bien, et des punitions aux méchants, auxquelles Dieu joignoit des motifs pour les encourager à la pratique de la vertu, et les détourner du vice, quoiqu'ils aient toujours été libres d'obéir, ou de désobéir à Dieu, ce qui est justifié par l'expérience, puisqu'ils ont toujours été bons ou mauvais lorsque la Loi de Dieu leurs prescrivait également la pratique de la vertu, et leur deffendoit également le vice. Jésus-Christ nous a fait connoître que la même chose arriveroit parmi les Chrétiens, comme on le peut conclure des deux Paraboles qu'il a raporté [L'une de la Zizanie. Matt. XIII. 24. et suiv.] l'une de la Zizanie que l'homme ennemi a semé et qui est crue avec le bon grain et [L'autre de filet. Mat. XIII. 47. et suiv.] l'autre du filet jetté dans la Mer et dans lequel se trouvent de bons et de mauvais Poissons, pour montrer que dans le Corps extérieur de l'Eglise il y auroit un mélange de bons et de mauvais Chrétiens, ce qui prouve qu'il a parfaitement connu les maux qui devoient arriver dans l'Eglise. S. Paul n'a-t-il pas averti les Corinthiens. [Qu'il falloit qu'il y eût. I Cor. II. 19. Car il faut qu'il y ait des hérésies entre vous, afin que ceux qui sont dignes d'approbation soient manifestés entre vous, c'est-à-dire qu'en considérant les hommes tels qu'ils sont, il faut, s'ils ne deviennent pas meilleurs, qu'il s'élève au milieu de vous des Sectes qui distinguent les bons des mauvais, pendant que les premiers se trouveront unis à la Vérité et à la charité ; et que les autres marcheront à travers champs. Voy. Matt. XVIII. 7.]

Qu'il falloit qu'il y eût des hérésies, afin que l'on découvre parmi vous ceux qui sont dignes d'être approuvés ? [S'il n'y avoit point eu etc. Nous nous sommes étendus sur l'explication de ce sujet dans notre Histoire Ecclésiastique. Siec. I. an. 83. etc.] Et s'il n'y avoit point eu de disputes et que tous les Chrétiens se fussent unanimement accordés sur la Doctrine, il n'y eût point eu d'occasion de choisir, et de pratiquer cette vertu, qui fait préférer la Vérité à toutes choses. La Sagesse de Dieu brille donc avec éclat sur ce sujet, puisqu'il fait tirer la vertu du milieu même des vices.

Mais si l'on dit [Comme font quelques-uns. Pierre Bayle a produit cette objection ornée d'un faux brillant, et soutenue de tous les artifices que la

Rhétorique peut fournir. Nous l'avons réfutés dans quelques volumes de nôtre Bibliothèque choisie, et principalement dans le IX. X. XI. et XII. composé en François.] comme font quelques uns qu'il eût été plus à propos que cette vertu n'eût jamais été pratiquée, que de voir régner des vices qui lui sont contraires, qui ont produit tant de crimes, tant de malheurs et de calamités parmi les hommes, et seront suivis des chatimens les plus rigoureux ; nous répondons que ces Maux quelque grands qu'ils paroissent, n'ont pas empêché Dieu de donner des preuves authentiques de sa puissance en créant des êtres libres. Sans cela, aucune Créature n'eût connu sa liberté ; Dieu même, quoique Souverainement libre, n'eût jamais été regardé comme tel, si par un effect de sa toute-puissance, il n'eut empreint dans l'esprit des hommes cette idée qu'ils ne se fussent jamais formée par la contemplation de ses Oeuvres. On ne lui eût même rendu aucun Culte, si l'on eût cru qu'il agissoit, non par une bonté souverainement libre, mais par contrainte et une nécessité indispensable de faire ce qu'il faisoit ; et s'il eût reçu quelques hommages, la liberté n'y eût point eu de part. On ne peut donc comparer les maux de cette vie, ni même de celle qui est à venir, avec un aussi grand mal que l'ignorance de Dieu, et l'anéantissement de la vertu ; et si ces choses nous paroissent incompréhensibles et nous font de la peine, nous devons penser que Dieu qui est très-bon, très-juste, très-puissant et très-sage ne peut agir que d'une maniere conforme à ses perfections divines et infinies ; qu'il trouvera facilement le moien d'éclaircir nos doutes, de résoudre nos difficultés, et justifier sa conduite, en montrant à toutes les Créatures intelligentes qu'il n'a fait que ce qu'il devoit faire. En attendant ce grand jour qui fera disparoître les ténèbres de l'ignorance, il a voulu donner des preuves de toutes ses vertus, pour nous engager à mettre en lui toute nôtre confiance, et à regarder ses Oeuvres dans des veues de justice et d'équité.

Nous pourrions ajoûter ici plusieurs choses, mais elles nous éloigneroient de la fin que nous nous sommes proposés, en nous engageant dans une discussion qui ne convient pas ici.

§. IX.

Que ceux là professent et enseignent la plus pure Doctrine de Jésus–Christ, qui ne proposent pour Regle de la foi, de l'espérance et des moeurs que les choses dont tous les Chrétiens sont d'accord.

Laissant toutes ces choses à l'écart, pour revenir au parti qu'on doit prendre entre les différentes Opinions qui partagent les Chrétiens, nous ne pouvons agir plus sagement et avec plus de sureté dans ses circonstances qu'en nous attachant à la Communion qui regarde l'Évangile comme la Règle de sa foi sans aucun mélange des Traditions humaines, et est contente que chacun y conforme ce qu'il doit croire, espérer et pratiquer ; ce qui étant exécuté de bonne foi, et sans déguisement, l'on trouvera la pureté de la Doctrine que nous avons montré avoir toujours été la même malgré les révolutions des siècles, la multitude des Erreurs, les Orages des disputes, et les changemens des Royaumes et des Villes. L'Évangile renferme tout ce qui est nécessaire pour régler la foi et les moeurs, et si l'on veut y ajoûter quelque chose, il faut montrer que ces additions ne sont faites que par rapport à certaines circonstances de tems et de lieux, mais qu'on ne les propose pas comme nécessaires, ce qui n'appartient qu'au [Souverain Législateur. Voi. Rom. XIV. 1. et suiv. L'Apôtre parlant de ceux qui vouloient prescrire aux autres de Rites particuliers, ou condamner ceux qui les pratiquoient, dit que ce droit n'appartient qu'à Jésus–Christ seul. Nous trouvons la même chose, Jaq. IV. 12. Il n'y a qu'un seul Législateur qui peut sauver et qui peut perdre.] Souverain Législateur ; sans cette restriction, on introduiroit facilement des Dogmes contraires.

Il n'est pas permis aux Chrétiens, comme nous l'avons remarqué, de se soumettre avec une obéissance aveugle à toutes les Opinions des hommes, ou de faire une profession extérieure de ce qu'ils ne croient pas, pratiquant ce qu'ils condamnent intérieurement en eux–mêmes, parce qu'ils le croient contraire aux Préceptes de Jésus–Christ.

C'est pourquoi lorsqu'ils n'ont plus cette liberté Chrétienne dont nous avons parlé, ils doivent se retirer non pas comme s'ils condamnoient ceux qui ne

sont pas du même sentiment qu'eux, mais parce que chacun doit agir selon ses lumières, pratiquer ce qui lui paroît le meilleur, et éviter ce qu'il regarde comme un mal.

§. X.

Que la prudence nous obliger de participer à l'Eucharistie avec ceux qui ne demandent des Chrétiens que ce que chaqu'un trouve dans les Livres du Nouveau Testament.

Jésus–Christ aiant établi deux Sacrements dans son Eglise, savoir le Batême et l'Eucharistie, il n'a pas dépendu de nous de recevoir le Batême dans l'Eglise qui enseigne et professe le plus pur Christianisme ; puisqu'il nous a été administré dans l'âge le plus tendre et le plus incapable de ce discernement ; mais ne participant à l'Eucharistie que dans un âge mur, nous pouvons examiner la Société Chrétienne dans laquelle nous voulons recevoir ce Sacrement, et si nous ne l'avons pas encore fait, nous sommes obligés de le faire dans la suite.

Il y en a qui au lieu de considérer l'Eucharistie, selon l'Institution de Jésus–Christ, comme un [Comme un signe de paix. Voi. I. Cor. X. 16. 17. où après avoir parlé du Calice, et du pain de l'Eucharistie dont plusieurs sont participans, il ajoûte, quoi que nous soyons plusieurs, nous ne sommes qu'un seul pain et qu'un seul corps ; car nous participons tous à un seul pain. Paroles qui prouvent que l'Eucharistie est un signe d'union entre les Chrétiens, comme l'on judicieusement remarqué les plus célèbres Interprètes.] signe de paix, d'union et de charité entre les Chrétiens, la regardent comme l'Étendart de la division, et excluent de leurs Communion tous ceux qui ne veulent se soumettre qu'à ce que Jésus–Christ leur a proposé pour être le modèle de leur foi, l'objet de leurs espérance et la règle de leur conduite ; qui ne reçoivent ce qu'ils sont persuadés être contenu dans l'Evangile, leur conscience ne leur permettant pas d'admettre d'autre Règle que celle dont nous avons parlé ; sujet qui ne paroît pas mériter d'être exclus d'une Assemblée. Il est permis, et l'on doit conserver la paix et l'union avec ces sortes de Personnes, mais il n'est jamais permis à un homme sage et craignant Dieu de [Participer à l'Eucharistie. Grotius a été du même sentiment comme il paroît par un petit Livre qui a pour titre. Si l'un doit toujours participer aux signes, où il traite

des raisons qu'on peut avoir de ne pas communier. Tom. 4. Oeuv. Theol. p. 511.] participer à l'Eucharistie avec ceux qui veulent admettre d'autre Règle de la foi et des moeurs que l'Evangile, et qui éloignent de leur Communion ceux qui sont d'un sentiment contraire ; mais a l'égard des Chrétiens qui n'admettent d'autre moien d'arriver au salut que celui que Jésus-Christ et les Apôtres nous ont prescrit dans l'Evangile, et que chaqu'un y peut trouver ; l'on peut en toute sureté, et l'on doit même participer avec eux à l'Eucharistie si l'on est véritablement ataché à l'Évangile. Car il y a une grande différence entr'eux, et les autres dont nous avons parlé ci-dessus ; puisque tous ceux qui sont appelés, et qui participent à la même Table reçoivent tous également les Livres du Nouveau Testament comme la seule et unique Règle de la foi et des moeurs, à laquelle ils veulent conformer toutes leurs actions ; qui n'admettent aucune Idolatrie, et ne regardent pas comme Ennemis ceux qui reçoivent quelque Dogme qu'ils n'adoptent pas eux-mêmes. Il est certain qu'on ne doit pas communier avec ceux qui veulent forcer les autres à recevoir leur Doctrine, ou leurs sentimens particuliers ; qui adorent d'autre Divinité qu'un seul et vrai Dieu Père, Fils et S. Esprit ; qui prouvent par leurs Oeuvres, qu'ils s'embarassent peu de Préceptes de l'Évangile ; qui reconnoissent d'autre moien de salut que ceux qui sont marqués dans les Livres de l'Alliance éternelle ; mais ceux qui ont des sentimens contraires et qui en fournissent les preuves méritent qu'on s'unisse à eux, et qu'on les préfère à tous les autres. Il n'y a point [Il n'y a point d'homme. Voi. la Not. sur. §. I.] d'homme ni d'Ange même capable de prescrire au Chrétien un nouvel Evangile comme l'objet de sa Foi, et c'est cet Evangile qui le rend vrai Disciple de Jésus-Christ, lorsqu'il s'atache à sa seule Doctrine ; qu'il lui obéit autant que la foiblesse humaine le peut permettre ; qu'il adore un seul Dieu, qu'il aime son Prochain comme soi-même, et qu'il conforme ses actions aux Régles de la tempérance et de la sobriété. Si l'on retranche quelque chose de ce que nous venons de marquer, l'on tronquera les Loix de l'Alliance dont personne ne peut dispenser que Dieu seul ; si l'on y ajoûte, c'est un joug inutile que personne n'a droit d'imposer aux Chrétiens. Dieu seul, souverain Arbitre du salut éternel, est le souverain Législateur de qui les Chrétiens peuvent recevoir la Loi.

On pourroit nous demander par quel titre ces Assemblées Chrétiennes,

dont nous venons de tracer le portrait, sont distinguées des autres ; mais il ne s'agit pas ici d'une dénomination particulière : le Lecteur doit être persuadé que par tout où il trouvera les Principes que j'ai établis, ce sont les Assemblées que j'ai eu en vue ; partout où sera cette seule et unique Règle de la Foi, et cette liberté de Conscience dont j'ai parlé, qu'il s'assure que c'est là le véritable Christianisme, sans s'attacher à aucun nom particulier, ce qui ne fait rien à la chose. Je croi qu'il y en a plusieurs de ce caractère, et je demande à Dieu de tout mon coeur qu'il les augmente de jour en jour, afin que son Royaume vienne et soit étendu dans toutes les parties du Monde ; que tous les hommes lui obéissent, et ne rendent hommage qu'à lui seul.

§. XI.

De la Discipline Ecclésiastique.

Il se présente ici quelque difficulté sur la forme extérieure du Gouvernement de l'Église, ce qu'on appelle la discipline Ecclésiastique : car il n'y a point de Société semblable à celle de l'Église qui puisse subsister sans ordre, c'est pourquoi il a fallu établir quelque forme de Gouvernement. Or on demande quel modèle les Apôtres nous ont laissé sur ce sujet, et de quelle manière ils ont conduit et gouverné né les Églises, puisque ce qui a été établi dès le commencement semble mériter la préférence, et que de deux Églises qui enseignent également la Doctrine de Jésus-Christ dans toute sa pureté, il faudroit préférer celle qui suivroit dans la Pratique le Gouvernement des Apôtres, quoique ce Gouvernement seul destitué de la Prédication de l'Évangile ne fût qu'un fantôme d'Église.

Or il se trouve aujourd'hui deux sortes de Gouvernement ; l'un par lequel l'Église est conduite sous l'autorité d'un seul Évêque, qui a seul le droit d'ordonner des Prêtres et d'autres Ministres d'un ordre inférieur ; l'autre dans lequel tous les Ministres ont un pouvoir égal, et associent à leur Gouvernement quelques personnes de l'Église, sages, prudentes, et d'une conduite sans reproche. Ceux qui ont lu sans préjugé ce qui nous reste des plus anciens Écrivains de l'Église ; [Ne peuvent ignorer. Voi. notre Histoire Ecclésiast. l'an. 52. 6. 68. 8. et suiv.] ne peuvent ignorer que la première forme de Gouvernement qu'on appelle Épiscopal, tel que nous le voyons établi dans la partie méridionale de l'Angleterre, fut mis en pratique dans le premier siècle après les Apôtres, ce qui suffit pour conclure qu'il est d'institution Apostolique ; mais à l'égard de celle qu'on appelle Presbytérienne, elle doit son origine à ceux qui s'étant séparés de la Communion de Rome dans le 16. siècle, l'on établie en plusieurs endroits de France, d'Allemagne, de Suisse, et de Flandres.

Ceux qui ont lu l'Histoire de ce siècle savent, que cette forme de Gouvernement ne fut introduite que parce que les Évêques refusèrent d'accorder la Réforme qu'on demandoit dans la foi et dans les moeurs, et

qu'on jugeoit indispensable pour extirper les Erreurs et abolir les Vices. Si les Évêques de ce tems là eussent voulu faire librement et de bon coeur, ce que firent dans la suite ceux d'Angleterre l'on verroit une uniformité de Gouvernement parmi tous ceux qui se sont séparés de Rome, et l'on eût prévenu une infinité de malheurs, suites ordinaires des troubles et des divisions ; car examinant la chose avec attention, l'on voit que la seule raison qui a fait changer le Gouvernement, c'est qu'on ne pouvoit rien obtenir ni espérer de juste et d'équitable de ceux qui conduisoient alors. C'est ce qui a fait introduire la forme Presbytérienne, qui étant une fois établie, il a été, et il est encore aujourd'hui de l'intérêt des Souverains et des Magistrats de la maintenir, à moins de vouloir porter le trouble et la division dans les Provinces et dans les Villes, ce que des personnes sages n'accorderont jamais, et ce qui ne seroit pas à souhaiter. La forme du Gouvernement fut autrefois établie pour conserver la Doctrine Chrétienne, et non pas pour troubler la République qui ne pourroit être agitée, sans que la Religion en ressentît le contrecoup.

C'est pourquoi les personnes les plus sages qui auroient souhaité que le Gouvernement le plus conforme aux tems Apostoliques eût été établi partout, ont cru qu'il étoit plus à propos de laisser les choses dans l'état où elles sont, que de s'exposer aux dangers inévitables qui accompagnent presque toujours les changemens et les nouveautés. Cependant les plus judicieux n'ont point conçu pour ce sujet de sentimens de haine et d'animosité les uns contre les autres ; ils ne se sont ni chargez d'outrages, ni condamnez, comme ont coutume de faire ces Esprits brouillons qui n'agissent que par intérêt de Parti, comme si le salut éternel dépendoit de la forme du Gouvernement Ecclésiastique, ce qu'on ne prouvera jamais par l'Écriture ni par l'Esprit de la Religion Chrétienne.

§. XII.

Que Grotius a beaucoup estimé l'ancienne Discipline, quoiqu'il n'ait jamais condamné l'autre.

Ceux qui ont lu les Écrits du célèbre Grotius, et qui ont examinés sa Doctrine et ses moeurs, sont très-convaincus qu'il s'étoit formé [Une juste idée. Voi. entr'autres choses l'Instruction des Enfans Chrétiens que l'Auteur a traduit des Vers flamans en Latin. Tom. 4. Ouvrag. Theol. p. 629. Il a souvent même répété dans ses derniers Ouvrages que tout ce qui est nécessaire au Salut est clairement renfermé dans le Nouveau Testament. Voi. ses Remarq. fur les Consult. de Cassand. à la fin, où il traite de la suffisance et de la clarté de l'Écriture, de sorte que selon ses Principes, chacun peut tirer de là les Points essentiels de la Doctrine Chrétienne que nous avons raportés.] une juste idée de la Doctrine la plus pure dont il a prouvé la Vérité, et qu'il n'a jamais cru d'autre Religion véritable ; mais parfaitement instruit de ce que les Auteurs Ecclésiastiques ont raporté sur ce sujet, et voiant que la forme du Gouvernement Épiscopal étoit la plus ancienne, il l'à approuvée de la maniere qu'elle subsiste en Angleterre, comme on en peut juger par ses paroles [Par ses paroles raportées etc. Remarq. Consult. de Cassand. 14. Les Évêques sont supérieurs aux Prêtres, et nous trouvons cette dignité de prééminence établie par Jésus-Christ dans la personne de Pierre et continuée par les Apôtres partout où ils en ont trouvé l'occasion, pratique approuvée par le S. Esprit dans l'Apocalypse ; c'est pourquoi comme il est à souhaiter que cette pratique soit établie par tout etc. Voi. ce qu'il dit ensuite touchant la puissance Ecclésiastique, et dans l'Examen de l'Apologie de River. p. 714. Col.] raportées au bas de la page.

Il ne faut pas douter que si la chose eût dépendu de lui, et qu'il n'eût pas été agité par de si fâcheux contretens, et aigri par la malignité de ses Ennemis, il ne se fût joint à ceux qui suivoient cette ancienne forme de Discipline et qui n'eussent exigé de lui que la pure Doctrine Chrétienne que nous avons raportée, et dont il a lui-même prouvé la Vérité. Ce qui nous engage à

avoir cette pensée est fondé sur des raisons qui nous ont paru si importantes, que nous les avons jointes à ce petit Livre.

2. a quoi l'on pourroit joindre les lettres qui sont à la fin de ce petit Ouvrage.

§. XIII.

Exhortation à tous les Chrétiens divisés de sentimens de n'exiger les uns des autres la créance d'aucun Point de Doctrine, que de ceux dont chacun connoit la certitude par la lecture du Nouveau Testament, et qui a toujours fait l'objet de la Foi.

Les choses étant comme nous les avons rapportées, nous ne pouvons trop exhorter les Chrétiens de se souvenir que ce que nous avons dit renferme toute l'essence de la Religion Chrétienne dont la Vérité peut être prouvée par les Argumens de Grotius, et qu'il ne s'agit pas de Points de dispute que chacun conteste de part et d'autre, et qui ont enfanté tant de maux : puisqu'on ne peut persuader à personne, qui aura lu et médité avec attention et respect le Nouveau Testament, qu'il y ait un [Un autre Législateur. Les paroles de S. Jaq. IV. 12. sont formelles sur ce sujet ; nous les avons citées au §. 5. avec d'autres qui s'y rapportent. De plus la chose parle d'elle-même, puisque les Chrétiens étant divisés par des sentimens contraires, personne ne voudra se soumettre aux raisons du Parti opposé.] autre Législateur que Jésus-Christ des Loix duquel dépende l'Éternité du Salut ; ceux qui seront convaincus de ces Vérités, ne pourront jamais obtenir d'eux-mêmes, d'admettre ou regarder comme nécessaire au Salut et essentiel à la Foi ce qui ne sera pas fondé dans la Doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres, soit qu'il le regarde comme vrai, ou qu'il croie lui être contraire. C'est pourquoi le meilleur et le plus éficace ce de tous les moiens qu'on puisse employer pour terminer les disputes, c'est de n'obliger personne à croire que ce qu'il connoit certainement être révélé ; et l'on ne doit pas craindre les inconveniens qui en pouroient arriver, puisque l'Expérience démontre que dans la durée de tous les siècles qui se sont écoulés depuis Jésus-Christ jusqu'à nous il n'y a pas eu un homme de bon sens qui ait rejeté les Points essentiels de la Doctrine Chrétienne que nous avons rapportés. Si l'on ne demandoit que cette seule chose [Cette seule chose. Ce fut le sentiment du Jaques I. Roi d'Angleterre, si nous en croions Casaubon, qui dans la réponse aux Lettres du Cardinal du Perron à la 3.

Observ. p. 1612. nous rapporte ces paroles. Le Roi croit qu'il n'y a pas un grand nombre de choses nécessaires au Salut, c'est pourquoi sa Majesté se persuade que le meilleur et le plus court moien pour établir la paix et l'union, c'est de séparer avec précision les choses qui sont nécessaires de celles qui ne le sont pas, et d'employer tous ses soins pour convenir des choses qui sont absolument nécessaires, accordant une entière liberté sur celles qui ne le sont pas.] et qu'on voulût se fixer sur ce qui est essentiel à la Foi, les disputes seroient bientôt terminées, et les autres Points, dont on ne conviendrait pas unanimement, ne regarderoient plus le corps entier des Églises, mais les particuliers qui agissant chacun selon les lumieres de leur Conscience, en doivent un jour rendre compte à Dieu : s'ils pouvoient se persuader qu'ils sont tous d'accord sur les Points fondamentaux de la Religion, comme cela est vrai, et qu'ils se tolérassent mutuellement sur le reste, sans employer la violence ou de lâches et d'indignes artifices, pour attirer les autres dans leurs sentimens, et les astreindre à leurs Culte ; c'est en quoi consisteroit la paix qu'on peut espérer sur la terre. [L'ignorance des hommes. Hilaire a pensé très-juste, lorsqu'il a dit sur la Trinité Liv. 10. N. 70. Dieu ne nous a point appellez au Salut et à la Vie éternelle par des questions épineuses et difficiles ; il ne veut point nous attirer à lui par les traits d'une Éloquence mondaine : ce qu'il nous prescrit pour arriver à l'Éternité est également absolu et facile, c'est de croire que Dieu a résuscité Jésus-Christ des morts et le reconnoître et confesser pour notre Seigneur.]

L'ignorance des hommes, soutenue et fortifiée des préjugés qui les aveuglent, ne doit pas faire espérer à une personne sage et prudente de pouvoir les réunir tous dans un même sentiment, soit qu'on y emploie la violence, ou qu'on les convainque par les raisons les plus solides. Les Esprits les plus éclairés, et les coeurs les plus nobles n'ont jamais approuvé la violence, qui est le ministre de mensonge, et non pas de la Vérité ; et les Savans qui se laissent souvent éblouir par de fausses lumieres, ou aveugler par les préjugés de l'éducation, et d'autres motifs particuliers, connoissent assés le poids des raisons qu'on leurs propose ; ce qui rend inutile la violence qu'on leurs voudroit faire pour les forcer d'agir ou de parler contre leurs consciences. Que ceux qui sont chargés du Gouvernement de l'Église soient contens qu'on croie à l'Évangile, et qu'on établisse ce Point de Foi,

comme ce qu'il y a de plus essentiel, qu'on observe ses Préceptes, et qu'on espère le Salut de la fidélité avec laquelle on observera ses Loix, alors tout sera dans l'ordre ; mais pendant qu'on fera un mélange des Traditions humaines avec la Révélation, et qu'on voudra unir les choses douteuses avec celles qui sont certaines, les disputes ne finiront point, et il n'y aura aucune espérance de paix que tous les gens de bien et qui ont de la piété doivent demander à Dieu de tout leurs coeur, contribuant à la procurer par tous les moiens dont ils sont capables.

LIVRE Contre l'indifférence des Religions

par Mr. LE CLERC.

§. I.

Quiconque a dit le premier [Quiconque a dit le premier. Jean Smith dans ses Diff. imp. à Lond. en 1660. Augustin Sorin. 140. sur les paroles de l'Évang. de St. Jean. Tom. S. Col. 682. Tout homme cherche la Vérité et la Vie, mais chaqu'un n'en trouve pas le chemin ; et au même serm. 140. Col. 726. l'Esprit hait l'Erreur, et l'on peut comprendre le degré de la haine qu'il lui porte, puisque la joie de ceux qui ont l'esprit troublé, est un sujet de compassion qui fait pleurer les sages. Si l'on proposoit le choix de ces deux choses : Voulez vous être dans l'Erreur, ou suivre la Vérité, il n'y a pas un homme qui ne prît les dernier parti.] qu'il y avoit une Alliance immuable entre l'Esprit de l'Homme et la Vérité d'où les effets sembloient dépendre, quoique souvent interrompus par les Passions et les changemens des hommes, sans cependant jamais se séparer, paroît avoir voir pensé très-juste. Car il n'y a personne qui veuille être trompé, et qui n'aime mieux connoître la vérité des choses que d'être dans l'erreur à leur égard lors qu'elles sont importantes, et même quand elles ne consisteroient que dans une simple contemplation. Nous aimons naturellement le vrai, et nous haïssons l'Erreur, de sorte que si nous connoissions le chemin qui conduit à la Vérité, nous le suivrions sans contrainte ; c'est pourquoi tant de grands hommes ont immortalisé leur mémoire en employant toute leur Vie à la recherche de la Vérité. Il y en a eu une infinité, et il s'en trouve encore aujourd'hui parmi les Physiciens, et les Géomètres qui se sont donné des peines inconcevables pour la découvrir ; [Et ont avoué n'avoir jamais goûtés de plaisir. Voi. la Vie de Pythagor. par Diogene Laërce Liv. I. 12.] et qui ont avoué n'avoir jamais goûté de plaisir plus sensible et plus doux, que lors qu'après de longues et pénibles recherches, ils ont enfin trouvé le vrai. Nous regardons même la connoissance et l'amour de la Vérité, comme un des plus glorieux Privileges qui distinguent les hommes des Animaux.

Mais comme chaque Vérité n'est pas de la même importance, qu'il y a certains Dogmes Théoriques que nous négligeons d'approfondir, parce

qu'ils ne pourroient nous procurer aucun avantage, ou du moins très-peu ; et que leur recherche semble ne pas mériter tant de peines ; il y en a d'autres qui sont si importans que nous consacrons de bon coeur nos soins les plus assidus et nos travaux les plus redoublés pour les connoître ; tels sont ceux qui nous enseignent les moiens de couler nos jours dans la paix, le bonheur et la tranquillité, ce que tous les hommes estiment et recherchent avec ardeur et empressement. Si nous joignons à une vie bien réglée et heureuse (car ce qui est bon, c'est-à-dire conforme à la Vérité doit toujours être regardé comme heureux) le bonheur éternel qui doit suivre cette vie si courte, ce que tous les Chrétiens dans toutes les Communions différentes font profession de croire ; l'on avouera que la connoissance des moiens moiens par lesquels on y peut parvenir mérite toute nôtre étude, nos recherches et nôtre application.

§. II.

Qu'il n'y a rien de plus important que la Religion, et que par conséquent l'on doit employer tous ses soins à la connoître.

Nous ne parlons point ici à ceux qui méprisent toute sorte de Religions et nous n'avons rien à leur dire ; le célèbre Grotius les a si solidement réfutés dans l'Ouvrage dont nous avons parlé ci-dessus, qu'il n'y a point d'homme qui cherche la Vérité, qui puisse, après l'avoir lu, révoquer en doute qu'il y a un Dieu qui veut être honoré des hommes, et qu'ils lui rendent le Culte que Jésus-Christ a établi, promettant à ceux qui le serviront de cette maniere la félicité éternelle après cette vie fragile et périssable.

Sur ce principe, personne ne peut douter que la Religion ne soit de la dernière importance, et que se trouvant plusieurs Assemblées de Chrétiens différens dans leurs Dogmes, on doit s'appliquer à connoître celle qui est la plus conforme à la Doctrine et aux Préceptes de Jésus-Christ. On ne peut pas les regarder toutes dans le même point de vue, et les considérer comme étant égales, puisqu'il y en a plusieurs si différentes dans la Doctrine et dans le Culte, qu'elles s'accusent réciproquement des Erreurs les plus monstrueuses, et du Culte le plus corrompu ; qu'il y en a même quelques-unes qui excluent les autres du Salut éternel. Si la chose étoit vraie, il faudroit s'en séparer d'abord pour s'attacher à ceux qui se disent véritablement Chrétiens, et qui objectent à leurs Adversaires des Points si essentiels. Car il ne s'agit pas simplement de cette vie fragile et mortelle, sujette à une infinité de maux, de chagrins et de traverses dans quelque état qu'on soit placé ; mais il s'agit des supplices dont Dieu menace ceux qui ne croiront pas à l'Évangile, et de la possession d'un bonheur éternel et infiniment parfait.

Cependant l'on trouve des hommes, qui à la vérité ne sont pas savans, et n'ont jamais lu ni médité l'Écriture, qui par conséquent ne connoissent point les sujets contestés entre les Chrétiens, et ne peuvent savoir qui a raison ; ceux de ce caractère s'embarrassent peu d'entrer dans cette discussion, se persuadant qu'il est permis d'embrasser le sentiment, ou de

pratiquer le Culte qu'on veut. La chose leur paroît indifférente quelque Communion Chrétienne qu'on suive, et dont on fasse profession. Nous ne parlons pas simplement du menu Peuple, mais il y a des Roiaumes où non seulement le Commun, mais les Grands et les premiers de l'État après s'être séparés de l'Église Romaine, y rentrèrent sous un nouveau Regne, et parurent ensuite les plus zélés à secouer son joug, lorsque le Gouvernement changea de face. Sous Henri VIII. Roi d'Angleterre, on fit plusieurs Ordonnances contre l'Église Romaine, non seulement par la seule autorité du Roi, mais du consentement des principaux Officiers de la Couronne, et des plus Grands du Royaume ; et ceux même qui n'approuvoient pas les raisons de ce Prince souscrivirent cependant à sa volonté. Après sa mort, son fils Edouard VI. qui lui succéda, aiant embrassé le Parti de ceux qui s'étoient séparés de la Communion de Rome, ce que son Père avoit déjà fait, et qui avoient établi des Dogmes condamnés par le Pape et ses Adhérens, les principaux du Roiaume firent une profession publique de la Religion du Roi. Edouard étant mort, Marie sa soeur, entièrement dévouée au Pape, monta sur le Thrône ; l'on vit alors les Grands du Roiaume se joindre à la Reine et devenir zélés persécuteurs de ceux qui sous le Regne précédent avoient paru avec éclat et méprisé l'Autorité de Rome ; après la mort de Marie, Elizabeth lui succéda, et qui aiant suivi les sentimens d'Edouard son frère affermit la Religion par un long Regne, et en posa des fondemens si solides, qu'ils lui servent encore aujourd'hui des base et de soutien.

Ceux qui liront l'Histoire de ce Siécle, verront que ces variations de la part des Grans du Roiaume ne peuvent avoir pour principe qu'une fausse persuasion que l'on peut également trouver le Salut éternel dans toutes les Communions Chrétiennes. J'avoue qu'on peut attribuer une partie de ces changemens à la crainte ; mais quand je me représente le courage des Anglois, la constance et le mépris de la mort dont ils ont si souvent fourni des preuves, je croi facilement que l'attachement à la vie et l'indifférence de la Religion, principalement dans les Grands du Roiaume, ont été les mobiles de ces variations si sensibles.

§. III.

Que l'indifférence de Religion n'est pas permise d'elle-même ; qu'elle est deffendue par les Loix divines, et condamnée par toutes les Communions Chrétiennes.

Plusieurs raisons démontrent avec évidence, que c'est une Erreur très-dangereuse de croire qu'on peut placer la Religion parmi les choses arbitraires, qu'on peut changer comme un habit, conformant sa Créance et sa Foi aux circonstances du tems où l'on se trouve. Nous rapporterons sur ce sujet les principales raisons tirées de la nature de la chose même, des Loix divines, et du consentement unanime de tous les Chrétiens.

Premièrement il est honteux de mentir et sur tout dans une chose importante, puisqu'il est deffendu de le faire dans la plus légère, à moins de produire plus de fruit par le mensonge que par la vérité ; mais ici les hommes ne peuvent ni mentir ni dissimuler sans s'exposer à un danger très-évident, puisque confirmant le mensonge autant qu'ils en sont capables dans une chose si importante, ils oppriment la Vérité et la retiennent captive dans les ténèbres. Exemple contagieux, principalement dans les Personnes distinguées sur qui le Peuple régle sa conduite, et qui se rendent coupables non seulement de leurs propres péchés, mais de ceux où ils entraînent les autres par leur mauvais exemple ; ce qui fait d'autant plus d'impression sur les Esprits, qu'on se rend toujours plus attentif sur les actions des Supérieurs que sur leurs paroles.

Il est également honteux et indigne d'un Coeur noble et généreux de mentir pour conserver une vie fragile, périssable et mortelle, et aimer mieux déplaire à Dieu qu'aux hommes. C'est pourquoi les plus grans Philosophes ont préféré la mort, aux actions qu'ils croioient condamnées par la Divinité. [Socrate. Voi. ce que nous avons rapporté sur ce sujet dans nos Ouvrages de Littérature, Liv. I. C. III.] Socrate nous en fournit une preuve, puisqu'il aima mieux boire de l'extrait de Ciguë, que de vivre et cesser de parler en Philosophe selon sa coutume. D'autres se sont [Exilés de leur Patrie. Galeaux dans le Livre où il montre que les affections de l'Ame suivent les

mouvemens du Corps : Chap. dern. sur la fin parlant des Stoïciens, dit qu'ils ont mieux aimé abandonner leur Patrie, que de trahir leurs sentimens en cachant leur Doctrine.] exilés de leur Patrie, plutôt que de renoncer aux Opinions qu'il avoient soutenues les croiant véritables. Il s'en est trouvé d'assés courageux parmi les Païens pour oposer une conduite réglée au torrent du vice, couvrir de honte la corruption de leur siècle par les reproches les plus vifs, et cru qu'il valoit mieux mourir que de flatter un Tiran, et changer leur maniere de vivre. Tels ont été Thraseas [Thraséas le louche. Fut mis à mort sous le Regne de Néron, parce qu'il ne voulut pas le flatter dans ses vices. Voi. Annal. Tacite, Liv. XVI. XXIV. et suiv.] le louche et [Helvidius l'ancien. Gendre de Thraséas, à qui on commanda de sortir d'Italie, selon le raport de Tacite dans le même endroit ; qui fut ensuite mis à mort par Vespasien, comme nous le raporte Suétone Chap. XV. parce qu'il n'avoit pas témoigné assez de respect pour son nouveau Souverain. Le Fils d'Helvidius eut le même sort, puisque Donatien le fit mourir. Voi. Sueton. dans sa Vie, et Tacite dans la Vie d'Agricola. C. XLV.] Helvidius l'ancien qui choisirent la mort, plutôt que d'approuver par de lâches et d'indignes flatteries les vices et le dérèglement des Empereurs ; ce qui aiant été pratiqué par des hommes qui n'avoient qu'une espérance incertaine d'une vie plus heureuse que celle-ci, doit faire une impression plus vive sur ceux qui ont une espérance invariable d'une félicité éternelle.

Tous les Siècles ont immortalisé la mémoire de ceux qui se sont exposés à la mort avec un courage intrépide pour le salut de leur Patrie ; et sur ce principe, qui pourra refuser des louanges à ceux qui ont préférés le Ciel à la terre, et une Vie éternelle et bienheureuse que la Révélation nous découvre, à cette vie mortelle et fragile qui doit finir un jour ? Qui au contraire ne blameroit pas une ame basse qui aime mieux conserver une vie qui lui est commune avec les Bêtes et qu'elle doit bientôt perdre, que de le mettre en possession d'une vie bien heureuse et immortelle lorsque l'occasion s'en présente ? Nous voions des Soldats affronter avec intrépidité les périls les plus dangereux moins par amour pour leur Patrie, que pour acquérir et se conserver la faveur et la bienveillance du Prince et du Souverain, et la faire ensuite réfléchir sur leur Famille. Nous les voions sur le bord du Tombeau se féliciter que leurs Enfans soient intéressés dans

les plaies qui leurs procurent la mort. Combien de Mercenaires qui combattent et exposent leur vie pour un gain sordide ; et il se trouvera des hommes qui pour soutenir la Vérité qui est éternelle, agréable à Dieu et accompagnée des plus magnifiques récompenses, ne voudroient pas risquer je ne dis pas la vie, mais leurs biens et les honneurs qu'ils possèdent ! C'est pourquoi Jésus-Christ nous a donné le Précepte renfermé dans ces paroles ; [Tout homme donc etc. Matth. X. 32.] Quiconque fera profession d'être à moi, devant les hommes ; je le reconnoîtrai aussi pour mien, devant mon Père, qui est au Ciel. Mais quiconque niera d'être à moi, devant les hommes ; je nierai aussi qu'il soit à moi, devant mon Père, qui est au Ciel. Paroles dans lesquelles il nous enseigne qu'il reconnoîtra pour ses Disciples et couronnera de la gloire éternelle celui qui n'aura jamais dissimulé ni caché sa Doctrine par ses oeuvres ni par ses paroles. Il nous avertit dans une autre endroit ; [De ne pas jetter les perles etc. Matt. VII. 6.] de nous conduire avec prudence, et de ne pas jetter les perles devant les Pourceaux ; mais cette prudence ne tend pas à nous engager à dissimuler ou à mentir pendant toute nôtre vie, pour éviter la colère et l'animosité des hommes ; et à ne pas tenter en vain de faire revenir à eux-mêmes des gens aveuglés par l'Erreur, et obstinés dans leur aveuglement. Il nous déclare même, après les paroles que nous avons rapporté, qu'on sera obligé de garder cette conduite, et de confesser publiquement son Nom malgré la haine des Parents, la persécution de ses Proches, et le danger de la mort. Car celui, dit-il, [Qui aimera son Père etc. Matt. X. 37.] qui aimera son Père et sa Mère plus que moi n'est sera pas digne de moi ; celui qui aimera son Fils ou sa Fille plus que moi, ne sera pas digne de moi ; ce qu'on peut appliquer à celui qui par des vues charnelles et pour l'amour de ses Parens dissimule la Doctrine de Jésus-Christ et ses Préceptes. Il nous avertit même que cette fermeté peut nous exposer à la mort ; mais que ce motif ne doit pas nous obliger à changer de conduite, puisque perdant cette vie nous retrouvons dans celle qui est avenir l'immortalité bien-heureuse, ce qui fait qu'il ajoûte, [Celui qui ne prend etc. Matt. X. 38. 39.] Celui qui ne prendra pas sa croix, et qui ne me suivra pas, ne sera pas digne de moi : Celui qui aura conservé sa vie (dans ce siècle) la perdra (dans le siècle futur), et celui qui aura perdu la vie (sur la terre) à cause de moi, la trouvera dans le Ciel accompagnée d'un bonheur éternel.

Doctrine si évidente et si claire que toutes les différentes Communions la reçoivent et l'admettent : ceux qui obéissent au Pape, ou qui en sont séparés conviennent tous d'un commun accord qu'il n'est jamais permis de déguiser ni de trahir les sentimens de sa Conscience sur la Religion, lorsqu'il s'agit des Dogmes fondamentaux, et que cela se peut faire sans trouble et sans tumulte : car il seroit plus à propos de se taire sur des choses qui ne touchent ni la Foi ni la pureté des moeurs, afin de ne pas donner lieu à des contestations et à des disputes perpétuelles entre les Chrétiens, puisque nous trouvons si peu de Savans qui soient parfaitement d'accord sur toutes choses ; nous disons qu'alors il vaudroit mieux se taire, et non pas feindre ou déguiser, puisque garder le silence sur ses sentimens, ce n'est pas mentir ; mais dire qu'on croit ce qu'on ne croit pas c'est un mensonge formel. De plus si l'on veut faire passer en Loi un Dogme que vous croiez faux, il vous est permis et vous êtes obligé de témoigner avec douceur et modestie que vous n'êtes pas de ce sentiment, et le faire sans éclater par des disputes et des contestations. Autrement la douceur du Gouvernement de l'Église Chrétienne, qui n'exclut pas la diversité d'Opinions lorsque la Charité n'en souffre aucun dommage, deviendroit une Tyrannie qui voudroit enchaîner les pensées, et les réunir toutes au même objet sans que l'Esprit eût la liberté de varier sur la moindre chose. Il y a une infinité de Questions Théoriques et très-obscurcs, principalement à ceux qui n'en ont jamais fait une Étude particulière ; Questions qui ne doivent jamais porter aucune atteinte à la liberté Chrétienne ; vérité d'autant plus certaine, que de l'aveu de tous les Chrétiens il y a une infinité de passages de l'Écriture, et un grand nombre d'Opinions Théologiques sur lesquelles les Savans ne se sont jamais accordés et ne s'accordent pas même entre ceux qui en d'autres choses demandent et exigent un consentement unanime.

§. IV.

Qu'il ne faut pas légèrement taxer d'Erreur et d'un Culte deffendu, ceux qui sont d'un sentiment contraire au notre, ou les exclure du Salut éternel qui ne se peut trouver dans leur Communion ; quoiqu'il ne soit jamais permis de professer ce que nous ne croions pas, ou de pratiquer ce que nous condamnons.

Ceux qui sont séparés de l'Église Romaine, et ceux qui y sont encore, ne sont pas d'un même sentiment entr'eux sur tous les Points, quoique selon la pensée des plus éclairés de part et d'autre les choses dans lesquelles ils diffèrent ne portent aucune atteinte a la Foi, et aux hommages que nous devons à Dieu. Il est vrai que ceux qui sont séparés de l'Église Romaine l'accusent d'avoir introduit des Dogmes et un Culte qu'ils croient faux ; nous ne décidons rien sur ce sujet, mais nous disons que selon le sentiment de cette Église il n'est jamais permis de feindre approuver ce qu'on condamne, puisqu'elle n'admet personne dans sa Communion qui fasse connoître qu'il ne s'accorde pas avec elle sur ce sujet.

Il se trouve cependant parmi ceux qui sont détachés de Rome [Des Savans éclairés. Entre ceux qui composent ce nombre Guillaume Chillingworthius, dans un Livre Anglois intitulé ; la Religion des Protestans est un chemin sûr qui conduit au Salut, où il raporte tous les Auteurs qui sont de son sentiment.] des Savans éclairés et d'une profonde littérature, qui ne croient pas qu'il leur fût permis de r'entrer dans une Communion dont ils se sont séparés à cause de la Doctrine et du Culte, ne voudroient pas exclure du Salut éternel tous ceux qui vivent et meurent dans cette Eglise, de quelqu'ordre qu'ils soient Savans où Ignorans.

Ceux qui croient la Doctrine de Rome contraire et opposée à l'esprit et aux Points fondamentaux du Christianisme savent qu'il ne leur est pas permis d'en faire profession ni de feindre approuver ce qu'ils condamnent, puisque s'ils tomboient dans ce malheur et qu'ils y persévérassent jusqu'à la mort, ils n'auroient rien à prétendre au Salut, mais à l'égard de ceux qui suivent de bonne foi cette Doctrine qu'ils croient conforme à la Révélation, ou du

moins ne lui être pas si contraire, qu'elle sappe les fondemens de la Foi ou de la Sainteté Chrétienne, soit que cette pensée soit le fruit des Études de leur jeunesse, soit préjugé, défaut de lumière, de connoissance ou de jugement ; les Auteurs dont nous avons parlé ne croient pas qu'on puisse exclure du Salut ces sortes de personnes, parce qu'ils ne savent pas jusqu'à quel point Dieu étend sa miséricorde. Il y a une infinité de circonstances, de lieux, de tems, d'affections de l'Ame qui nous sont inconnues et qui peuvent affoiblir ou diminuer devant Dieu les fautes des hommes pécheurs : ce qui fait qu'on doit excuser dans les uns, ce que l'on condamneroit dans d'autres plus savans et plus éclairés : c'est pourquoi ils croient qu'il est plus conforme aux Loix de la sagesse et de l'équité Chrétienne, en condamnant la Doctrine et le Culte, de laisser au Jugement de Dieu ceux qui pratiquent l'un et l'autre, quoique cet acte de charité ne les empêche pas de croire qu'il ne leur est pas permis de suivre cette Doctrine ni de pratiquer ce Culte.

On ne peut pas conclure de ces principes qu'un homme élevé dans d'autres sentimens, instruit dans l'Étude et la connoissance des saintes Lettres, selon la coutume de ceux qui se sont séparés de Rome, qui agissant contre sa Conscience feroit ou diroit ce qu'il croit faux ou deffendu, et trahiroit la Vérité dans quelque vue temporelle et mondaine, il ne s'ensuit pas qu'un homme dans ces dispositions puisse espérer le pardon de Dieu, principalement s'il meurt dans la funeste habitude de faire ou pratiquer ce qu'il condamne, ou qu'il eût été dans le dessein de continuer plus long-tems s'il eût plus long-tems vécu. Nous ne croions pas que dans toutes les Communions qui se disent Chrétiennes, un homme de ce caractère puisse trouver aucune assurance de Salut.

Que les Hypocrites considèrent et examinent ce qu'ils font lorsqu'ils méprisent et foulent aux pieds toutes les lumieres que la Raison et la Révélation leur présentent qu'ils les rendent inutiles les par leur conduite, et s'embarassent si peu du jugement unanime que tous les Chrétiens portent sur ce sujet. Il est vrai que ces sortes de personnes ne doivent pas être mises au rang des Savans, et qu'il ne faut pas croire qu'elles aient examiné les choses avec précision ; au contraire ces gens méprisent la Littérature des Théologiens, et n'ont aucune connoissance de ce qui est essentiel pour porter sur ce sujet un jugement équitable et solide. Ils ne font pas plus de

cas de la Philosophie que les plus distingués d'entre les Romains ont autrefois tant estimée et qui tire sa source de la lumière naturelle, parce que toutes leurs vues portent à satisfaire leurs Passions, ce que la Philosophie Payenne n'a jamais approuvé ; peu inquiets du jugement des siècles passés, et se mettant peu en peine de ceux d'aujourd'hui, sans se soucier de ce qui arrivera dans la suite, l'on peut dire qu'ils sont plus semblables à des Bêtes qu'à des hommes raisonnables, puisque la Raison ne leur sert de rien et qu'ils n'en font aucun usage. Ceux de ce caractère, qui ne se font aucune peine de feindre ou de mentir, ne méritent aucune créance ; ils sont indignes de posséder la confiance de qui que ce soit dans les choses de cette vie, puisqu'ils croient pouvoir impunément se moquer de Dieu et des hommes dans la plus importante des toutes les affaires. Il s'en trouve parmi eux qui posent pour principe qu'on doit toujours suivre la Religion du Prince, qui venant à changer peut faire varier la foi, et il n'est pas étonnant de leur voir avancer des maximes si impies, puisqu'ils n'ont pas même les principes de la Religion naturelle et comptent pour rien les lumières de la droite Raison et de la Vertu. Que les Princes et les Souverains sont à plaindre d'honorer de leur confiance des gens de ce caractère qui ne croient ni Religion naturelle ni révélée ; et n'en observent aucuns principes ! Des gens qui n'ont aucune teinture des belles Lettres ni des Sciences, qui se moquent du jugement des personnes les plus éclairées, qui se mettent peu en peine de rechercher la Vérité et vivent dans un déguisement continuel, sont indignes de gouverner l'État ou d'avoir quelque Administration dans les affaires de la République.

Cependant ces sortes de personnes, qui méprisent également la Vérité et la Vertu, se persuadent qu'ils sont meilleurs Citoyens et qu'ils ont plus d'esprit que les autres, quoique leur persuasion soit fausse, puis qu'étant toujours disposés à soutenir la vérité ou le mensonge, à pratiquer la vertu ou le vice, à parler et agir différemment selon leurs intérêts ; ils prouvent par leur conduite qu'ils ont renoncé au bon sens, et fait divorce avec la Raison, et méritent que tout le monde les méprise et les évite.

§. V.

Qu'un homme qui est dans l'Erreur et qui pêche par ignorance peut être agréable à Dieu ; mais qu'un hypocrite et un fourbe qui dissimule ne le peut pas.

Telle est la condition des hommes qu'il s'en trouve qui d'ailleurs ne sont pas méchants, mais qui par les préjugés d'une mauvaise éducation, ou faute de Maîtres et de bons Livres par le moien desquels ils pourroient découvrir l'Erreur et la quitter, ou n'ayant pas assés d'esprit pour comprendre les Controverses de Chrétiens et en juger, passent toute leur vie dans un espèce de ténèbres. Ces sortes de personnes qui, selon la portée de leur Esprit, ont cru ce qu'on leur a enseigné de la Religion Chrétienne, et qui ne sachant pas mieux l'ont suivi de bonne foi, nous paroissent plus dignes de pitié, que de colére. J'avoue que leur Religion est un assemblage d'ignorance, qu'elle est imparfaite, tronquée, défectueuse ; mais elle est de bonne foi, et nous pouvons croire que celui qui ne recueille point où il n'a point semé, leur fera grace, ou du moins ne les punira pas dans toute la rigueur de sa Justice.

Mais si nous portons nos vues sur d'autres d'un caractère différent, qui n'ont manqué ni d'éducation, ni de Maître, ni de Livres, ni de lumieres, ni d'esprit, pour connoître, en matiere de Controverse, de quel côté se trouve la Raison et la Vérité, et qui malgré toutes ces choses demeurent fermes et atachés au Parti de l'Erreur, parce qu'ils y trouvent les honneurs, les richesses, et les plaisirs de cette vie ; nous ne pouvons regarder sans indignation ces sortes de personnes, et il n'y a point d'homme qui voulût entreprendre d'excuser ou justifier une pareille conduite, sans donner des preuves de l'impudence la plus hardie : d'où il faut conclure que si nous ne pouvons nous résoudre à leur pardonner, nous dont la vertu est si imparfaite, quelle sera la rigueur et la sévérité de Dieu contre ceux qui agissant avec connoissance et contre leurs propres lumieres auront préféré le mensonge à la vérité pour les biens fragiles d'une vie périssable et mortelle.

Dieu qui est souverainement miséricordieux pardonne à l'ignorance lorsqu'elle n'a pas le vice pour principe ; il fait grace aux vertus imparfaites et à l'erreur de ceux qui ont été trompés, principalement lorsqu'il n'y a aucune malignité formelle ni aucun mépris de la Religion ; mais comme nous l'a enseigné Jésus-Christ, il ne pardonnera jamais à ceux qui aiant connu la vérité auront publiquement professé le mensonge. Un Hypocrite ne peut pas même être agréable et plaire à ceux de son caractère, qui ne voudraient point d'un Ami capable de changer au moindre intérêt, et d'abjurer à la première occasion les Loix les plus saintes de l'amitié la plus inviolable. Nous concluons de ce que nous avons dit, qu'il n'y a point de crime plus énorme et plus honteux que de dissimuler, dans les choses de la dernière importance, ce qu'on connoit de meilleur, pour faire une profession publique de ce qu'on croit de plus mauvais, ce que la Raison nous enseigne et ce que la Révélation nous confirme du consentement de routes les Communions différentes qui se disent Chrétiennes.

FIN.